

Spécial apprentissage

Notre supplément de 32 pages

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 2565 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Pour débroussailler un véritable maquis Harmonisation fiscale: le conseiller Chevallaz a donné les trois coups

BERNE (ATS). — Lundi matin, au Bernerhof, le conseiller fédéral Chevallaz a donné une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de la conférence de consultation qui va permettre aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques et aux organisations intéressées de se prononcer simultanément sur quatre projets d'articles constitutionnels sur l'harmonisation fiscale, et un projet de loi sur l'impôt fédéral direct et un projet de loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes.

Le chef du département des finances et des douanes était entouré de M. Lorétan, conseiller d'Etat vaudois, président de la conférence des directeurs cantonaux des finances (C.D.F.), du professeur Francis Cagianut, directeur de l'administration des impôts du canton de Saint-Gall, des conseillers nationaux Stihl (soc-SO) et Butty (PDC-FR), auteurs d'initiatives individuelles sur l'harmonisation fiscale, ainsi que de représentants de la commission du Conseil national chargée d'étudier ces initiatives, MM. Schuler (PDC-ZH) et Staehelin (ind-AG). L'administration fédérale était représentée par M. Locher, directeur de l'administration des contributions, et M. Masshardt, chef de la division principale de l'impôt pour la défense nationale.

UNE « FORET »

M. Chevallaz, dans son exposé, a mis tout d'abord en évidence la nécessité devant laquelle se trouve notre pays de procéder à une harmonisation de ses vingt-cinq législations fiscales cantonales, des normes de l'impôt fédéral direct, ainsi que, dans certains cantons, des modalités communales particulières.

Ce « maquis » de législations devient de moins en moins supportable, a-t-il dit, à mesure que se développe la mobilité de la population, l'interdépendance étroite des économies, la « multicanalité » de nombreuses entreprises, bref que s'accroît une évolution économique et sociale engagée depuis de longues années déjà.

Mais le chef du département des finances a tenu aussi à marquer immédiatement les limites de l'opération. Il s'agit, a-t-il souligné, d'une harmonisation, et non d'une identification: l'effort doit porter sur la définition de l'assujettissement à l'impôt, sur l'objet de l'impôt et les modalités de son calcul, les normes de taxation.

En revanche, les barèmes, les taux, les franchises, le rythme de la progressivité demeureront matière de souveraineté cantonale ou, respectivement, fédérale.

Le conseiller fédéral Chevallaz a expliqué ensuite l'origine des différents textes soumis à consultation.

En ce qui concerne les projets d'articles constitutionnels, le premier émane de la C.D.F., le deuxième et le troisième sont ceux des conseillers nationaux Stihl et Butty. Le quatrième a été mis au point par la commission de la grande Chambre chargée d'étudier les textes du député soleurois et du député fribourgeois, et il est très proche de la version élaborée par les directeurs cantonaux des finances.

Le projet de loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes a été réalisé par la commission instituée par la conférence des directeurs cantonaux des finances et placée sous la présidence de M. Willy Ritschard, alors conseiller d'Etat soleurois et devenu depuis lors conseiller fédéral.

Quant au projet de nouvelle loi sur l'impôt fédéral direct, il est dû, dans sa première forme, à une commission, créée par le département fédéral des finances et présidée par M. Buhlmann, conseiller d'Etat lucernois, mais il a été remanié par une commission dite de coordination dirigée encore par M. Ritschard.

(Lire la suite en page 14).

RIO A DANSÉ SUR UN AIR DE SAMBA

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Plus de trois cent mille spectateurs ont applaudi dans les grandes avenues de Rio-de-Janeiro, à l'occasion du carnaval, les milliers de danseurs des quarante-quatre écoles



Tout cela sous la pluie.

(Téléphoto AP)

de samba de la ville qui ont défilé pendant quatre heures dimanche soir et jusqu'à l'aube de lundi. La plus grande partie du spectacle, commencé à la lumière des projecteurs et des milliers de lampes multicolores, s'est déroulée sous la pluie. Cet inconvénient n'a pas diminué l'enthousiasme des passionnés de samba qui dansèrent et chantèrent, accompagnés par les clameurs de la foule, au son des instruments à percussion, la plupart d'origine africaine.

Des milliers de touristes européens, nord et latino-américains, japonais, photographiaient les danseurs (Rio compte dix écoles de samba de première catégorie, seize écoles de seconde catégorie et dix-huit écoles de troisième catégorie).

Des artistes de radio, de télévision, de cinéma et de théâtre, des joueurs de l'équipe de football de première division de Rio, s'étaient joints aux membres des écoles, qui sont dans leur majorité des habitants des « favelas » (quartiers pauvres de la métropole brésilienne).
Bilan des festivités: 99 morts!

Le « 100 à l'heure »: une décision qui a maintenant la cote d'amour

BERNE (ATS). — Sur la base des résultats des enquêtes menées jusqu'à présent, on peut dire que les « cent à l'heure » ont eu des effets positifs sur l'ensemble des accidents. Mais, il serait prématuré de tirer des conclusions définitives. Il convient d'attendre la fin des programmes d'essai. C'est un groupe de travail institué par le département fédéral de justice et police qui a été chargé de mener une enquête scientifique sur la mesure en question.

Cette enquête est menée sur trois plans: en matière de psychologie du trafic, de technique de la circulation et d'accidents. Elle est échelonnée sur trois périodes: une période précédant l'essai de limitation (1972) et deux périodes postérieures à cet essai (1973-1974). Selon les résultats actuellement connus, les comparaisons entre la période antérieure et la première période postérieure permettent de constater certaines modifications dans l'attitude des gens à l'égard

de la limitation de vitesse ainsi que dans les caractéristiques du trafic et celles des accidents.

PSYCHOLOGIE DU TRAFIC

Il ressort des enquêtes représentatives que la limitation « cent à l'heure » est jugée plus favorablement en automne 1973 (après son entrée en vigueur) qu'en automne 1972 (avant son introduction).

(Lire la suite en page 14).

Qu'est devenue « La joueuse de guitare » ?

LONDRES (AP). — A la suite du vol de « La joueuse de guitare » de Vermeer la police britannique attend une demande de rançon.

Le vol a été commis rappelés-le, dimanche à Kenwood-house, un musée qui abrite de précieuses collections appartenant à la Municipalité de Londres. L'affaire a duré une minute environ. Les voleurs se sont introduits dans les lieux en brisant un volet et une fenêtre à coups de marteau. Ils ont pris le tableau et se sont enfuis tandis que le système d'alarme compliqué se mettait en marche. Lorsque les gardiens sont arrivés, les voleurs étaient partis, non sans avoir aussi coupé les fils du téléphone.

Apparemment, l'affaire était bien montée. Un auto-portrait de Rembrandt âgé, qui se trouvait à côté de Vermeer, a été laissé en place. Mais, le Vermeer, qui mesurait 45 cm x 50 cm, était probablement plus facile à emporter que le Rembrandt, qui est beaucoup plus encombrant et qui est aussi une des 10 peintures mondiales les plus connues.

« La joueuse de guitare » est évaluée à deux millions de livres. En fait, a dit un spécialiste, comme on ne compte qu'une trentaine de Vermeer dans le monde, « ce tableau est inestimable » et il est tellement célèbre qu'il est invendable.

« Nous avons à faire soit à un as soit à un fou, a déclaré un inspecteur de Scotland-Yard. Ce pourrait être le travail de quelqu'un qui ne savait pas ce qu'il faisait ou qui n'avait aucune idée de la valeur de son butin. « Mais nous pensons jusqu'à présent, qu'il s'agit plus probablement d'un maître voleur qui

préparait son coup depuis « plusieurs années ».

Le précédent vol important de tableaux, en Grande-Bretagne, remonte à décembre 1966: huit tableaux — trois Rubens, trois Rembrandt et un Gérard Dou — furent découpés de leur cadre et volés au Musée du Dulwich-college, dans le sud-est de Londres. Les tableaux, évalués à 1.500.000 livres, furent retrouvés en janvier 1967 dans un chantier de construction.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON L'Ennemi bien-aimé de Lee Marner

Dans la forêt qui s'éveillait et que l'arrivée de printemps remplissait d'allégresse, Windy songeait, s'efforçant d'étouffer la sombre pressentiment qui l'assailait.

« Cela s'arrangera! » se répétait-elle.

Malgré son jeune âge, depuis la mort de son père, elle dirigeait seule les Anglers' Arms. Ce n'était qu'un petit hôtel, mais c'était son foyer et sa raison de vivre.

Qu'avaient écrit dans leur rapport les inspecteurs venus la semaine précédente?... Et que peut-on attendre d'une « compagnie » ?...

Si celle-ci jugeait que Wendy était trop jeune, il lui faudrait quitter tout ce qu'elle aimait.

Une lettre de la Compagnie ne tarda pas à arriver et ce fut le bouleversement aux Anglers' Arms...



« La joueuse de guitare ».

(Téléphoto AP)

Mettons-nous de biais!

Y a-t-il de nouvelles taches dans le soleil, ou des éruptions brutales à la surface de l'astre du jour? Les observatoires météorologiques ne se sont pas encore prononcés. Mais on est bien tenté de penser qu'il se produit de sérieuses perturbations là-haut, à voir les désordres, les querelles, les bagarres et les inimitiés de tous genres qui se déchainent depuis quelques jours ici-bas. En vérité, une grande vague de bellicisme déferle sur nous.

L'hiver même se bat comme un chiffonnier avec le printemps, dirait-on, dans notre paisible région lacustre. A moins d'un mois du renouveau, le temps est une fois de plus singulièrement détraqué. On ne sait comment s'habiller, se chauffer, se coiffer. Ennuyé, irrité par le vent fou, l'on renonce à mettre le nez dehors; c'est bien ennuyé.

Ne nous plaignons pas trop quand même. Il y a de par le monde des météorologues beaucoup plus mal loties que nous. Inondations catastrophiques d'un côté, mortelles sécheresses de l'autre, les humeurs à la surface de la planète sont aussi diverses et changeantes que la mentalité des populations et des individus.

Aux Etats-Unis, pays des « possibilités illimitées », les habitants ont eu bien chaud la semaine dernière: un gigantesque météorite a failli s'écraser sur le territoire américain, ne le ratant, selon les observateurs, que de quelques milliers de kilomètres, ce qui est intéressant si l'on songe aux espaces infinis d'où surgissent ces « projectiles » extra-terrestres.

Rappelons que le plus grand météorite connu s'est écrasé en 1908 sur la Sibérie, où il produisit un effet comparable à la bombe atomique lâchée sur Hiroshima en 1945, en rasant des forêts sur des centaines de kilomètres.

Heureusement pour nous, les milliers de météorites qui se répandent sur notre globe chaque année sont généralement de petite ou minuscule dimension, bien que pesant des tonnes au total. Issus d'une zone d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter, restes d'une planète désintégrée il y a des millions d'années, ils ont le temps de s'amenuiser et de se désintégrer à leur tour avant de causer de gros dégâts autour de nous.

Mettons-nous tout de même de biais, dans l'éventualité d'une chute intempes-tive, et faisons de même pour tout ce qui menace de nous tomber dessus chaque jour...

R.A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9

L'actualité suisse : page 14

Les sports : pages 15 et 18

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 25

Dernière heure et bourses : page 27

Le nouvel aménagement du carrefour routier de Saint-Blaise sera terminé l'an prochain (Page 3)

Jura: quand la Troisième force se fâche... (Page 9)

Spécial-auto: l'industrie automobile dans le creux de la vague (Pages 10-13)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Hermann Ciganek-Jacot et leur fils Eric, à Monthey; Madame et Monsieur Michel Reymond-Jacot et leur fille Muriel, à Prilly; Monsieur et Madame Robert Jacot-Dudan, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Montblesson; Monsieur et Madame Henri Jacot-Guye, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean-Pierre Sunier-Jacot, leurs enfants et petits-enfants, à Aigle, Paris et Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Germaine JACOT-BRODBECK

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 24 février 1974, dans sa 67^{me} année, après une courte maladie.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mercredi 27 février.

Culte au centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 16 heures.

Honneurs à 16 h 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille : c/o M. Michel Reymond, ch. de la Rochelle 6, Prilly.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Sermet-Kilchenmann; Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu James Perret; Madame et Monsieur Louis Jaccard et leurs enfants, à Rivaz; Monsieur et Madame Rénald Sermet, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et Lausanne; Madame Isabelle Junod, à Neuchâtel; Madame Alphonse Sermet et son fils, à Fontaines; Monsieur et Madame Gérard Sermet, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Emile PERRET

née Marguerite SERMET

leur très chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 83 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

2052 Fontainemelon, le 25 février 1974. (Temple 1)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Jean 13 : 34.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 février.

Culte directement au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Claude Lambelet et leurs enfants Laurent, Annika et Martin; Monsieur et Madame Boris Sjöstedt et leurs enfants Yvan, Eric et Nicolas; Monsieur Victor Sjöstedt; Monsieur et Madame Philippe Sjöstedt; Madame Fritz Rychner; Monsieur et Madame André Vannod et leur fille; Monsieur Jean-Louis Leuba et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Harald SJÖSTEDT

née Flamma JACINTO

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, survenu dans sa 72^{me} année, le 25 février 1974, à Bournemouth.

Boscombe-Bournemouth (England), le 25 février 1974.

Mon âme, bénis l'Eternel, Et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu le vendredi 1^{er} mars à Bournemouth.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Georges Robert-Metzger; Mademoiselle docteur Nicole-Françoise Robert, à Zurich; Monsieur et Madame Laurent Robert et leur fille Sabine; Monsieur Thierry Robert; Monsieur et Madame André Lehmann et leurs enfants, Ariane et Olivier, à Pesex; Monsieur et Madame Georges Lehmann et leur fils Yvan, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Pierre Robert, à Pura (TI); Monsieur et Madame René Gagnebin-Robert, à Gorgier, et familles; Monsieur et Madame Henri Glasson, à la Chaux-de-Fonds, et familles; Monsieur et Madame Georges Metzger et familles, à la Chaux-de-Fonds; Madame James Ducommun; Madame John Ducommun, à Mulhouse, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges ROBERT

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 67^{me} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 24 février 1974. (Guillaume-Ritter 20)

Repose en paix, cher époux et papa.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mercredi 27 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Caisse d'assurance-chômage du personnel des entreprises commerciales, à Neuchâtel, a la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Georges ROBERT

président de cette institution depuis 1955.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Walter Bielser et leurs enfants Daisy et Frédéric; Monsieur et Madame René Bielser et leurs filles Marie-Claire et Françoise; Les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Anna BIELSER

née STEINER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 81^{me} année.

Neuchâtel, le 25 février 1974. (Liserons 6 et Sainte-Hélène 36)

Je suis la résurrection et la vie, Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Jean 11 : 25.

L'incinération aura lieu jeudi 28 février.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Edouard Viennet-Hugli, à Boudry; Monsieur et Madame René Viennet-Perret et leur fille Anne-Dominique, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Bernard Viennet-Maradan, à Neuchâtel; Mademoiselle Catherine Viennet, à Yverdon; Monsieur Gilbert Viennet, à Boudry; Laurent Viennet, à Neuchâtel; Monsieur et Madame René Hugli, à Genève; Monsieur Reynold Hugli, ses enfants et petits-enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane; Madame et Monsieur Robert Michaud, leurs enfants et petits-enfants, à Bôle, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edouard VIENNET

leur cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 67^{me} année, après une longue maladie.

Boudry, le 25 février 1974. (Rue O.-Huguenin 2)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Mat. 11 : 28.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 28 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Hermann Rieser-Pauroux; Monsieur et Madame Bernard Lecoultré-Rieser; Mademoiselle Michèle Lecoultré; Monsieur et Madame Jean Siegenthaler-Rieser; Monsieur Daniel Siegenthaler et sa fiancée; Monsieur et Madame Roger Rieser; Monsieur et Madame André Mosset-Rieser; Mademoiselle Danièle Rieser et son fiancé; Mademoiselle Martine Rieser; Les enfants et petits-enfants de feu Elise Rieser; Madame Ali Grandjean, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Les enfants et petits-enfants de feu Emma Pauroux; Monsieur Claude Lecoultré; Monsieur et Madame Denis Lecoultré, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann RIESER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 78^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 24 février 1974. (Rue Louis-Favre 9)

Je me coucherai en paix et je m'endormirai aussitôt; car même quand je suis seul, ô Eternel, Tu me fais reposer en sécurité. Ps. 4 : 9.

L'incinération aura lieu mercredi 27 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Vêlo-club de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hermann RIESER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Jacques Challandes, à Saint-Aubin; Monsieur Louis Camponovo, à Auvener; Monsieur et Madame Henri Challandes-Bochez et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Pierre-André Challandes; Messieurs Daniel, René et Bernard Challandes; Mademoiselle Monique Challandes; Monsieur et Madame Paul Sunier-Challandes, au Landeron; Madame et Monsieur Claude Berthoud-Challandes, à Genève; Monsieur et Madame René Challandes et leur fils Marcel, à Zurich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Marguerite CHALLANDES-CAMPONOVO

leur très chère épouse, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 79 ans.

Saint-Aubin, le 25 février 1974. (Rue de la Poste 2)

Repose en paix chère épouse. Que ton repos soit aussi doux que ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le jeudi 28 février, à 15 heures.

Culte au temple de Saint-Aubin à 14 heures, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, à Saint-Aubin.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Dieu est amour et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. I Jean 4 : 16.

Monsieur le docteur et Madame André Perret-Gentil, à Bâle; Mesdemoiselles Georgette et Lydie Perret-Gentil, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edgar Perret-Gentil, à Evillard; Madame et Monsieur Willy Goessens-Perret-Gentil, à Neuchâtel; Madame veuve Etienne Perret-Gentil, à Marsillargues (France); Mademoiselle Annie Perret-Gentil, à Lausanne; Monsieur Pierre-André Perret-Gentil, à Lausanne; Monsieur et Madame Gérard Perret-Gentil et leurs enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur François Zbinden-Perret-Gentil et leurs enfants, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

Monsieur Samuel PERRET-GENTIL

pasteur retraité

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage et sérénité.

42, avenue de Bellevaux, 2000 Neuchâtel.

L'enterrement a eu lieu le 25 février 1974.

Prière de ne pas faire de visite

Selon la volonté du défunt, et en souvenir de son activité, prière de penser à l'Entrée protestante, c.c.p. 10 - 1390 ou à Terre des Hommes, c.c.p. 20 - 1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame René Liniger-Krieger, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Mademoiselle Marguerite Liniger; Mademoiselle Hélène Liniger; Madame Berthe Liniger-Jaquenoud; Madame Claire Liniger, à Genève; Monsieur et Madame René Fatum-Houriet, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame André Houriet, à Pesex, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Germaine LINIGER

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 77 ans.

2000 Neuchâtel, le 23 février 1974. (Rue Breguet 12)

Soyez heureux dans l'espérance, patients dans l'affliction.

L'incinération aura lieu mardi 26 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Raoul Pauli-Beyner, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Marcel Pauli-Schütz, à Lausanne; Monsieur et Madame Kurt Kappeli-Pauli et leurs enfants Philippe et Aline, à Lausanne; Les familles Beyner, Girard, Maridor, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Raoul PAULI

leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83^{me} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 25 février 1974. (Matthias-Hipp 5)

Que ta volonté soit faite.

L'incinération aura lieu mercredi 27 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame Charles Vautravers, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Emile Vautravers et leurs enfants, à Saint-Blaise; Madame Marcel Vautravers et ses enfants, à Basscourt; Monsieur et Madame André Vautravers, à Neuchâtel; Madame Irène Barraud, à Hauterive; Les enfants et petits-enfants de feu Charles Luder, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Oscar VAUTRAVERS

leur cher époux, oncle, grand-oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans sa 85^{me} année.

Bevaix (La Lorraine) et Saint-Blaise, le 25 février 1974.

Tu es mon Dieu; mes destinées sont dans ta main. Ps. 31 : 15-16.

L'incinération aura lieu mercredi 27 février.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard, à Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre du Dispensaire de Saint-Blaise (c.c.p. No 20 - 5801)

Il ne sera pas adressé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Berthe BEDAUX

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message de condoléances, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, février 1974.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur

Albert MATTHEY-DORET

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs deuil, l'ont entourée lors de son grand deuil.

Neuchâtel, février 1974.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les messages d'affection et de sympathie qu'elle a reçus, la famille de

Madame

Madeleine SCHREYER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Areuse, février 1974.

Sécurité totale par la NATIONALE SUISSE ASSURANCES Agence générale André BARMETTLER NEUCHÂTEL

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

AVIS TARDIFS Fr. 2.70 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

THÉÂTRE Ce soir, à 20 h 30 **LE TOURNIQUET** de VICTOR LANOUX Location : Agence Strübin, librairie Raymond, tél. 25 44 66 et à l'entrée, dès 20 heures.

Gratuit 3 œufs teints avec 250 gr. de **DENTS DE LION** à 245 **aux Gourmets**

Naissances

Naissances

Sébastien Gehret annonce la naissance de son petit frère **Joël** 25 février 1974 Monsieur et Madame Jean-Claude GEHRET Maternité Av. de Neuchâtel 42 de Pourtalès 2024 Saint-Aubin

Monsieur et Madame Jean-Pierre FORNACHON ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leurs filles **Linda et Diana** 25 février 1974 Maternité Résidence de la Côte de Morges 1110 Morges

Lionel a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère **Fabrice** 24 février 1974 Monsieur et Madame Alain JACCARD Maternité Pourtalès Bel-Air 10 2000 Neuchâtel

Marie-Lise et Pierre-André DAPPLES-JOST ont la joie d'annoncer la naissance de **Pierre - Emmanuel** 25 février 1974 Maternité Landeyeux Chapelle 13 Les Hauts-Genèveys

FAN Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité La Feuille d'avis de Neuchâtel - l'Express ne paraîtra pas vendredi 1^{er} mars, et nos bureaux demeureront fermés. Les annonces pour le numéro du samedi 2 mars devront nous parvenir jusqu'au mercredi 27 février à 15 heures; les annonces pour le numéro du lundi 4 mars devront nous parvenir jusqu'au mercredi à 17 heures. Dans la nuit du vendredi à samedi, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 22 heures, ou en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (25 65 01) le vendredi, dès 20 heures. Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le nouvel aménagement du carrefour routier de Saint-Blaise sera terminé l'an prochain

Quand les importants travaux de génie civil, qui ont commencé à Saint-Blaise, seront terminés, l'an prochain, l'actuelle N5 Saint-Blaise - Cornaux - Cressier - le Landeron - la Neuveville tombera au rang de route cantonale sous l'appellation RC 5.

Nous l'avons dit récemment : ces travaux vont faire disparaître enfin un nœud routier réputé pour sa complexité et tous les dangers qu'il recelait.

Tout, après, deviendra plus clair et le trafic local de Saint-Blaise et de Marin ne se mêlera plus avec celui de l'autoroute que le service des ponts et chaussées a fait construire dans l'Entre-deux-Lacs et qui sera livrée au trafic en 1975.

Deux passages à niveau de la Bernese-Neuchâtel feront les nœuds de cette redistribution totale du trafic à cet endroit. Les piétons, eux, disposeront pour franchir la future N5 de deux passages souterrains, l'un près de la poste, où seront par ailleurs installés des feux permettant au trafic local de s'intégrer à celui de la N5, l'autre à l'endroit du garage appelé à disparaître, près du passage à niveau de la ligne BN et de l'église catholique.

Autre innovation : pour aller de la rue Vigner au centre du village de Saint-Blaise, il ne sera plus possible, comme c'est obligatoirement le cas à présent, d'emprunter un bout de la N5. C'est une bien heureuse perspective car on sait à quel point la jonction Vigner-N5 actuelle est malaisée et dangereuse par tous ces courants de circulation emmêlés.

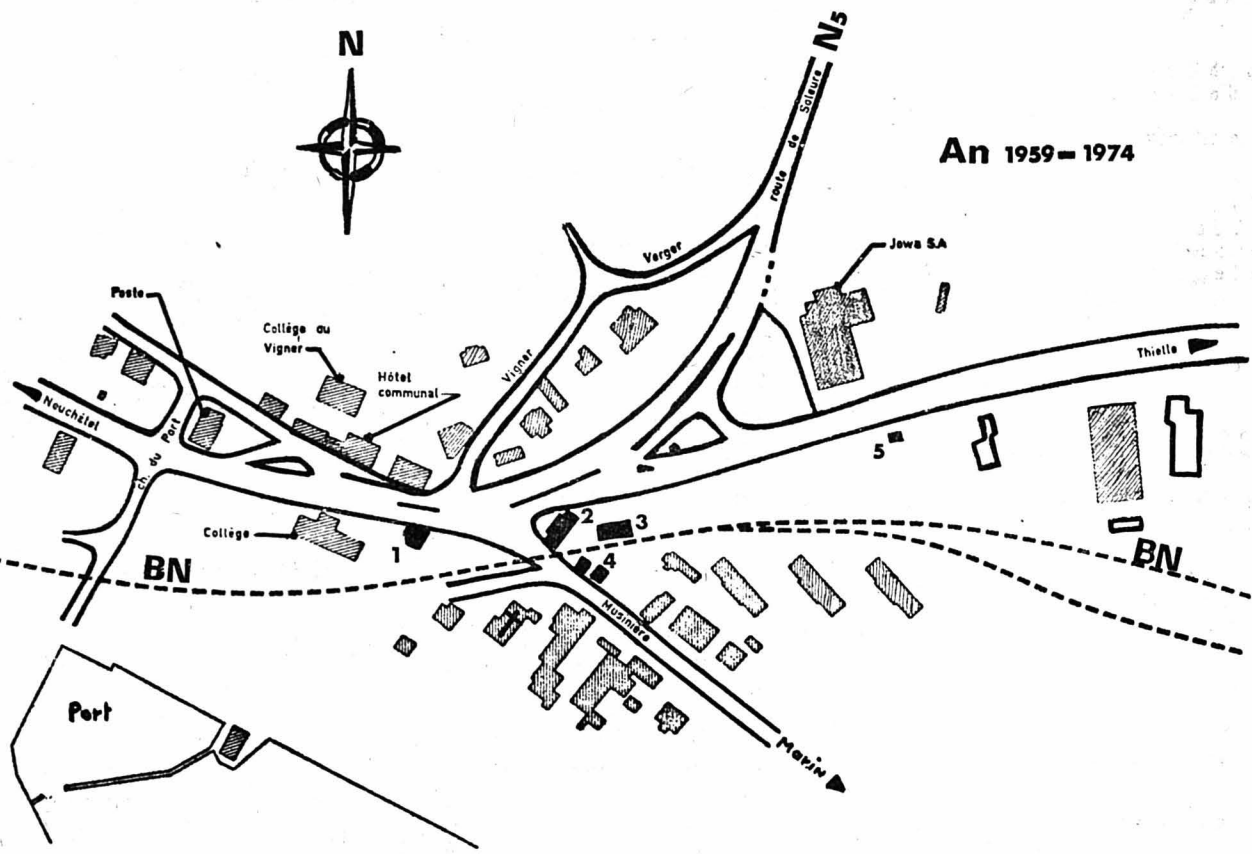
Différentes installations de feux seront placées sur la N5 à la hauteur de

la fabrique Jowa, du chemin du Port (poste) et du carrefour du Jura.

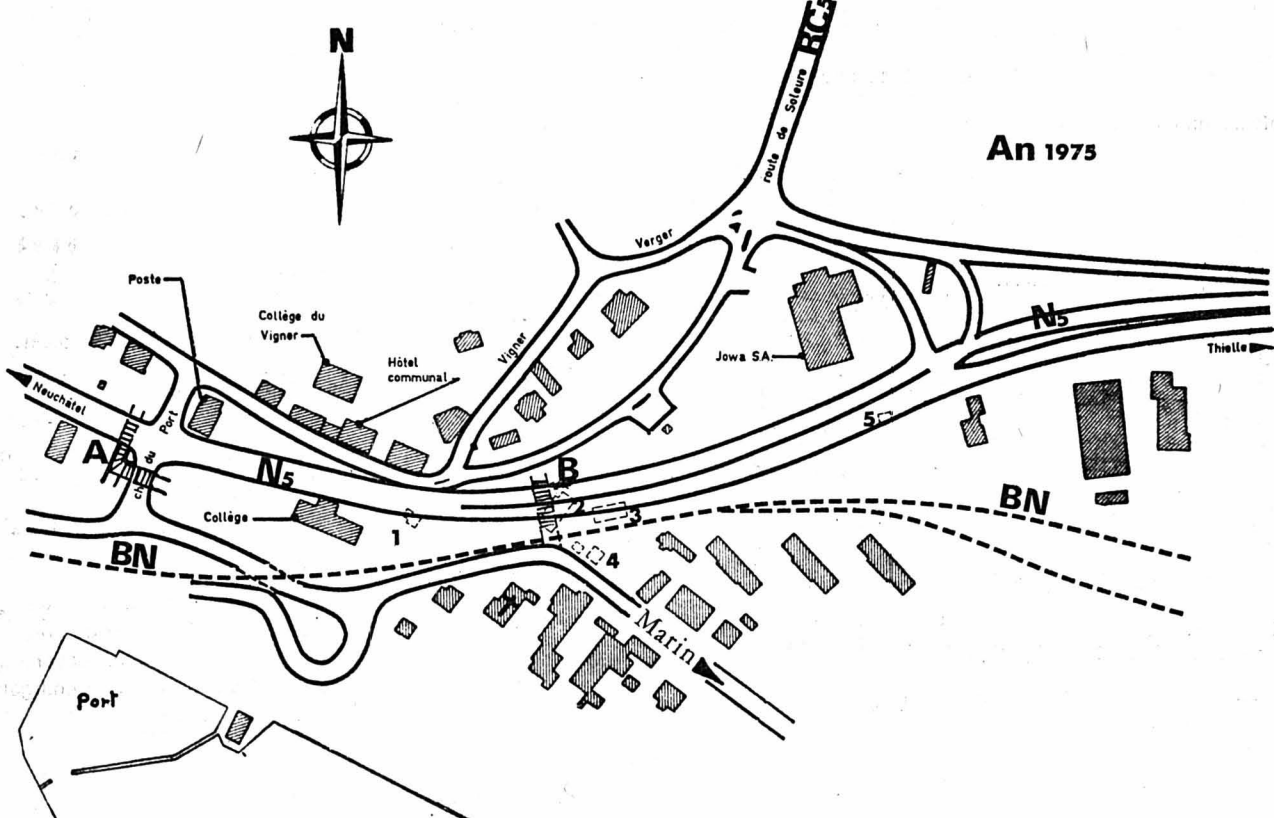
La N5, à Saint-Blaise, jouera le rôle de route intermédiaire entre l'autoroute de l'Entre-deux-Lacs et la zone fortement urbanisée située entre Saint-Blaise et Neuchâtel. C'est la raison pour laquelle il a été prévu des feux de présélection et des tournants à gauche, toutes choses inimaginables sur une autoroute suburbaine.

Dans ces transformations routières, il a été prévu, pour ménager l'avenir, que le trolleybus pourra aller jusqu'à Marin-Epagnier. En effet, s'il n'était pas concevable de traverser la voie ferrée de la BN avec des lignes aériennes à 600 volts, la création de la route en sous-voies qui rejoindra le chemin des Pécheurs apportera la solution idéale.

G. Mt



La situation actuelle, créée en 1959 : de 1 à 5 les ouvrages destinés à disparaître au cours de ces travaux.



En 1975, le fameux carrefour de Saint-Blaise se présentera de la manière suivante. De 1 à 5 l'emplacement des ouvrages disparus. On distingue les deux passages à piétons souterrains.

A l'aula du Mail : « Pierrot lunaire » de Schoenberg

Un public plus nombreux que d'habitude a profité de l'aubaine. En effet, en raison des nombreuses difficultés d'exécution, on donne assez rarement cette œuvre célèbre, qui fit scandale au moment de son apparition en 1912, surtout par son « expressionnisme » exacerbé que par la nouveauté d'un langage musical atonal qui consommait la rupture

avec le système harmonique traditionnel.

Dans son excellente présentation de l'ouvrage, M. René Bossler, directeur du Conservatoire devait souligner les principaux aspects de cette étrange « comédie dell'arte » destinée à l'époque à un cabaret berlinois d'avant-garde. Mélo-drame ou plutôt suite de

mélodrames pour « Sprechstimme » et huit instruments, sur des poèmes de A. Giraud adaptés en allemand par O. Harleben. Visions de rêve cruelles ou morbides parfois teintées d'humour noir, où tout apparaît « sous l'angle du monstrueux et du déformant », avec cette lune blême et menaçante et ce Pierrot cynique qui viole les tombes et profane les autels.

Tout cela agrémenté d'un certain « orientalisme » qui ajoute encore au caractère insolite de l'ouvrage. A commencer par le fameux « Sprechgesang » préconisé ici par Schoenberg : sorte de parlé-chanté assez proche de la déclama-tion en usage dans les théâtres d'Extrême-Orient.

Le peut que féliciter Robert Fallier et ses huit musiciens pour la splendide exécution de samedi. Rappelons que l'équipe était composée de Wally Staempfli (chant) (flûte et piccolo), Jeanne Marthaler (flûte et piccolo), Robert Kemblinsky (clarinette), Georges Emery (clarinette basse), Francis Zanolghii (violin), Pierre-H. Ducommun (alto) et Pierre Sancho (violoncelle). Exécution non seulement impeccable, malgré la complexité rythmique et l'usage fréquent des tessitures extrêmes, mais parfaitement équilibrée du point de vue dynamique. Et par-là même bien supérieure à la plupart des versions enregistrées de « Pierrot Lunaire », où presque toujours la voix domine au détriment de l'orchestre.

Bravo ici à Wally Staempfli qui, sans jamais forcer sa voix ou ses effets, a su pratiquer un « parlé-chanté » d'une merveilleuse souplesse expressive, passant à volonté du lyrique au sarcasme, du violent au suave, du cri au chuchoté.

RELATIVE MODÉRATION

Cette relative modération a d'ailleurs contribué à atténuer certain aspect outrancier, si rattaché à une esthétique aujourd'hui dépassée. De son côté, Robert Fallier a obtenu, dans la partie instrumentale, une exceptionnelle transparence. Au point que même l'épisode le plus embrouillé de l'ouvrage : le double canon de « Mondfleck » nous a paru clair...

Cette remarquable interprétation a été appréciée à sa juste valeur : après de nombreux rappels, la troisième partie fut rejouée. On ne pouvait terminer plus brillamment cette série de « 5 à 7 musicaux » organisée par la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel et consacrée cette année aux œuvres ou répertoires peu connus.

L. de Mv.



TOUR DE VILLE

Renversée, elle se relève sans mal

● HIER, peu avant-midi, M. P. L., domicilié à Saint-Blaise, circulait au volant d'une automobile rue des Parcs. A la hauteur du collège, il a renversé avec son véhicule un enfant qui s'était élançé sur la chaussée. L'enfant s'est immédiatement relevé et a quitté les lieux en courant sans se faire connaître.

« Formation » au Jazz-club

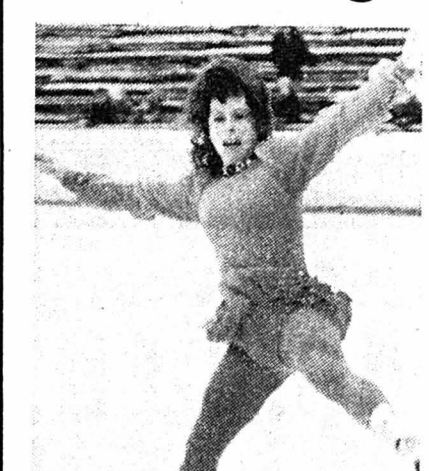
Des passages intéressants, mais aussi une migraine...

● PEU de monde, samedi soir, au Jazz Club, pour écouter « Formation ». Ce quartet zuricois nous arrivait pourtant auréolé d'un premier prix gagné au Festival international de jazz de San-Sebastian. On n'aurait jamais cru l'Espagne si progressiste ! En effet, « Formation », c'est du « free », et non du moïandre. A côté de lui, la musique d'un Charlie Mingus est aussi reposante qu'une suite de Bach...

Pour faire du « free », vous empoignez votre instrument, vous montez sur scène et vous agressez tout et tout le monde. Pas de quartier ! Tous les coups bas sont permis ! Le jazz ? Connais plus !

Si vous êtes batteur : matraquez légèrement, choisissez de préférence de longues baguettes afin d'utiliser au maximum votre environnement — coffret, verres, postérieur d'un autre musicien, etc. Mais attention au tempo ! Surtout, ne le tenez pas ! Cela ferait de vous un batteur cadencé. Si vous êtes contrebassiste : débrouillez-vous pour avoir l'air tourmenté ! Vous avez le droit de toucher les cordes de votre instrument, mais il vaut mieux d'abord les remplacer par des fils de fer (ça grince mieux !), et ne commettez pas la grossière erreur de frotter les dites cordes avec l'archet. Un archet, cela sert à frapper ! Alors frappez ! Mais là aussi, attention au tempo. Comme pour la batterie...

Succès du gala de patinage



Une figure parmi d'autres... (Avispress - J.-P. Baillod)

● COMME chaque année, le Club des patineurs de Neuchâtel a organisé dimanche, pour clore la saison, son traditionnel gala de patinage artistique. Cette année, pas moins de cinq cents spectateurs ont applaudi aux exploits des futurs champions. Il y eut, toutefois, un absent de marque — le soleil — ce qui n'a pas empêché les spectateurs de prendre notamment plaisir aux évolutions de la jeune Denise Biellmann (dix ans), championne suisse junior, et de la Neuchâteloise Marie-Claude Dubois, championne romande et médaillée d'argent aux championnats suisses. Chez les couples, les champions romands, Nicole Blanc et J.-Ph. Favre-Bulle, ont fait étalage de toutes leurs qualités.

Nous ne pouvons que féliciter le comité du CP Neuchâtel, ainsi que Mlle Mireille Nobs, la monitrice, pour l'effort accompli afin d'assurer la réussite de ce gala.

J.-B. W.

Quatre morts sur les routes du canton au mois de janvier

Voici la liste des accidents de circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois de janvier 1974.

Accidents : 124 ; blessés : 52 ; tués : 4 ; dégâts matériels de plus de 200 fr. : 119 ; conducteurs en cause : 214 ; personnes dénoncées : 122.

FAUTES

Violation de priorité : 29 ; vitesse : 30 ;

CORNAUX

Le collège est trop petit

(sp) Dans une région telle que Cornaux, où la population n'a cessé d'augmenter depuis une dizaine d'années, des problèmes se posent périodiquement sur le plan scolaire. Ainsi, cette année, malgré l'ouverture récente d'une salle de classe dans le collège, les autorités se trouvent désormais placées devant l'alternative de garder les élèves de la section secondaire dans une salle adéquate ou de les envoyer au collège de Cressier, comme le fait déjà la commune du Landeron. En cela, on ne ferait qu'avancer de deux ou quatre années le déplacement vers l'extérieur des enfants de 1re et 2me, c'est-à-dire au centre secondaire de l'Entre-deux-Lacs, dont la construction proche est prévue à l'ouest du district.

Pour la rentrée d'août, l'orientation des autres écoliers restera inchangée : les 1res à 4mes années des sections classiques, scientifiques et modernes à Neuchâtel ; 3me et 4me préprofessionnelles, 8me et 9me terminales à Cressier.

MARIN-ÉPAGNIER

Démission d'un conseiller communal

(c) Etant surchargé de travail, M. Gilbert Droz a présenté sa démission de conseiller communal. A côté de ses obligations professionnelles, M. Droz remplit un mandat de député au Grand conseil et il s'occupe encore de problèmes sportifs sur le plan cantonal. Il appartiendra au parti radical de proposer un candidat lors de la prochaine séance du Conseil général.

COLOMBIER

Sport à l'école

(sp) La semaine passée, toutes les classes du degré inférieur sont allées pratiquer les sports de neige au Bugnens. Grâce à une excellente organisation, tout s'est bien déroulé et on n'a enregistré aucun accident grave.

LE LANDERON

Triple accrochage

Au volant d'une voiture, M. J. R., domicilié à Neuchâtel, circulait hier vers 6 h 50 sur la RN 5 du Landeron en direction de la Neuveville. A la hauteur de la laiterie, alors qu'il venait de dépasser un véhicule, il perdit la maîtrise de sa machine qui, en zigzaguant sur la chaussée, a accroché deux véhicules qui venaient en sens inverse. Les dégâts sont importants.

José-Barrense Dias à la Tarentule

Un Brésilien, une guitare : porte ouverte à la samba, au soleil, à la mer bleue, aux forêts profondes, lieux d'élection du rêve et du far niente. Porte ouverte aussi aux sécheresses du Nord-est, aux javellas, à la pauvreté moins séduisante que le joli folklore d'un Brésil en éternel Carnaval. José-Barrense Dias raconte tout son pays, le bon et le moins bon, les écoles de samba et les tristes poches vides. Chemise à fleurs, crinière de jeune lion, visage de loup, sourire à enflammer le cœur de la plus merveilleuse est qu'il sache encore, avec tant de qualités pour accrocher son public, jouer fort bien de la guitare ! Etonnant, mais vrai. Bien sûr, il n'en joue pas avec la froide technique d'un impeccable concertiste. A aucun moment, même quand il joue des classiques, il n'abandonne le tempérament souple et nerveux qui le caractérise. Il a affiné au subtilité de la samba et de la batucada, il a moulé sa fantaisie avec une précision souveraine et s'est trouvé un style vraiment original.

de la Tarentule, il apparaît dans les conditions qui lui conviennent le mieux. Le public ne perd pas une note de son jeu de guitare, et quand il raconte les histoires de son pays, quand il chante l'abécédaire des petits enfants qui rêvent d'école de samba, quand il plante une jungle entière en trois coups de berimbau, le contact s'établit immédiatement. José-Barrense Dias a su trouver, en quelques années de résidence suisse, comment établir ce contact avec un public étranger aux subtilités de la musique brésilienne sans faire aucun de ces arrangements au goût douteux que concèdent si facilement certains musiciens typiques.

Sa musique reste pure, difficile même par moments : il semble avoir opté pour la voie la plus honnête, la plus exigeante, après quelques détours au début de sa carrière européenne. Le public et lui témoignent volontiers son amitié en échange de la confiance que le musicien fait à son jugement. Un joli succès.

Dans une petite salle comme celle

C.G.

Mise des vins de l'hôpital Pourtalès à Cressier

71.400 litres vendus à des prix allant de 5 francs 40 à 8 francs 12

Le 1973 est excellent, comme on le prévoyait au lendemain de la récolte en terre neuchâteloise. On a pu le vérifier hier, si la récolte, quantitativement, fut moyenne à bonne, aussi bien pour le blanc que pour le rouge, en revanche pour l'un et l'autre, c'est une fine goutte, maintenant déjà et à laquelle les mois ajouteront encore leurs charmes.

A Cressier, hier matin, ce fut la traditionnelle mise aux enchères des vins de l'hôpital Pourtalès récoltés à partir de vignes entièrement sises sur le territoire communal de Cressier.

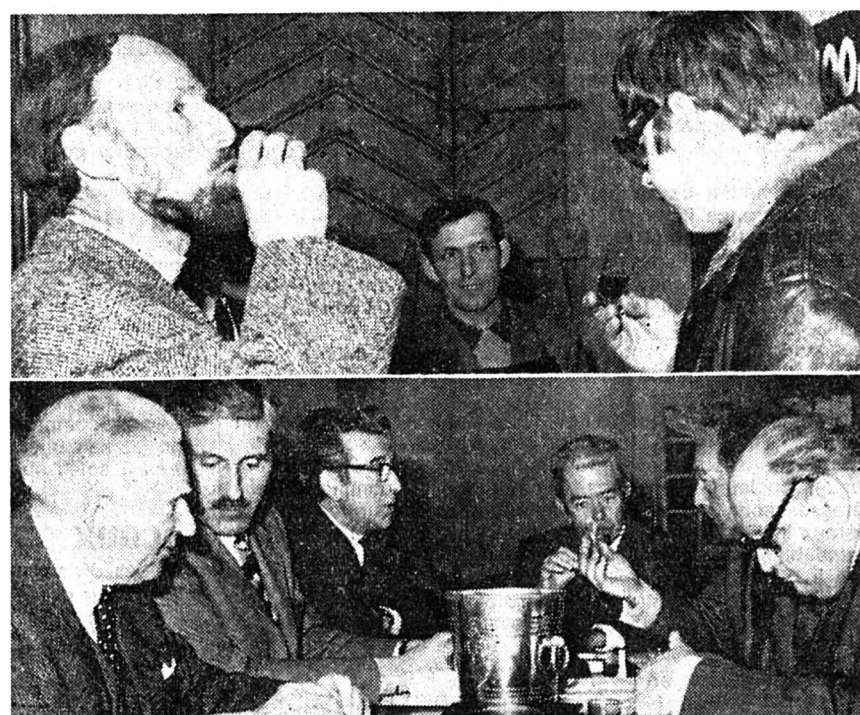
Il y avait foule tant dans les caves de Troub, en bordure de la route na-

tionale, où avait lieu la tournée des fûts, qu'à la Maison Vallier où, sous la présidence du greffier du tribunal de Neuchâtel, se déroula la vente aux enchères.

Tout a été vendu. Les prix ? En moyenne, le blanc est parti à 5 fr. 51 le litre, soit de 15 à 20 c. de plus que l'an dernier. Le minimum fut de 5 fr. 40, le maximum de 5 fr. 64. Le rouge a atteint le prix moyen de 8 fr. 05 (minimum 8 fr., maximum 8 fr. 12).

C'est un total de 67.000 litres de blanc et de 4400 litres de rouge qui ont trouvé preneurs hier.

G. Mt



CORNAUX

Nettoyage de la forêt : toujours trop de déchets

(c) Après la vaste campagne de nettoyage de la nature, à laquelle avaient participé naguère les écoliers neuchâtelois, on aurait dû pouvoir compter sur une attitude compréhensive et une collaboration plus étroite et plus active du public en général. Or, on en est encore loin. Vendredi, les garçons de la classe préprofessionnelle, sous la conduite du cantonnier communal, ont procédé à un déblaiement au-dessous de la route du Roc. En voyant le volume et la diversité des déchets, on reste confondu devant l'inconscience malfaisante de ceux qui prennent les forêts pour une poubelle !

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL



SERVICES INDUSTRIELS

Places d'apprentissage

En août - septembre 1974, nos Services engageront des apprentis(e)s dans les professions suivantes :

a) employé(e) de commerce	durée de l'apprentissage	3 ans
b) laborantine	durée de l'apprentissage	3 ans
c) magasinier-vendeur	durée de l'apprentissage	2 ans
d) vendeur ou vendeuse	durée de l'apprentissage	2 ans
e) monteur électricien	durée de l'apprentissage	4 ans
f) installateur sanitaire	durée de l'apprentissage	3 ans

Exigences scolaires minimales :

— pour le poste a), avoir terminé avec succès l'école secondaire, section classique, scientifique, moderne, ou une école équivalente ;
— pour le poste b), avoir terminé avec succès l'école secondaire, section classique, scientifique, ou une école équivalente ;
— pour les postes c) à f), avoir terminé la dernière année de scolarité obligatoire.

Nous prenons à notre charge :

— les frais de déplacements pour les apprentis habitant en dehors de la circonscription communale
— les frais de matériel et d'outillage scolaires
— le paiement des primes d'assurance-accidents tant professionnels que non professionnels
— les vacances, selon les dispositions légales.

Nous offrons à ceux qui font preuve de conscience et de bonne volonté, une excellente formation professionnelle confiée à des maîtres qualifiés.

Prière d'adresser les offres à la direction soussignée.

Des renseignements détaillés sont volontiers fournis par les chefs de service respectifs, téléphone 21 11 11.

LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

Département de l'instruction publique

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Mise au concours

Le secrétariat général de l'Université met au concours un poste de :

employée de commerce

Exigences :
— formation et pratique professionnelles
— connaissances linguistiques, français langue maternelle, allemand, si possible anglais ou italien
— connaissance de la dactylographie.

Obligations : légales.
Traitement : classes 12 à 10, plus allocations légales.
Entrée en fonction : 1er mai ou date à convenir.

Le secrétariat général de l'Université av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel, donnera volontiers toute information utile aux personnes intéressées.
Tél. (038) 25 38 51.

Prière d'adresser les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1974.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres

Auditoire D 62

Mercredi 27 février 1974 à 17 h 15

Conférence de Monsieur Marziano GUGLIEMINETTI, professeur,

Attualità della "coscienza di zenô"

Entrée libre Le doyen

L'annonce reflet vivant du marché

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

Week-end à Serru-sur-Corcelles

Le mercredi 20 mars 1974, à 15 heures, à l'hôtel de la Gare, à Corcelles (commune de Corcelles-Cormondrèche), l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en 1er rang, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à M. Emile Tolck, Bel-Air 4, à Neuchâtel, savoir :

CADASTRE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

Article 3358, plan fol. 50
No 103, à SERRU, SOUS LES ROCHES, chalet de 58 m²
No 104, à SERRU, SOUS LES ROCHES, place, verger, de 1386 m²

Le bâtiment sis sur l'article 3358, à l'usage de week-end, comprend : une chambre de séjour, cuisine et W.-C.-douche, au rez-de-chaussée ; trois petites chambres à l'étage ; sous-sol partiellement excavé, avec citerne à eau. Electricité installée, pas de chauffage. Construction en maçonnerie.

Ce week-end est situé à Serru-sur-Corcelles (commune de Corcelles-Cormondrèche), soit au nord de Corcelles, à la hauteur de Montmollin, dans un joli vallon de culture, avec accès carrossable.

Estimation cadastrale (1972) Fr. 44.000.—
Assurance incendie Fr. 60.000.—
Estimation officielle Fr. 85.000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 4 mars 1974.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur les arrêtés fédéraux instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

L'immeuble pourra être visité les 6 et 14 mars 1974 ; rendez-vous des amateurs à 15 heures devant l'hôtel de la Gare, à Montmollin.

Boudry, le 26 février 1974.

OFFICE DES POURSUITES Le préposé : Y. Blösch

A vendre à Denges

700 m² de locaux industriels sur 2 niveaux accessibles par voie carrossable.
Parcelle de 1472 m².
Prix demandé : Fr. 925.000.—
Ecrire sous chiffres PO 21804 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre jolie

PETITE VILLA

Construction 1968, escaliers du Suchiez 28, à Neuchâtel, à 2 minutes du tram. Parcage à proximité.
Tél. 24 34 15.

A LOUER

A LOUER pour le 1er juin 1974, dans immeuble résidentiel, à la rue des Cerisiers à Gorgier,

APPARTEMENT

de 3 pièces au 4^{me} étage avec garage, tout confort, machine à laver la vaisselle, ascenseur. Possibilité d'un ball à long terme. Situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., à Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

A LOUER

aux Hauts-Geneveys

appartement 4 1/2 pièces

comprenant : 3 chambres à coucher, un living, un hall, une cuisine équipée (sans cuisinière), une salle de bains.

Situation dominante avec une vue imprenable à 15 minutes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Libre tout de suite. Loyer mensuel : 680 fr., y compris charges.
Tél. (038) 24 27 77.

A louer, à la rue de l'Ecluse 12, STUDIO

cuisine et salle de bains, W.-C. séparés, pour le 24 mars ou date à convenir, 270 fr. par mois + 50 fr. acompte sur charges.

Pour visiter, s'adresser à Mme Barbezat, mercredi, à partir de 10 h, ou tous les soirs vers 18 heures.
Pour traiter : Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Nolre 6, tél. 24 67 41.

A louer à Hauterive

APPARTEMENT

ou éventuellement partiellement meublé, cheminée de salon, cuisine équipée avec lave-vaisselle, terrasse, garage, jardin. Surface totale : 180 m².
Tél. (038) 33 22 96.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 mars, à la rue des Fahys,

GARAGE

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs,

appartement de 3 chambres

Loyer mensuel : Fr. 300.— + charges.

RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

MONRUZY, NEUCHÂTEL

A LOUER, rue de Champvévres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine. Place de jeux pour enfants. Transports publics à proximité

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

4 pièces dès Fr. 580.— PRIX FIXÉS
5 pièces dès Fr. 680.— JUSQU'AU 31 MARS 1976
6 pièces dès Fr. 828.—

Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ces prix comprennent : électricité pour machine à laver le linge et sècheirs, service de conciergerie, antenne TV-radio, stores à soleil sur loggias.

Locaux commerciaux

(surfaces divisibles)

PLACES DE PARC INTÉRIEURES : Fr. 65.—

Location : FIDIMMOBIL S.A.

Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

1 pièce, à partir de Fr. 385.—
2 pièces, à partir de Fr. 460.—
3 pièces, à partir de Fr. 565.—
4 1/2 pièces, à partir de Fr. 675.—

ainsi que garages, places de parc et magasins ou ateliers de 114 m²

SITUATION : très tranquille dans nouveau quartier résidentiel à l'entrée est du village avec vue très étendue et ensoleillement maximal.

CONSTRUCTION : très soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : modernes, cuisines complètement équipées, balcons, ascenseurs, grandes surfaces de verdure.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : immédiate.

VISITE DES APPARTEMENTS « PILOTE » : sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION :

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhlinger
Service Immobilier
P. Girardier
13, rue du Château
NEUCHÂTEL Tél. 038 24 25 25

BEVAIX, Monchevaux 8 - 10 - 12

A louer pour le 31 mars 1974 ou date à convenir :

beaux appartements de 4 1/2 pièces

tout confort, cuisines équipées, ascenseurs, etc.
S'adresser à :
Gérance des Immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

APPARTEMENTS

3 1/2 pièces 92 m² à partir de Fr. 510.—
4 1/2 pièces 107 m² à partir de Fr. 600.—

situés dans un magnifique parc arborisé et aménagé pour les enfants, à proximité de l'école primaire, des transports publics et des magasins.

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant : cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER à Neuchâtel, à la rue des Sablons 43, pour date à convenir, le dernier appartement de

2 1/2 PIÈCES

Loyer : Fr. 425.— (comprenant consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et sècheir électrique, service de conciergerie), plus Fr. 35.— d'acompte pour chauffage et eau chaude.

Appartement spacieux avec tapis collés. Cuisine équipée. Confort moderne. Ascenseur. Adoucisseur d'eau. Antenne collective TV-Radio.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Raymond Wetzel
Agent général de LA NEUCHÂTELOISE,
Compagnie Suisse d'Assurances Générales,
9, rue du Musée, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

A louer

près de Cerlier,

au bord du lac,

maison familiale

avec dégagement, très bien aménagée, plage, etc.

Location

mensuelle : 800 fr.

Tél. (061) 39 63 41.

A LOUER à Bôle,

pour le 24 mars 1974

ou pour date

à convenir

appartement

HLM

deux pièces

avec confort.

Loyer 198 fr.

plus charges.

Le revenu annuel

du locataire

ne pourra pas

dépasser 17.100 fr.

S'adresser à :

J.-F. Merlotti & Cie,

rue W.-Mayor 2,

2001 Neuchâtel.

Tél. 24 79 24.

CHAMBRES

engage immédiatement ou pour date à convenir

A louer pour le 24 mars,

à la Coudre,

2 chambres indépendantes non meublées

120 fr. par mois, charges com-

prises.

Pour visiter, s'adresser à

Mme Huguénin, tél. 33 27 16.

Pour traiter :

Etude Jacques Ribaux,

avocat et notaire,

Promenade-Noire 6, tél. 24 67 41.

Tél. 24 79 24.

APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL VACANCES REUSSIES
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en
SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection choix - disponibilité
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

DEMANDES À LOUER

Quartier université

Jeune Suisseuse allemande cherche chambre meublée avec douche, possibilité de cuisiner le matin et le soir et si possible téléphone.
Tél. (031) 82 08 98, dès 18 h 30.

Nous cherchons pour date à convenir

BUREAUX

modernes et clairs, de 4 à 6 pièces.
Fiduciaire Herschdorfer, Terreaux 1, 2001 Neuchâtel.

Offres d'emplois

Restaurant cherche

SOMMELIÈRE

ou débutante. Travail avec 2 horaires.
Tél. (038) 31 66 98.

Nous cherchons boulanger-pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boulangerie-pâtisserie A. Wicht, rue Louis-Favre 13, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 26 95.

AVIA & SILVANA SA

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un(e) comptable qualifié(e)

sachant travailler de façon indépendante et faire preuve d'initiative. Ambiance agréable.

Semaine de 5 jours.
Horaire libre.

Faire offres écrites à AVIA & SILVANA S.A., Place d'Armes 3, 2001 Neuchâtel.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

Importante entreprise de CHAUFFAGE ET DE VENTILATION cherche

technicien en génie climatique

Activités :

- Etudes d'installations de ventilation et de climatisation
- Application de tous systèmes, basse, moyenne et haute pression
- Calculs, dispositions, choix des matériels
- Contact avec les architectes et les clients pour mise au point et discussion de tous détails relatifs à ces installations
- Recherche de moyens modernes pour la promotion d'installations à haut rendement
- Etudes de tous systèmes de normalisation permettant de rationaliser les fabrications
- Possibilité de développer programmes de calculs par ordinateur.

L'entreprise offre une situation stable et bien rémunérée.
Avantages sociaux.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-900.052, à Publicitas, 1000 LAUSANNE.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

MÉCANICIEN

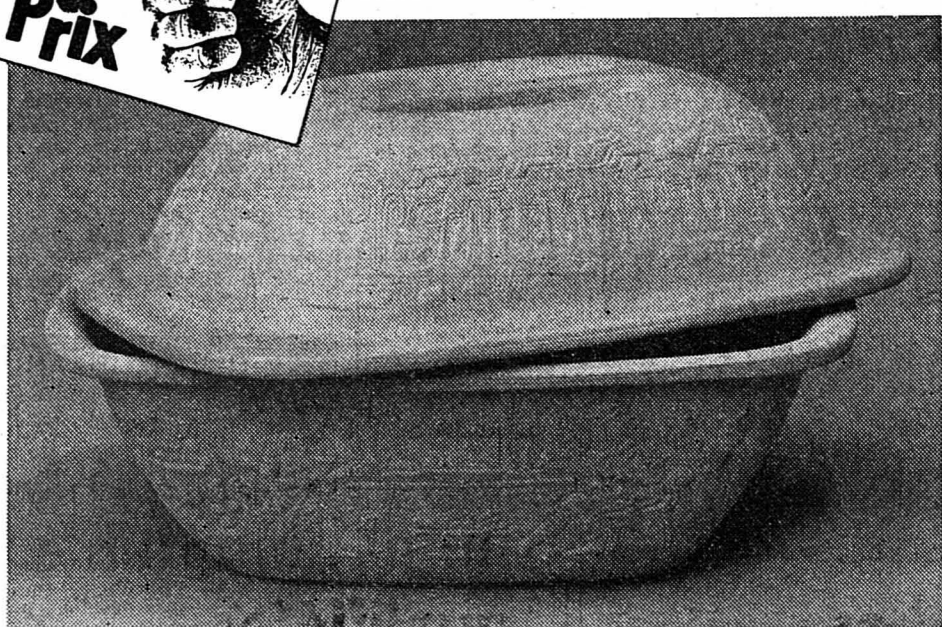
pour son département de mécanique. Travaux variés

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au 25 84 44.

inno prix-choc

75.-

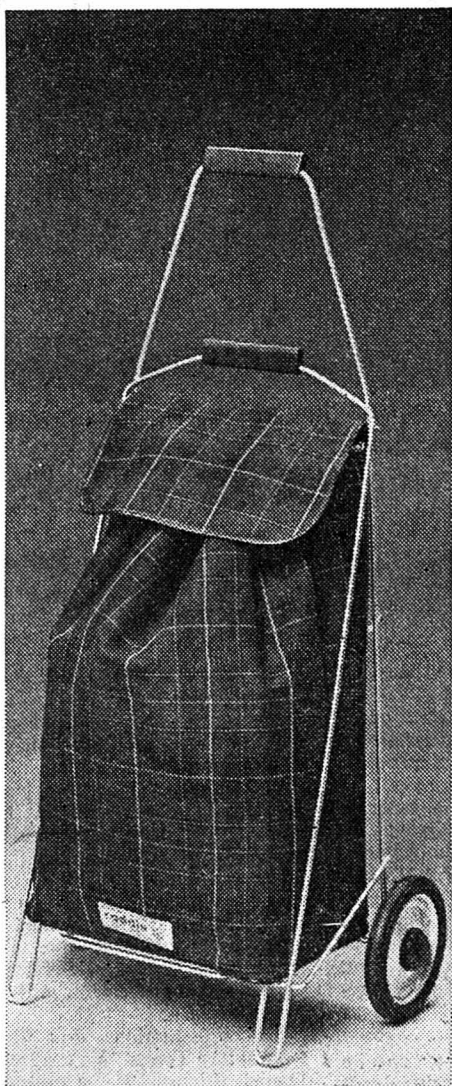
MARMITE À VAPEUR DUROMATIC,
CONTENANCE 5 L.,
EN ACIER INOX, NICKEL/CHROME,
COUVERCLE ROUGE,
POUR LE GAZ OU L'ÉLECTRICITÉ.



10.-

TERRINE EN TERRE CUITE
POUR CUIRE AU FOUR RÔTIS ET
VOLAILLES.
COUVERCLE À POIGNÉE.

POUSSETTE DE MARCHÉ "CADDIE"
CHÂSSIS ROBUSTE, 2 POIGNÉES,
GRAND SAC (CONTENANCE 35 L.),
EN COTON PLASTIFIÉ ÉCOSSAIS
ROUGE/VERT TRÈS SOLIDE,
ROUES Ø 150 MM CAOUTCHOUTÉES:



34.-

armourins neuchâtel

en vente également INNOVATION, la Neuveville

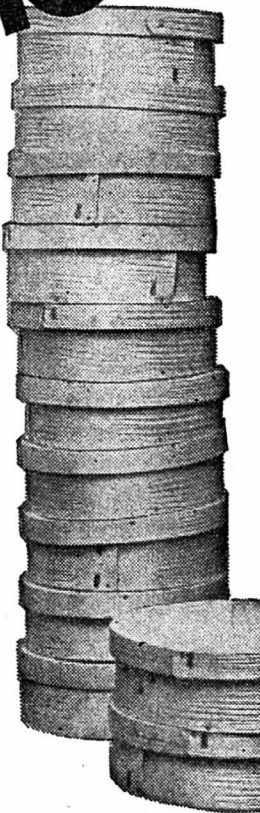
A chaque visage sa coiffure

TANIA - ROBERT
MARIANNE - NIKO
LINA - CHRISTIANE
A VOTRE SERVICE

Salon Annemarie
place Pury 3
Tél. 24 03 43
SERVICE NON-STOP

le vacherin

Crémeux,
onctueux,
merveilleux
de goût, il est prêt
à réjouir le palais
des gourmets



est là

Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

Semaine de Beauté avec

Helena Rubinstein

du mardi 26 février
au samedi 2 mars
DANS NOS SALONS

Une spécialiste d'Helena Rubinstein se réjouit de vous établir votre programme de beauté personnel.

Votre cadeau

Un ravissant mini-poudrier qui peut prendre place dans le sac le plus petit — voilà ce que vous recevrez lors de l'achat de produits Helena Rubinstein.

Veillez prendre rendez-vous
Parfumerie - Boutique

Stähli

vis-à-vis de la Poste ☎ 24 20 21
NEUCHÂTEL

**PAS D'ASCENSION... (dans la hiérarchie)
SANS UNE FORMATION SPÉCIALISÉE
DEVENEZ UN PRATICIEN DU MARKETING**
Formation rapide par spécialistes chevronnés (26 semaines).
Cours de printemps.
Secrétariat permanent, rue des Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 33 73.



A retourner à l'Institut International COM à Neuchâtel
BON pour renseignements gratuits et sans engagement à

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Tél. privé :

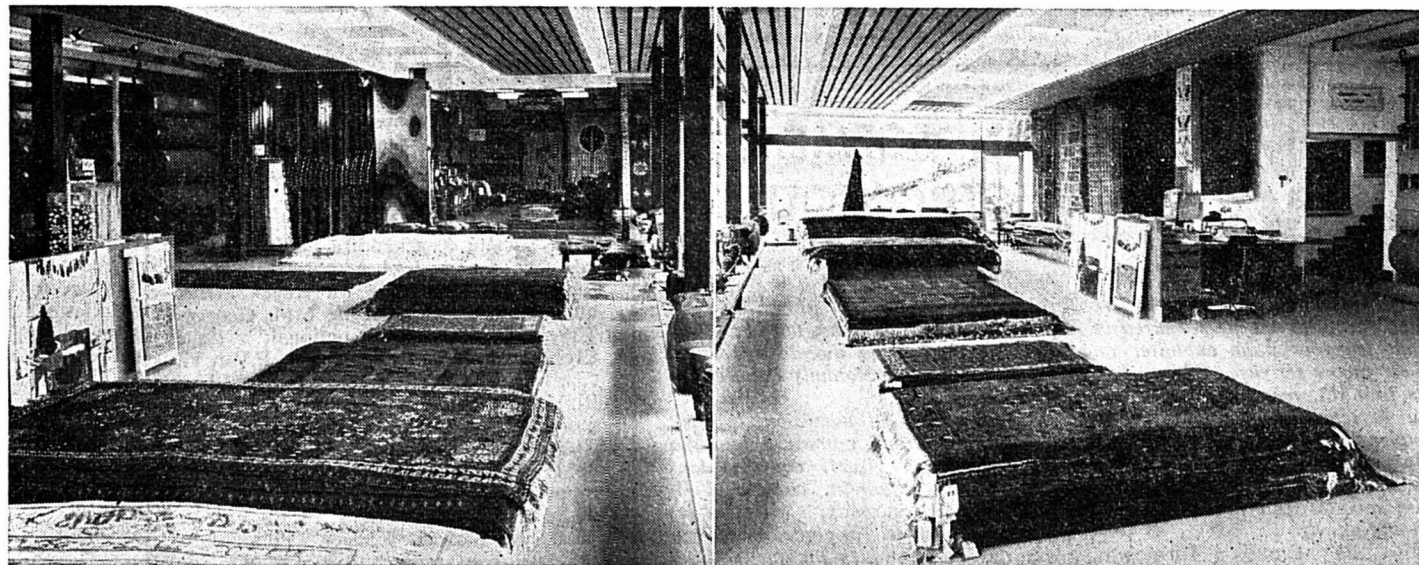
Tél. professionnel :



Institut international
pour l'enseignement
de la gestion
d'entreprises commerciales
rue des Fausses-Brayes 3,
2000 Neuchâtel

Masserey

TAPIS D'ORIENT



Vue partielle de notre exposition aux Portes-Rouges 131-133

8 vitrines - 2 étages

ENCORE DE SUPERBES TAPIS À L'ANCIEN PRIX

Acheter un TAPIS D'ORIENT, c'est se faire don d'un cadeau précieux qui prendra de la valeur d'année en année. Sélectionnez dans nos magasins les renommés Afghan Maori et Afghan Dolatabad, les Karadja et Chiraz, Heriz et Tabriz, Keshan et Pakistanais, les Berber et Gabeh et les Ghoms. Vous les choisirez ensuite chez vous. Nous vous les présentons à domicile sans engagement. Tous sont noués main, avec garantie d'authenticité. Les tapis d'Orient se font rares. Nos achats judicieux et prévisionnels nous permettent de vous les proposer à des prix extraordinairement avantageux.

MAGASINS Portes-Rouges 131 - 133 - Neuchâtel

SEXCLUSIF!

Du documentaire illustré sur la libération des mœurs dans les pays nordiques à l'art de séduire, des heures de lecture à un prix à la portée de tous!

Pour recevoir la documentation, découpez l'annonce, indiquez votre nom, âge, adresse et joignez 50 cts en timbres pour frais de port et envoyez à

CINEPHONE, case Cornavin 341, 1211 Genève 2

TRANSFORMATION
ET RETOUCHE
de vestons -
pantalons - man-
teaux - robes -
costumes.
RÉPARATION
de poches et fer-
metures éclair à
pantalons
SUR MESURE
costumes - man-
teaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

De la scène du Chœur mixte au « violon »

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier, à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, M. Adrien Simon-Vermot, substitut, occupait le poste de greffier.

J.S., du Locle, s'est rendu, en 1965, acquéreur, dans la région de Tremalmont, près de Couvet, d'un chalet construit il y a plus de vingt ans. Au début, il s'agissait d'un simple baraquement militaire.

Les anciens propriétaires avaient apporté différentes modifications à la construction sans demander d'autorisation, ce qui ressort de renseignements pris auprès des autorités locales de Couvet.

Pour sa part, J.S. a construit, en 1970, une cave et en 1973, en matériau dur, il a renforcé l'extérieur de sa résidence secondaire, sans le conseil d'un architecte, et sans faire appel à de la main-d'œuvre professionnelle.

Il a été dénoncé pour infraction à la loi cantonale sur les constructions par M. Georges Maurer, chef du service juridique de l'Etat, car J.S. n'a ni demandé ni obtenu la permission d'apporter des transformations.

J'ignorais, a-t-il dit, qu'il me fallait solliciter une autorisation pour des travaux somme toute peu importants. Selon le caporal de gendarmerie chargé du constat, ces travaux n'ont ni défigurés le paysage, ni nui à l'environnement.

Tenant compte de ces facteurs, le juge a infligé à J.S. une amende réduite à 80 fr., somme à laquelle viennent s'ajouter les frais judiciaires, soit 34 fr. 10.

DROLE D'EQUIPEE NOCTURNE
Le soir du 19 janvier, Cl.-A.T., de Saint-Sulpice, accompagné de « copains » mineurs du point de vue pénal, a assisté à un match de hockey, à Fleurier. Après la rencontre, ces jeunes décidèrent de monter aux Verrières. Une voiture fut volée au père de l'un d'eux. Puis des plaques chez le père d'un autre.

Toute « l'équipe » se retrouva à proximité d'un garage de Fleurier où cinq litres d'essence furent siphonnés dans un auto en stationnement.

A la place de Longereuse, la police leur ordonna de s'arrêter. Le conducteur fit un peu plus loin un « tourner sur route », serra à gauche pour obliger le véhicule de police à s'arrêter, puis l'auto pourchassée traversa le village à vive allure, s'engagea rue de la Citadelle et échappa aux agents. Les occupants restèrent dans la forêt jusqu'à trois heures du matin.

Ils furent finalement tous démasqués. Seul J.-Cl. T. a été renvoyé devant le tribunal, ressortant de l'autorité tutélaire.

Le rôle de J.-Cl. T. fut d'avoir participé à l'équipe en tant que passager et de ne pas s'être opposé à des actes délictueux. Le procureur général a demandé contre lui une peine de 20 jours d'emprisonnement.

Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

« Ça n'a pas grande importance, ces vingt jours de prison... »

Puis se représentant, il sollicita une réduction de la peine. Pour complexité de vol d'usage, de vol d'essence et d'infraction à la loi sur la circulation routière, J.-Cl. T. a échappé de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement de 64 fr. 35 de frais.

DE LA SCÈNE AU « VIOLON »
Le 2 février, C.C. passa la journée chez ses parents à Pontarlier. Il but, affirma-t-il, deux bières.

Il s'arrêta à Môtiers où avait lieu la soirée du chœur mixte. Il monta sur scène pour une raison indéterminée. Le garde-police en uniforme et le chef du détachement de gendarmerie en civil furent avertis par un tiers de l'attitude de C.C. Ils l'arrêtèrent place de l'Hôtel des Six communes.

Comme C.C. sentait fortement l'alcool et titubait, le sergent de gendarmerie, dans l'intention de prévenir un accident,

demanda à C.C. de lui remettre permis de conduire et clés de contact de la voiture. C.C. refusa et fut emmené au poste.

« Même si je suis « noir », dit C.C. au juge, je ne donnerai jamais mes clés de contact. Et il ajouta : — D'ailleurs, je ne bois jamais... »

Ce ne fut pas l'opinion des deux policiers car, selon eux, C.C. sentait la boisson. C.C. fut mis en cellule pendant le reste de la nuit pour cuver son vin puis le lendemain matin, il fut relâché et put regagner son domicile à Couvet.

Au poste de police, il s'est montré récalcitrant. Il était non seulement aviné mais aussi énervé.

Le tribunal a retenu contre C.C. une tentative d'opposition aux actes de l'autorité et lui a infligé cinq jours d'arrêts et 29 fr. de frais. C.C. ayant en Suisse un casier judiciaire vierge — et aussi en France paraît-il — a été mis au bénéfice du sursis pendant une durée de 2 ans.

Les Cendres
(c) Mercredi, ce sera le jour des Cendres et l'entrée dans le carême. Des messes seront célébrées à Fleurier et aux Verrières à l'occasion de la réception des Cendres. En ce qui concerne l'action de carême, des enfants ont déjà accepté de former des équipes pour préparer Pâques dans l'effort et dans la joie. Des jeunes et des mères ont déjà accepté de les accompagner, mais plus l'équipe sera nombreuse mieux les efforts pourront être conjugués et meilleur sera le résultat.

MÔTIERS
Reçus au prieuré
(sp) A l'occasion de la soirée des hôteliers, cafetiers et restaurateurs du Val-de-Travers, à Môtiers, les participants seront reçus ce soir en début de soirée au prieuré Saint-Pierre à Môtiers pour la visite des installations et une dégustation.

VAUD - VAUD - VAUD

Deux corps de musique neuchâtelois invités à Payerne pour les Brandons

De notre correspondant :
Dans son « Histoire du canton de Vaud », parue en 1857, le poète Juste Olivier rappelle comment de temps en temps se déroulaient la fête des Brandons. « Ce jour-là, partout dans le pays, s'allumaient des feux de joie et la population de Lausanne se répandait dans les rues bruyantes, les uns tenant des flambeaux, aromatiques, les autres devant le seuil de leur demeure, faisant circuler à la ronde le vin de l'hospitalité provenant des cotaux voisins, qu'ils accompagnaient de beignets sucrés, dénommés plus familièrement « mervilles », qu'ils offraient joyeusement aux passants... »

A cette époque-là et jusqu'au début de ce siècle, dans chaque village vaudois et sur les collines dealentours, on allumait de grands feux, qui se voyaient de partout, et l'on dansait autour la farandole en entonnant de vieux chants.

Quant à l'origine des Brandons — fête populaire par excellence — elle se perd dans la nuit des temps. Selon toute vraisemblance, elle est antérieure au christianisme et, au Moyen Age, l'Eglise a fait aux Brandons une guerre aussi tenace qu'inutile. Après la Réforme, LL. EE. de Berne eurent beau multiplier les

ordonnances et les sermons, rien n'y fit. Cette tradition d'origine païenne brava les siècles et, chose assez surprenante, ce n'est qu'à l'époque moderne qu'elle se perdit, ne se maintenant que dans quelques localités, particulièrement à Payerne, et depuis quelques années, à Moudon. La tentative de leur redonner vie à Yverdon a fait plus ou moins long feu et, cette année, la « capitale » du Nord se contentera d'un cortège aux flambeaux pour les enfants, dimanche soir.

Dans la cité de la reine Berthe, du général Jomini et du prix Goncourt Jacques Chessex, la fête des Brandons déploiera ses fastes durant trois jours, les 2, 3 et 4 mars, le point culminant de la manifestation étant bien entendu atteint par le grand cortège satirique et humoristique de dimanche après-midi. Si le temps veut bien se montrer clément, des milliers de visiteurs envahiront ce jour-là la vieille cité dont le romain Paternus a donné le nom. Une trentaine de chars allégoriques, de janfars et groupes costumés traverseront les rues de la ville, rappelant les événements marquants de l'année, tant sur le plan local que national et mondial.

Plusieurs sociétés de musique sont attendues de zoug, Lucerne, Neuchâtel, Peseux, ainsi que les tambours de Morges et de Fribourg, qui viendront s'adjoindre aux deux corps de musique payernois, « L'Union instrumentale » et « L'Avenir ». Les festivités, qui commenceront déjà le samedi, se poursuivront comme de coutume le lundi par la traditionnelle ronde des « tumulus » et le concours de masques des enfants. On dansera un peu partout durant les trois jours et l'on fera honneur à la gastronomie locale (saucisses au foie, beignets, cuisses-dames, etc.), le tout arrosé d'une bonne bouteille de « commune de Payerne ».

Comme de coutume aussi, un journal de circonstance sera mis en vente dans les rues le dimanche des Brandons, rappelant ou dévoilant maints événements ayant défrayé la chronique locale et régionale durant l'année.

Ainsi, il y aura de la joie et de l'animation dans la Broye en cette fin de semaine, et particulièrement à Payerne, qui reste le pôle d'attraction numéro un des Brandons 1974. R. P.

A la chapelle de Couvet

37 préludes au programme du pianiste Roger Boss

De l'un de nos correspondants :
Surtout connu comme directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel et au Val-de-Travers, comme fondateur de la succursale de Fleurier de cette académie musicale, M. Roger Boss, de Saint-Blaise, ancien élève de Lazare-Lévy, Dandelot, Yvonne Lefebvre, Cortot, Scarpini et Agosti, a conquis dimanche après-midi à la chapelle de Couvet une bonne centaine et demi d'auditeurs — parmi lesquels de nombreux apprentis-musiciens du conservatoire fleurisien, de l'Ecole de musique instrumentale et des professeurs de musique de la région, tous invités gracieusement par la Société d'émulation, organisatrice de ce concert — venus écouter son récital de piano entièrement consacré à l'interprétation de préludes.

En effet, pendant près de deux heures, les mélomanes vallonniers sont demeurés sous le charme de 37 préludes de Frédéric Chopin et de Claude Debussy, ces pièces aussi concises que significatives qui sont à la musique ce que les esquisses peuvent être à la peinture ; de petits chefs-d'œuvre non développés, sans prétentions, mais qui parlent un langage qui touche directement et profondément l'auditeur, en particulier lorsqu'ils sont servis par un pianiste de la sensibilité de M. Boss. Car les préludes échappent aux règles conventionnelles de la composition et laissent à l'artiste (auteur et interprète) une liberté presque totale dans l'expression de ses sentiments, de sa fantaisie, de ses états d'âme, de son ouverture au monde des images, des sons, des parfums... Le jeu des 24 préludes de l'opus 28 de Chopin a séduit les plus jeunes et les moins jeunes auditeurs ; les uns en apprécient le romantisme préimpressionniste dont M. Boss sait mettre en valeur la versatilité, très présente chez un Chopin qui passait sans transition de la plus spontanée des exubérances au plus intérieur des abattements ; les autres y retrouvent la ligne mélodique et harmonique rompue partiellement au début de ce siècle par des innovateurs tels que

Debussy, Stravinsky ou Honegger, ligne qui satisfaisait mieux leur oreille que certaines « audaces » contemporaines ! Toujours est-il que le disciple d'Alfred Cortot est parvenu à s'identifier avec beaucoup de délicatesse technique et esthétique au contenu toujours très subjectif des préludes de Chopin, mais en conservant cette marge indispensable d'indépendance qui confère à un interprète la personnalité de son style, de son toucher, de son talent.

Cette constatation vaut également pour les 12 préludes du « Premier livre » et le dernier du « Second livre » de Claude Debussy, interprétés par un pianiste dont on devine sans peine l'admiration singulière pour le compositeur de « L'après-midi d'un faune » et de « La mer ». Œuvres incontestablement les plus populaires de Debussy, les préludes écrits entre 1908 et 1910 ont perdu le caractère fugitif et, somme toute, assez expressionniste de ceux de Chopin, pour revêtir une apparence plus objective, plus impersonnelle. Ici aussi, M. Boss a donné la pleine mesure de son sens pianistique : il a confié à chacun de ces treize imprromptus debussystes leurs couleurs impressionnistes encore postromantiques, leur charme poétique, la variété très contrastée de leur écriture, leur grande fluidité structurelle, les fréquentes oppositions des effets sonores et leur discontinuité, soit tout ce qui contribue à faire de ces « préfaces à un développement qui ne se déclare jamais » (Vladimir Jankélévitch) d'authentiques petits chefs-d'œuvre. Parmi eux, on retiendra notamment « Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir » (No 4) dont Cortot disait avec justesse : « C'est le trouble languissant du jour agonissant, les parfums qui rôdent dans la caresse de l'air, les vibrations confuses que recueille la douce nuit qui marche, et pour rester dans le sens de l'épigraphe de Baudelaire, le languoureux vertige, où défaille un cœur, — sans raison ? » Ou « La danse de Puck » (No 11) que Cortot définit ainsi : « Capricieux, mobile, ironique, aérien, le subtil génie shakespearien vole, fuit,

revient, se joue ici d'un rustre qu'il berne, là d'un couple qu'il abuse, puis, rapide, s'évanouit. » Ou encore « Feux d'artifice » (joué en rappel) à propos duquel le maître de Roger Boss notait : « Ce dernier prélude est un enchantement de virtuosité évocatrice. vapeurs dormantes des flammes de Bengale d'où se détachent des étincelles solitaires, grésillement des fusées, lentes descentes paraboliques des étoiles, ronronnements des soleils, éblouissements des bouquets multicolores, tout ce qui scintille et qui brille dans la nuit, toute la féerie des lumières, est dans cette musique. »

Ces trois descriptions d'Alfred Cortot illustrent à merveille l'atmosphère spécifique de ces préludes de Debussy que M. Boss, dans sa modestie naturelle et malgré une certaine retenue, a non seulement défini dans une brève présentation orale, mais encore restituée à merveille grâce à ses profondes connaissances musicales et à sa parfaite maîtrise du clavier.

CARNET DU JOUR
Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, La Dernière bourrée à Paris (16 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Fleurier, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, salle de l'Union : de 19 h à 21 h, exposition Marcel Montandon.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
« FAN » bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, téléx 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS
R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08
INS TALLATIONS
TÉLÉPHONIQUE
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

bel appartement
A louer à Fleurier, pour le 30 avril,
chatte blanche
Prière de la rapporter contre forte récompense à Gilbert Leuba, Grand-Rue 26, 2108 Couvet.

Miele
Lave-vaisselle - Machines à laver
Un peu plus chère, mais...
tellement meilleure
Appareils ménagers
ROY COUVEY
Tél. (038) 62 12 06

Commune de Fleurier
Enlèvement des ordures ménagères
En raison de la Fête du 1er mars, l'enlèvement des ordures ménagères, à FLEURIER, SAINT-SULPICE et BOVERESSE, est avancé au
jeudi 28 février
TRAVAUX PUBLICS

Société d'agriculture de Payerne : les rendements sont en diminution

De notre correspondant :
La Société d'agriculture de Payerne et des environs a siégé à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Roger Mean, qui a salué la présence de MM. Georges Thévoz, conseiller national, René Croset, président de la F.V.A.V., Charles Keuffer, directeur, Henri Rossier, municipal, Georges Cherbuin, membre du comité de direction.

Après l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, le président a rappelé la mémoire de trois membres décédés : MM. Frédéric Perrin, Pierre Viret et Marcel Rossier. Puis, il a présenté son rapport sur l'activité de l'année écoulée, relevant entre autres que 1973 a été quelque peu déçu au point de vue des rendements agricoles qui ont été inférieurs à ceux des deux années précédentes.

TOUR D'HORIZON
Il fit ensuite un tour d'horizon de la situation actuelle dans le monde des produits agricoles ; c'est ainsi que la diminution des réserves a provoqué des hausses de prix spectaculaires. « Le paysan d'aujourd'hui, a-t-il encore souligné, est devenu par nécessité un entrepreneur moderne pour qui le calcul et la comptabilité, le gain journalier et la comparaison avec les autres partenaires économiques ont pris plus d'importance que ce que l'on nomme les valeurs d'ordre idéal. Ces éléments ont

mis au second plan le caractère particulier et unique de sa profession. Il aspire à participer en égal aux produits de notre économie nationale et manifeste peu d'empressément à jouer le rôle de bénéficiaire reconnaissant de subventions. En terminant son rapport, M. Mean a remercié la F.V.A.V. (M. Croset, président, et Keuffer, directeur) de sa sollicitude à l'égard du dépôt de Payerne. Il a également félicité et remercié MM. Charles Miéville, gérant, et Jean-Jacques Savary, secrétaire-caissier, de leur dévouement et leur excellent travail.

Le gérant, M. Miéville, a ensuite présenté le rapport d'activité du dépôt de Payerne pour l'exercice 1972-1973. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2.984.103 fr. 50, en diminution de 274.316 fr. 20 sur l'exercice précédent. Cette importante baisse s'explique par l'absence de cerises à distiller de la récolte 1972 (près de cent mille kilos). D'autre part, les sections de Grandcour et de Lucens travaillaient maintenant directement avec la centrale de Lausanne.

Après avoir approuvé les rapports des comptes et des vérificateurs, l'assemblée a renouvelé la commission de gestion. Les nouveaux membres suppléants seront : MM. Daniel de Dompierre, E. Haerberli et E. Zbinden. Le vice-président, M. E. Oberli, et le secrétaire-caissier M. Jean-Jacques Savary, ont été confirmés dans leur fonction.

HAUSSE DES ENGRAIS
Au cours de l'exercice 1972-1973, la Société d'agriculture de Payerne a réalisé un chiffre d'affaires de près de trois millions de francs, en diminution de 274.000 fr. sur l'exercice précédent par suite de diverses circonstances. Lors de son assemblée générale, M. Charles Keuffer, directeur de la F.V.A.V., à Lausanne, a donné des renseignements sur les hausses prévues pour le printemps prochain sur les engrais fabriqués en Suisse (15 à 18 % de hausse) et les engrais importés (30 à 50 %, voire 70 % pour certaines qualités de superphosphates). En réduisant leur production des deux tiers, les pays

critique
LA LANDSGEMEINDE ÉLECTRONIQUE

« Table ouverte » couplée à « Temps présent », voilà peut-être l'une des formules les plus heureuses qu'on ait trouvées pour exploiter un thème de façon sérieuse. Certes, l'on n'a pas tout dit, même en deux heures, sur la télévision locale ou communautaire. Mais cette complémentarité du visuel et de l'auditif, du reportage qui expose les faits, et du dialogue qui les interprète, c'est de l'excellente télévision.

Autour de Claude Torracinta, avaient pris place une conseillère municipale, Mme Lise Girardin, un directeur du réseau de télédiffusion, M. Paul-Edmond Delay, un représentant de la presse écrite, M. Jacques Bourquin, secrétaire de l'Union romande des éditeurs de journaux et celui qui, parce qu'il n'avait pas d'intérêts particuliers à défendre, représentait le mieux M. Tout le monde, le professeur François Masnata, titulaire d'une chaire de sciences politiques à l'Université de Lausanne.

Comme nous l'avions pressenti et tenté de l'exprimer dans un précédent article, les interlocuteurs de Claude Torracinta ont établi une distinction très nette entre la télévision dite locale et la télévision communautaire, la première n'étant qu'une pâle imitation à l'échelon régional ou urbain de la télévision nationale. La seconde est de beaucoup la plus nouvelle, la plus intéressante, une télévision communautaire dans le sens du dialogue, dans le sens où il n'y aurait plus monologue vertical de haut en bas, mais où un dialogue horizontal permettrait à tous les membres de la communauté locale, majoritaires ou minoritaires, habiles ou maladroit, cultivés ou incultes de s'exprimer également... M. Bourquin, lorsque la discussion était de savoir si ce seraient des pro-

fessionnels ou des amateurs qui seraient chargés des émissions diffusées par câbles, dit sans hésitation : « Dès l'instant où tout le monde s'exprime, ce sont les professionnels qui s'expriment le mieux. »

Cependant, à la télévision, le choc n'est pas qu'auditif, comme à la radio ou strictement visuel, comme dans l'écrit ; l'être humain, exempt d'illusions les animaux, émet des « signaux » quasi imperceptibles par des tics et mimiques incontrôlés, qui indiquent mieux que les mots, qui servent parfois à cacher l'état d'esprit authentique de l'interlocuteur.

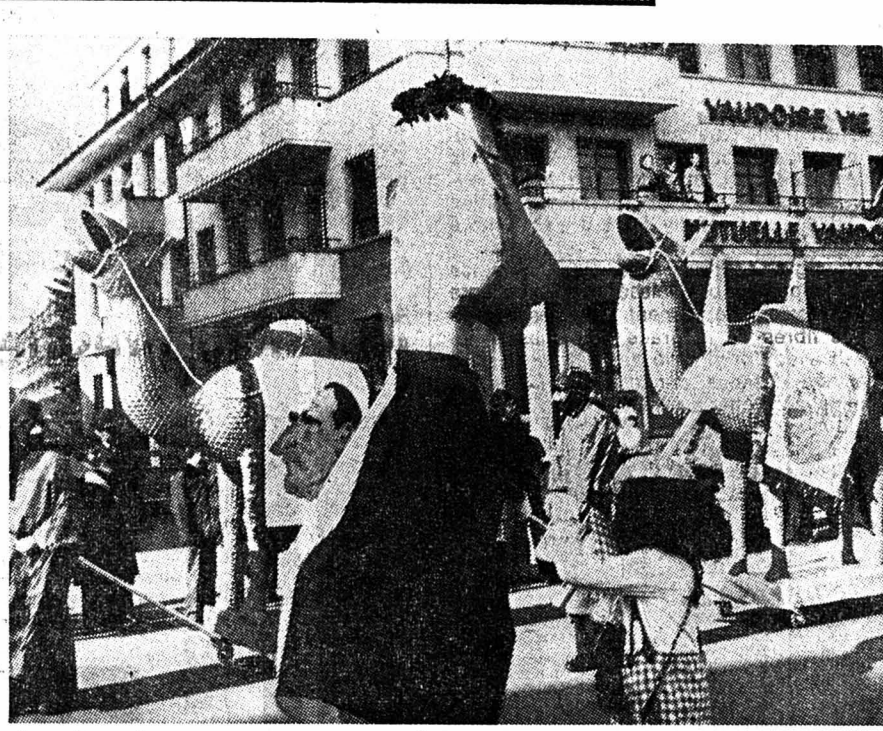
Toutes les sensations de la télévision perçues dans leur fugacité par le spectateur sont une garantie d'authenticité ; la télévision, tout au moins dans ses parties discursives, ne peut tromper même les crédules.

Avec le reportage filmé, les choses changent évidemment, puisqu'entre la réalité qu'on ne peut toujours appréhender soi-même et les choix de l'équipe chargé du reportage, il y a toutes les nuances entre le respect objectif de la vérité et la subjectivité. L'écrit et l'expérience de ce moyen de communication aident souvent à décrire et à séparer le bon grain de l'ivraie.

En outre, à l'échelon local, les vérifications sont souvent aisées. Par ailleurs et comme le signalait si bien M. Masnata, « Un droit de réponse », ou si l'on veut un contre-reportage à égalité de moyens financiers et techniques devrait pouvoir être garanti.

Le problème financier, grande question en cette affaire, aura sans doute moins de peine à être résolu qu'on ne le croit. C'est sur le plan juridique et législatif en revanche qu'il faudra veiller au grain avec le plus grand soin. G.-A. M.

YVONAND
Projet sur la station d'épuration accepté
(c) Le Conseil communal d'Yvonand a siégé sous la présidence de M. Fritz Beutler. M. Samuel Zürcher a présenté son rapport. Le dossier de la station d'épuration préparé par un bureau d'ingénieurs de Payerne, a permis aux conseillers de donner un avis favorable et au Conseil de se rallier à l'unanimité à l'opinion de la commission sur cet important projet dévisé à environ quatre millions de francs.



Les Brandons, une antique tradition qui a défié les siècles et... les interdits de la Réforme. (Avipress - Pache)

De notre correspondant :
ordonnances et les sermons, rien n'y fit. Cette tradition d'origine païenne brava les siècles et, chose assez surprenante, ce n'est qu'à l'époque moderne qu'elle se perdit, ne se maintenant que dans quelques localités, particulièrement à Payerne, et depuis quelques années, à Moudon. La tentative de leur redonner vie à Yverdon a fait plus ou moins long feu et, cette année, la « capitale » du Nord se contentera d'un cortège aux flambeaux pour les enfants, dimanche soir.

Dans la cité de la reine Berthe, du général Jomini et du prix Goncourt Jacques Chessex, la fête des Brandons déploiera ses fastes durant trois jours, les 2, 3 et 4 mars, le point culminant de la manifestation étant bien entendu atteint par le grand cortège satirique et humoristique de dimanche après-midi. Si le temps veut bien se montrer clément, des milliers de visiteurs envahiront ce jour-là la vieille cité dont le romain Paternus a donné le nom. Une trentaine de chars allégoriques, de janfars et groupes costumés traverseront les rues de la ville, rappelant les événements marquants de l'année, tant sur le plan local que national et mondial.

Plusieurs sociétés de musique sont attendues de zoug, Lucerne, Neuchâtel, Peseux, ainsi que les tambours de Morges et de Fribourg, qui viendront s'adjoindre aux deux corps de musique payernois, « L'Union instrumentale » et « L'Avenir ». Les festivités, qui commenceront déjà le samedi, se poursuivront comme de coutume le lundi par la traditionnelle ronde des « tumulus » et le concours de masques des enfants. On dansera un peu partout durant les trois jours et l'on fera honneur à la gastronomie locale (saucisses au foie, beignets, cuisses-dames, etc.), le tout arrosé d'une bonne bouteille de « commune de Payerne ».

Comme de coutume aussi, un journal de circonstance sera mis en vente dans les rues le dimanche des Brandons, rappelant ou dévoilant maints événements ayant défrayé la chronique locale et régionale durant l'année.

Ainsi, il y aura de la joie et de l'animation dans la Broye en cette fin de semaine, et particulièrement à Payerne, qui reste le pôle d'attraction numéro un des Brandons 1974. R. P.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Une statistique sur les écoles du canton Aujourd'hui, l'Ecole normale sous la loupe

De l'un de nos correspondants :

Comme on sait, depuis 1967, notre canton apporte sa contribution à l'établissement de la statistique suisse inter-cantonale appelée « statistique suisse unifiée ».

Le corps enseignant, dans sa presque totalité, participe chaque année à cette tâche commune qui a permis d'établir un recueil dont nous avons déjà parlé à de nombreuses reprises dans nos éditions du 31 janvier et du 16 février.

Cette page d'information ne recouvre pas l'ensemble des écoles du canton. Sont absentes de l'enquête les écoles de métiers et l'Ecole technique supérieure. Un chapitre concernant l'Ecole de commerce sera publié ultérieurement.

Après avoir évoqué, chiffres à l'appui, l'organisation de la scolarité obligatoire et s'être penché sur les gymnases cantonaux, l'enquête s'est arrêtée à l'école normale. En voici les renseignements les plus intéressants :

« Rappelons qu'au 15 mars 1972 il y avait à l'Ecole normale 161 étudiants et

étudiantes se recrutant surtout dans le groupe « travailleurs et employés ». Un tableau précisant la répartition des étudiants en fonction du sexe donne des résultats généraux intéressants. On constate, en effet, que, depuis 1965, les effectifs s'accroissent régulièrement. La répartition en fonction du sexe présente des écarts considérables d'une année à l'autre. Ainsi, les jeunes gens forment presque la moitié de la volée 1960-1962 et seulement le quart de la volée 1969-1971. Dans l'ensemble de la période 1961-1972, on constate une grande stabilité moyenne se situant aux environs de 30 %.

LES « PÉDAGOGIQUES » EN PERTE DE VITESSE

La section pédagogique des gymnases cantonaux et du gymnase pédagogique de Fleurier assure, dans l'esprit de leurs initiateurs, l'essentiel du recrutement de l'Ecole normale. Les détenteurs d'un baccalauréat classique, et surtout d'un baccalauréat scientifique ou d'une maturité commerciale ne devaient,

en principe, fournir qu'un appoint presque « accidentel ».

Ce fut bien le cas jusqu'en 1965 (les pédagogues ne formant que les 3/4 de la volée). Dès 1966, la baisse des élèves « préorientés » va en diminuant et d'une manière très marquée. Par contre le baccalauréat classique et la maturité commerciale fournissent presque chaque année un complément important.

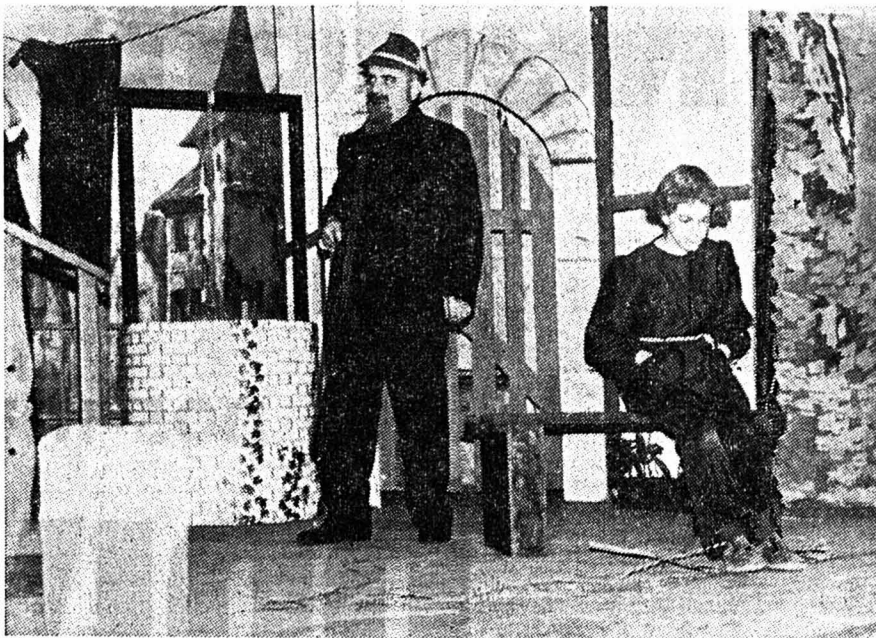
PROBLÈMES GÉOGRAPHIQUES

On constate une proportion croissante d'étudiants domiciliés dans le district de Neuchâtel, une baisse régulière de l'apport du district de Boudry, un léger tassement dans celui de la Chaux-de-Fonds et une tendance à l'irrégularité dans les autres districts. On enregistre également une proportion non négligeable d'étudiants domiciliés dans d'autres cantons ou à l'étranger.

Au sujet de la répartition géographique des classes primaires et professionnelles neuchâteloises, l'enquête permet d'établir que les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds fournissent à l'Ecole normale un contingent d'étudiants inférieur à l'importance scolaire de ces régions. En revanche dans le district de Neuchâtel, c'est le phénomène inverse qui se produit.

La comparaison établie n'a cependant qu'une valeur indicative et elle doit être traitée avec beaucoup de prudence.

A. S.



Une scène de « Poil de carotte » interprétée par les « Compagnons du Bourg ».

(Avipress - Monnier)

Soirée théâtrale réussie des « Compagnons du Bourg »

De notre correspondant :

Un public assez nombreux s'est rendu vendredi soir au collège pour assister à la soirée théâtrale de la société littéraire de Valengin, « Les Compagnons du Bourg » qui, pour sa douzième année d'activité, présentait un classique bien connu en scène, « Poil de carotte »

de Jules Renard, suivi d'une courte pièce de Labiche, « Embrassons-nous Folle-ville ». Ce spectacle bien conçu, sérieux, mi-comique, a plu aux spectateurs, par leurs applaudissements chaleureux, ont montré qu'ils avaient apprécié le jeu des acteurs, la finesse des deux décors et le soin apporté à la mise en scène par M. André Evard.

Aux veillées féminines

(c) Dans le cadre des veillées féminines M. Robert Jeanneret a présenté récemment un intéressant exposé sur le Dahomey, pays qu'il connaît particulièrement bien pour y avoir habité quelques années. Cette causerie était agrémentée de diapositives.

Les classes fermées

(c) Dans tous les villages du Val-de-Ruz rattachés au centre scolaire secondaire les enfants sont en vacances cette semaine.

FONTAINES

Exposé pour le 3^{me} âge

(sp) Les personnes âgées de toute la paroisse (Fontaines, Boudevillers et Valengin) sont conviées jeudi après-midi à un exposé de Mme Dubois qui leur parlera de la Thaïlande et de Ceylan.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

CHEZARD

Très beau concert d'orgue

(sp) Dimanche soir l'organiste de l'Eglise française de Berne, Philippe Laubscher, a donné un très beau concert à l'église de Saint-Martin à l'occasion de l'inauguration de l'orgue agrandi. Nous y reviendrons.

16^{me} Fête cantonale de lutte libre

Jeudi dernier s'est tenue l'assemblée du comité d'organisation de la 16^{me} fête cantonale de lutte libre de Chézard-Saint-Martin, en présence de M. Marcel Baechler, président de la Fédération neuchâteloise de lutte. Au mois de décembre un petit comité avait commencé l'organisation de cette fête prévue pour le 19 mai. Ce comité est formé ainsi : président : M. Pierre Blandenier ; vice-président : M. René Matthey ; secrétaire : M. Bernard Matthey ; caissier : M. J.-C. Brühwiler ; cantine : M. E. Matthey ; tombola et prix : M. Gilbert Huguenin ; constructions : M. Gilbert Baruzzi ; publicité : M. Michel Schmocker. Le comité sera appuyé dans sa tâche par le Club des lutteurs du Val-de-Ruz et la SFG de Chézard-Saint-Martin. Un gros travail reste à faire pour l'organisation de cette manifestation mais le comité met tout en œuvre afin que réussisse cette fête et cela même en cas de mauvais temps.

DOMBRESSON

Soirée de la fanfare

(c) La fanfare « La Constante » dirigée depuis plusieurs années par un jeune musicien M. Jean-Claude Gaberel, a donné son concert annuel devant un public attentif et enthousiaste. Au programme huit œuvres intéressantes qui ont été « enlevées » avec brio. Deux d'entre elles « El Cumbanchero » de Hernandez-Masthon et « Raggy Trombone » de W. H. Kiefer ont été bissées. Au début de la soirée le président de la société, M. Jean-Jacques Fallet a remercié l'auditoire de sa présence au concert. Trois musiciens ont été félicités pour leur fidélité. Il s'agit de Gabriel Rodé (35 ans), André Jeanneret (10 ans) et Jean-Jacques Fallet (10 ans). Signaux encore parmi les musiciens une cohorte de garçons et de filles (neuf) mordus par « leur fanfare ». A l'issue du concert, l'orchestre « The Mustangs » a conduit la danse.

LE LOCLE

Concours de ski de la Fondation Sandoz : un skieur complet révélé

(c) Promouvoir une saine émulation, offrir un changement d'air et permettre aux jeunes de se situer différemment vis-à-vis de la hiérarchie de tous les jours (être participant au lieu de spectateur), c'est là tout un programme.

C'est pourtant le but que s'étaient fixés les éducateurs de la Fondation Sandoz en mettant sur pied un concours de ski qui s'est déroulé ce dernier week-end dans la station valaisanne de Torgon. Cette compétition, organisée en collaboration avec le Foyer de la Croix de Travers, a été un succès complet, tant sur le plan de la participation (plus de 40 adolescents et adultes) que sur celui des conditions d'enseignement.

Afin de ne pas prêter à tort les plus jeunes, les trois épreuves inscrites au programme se sont disputées un système d'handicap qui s'est révélé judicieux. Cela n'a pas empêché le jeune Pierre-Alain Wermeille de surclasser aisément tous ses adversaires. Grâce à la générosité des commerçants de la ville, chaque participant a reçu un prix.

Les résultats sont les suivants : en

course de fond (6 km) : 1. Pierre-Alain Wermeille (Le Locle) ; 2. Jean-Marie Meisterhans (Le Locle) ; 3. Pierre-Alain Béguin (Travers) ; en slalom spécial : 1. Pierre-Alain Wermeille (Le Locle) ; 2. Jean-Louis Parel (Le Locle) ; 3. Jean Jacques Kunz (Le Locle) ; en slalom géant : 1. Pierre-Alain Wermeille (Le Locle) ; 2. Enrico Bertolotti (Le Locle) ; 3. François Tabanyi (Le Locle) ; en combiné : 1. Pierre-Alain Wermeille (Le Locle) ; 2. Pierre-Alain Meisterhans (Le Locle) ; 3. Jean-Marie Béguin (Travers). R. Cy

Championnat local du Club des patineurs

(c) Le traditionnel championnat local du Club des patineurs du Locle s'est déroulé, dimanche, à la patinoire du Communal. Quatorze concurrents, toutes entraînés par Mme Anne-Marie Monard-Golay, ont pris part à ce concours qui était jugé par Mlle Béatrice Cétiker, MM. Willy Girard et André Beiner.

Malgré le froid et la bise, certaines participantes ont laissé une excellente impression, notamment dans les exercices libres où la grâce des unes rivalisait avec l'originalité des autres. Les résultats obtenus ont été les suivants : dans la catégorie minimes B : 1. Natacha Liegme, 41,2 points ; 2. Anne Matthey, 40,7 ; 3. Isabelle Morata, 38,8 ; dans celle des minimes A : 1. Véronique Junod, 42,7 ; 2. Marie-Claude Boiteux, 41,3 ; 3. Catherine Grimm, 41 ; dans la catégorie des Juniors B : 1. Antonia Sanchez, 62,6 ; 2. Silvana Castoldi, 60,5 ; 3. Samia Richard, 60,1 ; dans celle des Juniors A : 1. Antonella Toninelli, 88,6 ; dans la catégorie des seniors B : 1. Catherine Dumont, 196,3 et dans celle des seniors A : 1. Chantal Girard, 327,6. R. Cy

Etat civil du Locle (22 février)

Promesses de mariage : Barzaghi Mario-Vittorio, mécanicien de précision, et Fatton Jacqueline ; Hennequin Michel-Rémy-Désiré, mécanicien de précision, et Tonossi Cécile-Denise ; Hainard Pierre-Ulysse, ingénieur-mécanicien, et Hafeli Mariette.

Mariages : Mahler Raphaël-Jan, étudiant en droit, et Ruggli Evelyn-Antoinette ; Nicolet Maurice-Emile, agriculteur, et Zanon Janine-Michèle ; Fasola Roberto, horloger-rhâbilleur et Liniger Béatrice-Marguerite ; Béguin Pierre-Richard, employé de commerce, et Bingeli Claire-Lise.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso : 20 h 30, Le Magnifique (16 ans). Eden : 18 h 30, Tahiti, paradis de « chateaux » (20 ans). 20 h 30, Le Kid (16 ans). Plaza : 20 h 30, Les trois mousquetaires (dès 12 ans). Scala : 18 h 45, Les brins de l'enfer (16 ans). 21 h, Un brin de classe (18 ans). TOURISME Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 233610. DANSE ET ATTRACTIONS Dandé-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h. La Boule d'or : 21 h à 2 h. Le Scotch : 21 h 30 à 4 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h. Chez Jeanine : 21 h à 4 h. EXPOSITIONS Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande). Musée d'horlogerie : fermeture provisoire. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end). Bibliothèque de la ville : livres et affiches cubaines.

Galerie du Club 44 : gravures et livres de Virgil. Musée des beaux-arts : bronzes, marbres et dessins de Poncet. Galerie du Manoir : dix ans d'art contemporain. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017. Pharmacie d'office : Pillonel, Serre 61, Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATION Aula de la SSEC (Serre 62) : 20 h 30. Quelques aspects de l'avenir de notre ville, par M. Maurice Payot, président de la Chaux-de-Fonds.

Le Locle

TOURISME Bureau officiel de renseignements : 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243. EXPOSITIONS Musée des beaux-arts : les collections. Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections. Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.

A la suite du départ du pasteur Béguin Nouveau président pour la Société de développement des Planchettes

De notre correspondant : Vendredi soir s'est tenue à la salle de la Couronne l'assemblée annuelle de la Société de développement des Planchettes. Cette assemblée comportait notamment à l'ordre du jour la nomination d'un nouveau président, à la suite du départ de la localité du pasteur Willy Béguin.

Le président sortant donna connaissance des différentes manifestations qui ont eu lieu en 1973. Ce n'est pas moins de 32 manifestations qui se sont déroulées au Pavillon des fêtes. Programme très chargé quand on pense que le Pavillon est ouvert six mois par an. — Nous sommes au bord du professionnalisme, devait déclarer M. Béguin et il est temps d'être un peu plus raisonnable dans l'acceptation de manifestations.

Treize sociétés extérieures, 9 réunions de familles et 10 manifestations locales. Beau travail du comité lorsqu'on pense qu'aucun membre n'est rétribué. La fête du village des 26 et 27 août a connu

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (18 février)

Promesses de mariage : Szélig Jozsef Antal, affuteur, et Zingre Jacqueline Lisette ; Pizzileo Antonio, chauffeur livreur, et Lardon Dominique Sylviane Pierrette ; Hofstetter Claude Georges, graveur sur acier et Hirt Janine Alice. Décès : Pasquali Maurice Antonio, contremaître, né le 25 février 1921, époux de Bluzette Marie Aline, née Franz ; Fahmi Charles Christian, manœuvre, né le 14 octobre 1887, célibataire ; Burri Ernst, cafetier, né le 20 juillet 1903 ; Lehmann Henri Louis, agriculteur, né le 25 novembre 1931, époux de Jeanne Andrée, née Meyer, domicile les Brenets.

un immense succès et ceci grâce au concours de la population. Le président a tenu à remercier les responsables de l'usine du Châtelot qui très souvent ont prêté main forte à la société.

Dans le comité, on enregistra les démissions de MM. Roger Tanner, caissier, et F. Billat, secrétaire. M. Béguin les remercia sincèrement du travail accompli au sein du comité. Ces démissions ayant été repoussées, sur proposition du comité, l'assemblée souleva un élargissement de ce comité. Quinze membres formeront désormais le comité 1974.

Sur proposition du comité, l'assemblée nomma M. Antoine Bonnet, président de la Société en remplacement de M. W. Béguin.

Le nouveau président remercia l'assemblée de la confiance qui lui était témoignée et fit part des manifestations prévues pour cette saison à commencer par le tirage de la Loterie suisse romande le 6 avril prochain.

M. Buhler, président du Conseil communal, apporta le salut des autorités et remercia le comité du travail accompli. Cette soirée se termina par la présentation du film « Sans famille ».

Au théâtre ABC : une chanteuse débordante de chaleur humaine Sara Alexander

De l'un de nos correspondants :

Au début, elle paraît espiègle. Chaussée de bottes, habillée d'une jupe de laine mi-longue, elle est très à l'aise devant des micros qui ne marchent pas, tapotant, des doigts, sortant de temps à autre des plaisanteries. Et le contact s'établit, celui que seule cette fille sensible, débordante de chaleur humaine peut donner. Si chaleureuse que le climat helvétique ni lui convient pas et qu'à chaque fois une angine maligne accompagne son tour de chant. Mais malgré ces ennuis, — d'ailleurs non perceptibles dans la prestation — elle apporte des bouffées d'optimisme, en ce qui concerne l'avenir de son pays, de la fantaisie en couleurs mêlée de lucidité, quelques points pertinentes ramenées de ses voyages.

Elle est Israélienne, chante la plupart de ses chansons en hébreu, mais sait aussi charmer avec un français personnel et amusant, et quelques textes en espagnol, souvenirs un peu tristes d'Amérique latine ; elle a passé des journées merveilleuses là ou maintenant il n'y a plus rien, à Managua.

Elle ose égratigner ; le fanatisme de ses compatriotes et celui de leurs ennemis, l'arithmétique à la Suisse où parfois deux et deux font cinq s'il s'agit d'argent bien placé, la vie d'une Amérique du Nord dite civilisée, les amoureux platoniques « qui discutent Wilhelm Reich et ne pratiquent même pas le vieux Freud ». Et encore, elle sait se faire tendre pour une berceuse à son petit garçon ; et laisse percer l'amertume dans les lettres de jeunes soldats de son pays, toujours plus éloignés de leur bien-aimée...

Sara Alexander, avec grâce et art, touche à tout ce qui est la vraie vie, douée d'une voix remarquable. Sa douceur et sa gentillesse sont-ils de bons ambassadeurs pour ses constats souvent durs, pour son message souvent poignant ? C'est au public de décider, mais il est vrai qu'un décalage certain existe entre les textes, leur contenu et la manière de les exprimer.

Peut-être un jour, sera-t-elle poussée, par le monde, ses événements, par ses chansons elles-mêmes, à crier ce qu'elle a au fond d'elle-même. IF

Du côté de la campagne

La culture biologique à la portée des écoles

De notre correspondant :

On parle beaucoup de culture biologique et de lutte contre l'emploi des produits chimiques. C'est la France qui est le berceau de cette nouvelle conception des cultures ; en effet on y compte 500.000 ha de terres cultivées biologiquement. Il n'est pas étonnant dès lors de savoir que des enseignants ont désiré faire connaître aux élèves des écoles cette nouvelle conception de l'agriculture. L'institut coopératif de l'école moderne (pédagogie Freinet) vient de publier (*) un reportage sur la culture biologique fort bien présenté et intelligemment illustré. Il s'agit des résultats de la visite du domaine de Cantegril, sur les coteaux de Saint-Jean, au pied de Grasse, dans les Alpes-Maritimes. Cette propriété de cinq hectares produit des fruits, des légumes et des plantes d'ornement, comme la plupart des exploitations voisines. On peut lire sur toutes les pages livrées aux commerçants par ce domaine : « culture biologique ». Le reportage a été effectué par des élèves qui ont interrogé le propriétaire du domaine.

Sont traités dans la brochure quelques thèmes tels que : « De quoi la plante se nourrit-elle ? ». La plante qui dans le sol trois éléments essentiels : l'azote, la potasse, les phosphates qui existent à l'état naturel dans la terre arable. Dans la culture habituelle, on apporte ces éléments au sol artificiellement au moyen d'engrais chimiques. C'est pas engageant aug-

mentent beaucoup le rendement, mais les plantes qui paraissent très belles, sont en réalité fragiles et deviennent la proie de très nombreux insectes.

INCONVÉNIENTS DE LA CULTURE CLASSIQUE

Les engrais chimiques affirment les auteurs de l'enquête, empêchent le développement des micro-organismes qui permettent à la plante d'assimiler les produits indispensables à sa vie. Evidemment, cette mort est très lente, mais elle est inexorable. Aux Etats-Unis, certaines terres que l'on cultivait à l'aide d'engrais chimiques depuis 70 ans ne produisent plus rien et sont ruinées. On ne parvient à leur redonner vie qu'en appliquant précisément les principes de la culture biologique. Précisons qu'un apport massif d'engrais chimiques modifie la flore et la faune du sol. L'alimentation des plantes s'en trouve déséquilibrée.

L'emploi des insecticides ou pesticides devient indispensable parce que la plante « poussée » aux engrais chimiques est plus tendre, plus fragile et les insectes l'attaquent plus volontiers qu'une autre, cultivée par des méthodes naturelles. Ne pas employer d'insecticides serait dans ces circonstances synonyme de ruine, car aucune récolte ne serait plus possible. Mais cela de va pas sans dangers pour le paysan qui l'utilise, pour le consommateur et pour l'ensemble de la nature.

La culture biologique permet d'éviter

tous ces inconvénients. Elle n'apporte aucun engrais chimique et ne tue donc pas le sol. Grâce aux composts, elle favorise le développement des micro-organismes qui permettront à la plante de se nourrir. En donnant des plantes fortes et en bonne santé, elle permet de ne pas employer de traitements nocifs pour l'homme et pour la nature en général. L'enquête se poursuit par l'étude des composts et de leur utilisation, par celle des assolements.

Bien que les plantes cultivées par ce système soient, plus fortes, certains traitements sont parfois nécessaires. On utilise alors des algues marines en poudre ou d'autres produits végétaux absolument inoffensifs pour l'homme. On utilise par ailleurs de plus en plus des prédateurs naturels fournis par la villa Thuret à Antibes.

La culture biologique ne coûte pas plus cher en matières de base que la culture habituelle. On n'a plus à acheter les engrais chimiques et les insecticides. Mais on a plus de travail et de main d'œuvre. On désèrbe les semis à la main et non avec les hormones ou autres produits nocifs. C'est sain, mais c'est long ! Les rendements sont égaux ou plus élevés que ceux de la culture classique mais au bout de deux à trois ans seulement car il faut à la terre le temps de retrouver sa santé.

J. de la H.

(*) Coopérative de l'enseignement laïc, Cannes BT no 765.

LA VIE HORLOGÈRE

De plus en plus d'amateurs attirés par le charme de la montre de poche

La « Suisse horlogère » consacre son dernier éditorial au regain d'intérêt qui se manifeste un peu partout pour la montre de poche. En l'espace de dix ans seulement, la production et les exportations totales de montres de ce type ont presque doublé : 1,03 million de pièces exportées en 1963 contre 1,94 million en 1973, sur un total de 81 millions de pièces et mouvements ex-

portés. D'autre part, le goût de plus en plus prononcé pour les antiquités s'étend également aux produits horlogers « considérés il y a encore une décennie comme frappés d'obsolescence et ne méritant

guère une grande attention » : pendants rappelant les petites montres portables de nos grands-mères, montres de poche avec cadrans émail décorés, montres de poche évoquant des scènes bucoliques ou de chasse, etc. Ce sont là, relève la « Suisse horlogère », d'authentiques chefs-d'œuvre que se disputent musées et grands collectionneurs. Ces derniers figurent du reste sur les longues listes d'attente que tiennent un peu partout dans le monde les horlogers-joailliers les plus huppés... De plus, une main-d'œuvre rarissime et le temps qu'il s'agit de compter selon les degrés de difficulté du décor ou chacune d'elles

ont valeur élevée. Il n'est donc pas étonnant que sur 81 millions de montres et mouvements exportés par la Suisse, on ne trouve que quinze à vingt mille montres de poche en or.

L'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie en conclut qu'il y a donc un marché potentiel — sans parler d'une tradition qui n'appartient qu'à elle seule — que l'horlogerie suisse se doit d'entretenir, d'exploiter et de renouveler. Il existe encore, du reste, dans nos usines d'anciens stocks dont la valeur augmente chaque jour et qui sont reкупés par toute une clientèle européenne, américaine et japonaise. (ATS)



Neuchâtel



dès lundi **4 mars 1974**

tous nos magasins vendront à

PRIX NETS

- un tournant décisif vers des avantages permanents
- une baisse de prix moyenne largement supérieure au taux de la ristourne
- nous répondons au désir d'un nombre, toujours plus croissant, de consommateurs qui souhaitent des **prix nets**

PRIX NETS :

- *avantage immédiat*
- *comparaison claire et facile des prix*

Baisse généralisée des prix

Il est certain que le point le plus délicat du passage à prix nets réside dans la fixation du nouveau prix des articles vendus jusqu'à ce jour avec timbres.

Cette situation est rendue encore plus difficile du fait des nombreuses hausses de prix qui nous sont signifiées journalièrement par nos fournisseurs, et qui pourraient occasionnellement masquer les baisses de prix auxquelles nous procéderons.

Un travail important

Pour des raisons de rationalisation dans le travail, quelques-uns de nos magasins seront prêts dans le courant de la semaine et vendront

à prix nets

quelques jours avant le 4 mars

Merci de votre compréhension

Une formule d'épargne idéale

LES TIMBRES DE NOËL

Nos prochaines annonces vous renseigneront plus en détail sur les prix nets.

JURA - JURA

Un bon ensemble autour d'un grand musicien Le « New ragtime Band » et « Benny Waters »

De notre correspondant : Albert Nicolaï, Bill Coleman, Mezz Mezzner, Claude Luter, autant de grands musiciens de jazz que le « New ragtime band » a fait découvrir en chair et en os, ces dernières années, aux publics du Jura et de Suisse romande. Cet ensemble, dont la constitution remonte à 1968, dans sa formation actuelle du mois, n'a cessé de se perfectionner, par plaisir personnel d'abord, puis par nécessité, pour se hisser au niveau des célèbres solistes que le hasard, la chance et le goût lui permettent d'accompagner.

Demièrement, c'est avec Benny Waters que la formation jurassienne est partie en tournée. Une courte tournée certes, mais qui, la conduisit tout de même à Porrentruy, Moutier, la Chaux-de-Fonds, Lausanne et Yverdon. Cinq localités, cinq salles combles, rapidement mises dans l'ambiance.

Le « New ragtime band » est connu, et il n'est pas nécessaire d'insister longtemps sur ses qualités : une bonne musicalité, une technique impeccable de tous les solistes, de l'imagination dans les improvisations, un rythme parfait, du swing et, ce qui frappe immédiatement l'auditeur, de la précision, la parfaite mise au point qui manque à beaucoup de formations d'amateurs. Eloge

exagéré ? Certes pas, puisque Hughes Clubbié lui-même, le président de « hot-jazz de France », le consacra des lignes élogieuses à cet ensemble jurassien.

Quand un orchestre du niveau du « New ragtime band » est conduit par un musicien de la valeur de Benny Waters, alors rien ne manque au bonheur de ceux qui, à tort ou à raison, en sont restés — lorsqu'ils n'en sont pas revenus — au jazz vieux style. Waters s'est montré, à la tête du « New ragtime band », un musicien étonnant et même captivant, d'une parfaite technique et musicalité, inventif, facétieux, drôle et d'un extraordinaire dynamisme en dépit de ses 72 ans (il est vrai que son père est mort à l'âge de 102 ans). Ce musicien soulève un courant de sympathie lorsqu'il apparaît, bon enfant, avec son impressionnant chargement de clarinettes

et de saxos. Il déchaîne l'enthousiasme de l'un ou de l'autre de ces instruments les improvisations les plus inattendues. Benny Waters s'est montré digne de sa légende et de celle de la Nouvelle-Orléans.

Quant au « New ragtime band », c'est-à-dire à New Milliet et à ses amis, Vano Montavon, Peggy Mossman, Bernard Moritz, Robert Antenen, Pierre Descouedres et Hans Schlaepfer, disons simplement qu'ils ont été à la hauteur du musicien prestigieux qu'ils accompagnaient. Cette nouvelle référence pourra leur servir prochainement puisqu'ils envisagent une nouvelle tournée suisse autour, cette fois, du clarinetiste américain Barney Bigard, ainsi qu'une tournée au Brésil aux côtés de leur ami Claude Luter.

Bévi.

La troisième force se fâche

De notre correspondant : Depuis quelque temps, on assiste à un net durcissement de la « Troisième force ». Ainsi ce mouvement, qui n'avait jusqu'à présent répondu à aucune attaque, par gain de paix, monte sur ses grands chevaux à propos d'un communiqué diffusé la semaine dernière par les « Jurassiens bernois de l'extérieur » du pasteur Rufer.

« Dans un communiqué diffusé samedi, écrit le Mouvement pour l'unité du Jura (M.U.J.), les antiséparatistes de l'extérieur estiment que « les frontières cantonales n'ont de loin pas l'importance qu'on veut bien leur accorder ». Renforçant l'interpénétration de Bienne et du Jura sud, rêvant d'associations jurassiennes qui « chevaucheraient la nouvelle frontière » — en accord sur cette tromperie avec le R.J. — l'Association des jurassiens bernois de l'extérieur soutient ainsi la thèse d'un canton du Jura à territoire limité.

« Le M.U.J., poursuit le commun-

iqué, s'insurge contre le comportement des cercles antiséparatistes. Afin de récolter des fonds pour financer sa campagne pré-plébiscitaire, l'U.P.J. a constitué un comité d'action s'intitulant « Contre l'éclatement et la séparation ». Deux mois plus tard, ses coréligionnaires de l'extérieur approuvent implicitement l'éclatement, prédisant les gains de bonne foi qui auraient cru sauver l'unité des sept districts en remplissant les bulletins verts du comité d'action.

« Le M.U.J. condamne l'attitude de ces fossoyeurs de l'unité jurassienne qui induisent en erreur l'opinion publique par un slogan « Votez non pour sauvegarder l'unité du Jura » et stigmatisent les pratiques abusives utilisées pour récolter des fonds.

« Le M.U.J. dénonce une fois de plus l'irruption intempestive de groupes extérieurs au Jura dans la campagne plébiscitaire et renouvèle le son appel aux associations jurassiennes, toutes menacées d'écartèlement. »

LES RANGIERS

Automobilistes en difficulté

(c) Hier, à 4 h, un automobiliste français qui rentrait du carnaval de Bassecourt a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route verglacée, entre les Malettes et la Malcote, et il est allé se jeter contre un mur. Il a subi des fractures de côtes et est hospitalisé à Porrentruy. Il s'agit de M. Christian Genevoix de Pont-de-Roide. Un passager a également été blessé. La voiture est démolie. Dans le même secteur, les chutes de neige de samedi ont valu l'accident à 10 autres conducteurs qui n'ont à déplorer que des dégâts matériels.

MOUTIER

Deux blessés

(c) Hier, à 7 h 40, un garçon de Moutier âgé de 9 ans, Romain Crevoisier, s'est élançé imprudemment sur la chaussée rue Industrielle. Il a été renversé par une voiture et hospitalisé souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

« A 13 h 15, M. Yves Scussel, de Roches, qui arrivait à Moutier a été happé par un automobiliste de Belprahon qui n'avait pas respecté le signal « cédez le passage » rue de Soleure. Le cyclomotoriste est tombé sur la chaussée. Souffrant d'une plaie ouverte à la jambe gauche, il a été hospitalisé. Dégâts de l'ordre de 1000 francs.

FRIBOURG

M. Raphaël Bossy et les apprentis Intensifier la formation dans les entreprises

Intensifier la formation dans les entreprises, élever le niveau pédagogique des chefs responsables de la formation des apprentis, rapprocher davantage la formation dans l'entreprise et l'enseignement donné à l'école professionnelle : telles sont les premières mesures proposées par M. Raphaël Bossy, directeur du centre professionnel fribourgeois, pour actualiser et revitaliser les apprentissages. D'autre part, M. Bossy préconise une formation plus large, de manière à éviter une spécialisation excessive. Ces mesures devraient notamment garantir la mobilité de la main-d'œuvre. L'école professionnelle — note enfin M. Bossy — n'est plus le simple complément de la formation pratique acquise chez le patron d'apprentissage : elle est devenue un authentique institut et un élément du système d'enseignement.

PAS DE FORMATION COMPLETE

Progrès technique et progrès de l'enseignement, note le directeur du centre professionnel, ont concouru à donner naissance à de nouveaux besoins. Et ils ont imposé la mise au point de nou-

velles méthodes de formation professionnelle. Mais l'organisation de la production ne laisse pas toujours une place suffisante à l'apprenti. Les machines et le matériel sont souvent trop coûteux pour que les débutants puissent les utiliser pour faire leurs premiers pas. Les ouvriers et contremaîtres ont peu de temps à consacrer à l'apprenti. La décomposition des tâches — la spécialisation — permet difficilement d'assigner aux apprentis un travail véritablement éducatif sans désorganiser et ralentir la production. Enfin, un grand nombre d'entreprises étant spécialisées dans la fabrication d'un produit unique ou d'une gamme réduite, il leur est impossible de dispenser une formation complète à leurs apprentis.

Pour l'instant, seule une infime partie de la masse des apprentis profite des avantages d'un enseignement dispensé dans un atelier de formation. Or, note M. Bossy, la formation professionnelle donnée dans un atelier spécialement prévu à cet effet est bien préférable à la formation dite « sur le tas ». Cela est souhaitable non seulement pour que la formation soit donnée méthodiquement

et systématiquement, mais, de plus, en raison de l'organisation actuelle des entreprises et de la structure des emplois. Même dans l'artisanat, la division du travail est de plus en plus poussée. « Le temps n'est pas très éloigné — écrit le directeur — où les circonstances nous feront à l'avenir des systèmes de formation plus modernes et plus appropriés. »

PLUSIEURS SOLUTIONS

Mais chaque entreprise, à moins qu'elle n'occupe un nombre relativement élevé d'apprentis, ne saurait entretenir son propre atelier consacré à la formation. On peut aussi concevoir des ateliers organisés par un groupe d'entreprises, ou par une école. La question devrait être tranchée selon chaque cas d'espèce.

La part d'effort que demande les opérations industrielles, s'amenuise. Mais un effort intellectuel accru est demandé, en des tâches de plus en plus délicates. Pour les accomplir, le travailleur industriel qualifié, l'artisan ou l'employé de commerce doivent posséder une formation intellectuelle plus poussée. La tâche de l'école professionnelle s'en trouve incontestablement élargie et approfondie.

PARTICIPATION RECORD À GRANDVILLARD

96 sociétés de musique à l'étape

De notre correspondant : La Société cantonale des musiques fribourgeoises tenait dimanche son assemblée des délégués à Grandvillard, sous la présidence de M. René Pillonel.

Sur 96 sections représentant quelque 3700 instrumentistes, 95 étaient présentes, une seule étant dûment excusée. Il a été décidé que l'assemblée de l'an prochain aurait lieu à Vuisternens-devant-Romont. Et l'on a fixé la date de la fête cantonale de Romont : 24 et 25 mai 1975. M. Roger Volet, de la Radio romande, a prononcé un exposé principalement technique sur les exigences de la radio pour les enregistrements des sociétés.

Sur les 96 sociétés, deux ont été admises hier : Brunisried et Léchelles. M. Pillonel a noté que les sociétés de musique jouissent d'une popularité, voire d'un prestige qui n'ont été diminués ni par les modes nouvelles et éphémères, ni par l'évolution irrégulière de la manière de vivre. Les ensembles d'amateurs jouent d'ailleurs un rôle social auquel ne saurait prétendre les formations plus spécialisées.

MUSIQUE A L'ECOLE

Le président a d'ailleurs relevé que la formation musicale des jeunes est, dans un grand nombre de localités, le fait de la société de musique seule. Et il a déclaré : « Si l'on veut que le canton de Fribourg reste un pays de musiciens et de chanteurs — un pays heureux — il est temps de songer à instituer la musique en branche obligatoire dans nos écoles. Pourquoi, en effet, la formation de l'esprit par les arts d'agrément ne jouirait-elle pas des mêmes possibilités d'hébergement, un nouveau bond est attendu pour l'année en cours. »

certificat de la société fédérale. Treize musiciens ont reçu la médaille d'or pour 50 ans d'activité. Ce sont MM. Raymond Gremaud, Broc ; Carlo Grisoni, Bulle ; Albin Fleury, Grandvillard ; Fernand Maillard, Siviriez ; Joseph Dunand, Vaulruz ; Léon Odely, Vaulruz ; Clovis Blanc et Céline Rodyat, Villaz-Saint-Pierre ; Paul Giller et Augustin Marmier, Vuadens ; Alfred Risse, la Roche, et Paul Spicher, Wuennwil.

La formation et le perfectionnement des directeurs et des musiciens se sont encore améliorés par la fréquentation de cours organisés aussi bien par le comité de musique que par les associations de formation à ce sujet a été souhaitée, dans les sections. Douze musiciens, formés comme directeurs, ont obtenu le

certificat de la société fédérale. Treize musiciens ont reçu la médaille d'or pour 50 ans d'activité. Ce sont MM. Raymond Gremaud, Broc ; Carlo Grisoni, Bulle ; Albin Fleury, Grandvillard ; Fernand Maillard, Siviriez ; Joseph Dunand, Vaulruz ; Léon Odely, Vaulruz ; Clovis Blanc et Céline Rodyat, Villaz-Saint-Pierre ; Paul Giller et Augustin Marmier, Vuadens ; Alfred Risse, la Roche, et Paul Spicher, Wuennwil.

M. GREMAUD

Châtel-Saint-Denis - Les Paccots : optimisme modéré mais bien fondé

De notre correspondant :

La Société de développement de Châtel-Saint-Denis — les Paccots a tenu son assemblée générale. Le rapport d'activité de M. Michel Pilloud, président, fait un constat modérément optimiste. Pourtant, le développement de la station des Paccots, principalement, a été marqué en 1973 par des réalisations qui dépassent leurs effets de cette année surtout. Ainsi, la piscine couverte inaugurée en décembre dernier, ainsi que les télésièges du lac des Jons et de la Cagne, de même qu'un nouveau contingent d'appartements, sont venus donner plus de corps à la station.

Plus de 67.000 nuitées ont été enregistrées. La progression moyenne est de 6 %. Elle est due principalement au secteur « camping-forfaits ». Mais la statistique ne tient pas compte des nuitées des propriétaires de chalets. Quoiqu'il en soit, étant donné les nou-

velles possibilités d'hébergement, un nouveau bond est attendu pour l'année en cours. M. Pilloud a rapporté sur les nombreux travaux administratifs de son comité et de son bureau. Il a souligné qu'en matière de chemins pédestres et de ski de fondisme, un nouvel itinéraire a été ouvert entre le col des Jons et Paccots-Dessus. Les concours de balcons et le marché aux géraniums ont connu le succès, ainsi que la mi-été et la bénédiction de Châtel qui est des plus vivantes.

Le président a relevé les améliorations obtenues par l'aménagement du réseau routier : pont entre le Creux-des-Tables et le Moillertson, surfaçage de la route de la Frasse - Moillertson, ainsi que l'étude du plan d'aménagement qui permettra un développement économique raisonnable, en sauvegardant les attraits remarquables de la région.

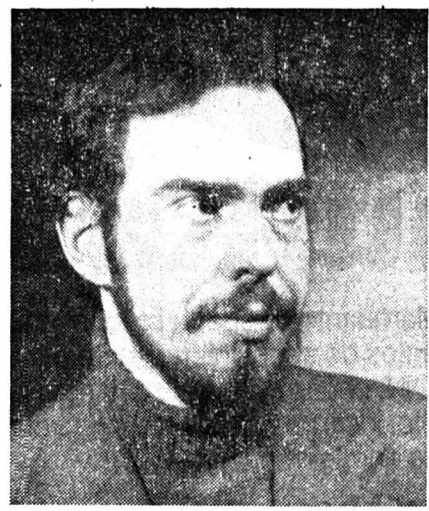
M. G.

Un Neuchâtelois appelé à diriger la « Concordia »

L'assemblée générale extraordinaire de « La Concordia », le corps de musique officiel de la ville de Fribourg, s'est tenue le 15 février. Elle a élu son nouveau directeur en la personne de M. Daniel Delisle. M. Delisle est âgé de 29 ans et a toujours habité Neuchâtel. En 1964, il obtient son baccalauréat ès-lettres au gymnase de Neuchâtel. De 1966 à 1969, il étudie le violon au conservatoire de Neuchâtel et de Genève. Il fut l'élève de M. Etore Brero, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, et de M. Conrado Romano, professeur au Conservatoire de Genève. Il couronna ses études par l'obtention,

diplôme de violon. En novembre 1969, il obtient le brevet spécial A pour l'enseignement de la musique dans les écoles de degré secondaire et gymnasiel.

M. Delisle a, en outre, suivi des cours d'orchestre et de direction à Venise et il dirige actuellement la Société chorale « Valangines » de Neuchâtel. En tant qu'instrumentiste, il déploie une importante activité, notamment comme soliste auprès de l'Orchestre de chambre de Lausanne, de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, de l'Ensemble vocal et instrumental de Michel Corboz, de l'Orchestre de chambre de Tibor Varga, de la Camerata Liss, au festival de Gstaad. D'autre part, il a donné jusqu'à ce jour, de nombreux récitals en duo et trio en Suisse, en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne.



M. Daniel Delisle

Informations horlogères

Nouveau système d'affichage

Un nouveau système d'affichage pour concours sportifs, mis au point par la maison Omega, a été présenté lundi à Bienne. Appelé « tableau d'affichage matriciel », il a été réalisé pour les jeux asiatiques qui auront lieu en septembre prochain à Téhéran. Sept exemplaires seront construits pour l'Iran : il s'agit de la plus importante commande jamais faite dans ce secteur à une seule entreprise.

D'un grandeur de 7 m 80 sur 3 m 70, le tableau est composé de plus de 18.000 lampes et permet non seulement des inscriptions de plusieurs grandeurs — en caractère latin et farsi —, mais également la présentation de dessins, de dessins animés et de films.

Comme l'a souligné M. Rico Jenny, directeur général d'Omega, cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'une diversification des activités de l'entreprise, donc dans un but de profit, et non pas dans un but de relations publiques. Elle offre une complémentarité directe au chronométrage déjà effectué par la fabrique bienneoise.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

A Bienne ce sera « le temps des fous »

Avant l'austère carême, la population biennoise pendant quatre jours va se déjouer une dernière fois. Avec fébrilité, petits et grands attendent et préparent le carnaval. C'est le prince Fredi premier, à qui l'on offrira les clefs de la cité pour ces jours de liesse, qui chassera avec ses quelque 70.000 sujets en folie le « Roi hiver ».

Au cours d'une conférence de presse très détendue, le journaliste Jean-Pierre Ritter, chef de propagande, saignait ses nombreux confrères d'une façon peu orthodoxe. C'est ainsi que la FAN en bon biennois devenait « Le Fastnacht Anzeiger de Neuenburg » (Feuille Officielle du Carnaval de Neuchâtel). « Le fou des fous » Adolf Blaser, président de la guilde du carnaval de Bienne, faisait remarquer avec humour qu'il ne manquait que le « Times ».

DÈS JEUDI

C'est jeudi que débutera le carnaval avec la traditionnelle soirée des « Schnitzelbank » et des musiques cacophoniques. Ces « Schnitzelbank » (intraduisible) sont des cliques masquées et travesties qui déclament en chantant, dans une dizaine de restaurants de la ville, les événements particulièrement drôles ou saillants de l'année écoulée. Du maire de la ville, passant par les politiciens connus jusqu'aux personnalités sportives, chacun reçoit sa dose de « vérités

carnavalesques ». Auparavant toutefois, le comité de la guilde opère une certaine censure pour supprimer les « choses bêtes et méchantes ». « Nous ne voulons pas jouer à la police, mais il faut que tout reste propre et correct », déclare le président. Les musiques cacophoniques seront aussi de la fête ce jeudi. Six ont des groupes biennois, deux viennent de Bâle, une de Lucerne ainsi qu'un nouveau-né : les Compagnons de la Camomille qui se compose d'anciens Biennois travaillant au dehors. Il paraît même, selon le « père du Schnitzelbank », M. Paul Ramsayer, que pour l'année prochaine on aura enfin un groupe entièrement romand. Voilà qui fera plaisir aux « Welsches ».

Le samedi 2 mars en début d'après-midi, aura lieu le corso des enfants. A ces quelque 3000 petits sujets, le chef du cortège M. Romeo Daverio, offrira une plaquette représentant une scène de l'histoire de « Blanche Neige ». Ces plaquettes, distribuées depuis trois ans déjà trouvent parait-il un écho favorable auprès de petits collectionneurs. Puisque ce sont les « fous de demain » ils seront particulièrement gâtés et pourront après le cortège se rendre au Palais des congrès où goûter et musiciens les attendent.

UNE UTOPIE

« Le Charivari montre » persuadera les plus réticents à se lancer dans la

fête. C'est à la Vieille Ville, à la place du Ring, que toutes les fanfares cacophoniques, après une marche en étoile, se rassembleront pour attendre le prince Fredi premier. Ce sera l'ouverture officielle du carnaval au cours de laquelle le président de la guilde de la vieille ville, lui remettra les clefs de la cité. Le prince et sa suite se rendront alors au grand bal masqué dans les salons de l'hôtel Elite pour y trouver la princesse, et veiller sur les ébats de ses sujets. Le thème du bal est « utopie ».

« Il est regrettable que le poste honorifique de prince soit aussi difficile à repousser chaque année », explique M. Blaser. Et ce prince cela exige des qualités. Il faut être connu, fort physiquement, bien tenir l'alcool puisqu'il faut boire pendant quatre jours, avoir une conduite de prince comme l'exige l'étiquette et rester aimable avec tous ses sujets. « La réussite d'un carnaval dépend souvent de l'impression laissée par le prince », explique le « fou des fous ».

Le dimanche après-midi, le cortège avec sa quarantaine de sujets, ses cliques et ses musiques égayera la population. Des primes récompenseront les meilleures idées. « Toute nouvelle initiative est la bienvenue » explique M. Blaser qui prévient que tout le matériel pour la fabrication de tels chars (bois, chassix, tissu) se met gracieusement à la disposition des « constructeurs ». Après la course, on pourra assister à la

Centrale au concert « monstre » donné par l'association des fanfares cacophoniques biennoises placées sous la direction de M. J.-L. Schafner.

AUSSI AU PALAIS DES CONGRES

Pour ceux qui apprécieront moins la mascarade, le congrès des fous au Palais des congrès, avec son ambiance plutôt familiale fera passer une soirée pleine de bonne humeur. C'est là également qu'aura lieu la remise des prix au meilleur « Schnitzelbank ». La visite des « Guggenmusik » (musiques cacophoniques) tiendra éveillés ceux qui ne veulent pas participer à la fête : c'est à qui joue le plus fort et le plus faux.

Le dernier acte du carnaval biennois se jouera le lundi soir dans les salons de l'hôtel Elite : le célèbre bal des apaches pour lequel chacun se déguise et se fait grimer par l'équipe des coiffeurs qui attendent à l'entrée. « C'est en somme le carnaval pour tous les membres du comité de la guilde », fait remarquer M. Blaser, « le travail terminé, nous avons bien le droit de faire aussi la fête ». Le mardi au petit matin, tous les « fous » rentrent se coucher ou s'acheminent péniblement vers l'une ou le bureau, et certains vers une halte dans un bistrot, question de boire une camomille.

Marlise ETIENNE

Surveillez vos enfants

Des enfants sont encore et toujours les victimes de criminels. Ici, un enfant est enlevé, maltraité, alors qu'après l'école, il devait encore effectuer quelques commissions ; là, il est le sujet d'actes impudiques, alors qu'il se rendait seul dans les WC publics.

C'est pourquoi, nous lançons une fois de plus un appel pressant aux parents en les invitant à surveiller leurs enfants et à les rendre attentifs aux dangers précités !

D'autre part, le commandement de la police du canton de Berne communique : « Durant la période du 4 au

17 février 1974, la police cantonale biennoise a dû intervenir dans les cas suivants :

— 304 délits contre le patrimoine, représentant un montant total de 179.852 fr. ; — 166 véhicules volés, dont 129 ont été restitués ; — 23 délits contre les meurs ; — 45 infractions à la loi sur les stupéfiants ; — 16 cas de décès extraordinaires ; — 18 incendies ; — 12 délits de chasse ; — 23 cas de lésions corporelles et voies de fait ; — 3 brigandages ; — 2 menaces ; — 3 fois induire la justice en erreur ; — 9 avis de disparition, dont 6 ont été liquidés. »

M. Beat Schneider candidat au Conseil exécutif

La section bernoise des organisations progressistes (P.O.C.H.) a désigné son candidat pour les prochaines élections du Conseil exécutif en la personne de M. Beat Schneider, de Nidau. M. Schneider travaille à plein temps depuis 1972 au comité de l'Union nationale des étudiants suisses. Lors d'une conférence de presse, vendredi à Berne, il a indiqué que la participation du « P.O.C.H. » à ces élections se dirige particulièrement vers l'Action nationale.

Pour les élections du Grand conseil, le « P.O.C.H. » présente, dans la circonscription de Berne-ville une liste de 17 candidats

FRANCE VOISINE

Tué en allant au stade

(c) Dimanche après-midi un retraité de Delle, M. Gilbert Zimmermann, âgé de 67 ans, se rendait à cyclomoteur au stade, dans la commune de Fribourg local, dans laquelle jouait son fils, lorsqu'il a été renversé par un véhicule qui l'a écrasé. M. Zimmermann dut être transporté d'urgence à l'hôpital Pasteur de Colmar et nous devons apprendre lundi qu'il n'avait pu survivre à ses blessures.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE L'expérience des 100 km à l'heure

Ainsi, le nombre de ses partisans a augmenté de 59 à 72 % et celui de ses adversaires a diminué de 33 à 24 %. Au cours de 1972, 60 % des personnes interrogées attendaient de cette mesure une diminution du nombre des accidents, 58 % une diminution du nombre des blessés et 72 % un abaissement du nombre des tués. En 1973, ces chiffres s'élevaient déjà, respectivement à 76 %, 70 % et 82 %. La crainte de voir s'accroître la formation de files de véhicules par suite de la limitation à « cent à l'heure » a été exprimée par 68 % des conducteurs en 1972 et par 55 % en 1973. Durant l'année qui a précédé l'essai, 42 % des personnes interrogées pensaient que la limitation à « cent à l'heure » rendrait la circulation plus tranquille. En 1973, 52 % expriment cette opinion.

Ce n'est qu'après avoir analysé de plus près les matériaux disponibles et terminé l'enquête représentative de 1974 qu'on pourra dire à quoi cette modification dans l'attitude des gens doit être attribuée et si une telle tendance va se maintenir dorénavant.

Comme l'ont démontré les premières mesures, aucune perte de temps considérable ne peut être imputée à « cent à l'heure ». Sur un tronçon d'essai d'environ 2 km 200 de long, par exemple, la moyenne du temps de parcours n'a augmenté que d'une seconde.

Les temps des dépassements aussi ne se sont guère modifiés. En revanche, le nombre des dépassements est en forte régression depuis que l'on a introduit le « cent à l'heure » (en partie jusqu'à 50 %). On a constaté également que les différences de vitesse entre les véhicules se sont atténuées, ce qui signifie que le déroulement du trafic est devenu plus homogène.

CARACTÉRISTIQUES DES ACCIDENTS

Sur l'ensemble du réseau routier, le nombre des accidents a diminué de 6632 ou 9 %, le nombre des blessés de 4308 ou 12 % et celui des morts de 272 ou 16 %.

Dans les localités : pour les périodes sur lesquelles se fondent les comparaisons, janvier à septembre 1972-73, le nombre des accidents a diminué de 6,4 %, celui des blessés de 10,8 % et celui des morts de 22,3 %.

Hors des localités (cent à l'heure) : durant les mêmes périodes servant aux comparaisons, on a enregistré, hors des localités une diminution du nombre des accidents de 6,6 %. Quant au nombre des blessés et des morts, il a baissé respectivement de 9,6 % et 11,1 %.

Hors des localités (limite 120 km/h) : en même temps que fut adoptée la limitation générale de vitesse, on fixa à 120 km/h la vitesse sur quelques tronçons de routes principales hors des

localités. Sur ces tronçons, la gravité des accidents (nombre des victimes par accident) et la gravité des lésions corporelles (nombre des personnes grièvement blessées et des morts) sont plus marquées que sur les tronçons où la vitesse est limitée à 100 km/h.

Pour une concurrence organisée dans le domaine des spiritueux

BERNE (ATS). — L'offre de spiritueux à des prix « alléchants » dans les super-marchés, discounts et entreprises de cash-and-carry est « en contradiction avec le but visé par la loi sur l'alcool », déclare un communiqué de l'Association suisse des détaillants en alimentation. La révision de la loi sur l'alcool donne l'occasion de supprimer les écarts qui subsistent dans la législation sur la concurrence déloyale, au moins dans le domaine des eaux de vie, et d'empêcher le « dumping ». Une autre possibilité aurait été de fixer des prix minima autorisés.

« Cette solution eût été opportune et n'aurait permis aucune équivoque », affirme l'Association suisse des détaillants en alimentation qui déclare soutenir la proposition d'exiger une concurrence définie dans le secteur des spiritueux.

Baisse des prix des pneus

Depuis plusieurs années, le marché suisse des pneus est caractérisé par un manque de transparence. Par le jeu de conditions aux revendeurs compliquées à souhai et en fixant des prix officiels de détail trop élevés, certains fournisseurs provoquent à dessein l'octroi de rabais importants aux consommateurs. L'automobiliste, finalement, n'est pas en mesure de comparer avant d'acheter.

A de nombreuses reprises, l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) s'est adressée aux fournisseurs de grandes marques pour qu'ils mettent fin à ces méthodes commerciales qui entraînent un renchérissement artificiel des pneus. Elle s'est heurtée à un refus.

Dans ces conditions l'UPSA a décidé de publier à l'attention de ses membres une liste de prix nets pour consommateurs. Ces nouveaux prix présentent un abattement de 15 % en moyenne sur les prix de détail des fournisseurs de grandes marques. Ils sont fondés sur le coût moyen du service du pneu dans les garages. Comme par le passé le montage et l'équilibrage sont facturés séparément.

Le système de prix nets choisi par l'UPSA améliore la transparence du marché des pneus, place la concurrence sur son véritable terrain : la qualité, le service, le prix, et contribue à lutter contre le renchérissement.

VAUD

Le feu dans deux entreprises

(c) Un incendie, dont la cause n'est pas encore établie, a éclaté lundi, peu après midi, dans les locaux de l'entreprise Belt et cie, commerce de bois, rue des Deux-Marchés, à Lausanne. Un atelier de débitage a été détruit, de même qu'un stock de panneaux. La fumée a causé des dommages aux bureaux. Le montant des dégâts est évalué à environ 50.000 francs.

D'autre part, lundi en fin de matinée, le feu s'est déclaré à la briquetterie-tuilerie Morandi S.A., à Peyres-Possens, dans le Jorat. Vraisemblablement en raison du mauvais fonctionnement d'un générateur à air chaud, fonctionnant au mazout, le combustible s'est subitement enflammé. Les pompiers de Lausanne ont combattu le sinistre au moyen d'un canon à mousse. Les dégâts sont estimés à près de 50.000 francs.

Enfin, la police vaudoise a établi la cause de l'incendie qui, samedi, a détruit une étable-porcherie à Cheserex, près de Nyon, provoquant la mort d'une trentaine de porcs et faisant pour 50.000 à 100.000 francs de dommages. C'est un enfant du propriétaire, âgé de huit ans, qui a bouté le feu en jouant avec des allumettes.

Récidiviste de la cambriole condamné

LAUSANNE (ATS). — Un jeune homme de 27 ans, issu d'une honorable famille de Martigny, a comparu pour la cinquième fois, hier, devant un tribunal correctionnel, en l'occurrence celui de Lausanne. Condamné la dernière fois en 1972, pour vol avec effraction, il avait bénéficié d'une libération provisoire, mais en mars 1973 déjà il commit de nouveaux délits. Il s'attaqua notamment à des pharmacies à Lausanne et à Genève, non pour s'approprier de la drogue ou des médicaments, mais pour piller la caisse. C'est ainsi qu'il s'empara de quelque 30.000 francs, dont 20.000 francs lors d'un seul cambriolage. Il pénétra aussi par effraction dans un établissement public lausannois et vola divers objets dans des voitures en stationnement. L'argent volé fut dépensé dans des boîtes de nuit.

Le tribunal correctionnel de Lausanne a prononcé, pour vol par métier, une peine ferme de vingt-deux mois de prison. Le prévenu a échappé de justesse à l'internement administratif.

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 12 h 15, M. Louis Buchs, 55 ans, domicilié à Renens, qui descendait à moto la rue des Alpes à Crissier, a heurté l'arrière d'une voiture qui s'était mise en présélection. Tombant lourdement sur le sol, le motocycliste fut relevé avec des fractures ouvertes de la jambe gauche et diverses plaies. Il a été conduit à l'hôpital cantonal à Lausanne.

Nouvel ambassadeur de Suisse en Yougoslavie et en Albanie

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a nommé M. Paul Wurth, actuellement ambassadeur et chef de la mission suisse auprès des Communautés européennes à Bruxelles, en qualité d'ambassadeur de Suisse en Yougoslavie et en Albanie, avec résidence à Belgrade, annonce un communiqué du département politique fédéral.

M. Wurth succède à M. Hans Keller qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral lui a exprimé ses remerciements pour les services rendus.

Né en 1916 à Paris, originaire de Medel (Lucmagn GR) et de Lausanne, M. Paul Wurth est docteur en droit de l'Université de Lausanne. Entré en 1941 au service du département politique fédéral, il fut attribué successivement à Tunis et Tokio. Rentré à Berne en 1946, il fut détaché en 1949 à la conférence diplomatique de Genève, puis transféré à Washington.

De retour à la centrale en 1955, il fut mis à la disposition de la division du commerce. En 1959, M. Wurth fut attribué en qualité de conseiller d'ambassade à notre représentation de Bruxelles où il assumait dès 1961, à titre intérimaire, la direction de la mission suisse auprès des Communautés européennes. Le Conseil fédéral le nomma en 1963 ambassadeur et chef de cette mission.

Pour la protection de la faune et la flore sauvages

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'étudier le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la convention de Washington du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction s'est réunie à Berne vendredi, annonce un communiqué du département fédéral de l'économie publique.

Elle a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil national d'approuver la convention et d'autoriser le Conseil fédéral à la ratifier et à édicter les dispositions d'exécution. Le président de la commission est le conseiller national Braem (rép.-ZH).

L'UNES demande une politique de prévoyance en matière de formation

ZURICH, (ATS). — Lors de la réunion de ses délégués à Zurich, l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a adopté sept exigences pour une politique rationnelle de la formation et de l'enseignement supérieur. A un moment où règne un « dégoût » général pour les études ces exigences devraient permettre de passer le cap de « temps mort » dans lequel se trouve la subvention concernant la formation en Suisse. L'UNES part de l'idée que la formation, du stade préscolaire à celui de la formation continue en passant par les étapes scolaires, universitaire et professionnelle, constitue un tout dont les diverses composantes sont interdépendantes, ce que l'on a trop peu pris en considération jusqu'à présent.

L'UNES demande en premier lieu une conception globale de la politique de la

formation. Il faudrait donc introduire de nouveaux articles à ce sujet dans la constitution pour supprimer les différences qui existent entre les cantons. Il faudrait en outre établir le principe d'une haute école suisse adaptée aux besoins croissants de la société. Tous les efforts doivent converger vers l'établissement d'une telle loi. L'UNES pense donc qu'une simple loi sur le subventionnement des universités pour les trois prochaines années ne suffit pas. Vu la situation actuelle difficile des universités cantonales, la Confédération doit accorder davantage de moyens financiers pour la promotion de ces établissements, de même que pour augmenter la capacité des facultés touchées par le « numerus clausus ». L'UNES demande enfin que soit mis au point un instrument de planification qui s'étende à l'ensemble de la Suisse.

SUISSE ALÉMANIQUE

Réjouissances carnavalesques dans le canton de Lucerne

(c) Depuis jeudi matin à 5 heures, les heures se suivent et se ressemblent en Suisse centrale. Les habitants de Suisse centrale vivent à l'heure du carnaval jusqu'à mardi à minuit. 500 bals masqués ont déjà eu lieu en Suisse centrale et d'autres suivront encore aujourd'hui. Lundi après-midi, 40.000 spectateurs ont assisté au second cortège carnavalesque à Lucerne, les « Guggenmusik » défilant entre des quintuples haies de spectateurs enthousiastes. Le « Fritschivater » et les autres « rois » du carnaval pensent non seulement à tous ceux, qui prenant des jours de congé supplémentaires, vivent (presque sans dormir) à l'heure du carnaval. Ils pensent aussi aux vieillards, aux aveugles, aux malades et invalides. Faisant le tour des hôpitaux et des

homes ils ont distribué cadeaux et souvenirs.

Hélas, le carnaval 1974 a également été à l'origine d'un drame. A Littau près de Lucerne, un père de cinq enfants a eu la main gauche arrachée à la suite de l'explosion d'un vieux fusil. Après avoir participé au cortège carnavalesque de Littau, neuf habitants de la localité qui avaient porté sur leurs épaules de vieux fusils lucernois, décidèrent de ranger leurs armes. Un des « tireurs » constata qu'une des charges explosives faite de poudre noire et de papier, n'avait pas encore explosé. Il rechargea à nouveau son arme, sur quoi se produisit une violente déflagration. Le fusil fut littéralement désintégré et le malheureux tireur dont la main a été déchiquetée, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital cantonal de Lucerne, où il a été opéré.

SUITE Harmonisation fiscale

Les deux projets législatifs — loi-type sur les impôts directs des cantons et des communes et loi sur l'impôt fédéral direct — sont donc maintenant structurés et formulés de manière uniforme.

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

La fin de la procédure de consultation a été fixée au 15 octobre prochain. Ensuite, comme l'a rappelé encore M. Chevallaz, le Conseil fédéral, la conférence des directeurs cantonaux des finances et la commission du Conseil national, « s'efforceront de dégager un article constitutionnel clair et concis, puis des dispositions législatives de base sur l'harmonisation de la fiscalité dans ses modalités et ses procédures principales, laissant aux concordats intercantonaux le soin de parachever l'œuvre dans la plus parfaite harmonie ».

A l'occasion de la conférence de presse, M. Schuler a encore exposé les résultats des travaux de la commission du Conseil national, MM. Stich et Butty ont présenté les caractéristiques de leurs initiatives, et M. Masshardt s'est expri-

mé au sujet des projets de loi sur l'impôt fédéral direct et de loi-type sur l'impôt direct des cantons et des communes, en précisant la part des diverses commissions qui ont participé à leur réalisation.

UNE PARTIE DE L'ENSEMBLE

Pour sa part, M. Loréan a parlé de l'harmonisation fiscale vue par les cantons, et rappelé la pensée directrice de la « C.D.F. ». Les directeurs cantonaux des finances, a-t-il dit, partent « du principe que l'harmonisation du droit fiscal ne peut être dissociée du reste et qu'elle constitue une partie seulement du concept général des finances, de la péréquation financière et de la fiscalité. Ils attendent dès lors que, en même temps que l'on créera la base constitutionnelle, on entreprenne les travaux nécessaires pour réaliser pleinement la mise au point des impôts de consommation, pour assurer une péréquation financière fédérale meilleure, et procéder à une répartition objective des tâches entre confédération et cantons ».

Au Conseil des patoisants romands

Le Conseil des patoisants romands quatre fédérations romandes de patoisants, Fribourg, Jura, bernois, Valais et Vaud, a tenu séance à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Page, de Romont, président en charge. Y assistent également M. Ernest Schüllé, directeur du Glossaire romand, et M. Paul Burnet, représentant la Radio romande.

Le Conseil a tout d'abord pris connaissance du rapport de M. Jean Brodard, de la Roche, président de la Fédération fribourgeoise, sur la dernière fête romande qui s'est déroulée à Treyvaux, les 1-2 septembre 1973, et qui connut un franc succès. Le professeur Schüllé compléta son rapport verbal sur les résultats du Ve Concours romand des patois. Le Conseil pense déjà au prochain qui aura lieu en 1977. Que tous les écrivains patoisants y pensent aussi. On se plut à louer la qualité des prix dédicacés, offerts par le Conseil aux lauréats, et constitués par des sonnettes et des étains typiquement fribourgeois.

Le nouvel organe du Conseil, dénommé l'Ami du patois, a reçu aussi le meilleur accueil. Il remplace le défunt Conteur romand, de regrettable mémoire. L'Ami du patois, en revanche, est totalement rédigé en français, pour être accessible à tous. C'est l'organe d'in-

formation de la Fédération et de ses sections.

Au vu des résultats dit dernier concours romand, de l'intérêt que suscitent les écrits en dialecte de nos quatre régions, de la Savoie et de la vallée d'Aoste, il nous est agréable de pouvoir dire : Le patois, pas mort.

Al. F.

TESSIN

Quand le Tessin s'amuse

LUGANO (ATS). — Six quintaux de riz ont été consommés au cours du carnaval de Bellinzzone et presque la même quantité a été nécessaire pour la préparation de la traditionnelle « risottata » sur les places de Lugano. Ni l'augmentation du prix du riz ni la peur d'une prochaine crise ne semblent avoir empêché le déroulement de la fête : « le carnaval tessinois n'a jamais été aussi joyeux et aussi vivant que cette année ».

Le point culminant de ce carnaval, qui dure 6 jours, est le rabadan à Bellinzzone. A cette occasion, des fanfares et des groupes de toute la Suisse ainsi que de l'étranger se rendent dans cette ville.

GENEVE

Verbois nucléaire: réactions après le préavis du Conseil d'Etat

GENEVE (ATS). — Le préavis favorable du Conseil d'Etat genevois sur la construction d'une centrale nucléaire à Verbois, sur la commune de Russin, a provoqué diverses réactions, dont une lettre ouverte du « groupe des habitants de Russin » et une déclaration de l'Institut de la vie qui, toutes deux, expriment leur inquiétude et leur désaccord.

Dans sa lettre, adressée au président du Conseil d'Etat, M. Gilbert Duboulet, le « groupe des habitants de Russin » exprime « son désaccord et sa profonde inquiétude ». Il ajoute « que cette décision va à l'encontre de la pétition com-

mune (142 signatures), de la cantonale (25.000 signatures), de la consultation communale (68,5 % de voix négatives), du préavis communal négatif et de la pétition du corps médical (253 signatures) » et « il déplore que vous n'ayez pas attaché à l'opinion de la collectivité la même attention que celle vouée par les autorités de Russin ».

Les habitants de Russin poursuivent en affirmant que « l'exécutif genevois est en train d'escamoter le débat promis, ce qui correspond à bafouer l'opinion publique » et en exprimant leurs craintes « quant à la précipitation qui caractérise votre décision au sujet d'un projet actuellement tant débattu à tous les niveaux de la vie politique genevoise ».

Pour sa part, le comité directeur de la branche suisse de l'Institut de la vie estime que « le préavis du Conseil d'Etat sacrifie visiblement le libre arbitre des générations à venir au bien-être matériel d'aujourd'hui ». Dans un communiqué publié hier, il ajoute que « malgré les réserves de pure forme, il est démontré que les autorités cantonales autant que fédérales n'ont pas encore saisi l'importance prioritaire qu'il faut actuellement attribuer aux exigences écologiques et médicales par rapport aux désirs de développement, de croissance et de consommation matérielle ».

« Il est évidemment plus difficile et peut-être moins populaire d'étudier et de prendre des mesures en vue de limiter la demande et le gaspillage », estime le comité, qui ajoute que « c'est pourtant à ce niveau que se situe le devoir des autorités élues ».

Loterie à numéros: un gagnant au premier rang

BERNE, (ATS). — La liste des gains du 8me tirage de la Loterie suisse à numéros, du 23 février 1974, s'établit de la manière suivante :

- 1 gagnant avec 6 numéros 430.310 fr. 40.
- 5 gagnants avec 5 numéros + no complémentaire 20.000 fr. chacun.
- 239 gagnants avec 5 numéros 1800 fr. 45 chacun.
- 11.529 gagnants avec 4 numéros 37 fr. 30 chacun.
- 150.079 gagnants avec 3 numéros 4 fr. chacun.
- (Sans garantie).

FRANCE VOISINE

Montagne mouvante en Savoie: un petit village surplombant Chambéry menacé

CHAMBERY, (AP). — Tous les habitants de Verel-Pragondran, pittoresque petit village surplombant Chambéry, et bâti au pied du Mont-Nivolet, ont connu un réveil en sursaut.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h du matin, quelques grondements s'étaient fait entendre, mais malgré le hurlement des chiens on n'y attachait que peu d'importance. Et puis, lundi matin à 6 h 30 une bonne partie de la falaise du Mont-Bazin se détachait et des blocs de pierres, dont certains atteignaient vingt tonnes dévalaient en direction du village, rasant tout sur leur passage, arbres et poteaux téléphoniques entre autres.

Par miracle, ces immenses blocs de pierres s'immobilisèrent dans les jardins

mêmes des maisons d'habitation, et aucune victime n'était à déplorer. M. et Mme François Mariet, deux paysans qui possèdent la ferme la plus proche de ce faute de téléphone, il a déclaré :

« Nous avons pensé à une explosion ou à une tempête. Nous sommes sortis en hâte et nous avons vu un spectacle hallucinant. Notre chien avait aboyé frénétiquement au cours de la nuit et d'une manière inhabituelle. Peut-être pressentait-il quelque chose ? Le plus navrant est que la cabane à lapins est détruite. »

Quant à M. Llioger, le maire de la commune, qui avait dû se rendre à la caserne de Joppet pour donner l'alerte, faute de téléphone, il a déclaré :

« Un léger affaissement s'était produit voici un mois et j'avais contacté la

préfecture, la protection civile, l'équipement. Des géologues étaient venus sur place étudier la situation. Un rapport était en cours d'élaboration et des précautions comme l'interdiction de coupes de bois et la mise en place d'un mur de protection avaient été prises... Mais rien ne nous avait permis de prévoir un éboulement d'une telle ampleur. »

Le commandant Vandell, responsable du centre de secours de Joppet et d'autres personnalités se sont consultés tout au long de la journée pour décider des mesures à prendre, tandis que les géologues survolaient en hélicoptères dans l'après-midi la montagne mouvante. D'ores et déjà, quatre maisons situées dans son prolongement ont été évacuées, car les risques d'éboulement sont encore réels.

« Pneumonie uranaïse » : 105

paysans se soumettent à des examens

(c) Depuis bientôt 10 ans les médecins du canton d'Uri s'occupent d'une maladie caractéristique du Schaechtal, une maladie des poumons, que les spécialistes appellent « pneumonie uranaïse ». Cette maladie peut faire des ravages parmi la population et le bétail. Au cours des derniers jours 105 paysans du Schaechtal de 17 à 65 ans, ont dû se rendre à l'hôpital cantonal d'Uri, où un groupe de spécialistes avait installé ses quartiers. Ce contrôle massif a donné lieu à des interprétations diverses, une agence parlant même d'une « maladie mystérieuse ». Nous nous sommes mis en rapport avec le Dr de Haller, qui nous a déclaré que l'examen avait pour but de constater comment la maladie s'était propagée au cours de ces dernières années. Les résultats définitifs de ces analyses ne sont pas encore connus. On sait que cette maladie, qui provoque de l'asthme et touche les poumons est due surtout au manque de soleil dans cette région, raison pour laquelle le foin ne sèche jamais complètement, ce qui facilite le développement d'un genre de champignon, qui touche humains et bêtes. « Les médecins de la région qui ont de nombreux cas de pneumonie uranaïse à traiter, sont au courant de toutes les mesures à prendre. Il ne peut en aucun cas être question d'une nouvelle épidémie contagieuse. Un appel a été lancé à la population et 105 paysans ont décidé d'y donner suite », précisait le Dr de Haller.

Décès de l'ancien conseiller national Robert Meyer

ZURICH, (ATS). — L'ancien conseiller national zuricois et ancien député au Grand conseil Robert Meyer est décédé dimanche matin à la suite d'une défaillance cardiaque à Wildhaus (SG) où il passait ses vacances. Il était âgé de 68 ans.

Après un apprentissage de mécanicien, M. Meyer avait été nommé en 1940, secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie et en 1955 il reprit la direction de la section de Zurich. Dès 1943, il était membre du Grand conseil zuricois et de 1963 à 1967, membre du Conseil national.

J'aime ce qui est, dans le travail, l'occasion de se découvrir soi-même, notre propre réalité, ce que nous sommes à nos yeux, et non pas en façade!

J. Conrad.

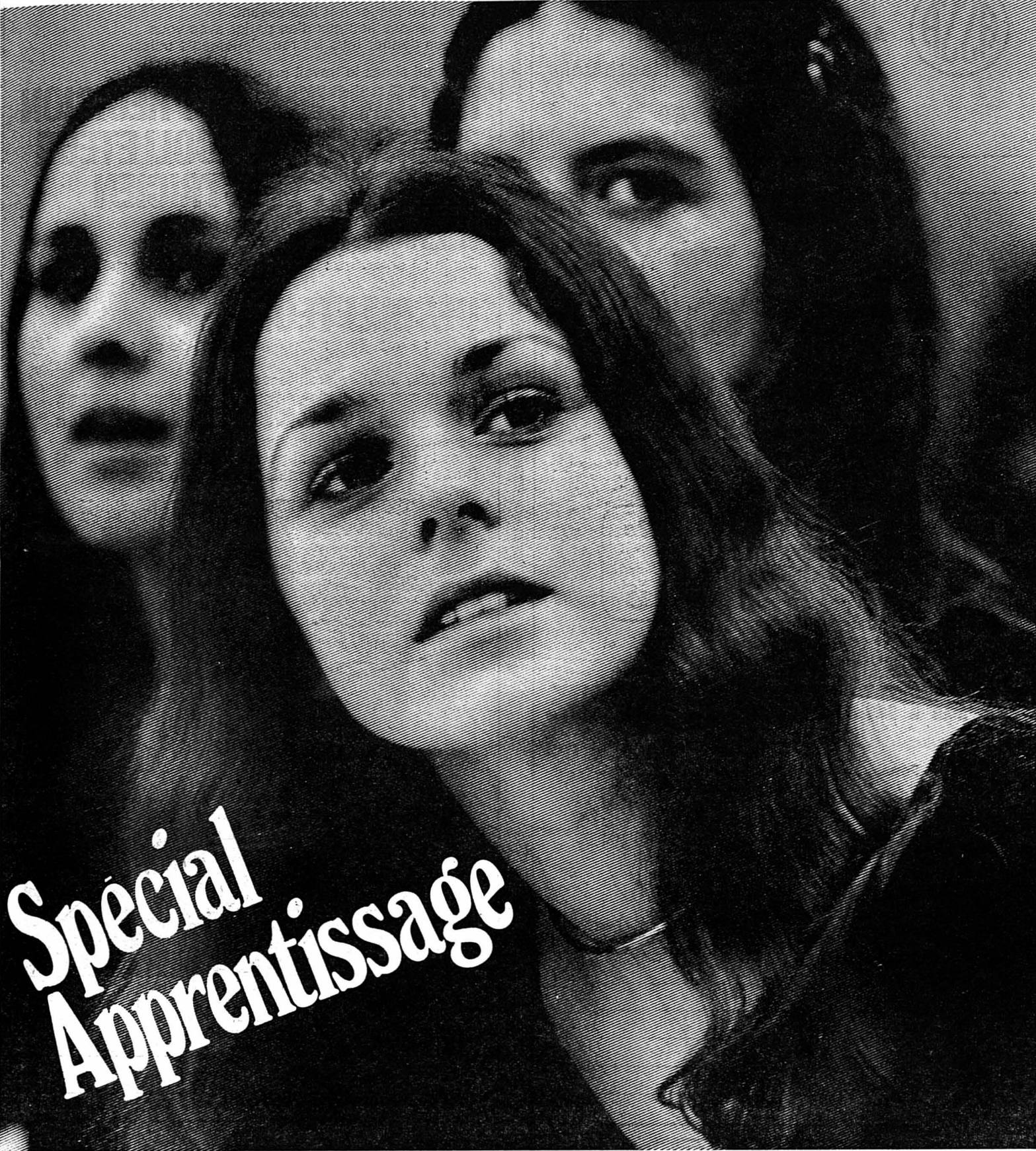
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738



Spécial Apprentissage

Photo Jean Mohr, Genève

Ce numéro, tiré à **70 000** exemplaires, est diffusé par :

la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL** et **L'IMPARTIAL**

Publicité : ANNONCES SUISSES S. A. - « ASSA », succursale de NEUCHATEL, 2, faubourg du Lac

Prochaine parution mardi 14 mai



Pour tout renseignement :

Annonces Suisses S.A. «ASSA»

2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel

Tél. (038) 24 40 00



**moi aussi je travaille
à Derby!
pourquoi pas toi ?
33.44.33**

Vous allez terminer votre scolarité et vous désirez faire un

APPRENTISSAGE RAPIDE

Formation accélérée (maximum 3 mois) dans les différents secteurs de l'horlogerie électronique de notre usine de Marin ou de nos succursales de La Chaux-de-Fonds, du Landeron ou de Montilier/FR.

Nous vous offrirons la possibilité de développer vos aptitudes et nous vous assurerons un bon salaire de départ.



Téléphonez-nous ou adressez ce coupon à notre bureau du personnel.
Tél. (038) 33 44 33
2074 Marin/
Neuchâtel

NOM _____

PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

**DERBY
SWISSONIC**

JEUNES GENS PENSEZ À VOTRE AVENIR VENEZ NOUS VOIR!

Nous sommes une grande entreprise, nous pouvons donc préparer votre avenir en vous offrant un métier fort intéressant. Nous serions heureux d'en parler avec vous et vous donner tous les renseignements utiles.

Vous qui aimez le travail manuel, vous deviendrez

MÉCANICIEN DE PRÉCISION MÉCANICIEN-DÉCOLLETEUR MONTEUR-ÉLECTRICIEN MENUISIER

Durée : 4 ans. Titre : Certificat fédéral de capacité.

DÉCOLLETEUR

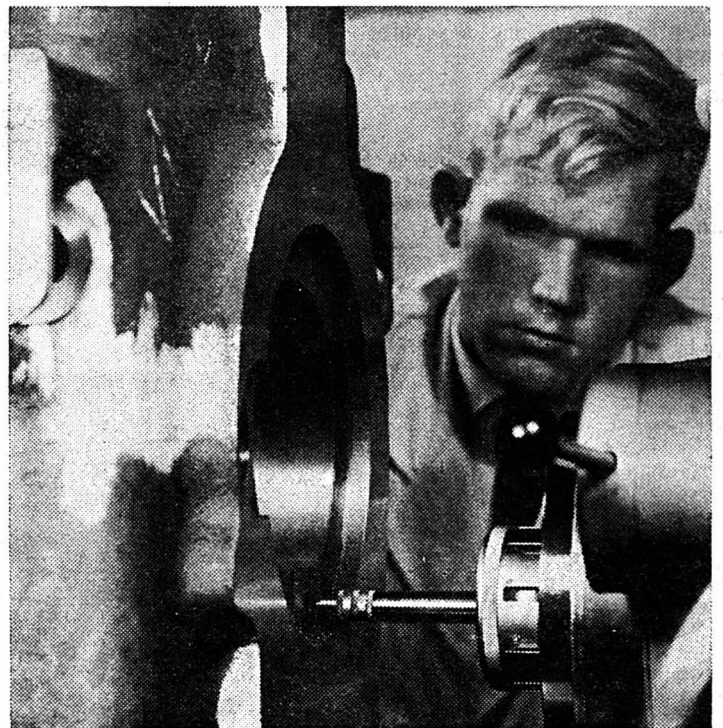
Durée : 3 ans. Titre : Certificat fédéral de capacité.

Un métier plein de promesses

DIAMANTAIRE-OUTILLEUR

Devenez un professionnel hautement qualifié dans la taille du diamant pour outils de coupe.

Durée : 4 ans. Titre : Certificat fédéral de capacité.



Transmettez-nous votre adresse, nous prendrons contact avec vous

-----A découper-----

Nom : _____ Prénom : _____

Rue et numéro : _____

Localité : _____ Tél. : _____

GROUPE DIXI

Service du personnel (interne 2187)
42, av. du Technicum - 2400 Le Locle
Téléphone (039) 31 45 23



Les adolescents et le choix d'une formation

On s'accordera, à première vue, pour affirmer que la réussite d'une formation professionnelle s'appuie sur un solide bagage scolaire, que les différentes professions n'exigent pas les mêmes capacités et qu'elles font appel à des motivations et à des intérêts différents. Chacun reconnaîtra que la diversification des rôles professionnels augmente, que de nouvelles spécialisations apparaissent, que dans une profession, les activités attachées à une même position évoluent, que la formation n'est jamais qu'un temps d'une carrière. L'individu n'est jamais trop bien doué pour s'adapter aux perfectionnements souhaitables et aux recyclages rendus nécessaires par l'évolution économique.

De plus, le travail est réalisation de soi. L'on a pu dire que non seulement l'homme crée, mais qu'il se crée en travaillant. Le travail est l'occasion de devenir soi-même et le premier pas en est l'indépendance économique. Toute réussite authentique exige un équilibre entre la pensée et l'action, un accord entre l'homme et son ouvrage. Le travail apparaît à la fois comme facteur et signe de progrès et d'évolution de la personne.

Les critères et le cadre d'un choix

On s'attendrait alors à ce que le choix professionnel de l'adolescent soit abordé par lui-même et sa famille avec une attention particulière, dans un climat rationnel et après une prise d'information objective sur les facteurs pouvant déterminer l'adaptation au monde du travail, la satisfaction et la réussite professionnelles ultérieures.

On pourrait évoquer plus particulièrement ici différents aspects de la personnalité tels que les capacités, les connaissances, les attitudes face au travail, les intérêts et le caractère, en remarquant qu'au cours de la vie ceux-ci évoluent. Mais des variables caractérisant les professions telles que la nature du travail, les possibilités de promotion et de gain, le degré d'indépendance relative, la situation sur le marché de l'emploi, l'image sociale, l'évolution future prévisible, etc. sont également importantes. Elles peuvent être perçues aussi bien comme des possibilités offertes à l'individu que comme des exigences auxquelles il faudra répondre.

Enfin, chaque place aura ses caractéristiques propres, en partie indépendantes de la profession, et déterminées par les qualités du personnel employé, les cadres, le style de direction, l'image de l'entreprise, sa situation géographique, sans que l'on épuise la liste.

Or, pour les conseillers d'orientation, il est évident qu'ils n'ont souvent pas à faire à des problèmes logiques et rationnels de choix professionnels ou scolaires, mais aux espoirs, souvent irréalistes, que les parents forment pour leurs enfants et aux difficultés émotionnelles de la crise d'adolescence en rapport avec l'obligation de se décider apparemment pour de nombreuses années à l'avance.

Aspirations irréalistes et crise d'adolescence

A propos des premiers, on a souvent incriminé une conception erronée de la démocratisation de l'enseignement, fort



louable en elle-même. Pourtant, il est évident que l'orientation à onze ans d'un élève, dans l'une ou l'autre des sections secondaires, détermine trop tôt et trop définitivement les rôles socio-économiques qu'il pourra assumer.

Notre organisation sociale permet, certes, de progresser dans un éventail de filières données, mais il demeure difficile et coûteux de passer à une orientation différente, même si une minorité y parvient grâce aux technicums et aux gymnases du soir, par exemple.

On s'étonnera donc moins de la valorisation des formations présentant apparemment le plus large éventail possible d'insertions professionnelles, notamment les plus élevées, et on regrettera la rigidité des structures sociales qui suscitent de telles attitudes dès que l'avenir de l'enfant est en cause.

Les secondes nous feront souligner qu'en matière d'orientation professionnelle et d'organisation du travail des jeunes, tout paraît reposer sur un postulat non démontré qu'à quinze ans, où s'achève la scolarité obligatoire et où se pose le problème du choix d'une formation, s'achèverait également la quête d'identité qui est peut-être le sens le plus profond de la crise d'adolescence.

Or, il n'en est rien, puisque celle-ci ne prend toute son ampleur qu'entre quinze et vingt ans.

Les taux élevés d'échecs, de ruptures de contrat, de réorientations plus ou moins radicales apparaissent alors comme les tâtonnements, les hésitations, les contradictions vraies ou apparentes d'une personnalité encore immature en quête d'elle-même réfléchis sur les plans scolaire et professionnel.

Reprocher à l'adolescent de ne pas savoir ce qu'il veut, c'est dénier à sa recherche toute valeur et souvent, pour l'adulte, refuser le souvenir de sa propre évolution et d'un équilibre plus ou moins péniblement atteint. Mais on relèvera également qu'une insertion professionnelle réussie est un puissant facteur d'évolution de la personne qui se traduira par un sentiment de sécurité accrue et par la conquête d'une autonomie progressive.

Début de réponse

Nous serions ainsi amenés à nous interroger sur les manières de favoriser le choix d'une orientation convenant réellement à l'adolescent actuel et au futur adulte. Nous ne saurions faire plus que suggérer un début de réponse dans ces quelques notes.

Le recours aux offices d'orientation peut faire beaucoup pour aider le jeune à préciser ses représentations des différentes professions et à clarifier l'image qu'il se fait de ses capacités, de ses motivations et de sa personnalité. Cependant, même avec des disponibilités beaucoup plus grandes qu'actuellement, il est évident que l'intervention d'un conseiller quel qu'il soit ne saurait annuler le cours normal du développement, ni renverser les effets cumulés de négligences ou d'erreurs éducatives.

En outre, une pédagogie de la personnalité et du choix demeure à réaliser. A cet égard, on émettra le vœu que notre système de formation évolue notablement tout en maintenant ses exigences sur le plan de l'instruction à un niveau élevé.

D. PEPIN
directeur de l'Office régional
d'orientation scolaire et professionnelle
de Neuchâtel.

Le supplément de 32 pages

SPÉCIAL APPRENTISSAGE

a été réalisé par

VOTRE QUOTIDIEN PRÉFÉRÉ

avec la collaboration pour la partie publicitaire de l'agence de publicité



ANNONCES SUISSES S.A.

Succursale de Neuchâtel

2, fbg du Lac

Téléphone (038) 24 40 00

Prochaine parution : mardi 14 mai 1974

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE BONNE FORMATION

Notre entreprise peut vous offrir de nombreuses possibilités et vous aider à construire votre avenir.

Nous cherchons pour l'automne prochain :

apprenti(e)s de commerce
apprenti électronicien
apprenti de laboratoire
apprenti mécanicien

Les jeunes gens et les jeunes filles intéressés par l'un des apprentissages ci-dessus peuvent adresser leurs offres ou demander tous renseignements aux Fabriques de Tabac Réunies S.A., service du recrutement, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

Si vous envoyez simplement le talon ci-contre, nous prendrons directement contact avec vous.



FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Je m'intéresse à un apprentissage de :

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ No : _____

Localité : _____ Tél. : _____



Professions accessibles dans le canton de Neuchâtel, par voie d'apprentissage

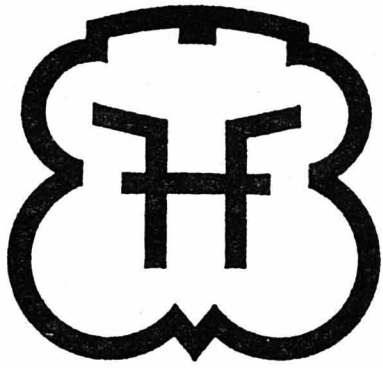
Ne figurent dans ce tableau que les métiers qui, dans le cadre du canton de Neuchâtel, sont soumis à la réglementation fédérale de l'OFIAMI en matière d'apprentissage

Une grande partie de ces apprentissages sont ouverts aussi bien aux jeunes filles qu'aux jeunes gens

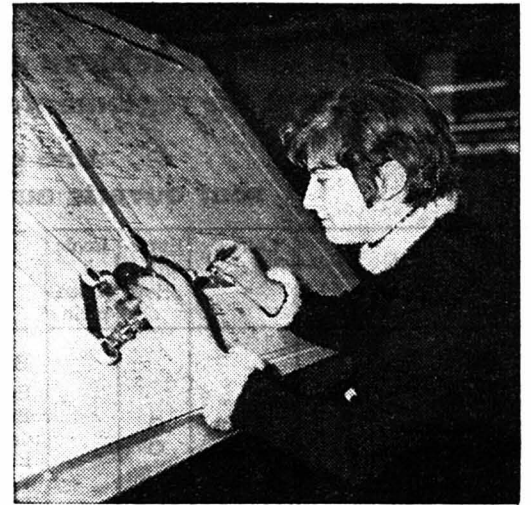
	Durée	Entre-prise privée	Ecole à temps plein		Durée	Entre-prise privée	Ecole à temps plein		Durée	Entre-prise privée	Ecole à temps plein
Agriculture-Sylviculture				Employé de bureau	2 ans	O		Mécanicien électronique	4 ans		O
Forestier-bûcheron	3 ans	O		Employé de commerce	3 ans	O	O	Mécanicien de précision	4 ans	O	O
Horticulteur	3 ans	O		Employé du commerce de détail	1 an **	O		Micromécanicien	4 ans		O
Alimentation				Employé d'édition	3 ans	O		Monteur électricien	4 ans	O	
Boucher-charcutier	3 ans	O		Fleuriste	3 ans	O		Monteur d'appareils électroniques	4 ans	O	O
Boulangier	2 ans	O		Libraire	3 ans	O		Monteur en chauffages centraux	3 1/2 ans	O	
Boulangier-pâtissier	3 ans	O		Vendeur	2 ans	O		Monteur en automatisation	4 ans	O	
Brasseur	2 1/2 ans	O		Horlogerie				Opérateur sur machines de câblerie	3 ans	O	
Confiseur-pâtissier-glaçier	3 ans	O		Acheveur de boîtes métal et acier	2 ans	O		Outilsleur	4 ans	O	O
Meunier	3 ans	O		Acheveur de boîtes or	2 1/2 ans	O		Peintre en voitures	3 1/2 ans	O	
Arts				Bijoutier-joaillier	4 ans	O	O	Radio électricien	4 ans	O	
Décorateur	2 ans	O		Décalqueuse	1 1/2 an	O		Réparateur de machines à écrire	3 1/2 ans	O	
Décorateur-créateur	2 ans *	O	O	Electroplaste	3 ans	O		Serrurier constructeur	3 1/2 ans	O	
Graphiste	4 ans	O	O	Horloger praticien	3 ans	O	O	Serrurier de construction	4 ans	O	
Graveur sur acier	4 ans	O	O	Horloger rhabilleur	4 ans	O	O	Serviceman de l'automobile	2 ans	O	
Arts graphiques				Horloger complet	4 ans	O	O	Tôlier en carrosserie	4 ans	O	
Compositeur typographe	4 ans	O		Mécanicien en étampes	4 ans	O	O	Tourneur	4 ans	O	
Conducteur typographe	4 ans	O		Régleuse	1 1/2 an	O	O	Technique			
Conducteur en héliogravure	4 ans	O		Tourneur boîtes métal et acier	2 1/2 ans	O		Dessinateur du génie civil A ou B	3 ans	O	
Copiste essayeur offset	4 ans	O		Tourneur boîtes or	3 ans	O		Dessinateur du génie civil A + B	4 ans	O	
Graveur en clichés	4 ans	O		Hôtellerie				Dessinateur en chauffages	4 ans	O	
Graveur en héliogravure	4 ans	O		Cuisinier	2 1/2	O		Dessinateur en bâtiments	4 ans	O	
Imprimeur en offset	4 ans	O		Sommelier	2 ans	O		Dessinateur ensemblier	3 1/2 ans	O	
Photographe	3 ans	O	O	Hygiène et Santé				Dessinateur de machines	4 ans	O	O
Photographe offset	4 ans	O		Coiffeur pour dames	3 ans	O		Dessinateur de constructions métalliques	3 1/2 ans	O	
Photographe de reproduction en photogravure	4 ans	O		Coiffeur pour messieurs	3 ans	O		Dessinateur de installations sanitaires	4 ans	O	
Photographe en héliogravure	4 ans	O		Coiffeur pour dames et messieurs	4 ans	O		Dessinateur de menuiserie métallique	3 1/2 ans	O	
Retoucheur en héliogravure	4 ans	O		Esthéticienne	3 ans	O		Dessinateur électricien	4 ans	O	
Retoucheur positif	4 ans	O		Opticien-lunetier	3 1/2 ans	O		Dessinateur en microtechnique	4 ans	O	O
Séréotypeur	3 ans	O		Technicien pour dentistes	4 ans	O		Textiles			
Bois et Bâtiment				Industrie de la terre				Habillement			
Carreleur	3 ans	O		Marbrier	3 1/2 ans	O		Cuir et papier			
Charpentier	3 ans	O		Souffleur d'app. en verre	3 1/2 ans	O		Couturière	3 ans	O	O
Constructeur de bateaux	3 1/2 ans	O		Vitrier	2 ans	O		Garnisseur en carrosserie	4 ans	O	
Courtepointière	3 ans	O		Métallurgie				Maroquinier	3 1/2 ans	O	
Couvreur	3 ans	O		Bobineur en électricité	4 ans	O		Relieur artisanal	3 1/2 ans	O	
Ebéniste	3 1/2 ans	O		Décolleteur	3 ans	O		Relieur industriel	3 1/2 ans	O	
Maçon	3 ans	O		Electricien en automobiles	4 ans	O		Sellier tapissier	3 1/2 ans	O	
Menuisier	3 1/2 ans	O		Ferblantier	3 ans	O		Divers			
Ouvrier spécialiste en construction de routes	3 ans	O		Ferblantier de fabrique	3 1/2 ans	O		Conducteur de camion	3 ans	O	
Peintre en bâtiment	3 ans	O		Ferblantier installateur sanitaire	4 ans	O		Doreur apprêteur	3 ans	O	
Plâtrier	3 ans	O		Forgeron	3 1/2 ans	O		Facteur d'orgues	4 ans	O	
Plâtrier-peintre	4 ans	O		Forgeron-mécanicien en machines agricoles	4 ans	O		Facteur de pianos	3 1/2 ans	O	
Peintre d'enseignes	3 1/2 ans	O		Installateur sanitaire	3 ans	O		Ramoneur	3 ans	O	
Poseur de revêtements de sols	2 1/2 ans	O		Maréchal forgeron	3 1/2 ans	O					
Scieur	2 1/2 ans ou 3 ans	O		Mécanicien	4 ans	O					
Tapissier-décorateur	3 1/2 ans	O		Mécanicien en automobiles	4 ans	O	O				
Chimie				Mécanicien de bicyclettes	3 ans	O					
Employé de laboratoire	3 ans	O		Mécanicien de bicyclettes et de motocyclettes	4 ans	O					
Commerce et Vente				Mécanicien électricien	4 ans	O	O				
Aide en pharmacie	3 ans	O									
Droguiste	4 ans	O									

* Après l'obtention du certificat fédéral de capacité de décorateur.
 ** Après l'obtention du certificat fédéral de capacité de vendeur.

VOTRE APPRENTISSAGE EN 1974



FILLES
ET



GARÇONS



L'infrastructure de notre entreprise nous permet d'assurer une formation optimale dans les activités suivantes :

Mécanicien de précision	4 ans
Mécanicien en étampes	4 ans
Dessinateur de machines	4 ans
Décolleteur	3 ans

Ces professions sont attestées par un certificat fédéral de capacité.

Deux principes de formation vous sont proposés :

ÉCOLE - USINE

Cours théoriques :

4 ans à l'École technique

Cours pratiques :

2 ans à l'École technique, puis

2 ans dans nos ateliers de mécanique

TRADITIONNEL

Cours théoriques :

4 ans à l'École professionnelle

Cours pratiques :

2 ans dans notre Centre de formation

2 ans dans nos ateliers de mécanique

Nous vous invitons à visiter notre Centre de formation de Fontainemelon qui sera ouvert aux parents et amis de nos apprentis le vendredi 8 mars, de 19 à 21 heures.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A. - Tél. (038) 53 33 33

Contrats d'apprentissages conclus dans le canton de Neuchâtel

Garçons

Professions	Contrats conclus en		
	1969	1971	1972
Agriculture			
Sylviculture			
Forestier-bûcheron . . .	10	4	8
Horticulteur	2	5	1
Alimentation			
Boucher-charcutier . . .	13	12	5
Boulangier	2	1	1
Boulangier-pâtissier . . .	8	8	4
Confiseur-pâtissier-glacier	5	3	7
Meunier	1	1	1
Arts			
Décorateur	—	4	4
Etalagiste-décorateur . . .	4	—	—
Graphiste	—	1	2
Arts graphiques			
Compositeur-typographe	14	5	6
Conducteur-typographe	6	10	11
Conducteur en héliograv.	—	—	1
Copiste en offset-essayeur	1	3	3
Graveur en clichés	—	1	—
Graveur en héliogravure	—	—	1
Imprimeur en offset	1	6	—
Photographe	1	4	2
Photographe de laborat.	2	—	1
Photogr. de rep. en photo.	—	—	1
Photolithographe	3	1	1
Retoucheur en héliograv.	1	1	—
Stéréotypiste	—	1	—
Bois - Bâtiment			
Carreleur	4	2	9
Charpentier	—	2	1
Constructeur de bateaux	3	—	3
Couvreur	3	1	1
Ebéniste	4	4	7
Maçon	15	38	36
Menuisier	12	18	10
Menuisier-modeleur	—	1	—
Ouvrier spéc. const. routes	—	—	5
Parqueteur	—	—	1
Peintre en bâtiment	14	10	9
Peintres d'enseignes	1	2	1
Plâtrier-peintre	—	—	3
Poseur revêtement de sols	—	1	1
Tapissier-décorateur	3	4	3
Chimie			
Employé de labor. chimie	3	9	5
Employé de labor. divers	2	1	2
Commerce - Vente			
Droguiste	10	5	3
Employé d'administration	4	1	4
Employé de commerce	57	56	52
Employé d'édition	—	—	1
Fleuriste	1	—	1
Libraire	1	2	—
Vendeur	27	25	23
Horlogerie			
Acheveur de boîtes or	—	2	1
Bijoutier-joaillier	—	—	1
Electroplaste	7	4	2
Horloger-praticien	1	7	—
Mécanicien en étampes	2	4	1
Tourneur de boîtes or	—	2	1
Hôtellerie			
Cuisinier	34	40	18
Sommelier	1	—	—

Professions	Contrats conclus en		
	1969	1971	1972
Hygiène - Santé			
Coiffeur pour messieurs	2	—	—
Coiffeur dames-messieurs	2	—	—
Opticien-lunetier	1	3	1
Technicien pour dentistes	3	2	1
Industrie de la terre			
Potier	1	—	—
Souffleur d'appa. en verre	—	1	—
Vitrier	1	1	—
Métallurgie			
Décolleteur	7	4	—
Electricien d'automobiles	2	2	2
Ferblantier en bâtiment	1	2	4
Ferblantier instal. sanit.	12	12	11
Forgeron	1	2	—
Forger.-méc. mach. agric.	4	5	2
Installateur sanitaire	8	8	6
Maréchal-forgeron	—	1	1
Mécanicien (méc. gén.)	3	—	—
Mécanicien en automob.	36	34	42
Mécanicien en cycles	2	—	—
Mécanicien cycles-motos	—	5	4
Mécanicien-électricien	—	6	5
Mécanicien de précision	58	66	48
Monteur en automation	2	2	1
Monteur-électricien	38	30	32
Monteur d'ap. élect.-télé.	10	11	9
Monteur en chauff. centr.	5	4	11
Opérat. machines câblerie	—	—	1
Outilleur	—	1	—
Peintre déc. sur cycles	—	1	—
Peintre en voitures	3	7	8
Radio-électricien	14	12	15
Réparateur mach. écrire	—	3	1
Serrurier-constructeur	4	6	5
Serrurier de construction	1	2	4
Serviceman de l'automob.	—	1	3
Tôlier en carrosserie	10	16	14
Tourneur	—	1	—
Technique			
Dessinateur en bâtiment	16	22	18
Dessinateur en chauffage	3	4	1
Dessinateur électricien	—	1	1
Dessinateur ensembleur	2	—	2
Dessinateur du génie civil	14	19	17
Dessinateur géomètre	2	3	2
Dessinateur instal. sanit.	4	2	4
Dessinateur de machines	12	8	6
Dessin. menuis. métallique	1	—	2
Dessinateur microtechn.	—	2	—
Textiles - Habillement			
Cuir - Papier			
Garnisseur en carrosserie	—	2	2
Sellier-tapissier	1	—	—
Tailleur pour hommes	1	—	—
Divers			
Conducteur de camions	3	6	2
Facteur d'orgues	—	1	—
Facteur de pianos	—	1	—
Ramoneur	2	1	3

La dénomination de certains métiers a changé depuis 1969 - Les métiers ne figurant pas dans ce tableau récapitulatif n'ont fait l'objet d'aucun contrat d'apprentissage durant les trois ans en revue.

Filles

Professions	Contrats conclus en		
	1969	1971	1972
Agriculture			
Sylviculture			
Horticultrice	—	2	1
Alimentation			
Confiseuse-pâtissière	—	1	—
Confiseuse-pâtissière-glac.	1	—	—
Arts			
Décoratrice	—	6	3
Etalagiste-décoratrice	6	—	—
Graphiste	—	1	1
Arts graphiques			
Compositrice-typographe	2	9	5
Photographe	1	1	1
Photographe laboratoire	1	—	—
Bois - Bâtiment			
Courtepointière	2	—	2
Tapissière-décoratrice	1	2	1
Chimie			
Employée laborat. chimie	7	3	12
Employée laborat. divers	—	4	—
Commerce - Vente			
Aide en pharmacie	19	23	34
Droguiste	4	3	4
Employée d'administrat.	25	25	27
Employée de commerce	104	109	108
Employée de librairie	2	3	—
Fleuriste	4	5	5
Libraire	—	3	—
Vendeuse	70	49	69
Horlogerie			
Décalqueuse sur cadrans	3	2	1
Horlogère praticienne	1	1	—
Mécanicienne de précision	—	—	—
Polisseuse boîte or	—	—	1
Régleuse	8	2	1
Hôtellerie			
Cuisinière	1	2	3
Hygiène - Santé			
Coiffeuse pour dames	52	38	42
Coiffeuse dames-messieurs	2	3	2
Coiffeuse pour messieurs	—	1	—
Esthéticienne	—	1	3
Opticienne-lunetière	—	2	—
Technicienne p. dentistes	—	1	1
Technique			
Dessinatrice en bâtiment	2	4	6
Dessinatrice électricienne	—	—	1
Dessinatrice-ensembleur	—	1	—
Dessinatrice du génie civil	1	—	3
Dessinatrice de machines	1	4	2
Dessinatrice en ventilation	—	—	1
Textile - Habillement			
Cuir - Papier			
Couturière	3	2	3
Fourreur	1	—	—
Maroquinière	—	1	—
Relieuse artisanale	—	1	—
Divers			
Doreuse apprêteuse	—	1	—



L'évolution accélérée du monde moderne requiert toujours plus de professionnels compétents, aptes à collaborer, maîtriser et décider. La nonchalance, l'iso-lationnisme, le pessimisme et le manque d'intérêt n'ont jamais été les armes des constructeurs de l'avenir.

Ceux qui, par contre, savent faire preuve d'imagina-tion et d'optimisme, misent sur la réflexion et l'action plutôt que de compter sur le hasard et la chance. Ceux-là seuls peuvent trouver gains et succès dans une profession correspondant à leurs aspirations.

L'imprimerie et les arts graphiques leur offrent un tel avenir

Nous comptons avant tout sur des personnes résolues à œuvrer activement pour s'assurer une position enviée au cours de la prochaine décennie.

Parmi les apprentis actuels de l'imprimerie et des arts graphiques se trouvent les spécialistes de demain

Si vous êtes plus portés vers une activité créatrice, technique ou commerciale, si vous êtes sensibles aux compositions des formes et des couleurs, ou passionnés d'expression linguistique, vous trouverez dans le domaine des arts graphiques la profession idéale. Plusieurs activités, traditionnelles, mais surtout dynamiques et fortement influencées par les techni-ques modernes, offrent aux esprits jeunes, créatifs et non conformistes, de multiples possibilités de promo-tion.

Passeport stage-test

Je veux gagner le réveil géant et effectuer un stage-test (min. 3 jours) dans l'industrie graphique, comme

compositeur imprimeur relieur stéréotypeur

Prénom _____ Nom _____

Rue, no _____ NPA, localité _____

Date de naissance _____ Téléphone _____

Découpez et expédiez à:
Arrondissement 8
de la SSMI
Saint-Honoré 1
2000 Neuchâtel

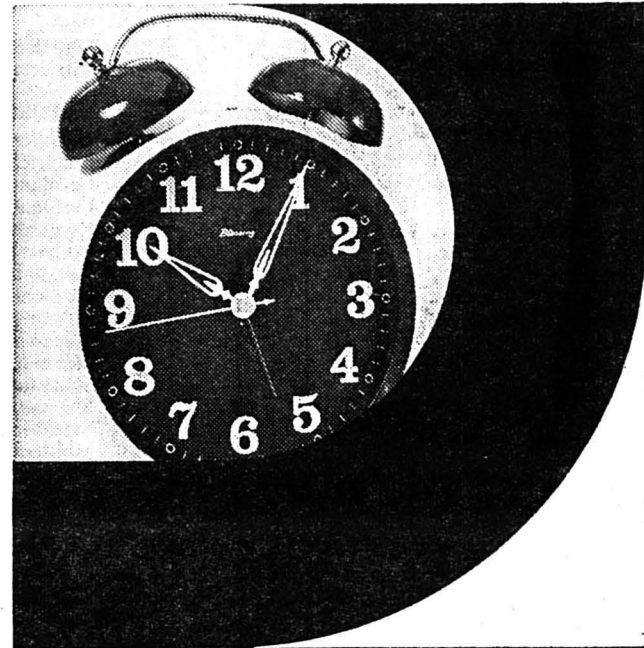
L'industrie graphique veut des esprits jeunes

L'industrie graphique veut des esprits jeunes



Compositeur-typo
Conducteur-typo
Copiste essayeur
Graveur en clichés
Graveur en héliogravure
Imprimeur typo-offset
Photographe de reproduction

Photographe en héliogravure
Photolithographe
Relieur artisanal
Relieur industriel
Retoucheur en héliogravure
Retoucheur
Stéréotypeur



L'heure a sonné

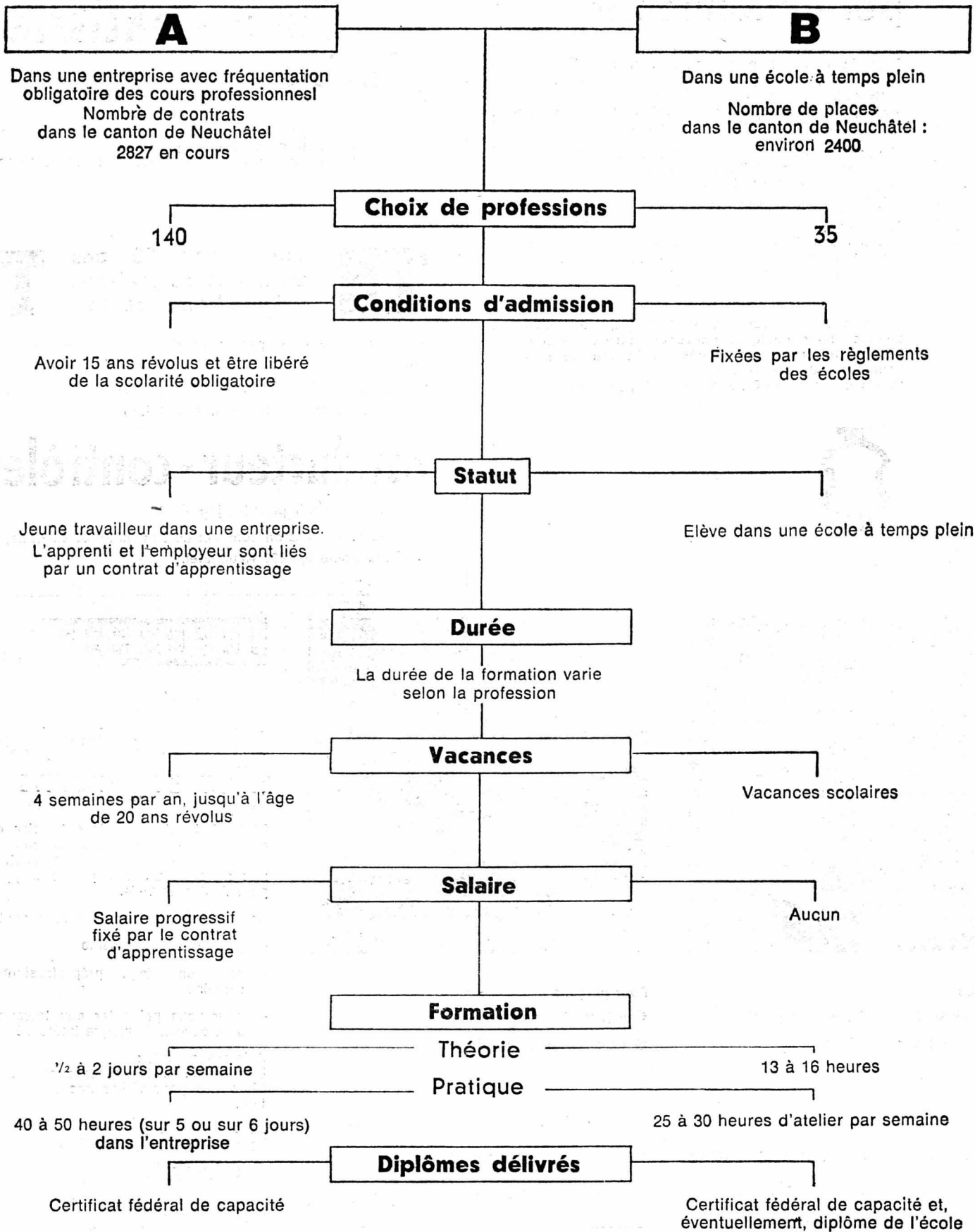
Voulez-vous gagner ce réveil géant? Etes-vous à l'heure du choix de votre profession? Avez-vous 14 à 16 ans? Aimez-vous la technique moderne? Les formes et les couleurs? Oui? Alors, il est grand temps de voir comment fonctionne une entreprise de l'industrie graphique. Et de mieux la connaître en effectuant un stage-test (durée selon entente, min. 3 jours). Pour en savoir davantage, expédiez aujourd'hui votre «Passeport stage-test»! L'heure a sonné! Qui tard s'éveille, pleure l'occasion manquée...

Durée de formation :
4 ans avec fréquentation de l'école professionnelle, sauf pour les relieurs, 3 1/2 ans, et les stéréotypeurs, 3 ans.

téléphone (038) 25 31 03
2000 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 1

société suisse des maîtres imprimeurs

Les deux voies de l'apprentissage



L'obtention de ces diplômes permet d'entrer dans la vie active au titre de travailleur qualifié. Ils permettent en même temps l'accès à de nombreuses voies de perfectionnement professionnel.

Portescap : apprentissage + perfectionnement

Sous la conduite permanente d'un maître d'apprentissage, les apprentis mécaniciens du centre Portescap suivent un enseignement pratique et théorique, complément important à la formation acquise au centre professionnel extérieur.

L'ensemble des techniques nécessaires à la diversification des produits Portescap fournit à l'apprenti un climat de haute technicité qui facilite son choix d'une spécialisation.

Après le certificat fédéral de capacité, Portescap met à disposition de celui qui veut se perfectionner un vaste programme de formation, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Le centre d'apprentissage Portescap accueille chaque année quelques nouveaux apprentis mécaniciens. Informez-vous auprès du bureau du personnel, rue Jardinière 157, CH-2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41.



JEUNES GENS...

Avez-vous des dons artistiques,
un esprit créateur ?

Alors, choisissez le métier de...

confiseur - pâtissier - glacier

Renseignements auprès du secrétariat de la Société
des patrons confiseurs, pâtissiers,
rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 41.

TN Vous avez 20 ans au moins et jouissez d'une bonne santé TN

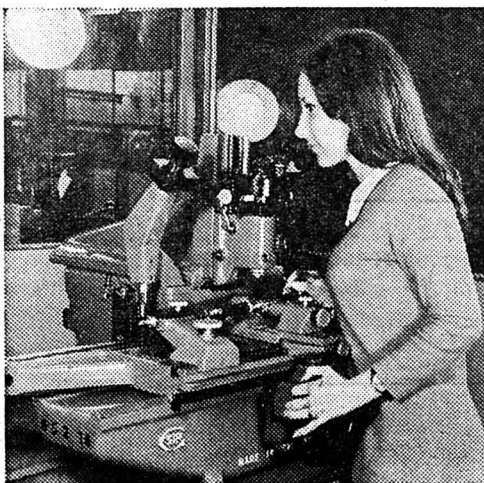
Vous êtes intéressé par la conduite d'un véhicule de transports publics.

Téléphonez au (038) 25 15 46 ou venez examiner avec nous les possibilités d'emploi. (Formation gratuite.)

conducteur - contrôleur

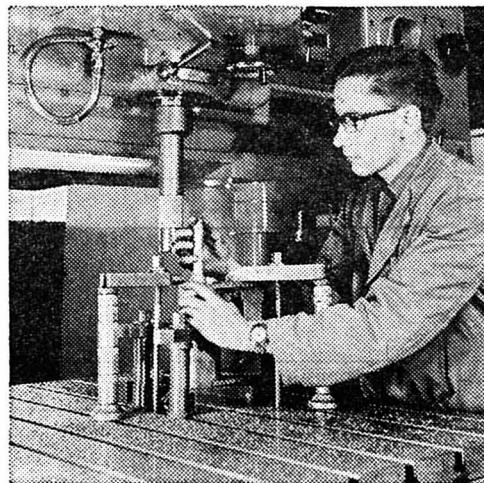
Un métier d'avenir pour les jeunes.

Cie des Transports en commun de Neuchâtel et environs,
quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.



Pour filles

- NOUVEAU : mécanicienne de précision
- dessinatrice sur machines



Pour garçons

- mécanicien de précision
- dessinateur sur machines

DUBIED

Ouvert à l'avenir des jeunes : filles et garçons

DUBIED, la plus grande entreprise du canton de Neuchâtel, de renommée mondiale pour ses machines textiles et ses machines-outils, met au concours des places d'apprentissage pour l'automne 1974.

Nos centres de formation vous sont ouverts :

- pour une visite d'usine
- pour un stage préprofessionnel d'une semaine
- pour vous présenter aux travaux d'admission ouverts à chaque intéressé

Avis aux parents :
Bien entendu, les parents sont toujours les bienvenus pour visiter nos centres de formation.

Edouard Dubied & Cie S.A.

Service du personnel
Usine de Couvet 2108 Couvet
Téléphone (038) 63 21 21.
Téléphone (038) 41 19 09 (hors des heures de travail)

Service du personnel
Usine de Marin 2074 Marin
Téléphone (038) 33 12 21 (usine)
Téléphone (038) 33 44 17
(hors des heures de travail)

Je désire recevoir de plus amples renseignements concernant l'apprentissage de

de préférence dans votre usine de _____

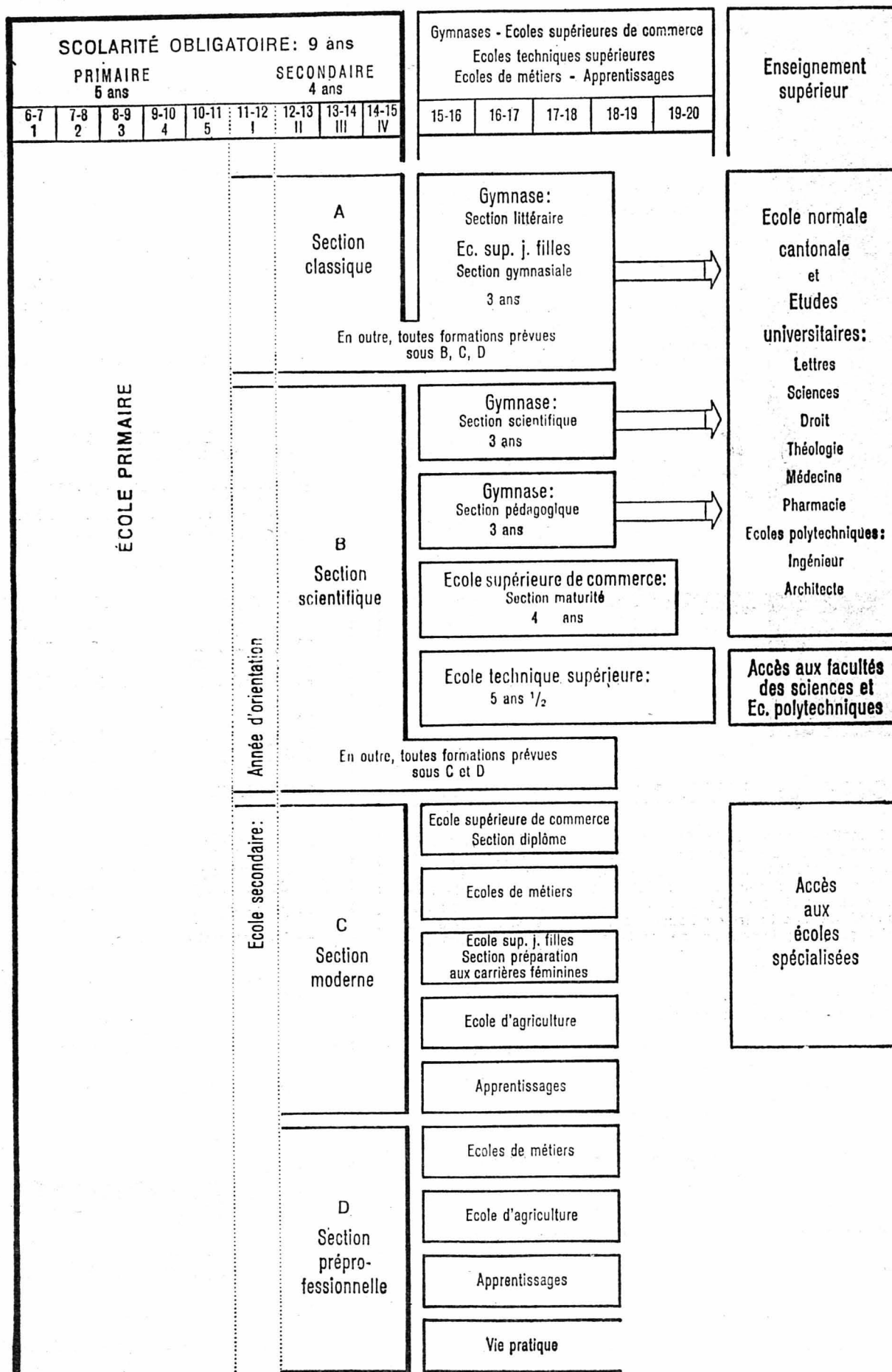
Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Age _____ Signature _____

Schéma de la scolarité

Organisation neuchâteloise



Votre avenir professionnel



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Transport

Accidents

Responsabilité
civile

Véhicules
à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage
incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux
et fourrures

Machines

Jeunes gens, jeunes filles

qui, dans quelques mois, terminerez votre scolarité obligatoire (niveau secondaire, sections classique, scientifique ou moderne) nous pouvons vous aider à choisir votre future carrière ; une place

d'apprenti (e) d'assurances

auprès de notre Direction peut vous ouvrir des perspectives intéressantes pour votre avenir.

Nous pouvons vous offrir

Une formation commerciale de base et plus particulièrement en assurances grâce à des stages dans nos différents services ; des cours de perfectionnement et de formation internes et externes sous la direction d'instructeurs spécialisés ; la possibilité de faire vos devoirs scolaires en commun avec les autres apprentis ; des après-midi de sport ; le remboursement de tous vos achats de matériel scolaire ; l'occasion de parfaire vos connaissances linguistiques et professionnelles, dès la fin de l'apprentissage, dans nos agences en Suisse alémanique, au Tessin ou à l'étranger.

Si un tel apprentissage vous intéresse, veuillez remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner afin que nous puissions prendre contact avec vos parents.

----- A découper -----

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16 - 2001 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Ecoles fréquentées : _____

Adresse des parents : _____



L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE de JEUNES FILLES de NEUCHÂTEL

- prépare les apprenties à la profession de **COUTURIÈRES pour DAMES** en leur offrant, en 3 ans, une formation théorique
une formation de culture générale
une formation pratique
- délivre le **certificat fédéral de capacité** qui leur donne accès :
aux ateliers de couture
aux maisons de mode
à la préparation du brevet de maîtresse de travaux à l'aiguille
- offre une **année de préapprentissage**
aux jeunes filles indécises
dans les classes dites **D'ORIENTATION**
- **Renseignements :**
Maladière 84. Tél. 24 12 30.

Ecole cantonale de puériculture Pouponnière neuchâteloise

2416 LES BRENETS. Tél. (039) 32 10 26.

- Age d'admission 18 ans
- Diplôme de nurse officiellement reconnu et attesté par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel
- Durée d'enseignement : 20 mois
- Entrée : mai et octobre.

La Société d'agriculture

Office commercial
la Chaux-de-Fonds,

engage pour le 1er septembre 1974

1 apprenti (e) de commerce

Travail intéressant et varié.

Faire offres au bureau, passage du Centre 5, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 12 07.

Agriculture Sylviculture

Forestier-bûcheron

La forêt est le cadre quotidien merveilleux du forestier-bûcheron et l'on comprend tous les avantages que cela comporte.

Ce métier réclame avant tout une bonne santé, une solide faculté d'adaptation pour résister aux variations du temps au cours des saisons, aux difficultés des terrains accidentés et aux rigueurs d'un travail de force.

Le forestier-bûcheron, collaborateur du garde forestier, exécute tous les travaux pratiques exigés par la gestion des forêts. Sa tâche, qui obéit à la succession des saisons, comprend l'exploitation du bois, la plantation, le reboisement, les soins culturaux, les travaux de génie forestier : construction de chemins et routes, défense contre les avalanches.

Formation professionnelle : l'apprentissage de forestier-bûcheron dure trois ans. Il se fait généralement auprès d'un garde forestier expérimenté et de ses collaborateurs, dans une entreprise forestière agréée. Durant les trois ans, l'apprenti est tenu de suivre, un jour par semaine, l'enseignement d'une école professionnelle. Une instruction complémentaire lui est donnée dans des cours spéciaux.

Pour l'entrée en apprentissage, il faut avoir fini la scolarité obligatoire, jouir d'une bonne santé et être robuste, disposer de dons manuels et d'intérêt pour la technique, enfin avoir le goût de la nature et le désir de travailler au grand air.

Une fois l'apprentissage fini, le forestier-bûcheron peut, selon ses capacités, poursuivre sa formation ou se spécialiser.



Alimentation

Boucher-charcutier

L'homme mangea du produit de son élevage bien avant que naisse le métier de boucher (nom qui vient du mot « bouc », animal craintivement respecté en face duquel le boucher faisait figure jadis de sacrificateur). On sait qu'à l'époque des grandes conquêtes romaines, les bouchers prirent une part importante au ravitaillement des armées et des villes et se sentirent assez forts pour s'organiser en solide corps de métier. Ils pratiquaient déjà l'apprêt des viandes, comme le firent plus tard les « chaircuitiers » de France.

Les principaux travaux du boucher-charcutier sont l'achat du bétail, l'abattage, le désossage, la préparation de la viande, la salaison, le fumage, la fabrication des saucisses et de la charcuterie, la vente enfin.

L'achat du bétail s'effectue soit lors d'un marché de bestiaux, soit directement chez le paysan, soit par l'intermédiaire des fournisseurs que sont les marchands de bétail. On ne s'improvise pas acheteur et le coup d'œil avisé du connaisseur est indispensable.

L'abattage est de plus en plus du ressort d'une main-d'œuvre spécialisée, dotée de moyens modernes, rapides et efficaces, soumis à des prescriptions. Le dépouillement et le découpage en deux moitiés sont exécutés à l'abattoir. Le tempo d'exécution est rapide.

Le découpage en quartiers, le désossage et la préparation de la viande sont effectués chez le boucher-charcutier.

La salaison, premier moyen de conservation, a l'avantage de conférer à la viande la saveur souhaitable. Le boucher-charcutier procède soit par bain ou par injections de saumure, soit par les deux méthodes à la fois. Quant au fumage, autre moyen de conservation, il s'effectue par entreposage dans un local où circulent air et fumée. La fabrication des saucisses et de toute la charcuterie constitue un programme très varié. Quelque cinquante types de saucisses sont connus en Suisse, groupés en trois catégories : les saucisses de conservation limitée (ex. cervelas, wienerlis), les saucisses de longue conservation (ex. salamis, gendarmes), les saucisses à chair cuite (ex. boudin). La viande des premières est hachée, malaxée, transformée en pâte dans une machine spéciale, on y ajoute sel, épices et glace enfin, pour éviter tout échauffement, puis les saucisses sont confectionnées, nouées et suspendues au fumoir. Elles seront ensuite soumises à la cuisson puis refroidies avant d'être livrées à la vente. On procède de façon analogue pour les secondes à partir de la viande hachée puis pétrie, ensuite de quoi interviennent les opérations de fumage ou de séchage prolongé. Quant aux troisièmes, la viande subit une cuisson avant le hachage et la réduction en pâte.

Toutes les variétés de charcuterie sont fabriquées selon les mêmes procédés de base.

Dans le domaine de la boucherie-charcuterie, il faut encore signaler l'apprentissage de vendeur de viande et celui de vendeuse de charcuterie. Durée de l'apprentissage : 2 ans conformément au règlement fédéral d'apprentissage de vendeur et vendeuse.

fectionne aussi les intérieurs de pralinés et tout ce qui concerne le chocolat.

● Pâtissier : tourtes, gâteaux, tartes, petits fours secs, pâtés, vol-au-vent, dont il fabrique la pâte levée fine ou la pâte feuilletée. Il confectionne aussi divers desserts à la crème et des crèmes à divers usages.

● Glacier : fabrication de glaces et mi-glaces.

Le confiseur-pâtissier-glacier travaille dans le laboratoire de la confiserie-pâtisserie, dans un restaurant ou un hôtel, chez un traiteur ou même à bord d'un paquebot. Il doit être attentif et rapide, avoir la main légère, du goût pour la préparation de mets délicats et de la facilité pour créer et exécuter les décorations de gâteaux et pièces plus ou moins compliquées.

Le perfectionnement et l'avancement sont largement ouverts : le confiseur suisse jouit d'une flatteuse réputation dans le monde entier.

L'apprentissage se fait chez un patron (pratique) et à l'école professionnelle (théorie).



Confiseur - Pâtissier Glacier

C'est un flatteur professionnel du palais ! Le confiseur-pâtissier-glacier connaît les travaux propres à chacune de ces trois spécialités :

● Confiseur : caramels, nougat, gelée de fruits, pâte d'amandes, massépain. Il con-

Ce numéro a été réalisé par G. Maguenat en collaboration avec le service de la formation professionnelle de l'Office cantonal neuchâtelois du travail et des offices régionaux de l'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

Associations... Commerçants... Fabricants...

la recherche d'apprentis vous pose quelques problèmes.

Mettez toutes les chances de votre côté et profitez de la réédition de ce numéro de présentation des professions.

le 14 mai

prochain, les deux grands quotidiens neuchâtelois encarteront un numéro semblable à celui-ci.

70 000

exemplaires diffusés dans tout le canton vous permettront de nombreux et d'utiles contacts.



**Annonces
Suisses S.A.**
« ASSA »

Succursale de Neuchâtel

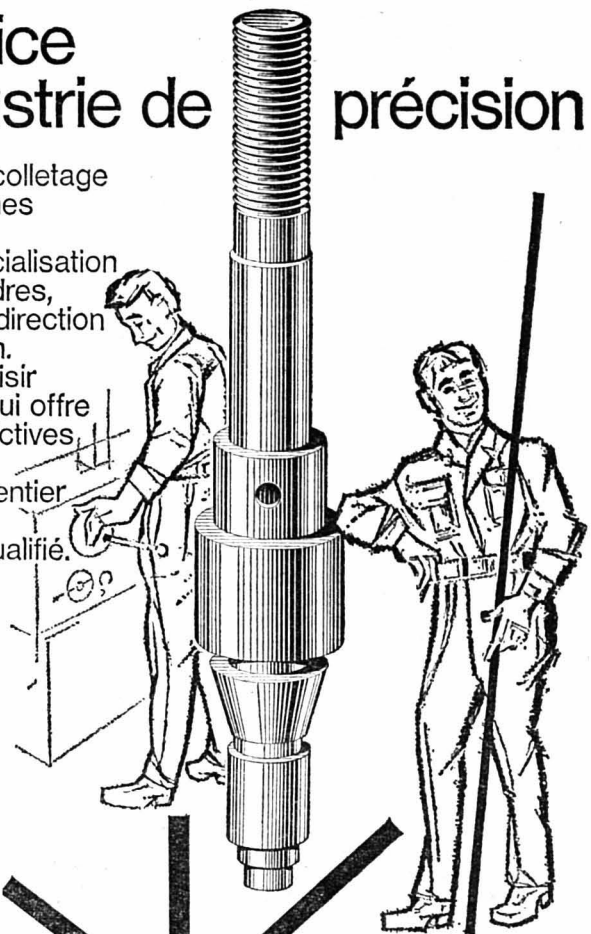
s'occupe, en exclusivité, de la partie publicitaire de ces suppléments. Téléphonnez-nous, un spécialiste se tient en tout temps à votre disposition.

2, fbg du Lac - ☎ (038) 24 40 00

Au service de l'industrie de précision

L'industrie du décolletage a besoin d'hommes bien formés, tant dans la spécialisation que dans les cadres, voire même à la direction d'une exploitation. Il est bon de choisir une profession qui offre de belles perspectives d'avenir.

Aussi, le monde entier est-il ouvert au *décolleteur* qualifié.



mécanicien
décolleteur

un métier dynamique

Pour tous renseignements et documentation:

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE DÉCOLLETAGES, DE TAILLAGES
ET DE VIS POUR L'HORLOGERIE ET L'APPAREILLAGE
Tél. 032/2 59 22 Rue de la Gare 50 2501 Bienne 1

Les métiers de

Cuisinier - Cuisinière

Sommelier - Sommière

Employé d'hôtel spécialisé

Employé d'administration

L'HÔTELLERIE

vous assurent un avenir certain

Pour tous renseignements

Commission professionnelle cantonale de l'hôtellerie et de la restauration, 2000 Neuchâtel
Orientation professionnelle

La Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, 2000 Neuchâtel
Société des hôteliers de Neuchâtel

Bois et Bâtiment

Charpentier

Le métier de charpentier est riche en traditions mais aussi en techniques très modernes. Le bois, matériau d'hier, d'aujourd'hui et de demain, se laisse façonner de multiples manières. Avec le bois on peut tout faire. Le bois est la garantie d'un habitat confortable.

Le métier de charpentier requiert habileté, sportivité et robustesse.

Un charpentier doit être capable de s'assimiler aux divers stades des travaux : de la création des dessins à la taille sur épure, du maniement des machines modernes au montage au bâtiment à l'extérieur, de la création de charpentes à grandes portées au travail sur de hauts échafaudages dans l'ambiance d'un travail d'équipe.

Pour devenir un professionnel charpentier, le jeune doit posséder le don de représentation dans l'espace des ouvrages à entreprendre.

La charpenterie est un éventail de travaux diversifiés. Aux entreprises spécialisées appartient la fabrication des poutres en bois lamellées et collées.

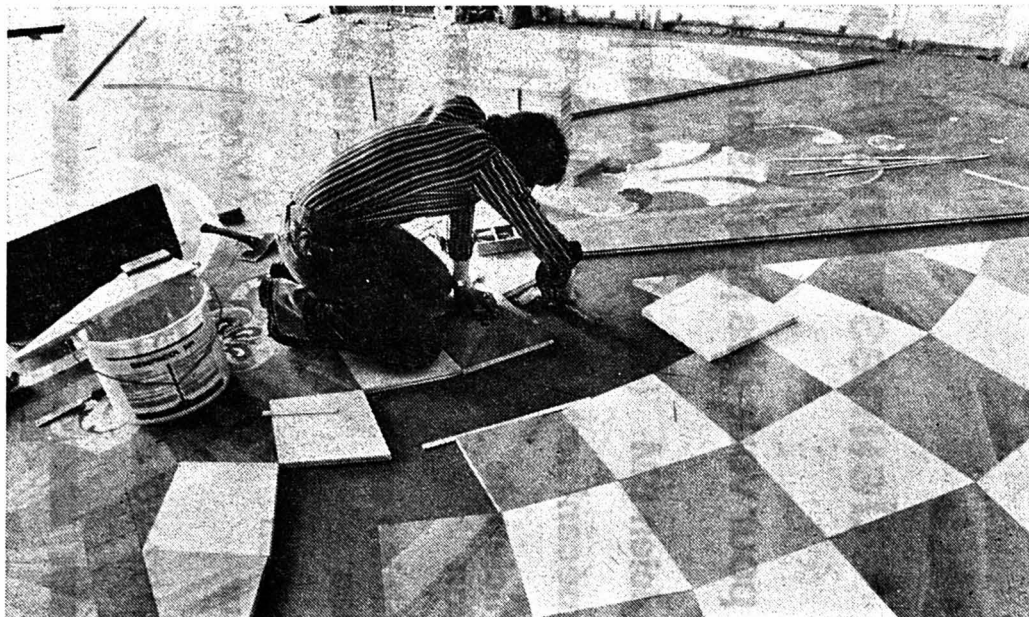
De nombreuses charpenteries se consacrent aux ouvrages suivants : maisons d'habitation et résidences secondaires en bois, chalets, constructions industrielles et agricoles, tribunes, halles de sport, églises, pavillons scolaires, etc. coffrages, échafaudages.

Divers éléments préfabriqués, panneaux de série produits industriellement, entrent actuellement dans les constructions. L'escalier est un domaine qui requiert tout l'art du charpentier et les balustrades de tous genres sont aussi son apanage. La construction de modèles réduits de toitures compliquées ou d'autres objets est passionnante. Elle devient un véritable « hobby » et est une manière sûre d'apprendre l'art de la charpenterie.

C'est un métier qui exige de celui qui le pratique soin et attention, prudence et pondération, habileté manuelle, sans compter une bonne constitution physique.

L'ébénisterie est un métier d'art qui fait appel au goût du beau, à l'habileté manuel-

le, à la précision, au sens du dessin et de la forme. Il ouvre les portes à d'autres activités en permettant à celui qui s'y adonne de devenir indépendant dans une des diverses spécialités d'ébéniste-antiquaire, décorateur ou ensemblier.



Parqueteur

De tout temps et grâce à son effet décoratif, le revêtement de sol en parquet a fasciné les habitants de maisons soignées. Autrefois, le parquet était un luxe réservé aux châteaux ou aux hôtels particuliers. Mais, depuis un certain temps déjà, il est devenu un élément bon marché, employé couramment dans la construction de logements, de même que dans certaines constructions à usage commercial et industriel. En raison de ses nombreuses propriétés, le parquet n'a jamais été égalé.

La pose correcte du parquet exige non seulement une connaissance approfondie des particularités de ce matériau, mais une technique appropriée et l'habileté d'un artisan chevronné.

Le principal champ d'activité du parqueteur est constitué, d'une part, par les constructions neuves et, d'autre part, par la rénovation des revêtements de sol en bois existants. Outre la pose proprement dite du parquet, l'homme de métier doit connaître également la fabrication des faux planchers et des chapes sèches nécessaires, ainsi que la pose de matériaux servant l'isolation thermique et phonique — donc un éventail professionnel très large.

Les principaux produits employés par le parqueteur sont le parquet mosaïque (collé sur des chapes existantes avec de la colle claire), le parquet massif qui, sous forme de lames ou de panneaux assemblés à rainure et languette, est cloué ou collé sur des faux planchers ou sur des chapes, enfin, les éléments de parquet préfabriqués qui sont préparés dans une large mesure à l'usine et qu'il suffit de poser.

En plus du travail principal, il importe de vitrifier, de cirer et d'huiler les parquets, car ce n'est que le traitement adéquat des sols poncés et posés qui met en valeur leur beauté.

Le métier de poseur de parquets est un métier dit évolutif. En faisant un an d'apprentissage supplémentaire, les menuisiers, les charpentiers de profession et autres ouvriers qualifiés travaillant le bois peuvent devenir parqueteurs. Là où une entreprise est à même de dispenser elle-même les

connaissances fondamentales relatives à la transformation du bois, il y a possibilité de commencer, à la fin de la scolarité obligatoire, un apprentissage de deux ans, comme poseur de parquets.

Poseur de revêtements de sols

Le remplacement du cheval par le tracteur a profondément modifié l'ancien métier de sellier-tapissier.

Privé en grande partie des travaux de harnachement, il a peu à peu étendu son activité à l'aménagement des intérieurs en général, et à la pose des sols en particulier. En raison de la conjoncture favorable dont bénéficie le bâtiment, bien des entreprises ont renoncé aux travaux de sellerie.

Telle est l'origine du nouveau métier de poseur de sols maintenant officiellement reconnu par l'OFIAMT.

La pose des sols exige beaucoup de soins, d'exactitude. L'augmentation constante des différents genres de revêtements lancés sur le marché n'est pas simplement une affaire de mode. C'est davantage le résultat des recherches entreprises pour obtenir des revêtements hygiéniques et d'un entretien facile, avec le souci d'obtenir de beaux effets décoratifs.

L'emploi de revêtement de sols nouveaux et modernes s'est généralisé non seulement dans les immeubles fraîchement construits, mais aussi lors de rénovation d'anciens appartements.

L'activité du poseur de sols n'est pas limitée à la pose de revêtements en carreaux ou en lés. Elle comprend également la pose des tapis tendus ou collés. L'établissement des devis exige de solides connaissances en géométrie et en calcul.

Le revêtement d'escaliers demande une technique parfaite et la pose de revêtements avec filets ou incrustations requiert en plus un sens aigu des lignes et des volumes.

Menuisier Ebéniste



C'est dans la forêt aussi que naissent les métiers de menuisier et d'ébéniste, très proches parents du charpentier.

Pour devenir menuisier, il faut aimer la précision, les équipements techniques, avoir une juste idée de la beauté du bois et aimer la vie qui l'anime.

**INDUSTRIE
SUISSE
DE LA
BOITE DE MONTRE**



Jeunes gens et jeunes filles

Voici pour vous des professions jeunes:

Mécanicien BM	(4 ans)	Tourneur	(2½)
Micromécanicien	(4 ans)	Acheveur	(2 ans)
Mécanicien de précision	(4 ans)	Bijoutier	(4 ans)
Mécanicien en étampes	(4 ans)	Dessinateur en boîtes de montres	(3 ans)
Mécanicien outilleur	(4 ans)	Electroplaste	(3 ans)

Informez-vous – Jugez – Décidez -- Informez-vous

BON POUR UN AUTOCOLLANT

Ainsi qu'une documentation complète et gratuite sur les professions offertes
par l'industrie suisse de la boîte de montre

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Rue, no.:

no. Post./Localité:

Expédiez ce Bon à:

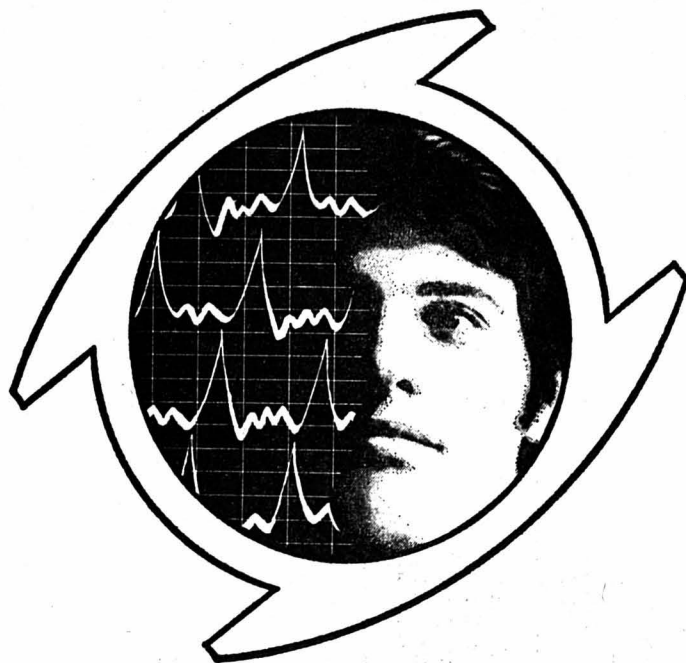
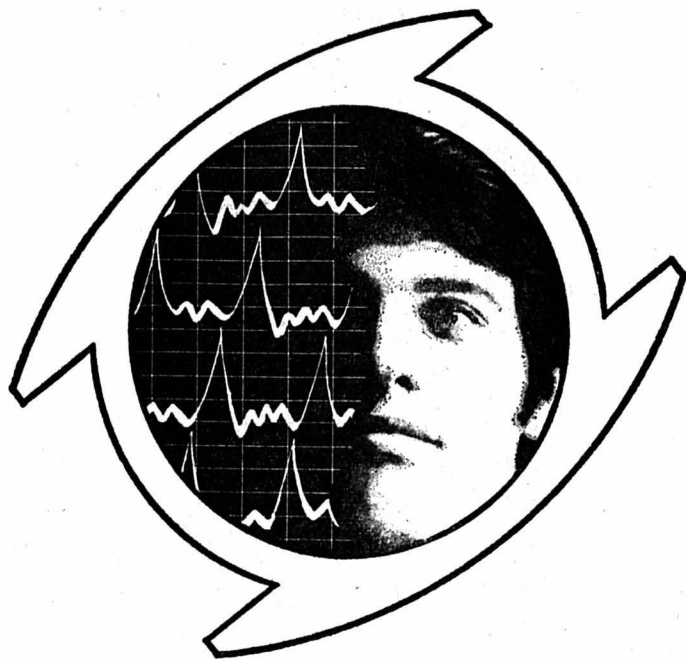
Union Suisse des fabricants de boîtes de montres (USFB), Case Post. 75, 2500 Bienne 4.

Jeunes gens et jeunes filles

Les entreprises suivantes :

Raisons sociales	Localités	No de téléphone
CEDEX, CHS DUBOIS S.A.	2400 le Locle	(039) 31 53 22
DONZÉ-BAUME FILS D'A.	2724 les Breuleux	(039) 54 13 73
GABUS FRÈRES, ORACIER S.A.	2400 le Locle	(039) 31 67 67
S. GRABER S.A.	2616 Renan	(039) 63 11 91
GUILLOD GUNTHER S.A.	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 22 47 82
GUYOT & CIE	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 22 26 00
J. HUMBERT & CIE S.A.	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 12 16
IGA S.A.	2615 Sonvilier	(039) 41 12 62
JUNOD & CIE	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 46 41
MONNIER & CIE	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 13 23
PIC FERNAND	2725 le Noirmont	(039) 53 13 68
PFENNIGER & CIE S.A.	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 26 77
PRETAT RAYMOND	2900 Porrentruy	(066) 66 22 31
C.-R. SPILLMANN & CIE S.A.	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 47 53
STILA S.A.	2300 la Chaux-de-Fonds	(039) 23 11 89

... vous offrent de multiples possibilités d'apprentissage
et sont à votre disposition pour tous renseignements



Horlogerie

Les métiers de la boîte de montre

Les professions de l'industrie de la boîte de montre méritent d'être connues telles qu'elles sont, et non pas telles qu'on se les imagine. Ces professions sont d'abord prévues en fonction de l'avenir. Nécessaires aujourd'hui, elles devront l'être encore demain. La formation de base doit être aussi large que possible.

Pour qu'une boîte de montre séduise la clientèle, il faut tout d'abord étudier son esthétique, sa technique et construire des prototypes.

● **Le dessinateur, la dessinatrice** projette et réalise par ses plans l'habillement sur mesure de la montre. La clarté et la précision de son travail déterminent le succès de la production dans les ateliers.

● **Le tourneur et l'acheveur qualifié** s'occupent de la réalisation des modèles et de la fabrication des séries pilotes. Il est aussi responsable des modifications de l'esthétique des boîtes de montres et autres perfectionnements techniques importants.

● Certaines boîtes de montres et certains bracelets sont de véritables merveilles. **Le bijoutier** est le spécialiste (homme ou femme) du façonnage artistique des matières précieuses.

Une fois les boîtes de montres ainsi conçues et réalisées au stade du prototype, il convient d'aborder le vaste domaine de la fabrication industrielle.

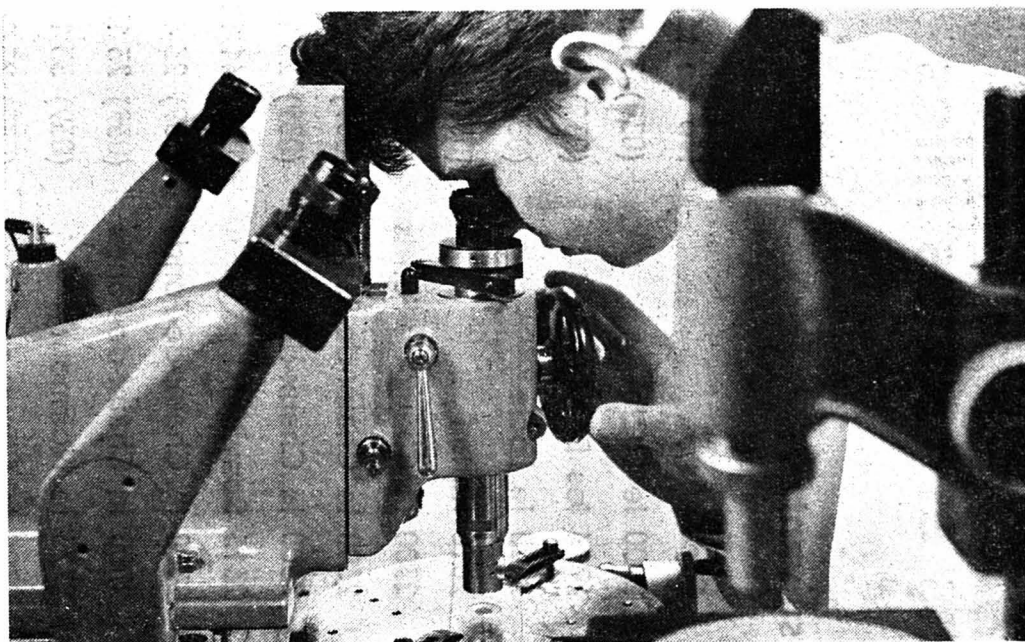
● **L'activité du mécanicien de la boîte de montre** (mécanicien BM) se rapporte aux travaux de mécanique générale, à la fabrication de boîtes de montres de différents métaux ainsi qu'au maniement, entretien et réglage des machines-outils semi-automatiques et automatiques. Ce métier donne à celui qui en fait l'apprentissage les meilleures chances d'accéder ensuite à des fonctions supérieures.

● D'autres spécialistes qualifiés exécutent des travaux tels que le montage d'instruments, d'appareils et de machines, des ajustements difficiles et des travaux de rectifiage. Il s'agit des **mécaniciens de précision**.

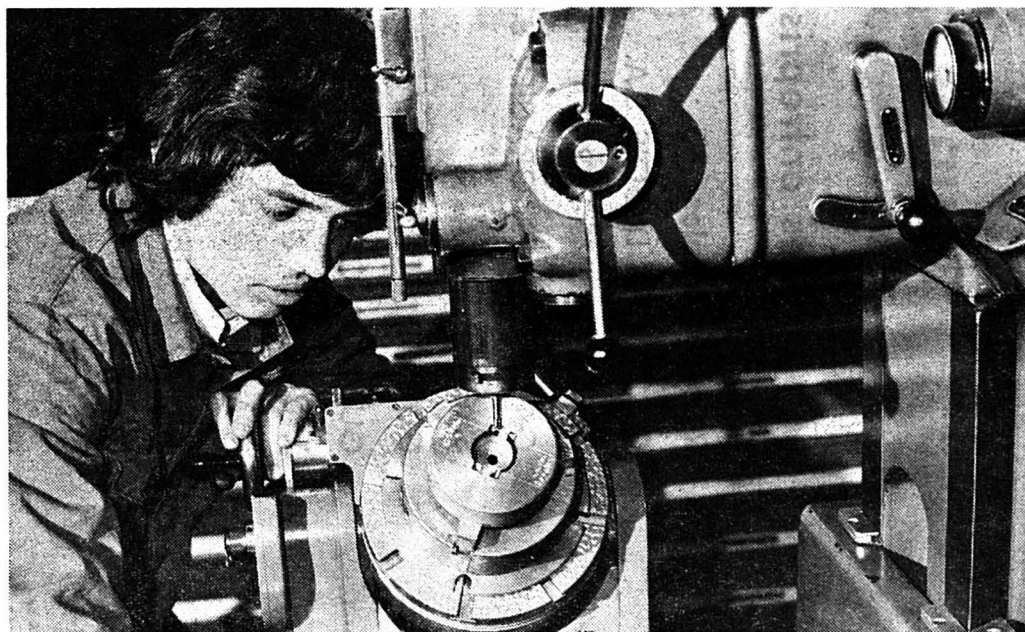
● **Le mécanicien en étampes** dessine et construit les outils de découpage et de mise en forme permettant de donner aux métaux les formes les plus variées. Il assure aussi le montage des étampes sur les machines semi-automatiques.

● **Le micromécanicien** enfin participe à l'amélioration de l'appareil de production. Il est responsable de la miniaturisation d'éléments techniques et de la construction de dispositifs automatiques.

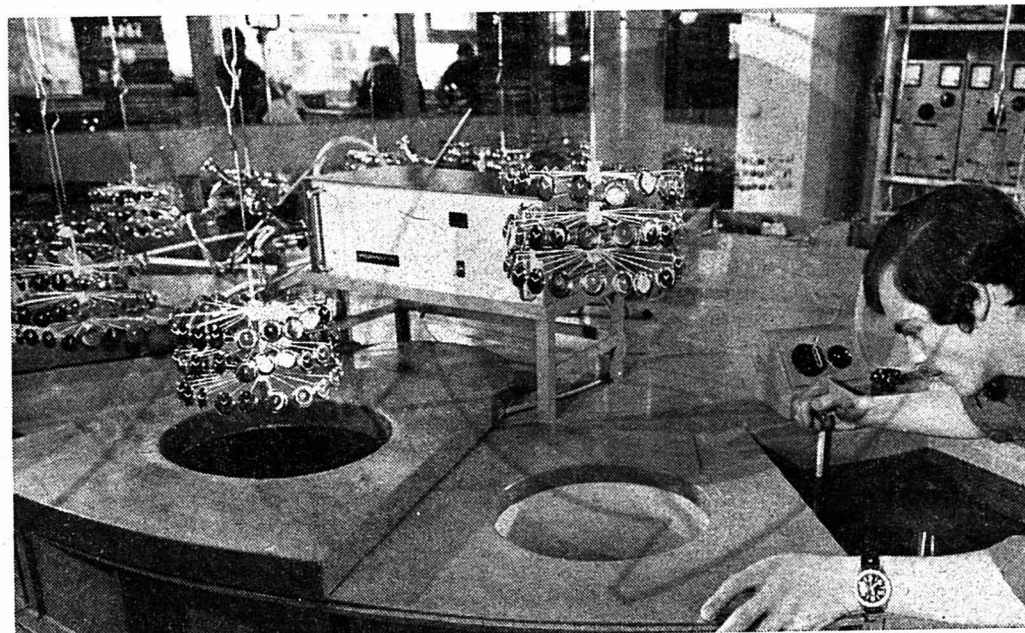
● Arrivée au terme de la fabrication, la boîte de montre en métal doit encore recevoir une protection, une décoration, un aspect final. C'est la responsabilité de **l'électroplaste** (homme ou femme). L'électroplaste recouvre la surface des boîtes de montres d'une mince couche de métal ou d'oxyde de protection et de décoration, en appliquant des procédés électrolytiques ou chimiques.



Le micromécanicien

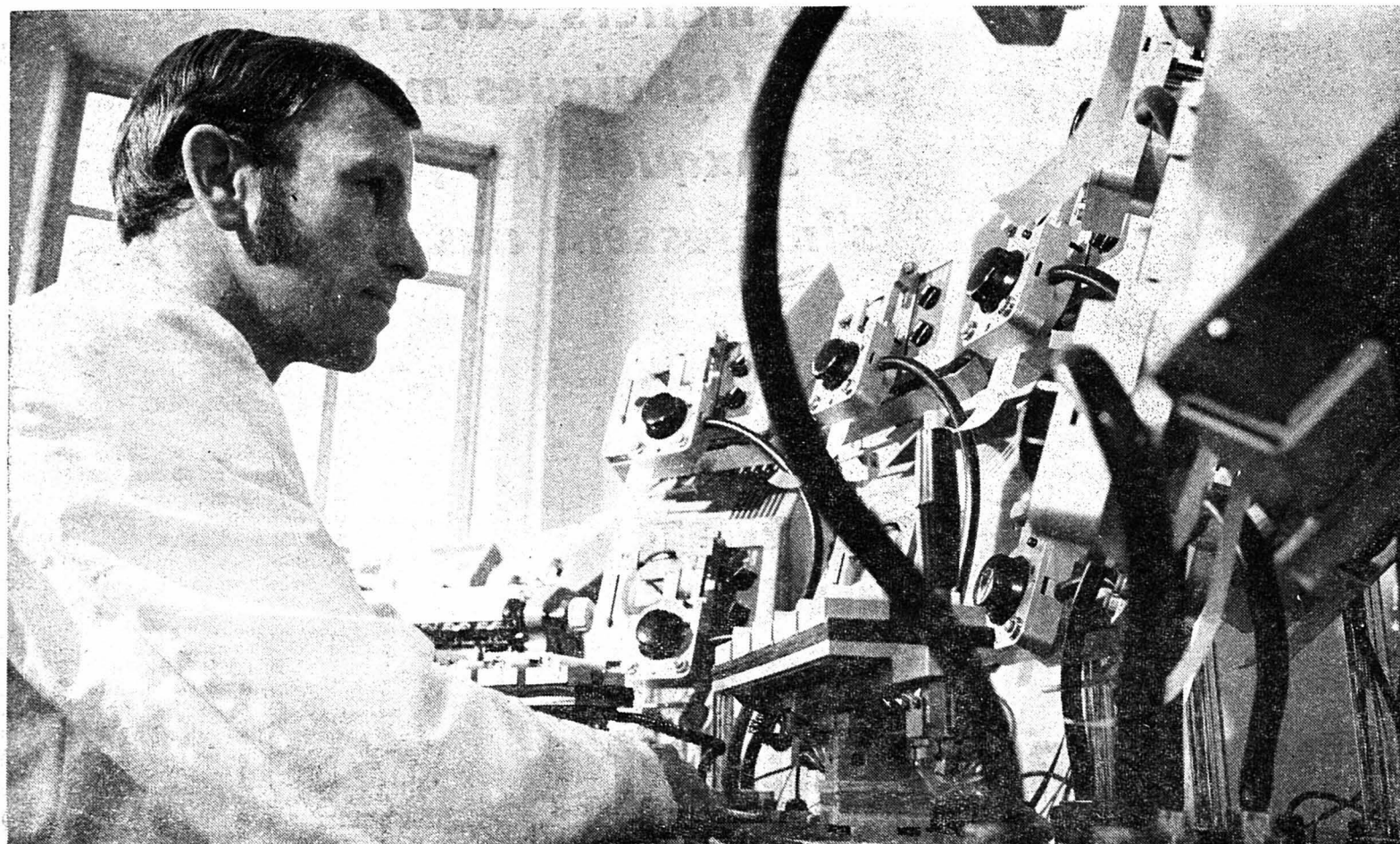


Le mécanicien en étampes



L'électroplaste

Horlogerie (suite)



L'horloger complet, responsable d'une unité d'assemblage, s'occupe également du contrôle technique des garde-temps, que ceux-ci soient mécaniques, électriques ou électroniques.

Les horlogers ne sont plus des... horlogers ! Cette affirmation n'a rien d'une plaisanterie. Longtemps, l'horloger a été cet artisan, un peu désuet et voûté, qui fabriquait patiemment chacune des pièces de la montre qu'il montait. Aujourd'hui, la machine a remplacé la main de l'artisan, non seulement dans la fabrication des pièces, mais aussi dans leur assemblage. Tout devient automatique.

L'horloger d'hier a donc disparu. Mais alors par qui a-t-il été remplacé à notre époque ? L'industrie horlogère ne saurait fabriquer des montres sans réaliser d'abord les plans, les prototypes, l'outillage, les machines, les appareils de contrôle nécessaires.

Et ces réalisations seraient impossibles sans connaissances approfondies en petite mécanique de haute précision, en électricité et en électronique.

Ces connaissances ne peuvent être acquises que par une formation complète. Ce sont les professions horlogères d'aujourd'hui qui font l'objet de cette formation.

En voici quelques exemples :

Promotion technique

(Ecole technique supérieure - ETS)

L'ingénieur-technicien ETS en microtechnique (5 ans et demi)

C'est un constructeur et un organisateur pour la réalisation d'éléments où interviennent des connaissances en micromécanique (petite mécanique horlogère de précision), en micro-électricité et en optique. L'ensemble de ces connaissances s'exprime à travers le terme de microtechnique.

Formations de 4 ans

(Écoles d'horlogerie et de microtechnique)

Dessinateur en microtechnique

Comment fabriquer des montres, des appareils, des instruments, sans avoir préalablement étudié sur plans tous leurs détails ? C'est là le travail des dessinateurs dans les bureaux techniques des entreprises.

Micromécanicien

Mais il ne suffit pas de faire des plans et de passer immédiatement à la production.

Il faut encore créer les prototypes de l'article qu'on va fabriquer, ceci afin de le tester, et de mettre au point les outillages nécessaires. Tout ceci est l'œuvre du micro-mécanicien.

Horloger complet

C'est lui qui est responsable des problèmes d'assemblage : contrôle du produit assemblé, formation du personnel, surveillance des machines.

Horloger-rhabeilleur

Après l'assemblage, il y a la vente dans les magasins et des « pépins » toujours possibles qui ramènent les clients pour des réparations. Il est donc nécessaire que dans tous les pays où l'on vend des montres suisses, il y ait des horlogers spécialisés dans la réparation.

Toutes ces professions ont les caractéristiques suivantes :

- Obtention d'un certificat fédéral de capacité
- Choix entre de nombreux types d'activité professionnelle
- Possibilité de poursuivre des études au technicum et à l'université
- Elles peuvent intéresser les jeunes filles aussi bien que les garçons.

ETS et Ecole d'horlogerie et de microtechnique, le Locle

Une formule nouvelle : le contrat « école-industrie » : l'école enseigne les bases essentielles et les principes de travail ; les stages dans l'industrie doivent permettre à l'apprenti de les appliquer principalement sur des travaux de série.

L'élève peut signer un contrat pour un apprentissage « école-industrie » avec l'une des entreprises de l'Association patronale du district du Locle.



La profession d'ingénieur-technicien ETS en microtechnique est ouverte aux jeunes filles.

***Des métiers ouverts
aux techniques modernes
et auxquels les jeunes filles
s'intéressent aussi :***

micromécanicien

horloger complet

horloger rhabilleur

dessinateur en microtechnique

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès
de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, Technicum,
à la Chaux-de-Fonds ou au Locle.

Horlogerie (suite)

Dans ce cas, l'entreprise alloue à l'apprenti certains montants mensuels.

Parallèlement aux mesures ci-dessus, tous les élèves de l'Ecole (avec ou sans contrat) sont délégués dans les entreprises à certains moments précis de l'apprentissage pour y accomplir des stages dont la durée est de trois à cinq semaines.

L'entreprise désigne une personne responsable de l'application du programme.

L'Ecole désigne un maître qui suit l'apprenti pendant son stage et maintient un contact étroit avec le responsable désigné par l'entreprise.

La mise au point du programme détaillé est examinée en commun, en tenant compte des travaux effectués au préalable à l'Ecole.

ETS et Ecole d'horlogerie et de microtechnique la Chaux-de-Fonds

Apprentissages rétribués mensuellement pendant les 4 ans de formation.

Le Syndicat patronal des producteurs de la montre (SPPM) met au concours des postes d'apprentis ou apprenties rétribués mensuellement.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

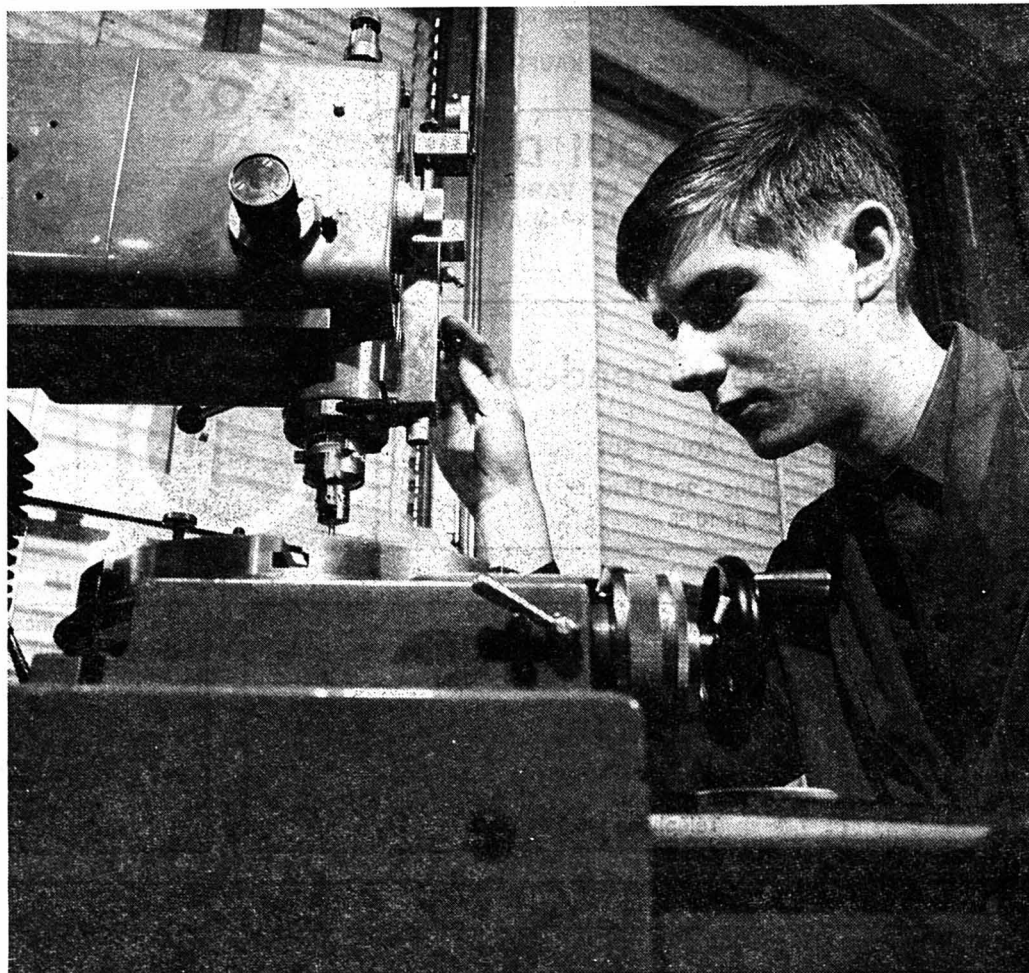
- Les parents des jeunes gens seront de nationalité suisse, ou étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement et domiciliés dans le district de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Boudry ou du Val-de-Ruz.

- L'examen d'orientation professionnelle sera favorable à la profession choisie.

- Le jeune homme ou la jeune fille devra sortir de scolarité régulière et avoir des notes qui correspondent à la promotion.

Stages dans les entreprises

Les apprentis formés par l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de la Chaux-de-Fonds suivent un certain nombre de stages pour se familiariser avec la vie des entreprises et mieux comprendre ce que sera leur future profession.



Le micromécanicien, sur la base des plans qui lui sont soumis, procède à la fabrication d'un prototype, c'est-à-dire à la réalisation du premier exemplaire d'un garde-temps ou d'une machine. Le prototype est destiné aux essais et tests précédant la mise en fabrication.

LA DIVISION D'APPORT DE L'ETS À NEUCHÂTEL

Avec ses deux sections de technique mécanique, d'électrotechnique et, prochainement, de microtechnique, la division d'apport de l'ETS à Neuchâtel forme de futurs ingénieurs-techniciens ETS. Les activités ouvertes à ce spécialiste sont nombreuses.

On peut citer : ● constructeur de machines, d'appareils, de mécanismes et d'outillages ; ● ingénieur/technicien de production chargé de l'étude et de la réalisation de nouvelles méthodes de fabrication ; ● collaborateur d'un service de recherches, où il contribue à l'application pratique des résultats acquis expérimentalement ou théoriquement ; ● ingénieur des ventes ayant pour mission de distribuer des produits de haute technicité ; ● adjoint à des services divers d'une grande entreprise, dans lesquels se posent des problèmes techniques tels qu'organisation, achats, après-vente, brevets, entretien.

La durée des études est de 2 ans à Neuchâtel, et de 3 ans et demi au Locle.

Conditions d'admission : sont admis sans examen d'admission, les élèves promus au terme de la 4^{me} année classique ou de la 4^{me} année scientifique ainsi que les élèves de 4^{me} année moderne ayant suivi avec succès le cours de raccordement.

Les élèves promus de 4^{me} secondaire moderne n'ayant pas suivi les classes de raccordement subissent un examen d'admission et sont admis si les résultats de cet examen sont satisfaisants.

Les élèves dont la promotion est compromise dans des disciplines non essentielles aux études techniques subissent un examen d'admission et sont admis si les résultats de cet examen sont satisfaisants.

Le titre délivré par l'ETS est le diplôme d'ingénieur-technicien ETS.

Les titulaires de ce diplôme ont la faculté de poursuivre des études aux Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich ainsi qu'à la faculté des sciences de Neuchâtel. Les ingénieurs-techniciens ETS sont recherchés par : les industries électriques et mécaniques, les grandes administrations, P.T.T., C.F.F., radio, télévision, les compagnies d'aviation, les services industriels.

L'Ecole de métiers (Division B de l'Ecole technique de Neuchâtel) forme des mécaniciens de précision, des mécaniciens-électriciens, des mécaniciens-électroniciens, des dessinateurs(trices) de machines, des monteurs d'appareils électroniques et la télécommunication.

La durée des études est de 4 ans.

Conditions d'admission : les élèves inscrits à la division B subissent un examen d'admission.

Les titres délivrés sont le certificat fédéral de capacité (CFC), et le certificat d'études de l'Ecole technique.

Les élèves de la division B ont la possibilité d'accéder à la division A et à la division C en suivant des cours de raccordement. Les praticiens sont très recherchés par l'industrie et les administrations.

L'Ecole technique (Division C) forme des techniciens-constructeurs en mécanique, et en électronique.

La durée des études est de 2 ans.

Conditions d'admission : Les élèves ayant terminé la division B et obtenu le CFC peuvent poursuivre en division C sans examen d'admission, si la dernière moyenne annuelle est de 5 au minimum. Dans tous les autres cas, les porteurs d'un CFC des professions précitées subissent un examen d'admission.

Titre délivré : diplôme cantonal de techniciens-constructeurs en électrotechnique. Recherchés par les industries dites « techniques » ; les techniciens-constructeurs sont formés essentiellement en vue de la création, de l'élaboration et de la construction de machines, d'appareils, d'outillages et installations.

A Couvet, à la Chaux-de-Fonds et au Locle

Il existe des divisions d'apport ETS similaires à celle de Neuchâtel, dans les écoles suivantes : Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, où sont enseignées la technique mécanique et la microtechnique. Technicum neuchâtelois, division du Locle, qui forme de futurs électrotechniciens.

A Couvet, à l'Ecole technique où est enseignée la technique mécanique et l'électrotechnique.

LA CHAUX-DE-FONDS

**employé de bureau
vendeur**

pour rayons : quincaillerie, outillage,
fermentes, robinetterie.
Au service du magasin de détail
et des artisans.

A. & W. KAUFMANN SUCC. P.-A. KAUFMANN
Marché 8-10 - Tél. (039) 23 10 56.

CERNIER

Quincaillerie - Outillage - Articles
et appareils ménagers - Chauffage

ROCHAT

**vendeur (euse)
employé (e) de commerce**

Téléphone (038) 53 35 32



Association des
quincaillers suisses

A. Q. S.



JEUNES GENS QUI DÉSIREZ...
... UN MÉTIER INTÉRESSANT ET VARIÉ -
UNE PROFESSION DYNAMIQUE - UN AVENIR ASSURÉ

renseignez-vous sur les métiers de la
QUINCAILLERIE
auprès des maisons spécialisées

FLEURIER

On engagerait

apprenti vendeur

**MAX JAQUET
FRANÇOIS JAQUET SUCC.**

Quincaillerie - 2014 Fleurier
Tél. (038) 61 10 23



COUVET

J'engagerais pour l'automne 1974

apprenti vendeur

en quincaillerie et appareils ménagers.
Ambiance de travail agréable.
Congé un samedi après-midi sur deux.



Quincaillerie - Couvet
Tél. (038) 53 12 06

NEUCHÂTEL

Quincaillerie
HAEFLIGER & KAESER
Chemin des Mulets 1-3

vendeur

Rayon : quincaillerie, outillage,
ferrements
Téléphone (038) 21 11 21

SAINT-AUBIN

Quincaillerie de la Béroche **R. KUMMER**
Saint-Aubin - Tél. (038) 55 15 85
cherche une

**apprentie vendeuse
jeune fille**

ou une
qui serait mise au courant de la vente.
Entrée immédiate ou date à convenir.

« **UNE NOUVELLE PROFESSION** »

D'OPÉRATEUR SUR MACHINES DE CABLERIE

Opérateur sur machines de câblerie est une
nouvelle profession dans l'industrie suisse des câbles
qui est reconnue officiellement.

En trois ans de formation, le candidat apprend,
sur les machines et les équipements les plus
perfectionnés, la fabrication de câbles destinés
à des domaines très divers tels que construction
d'ordinateurs, électronique, transport et distribution
d'électricité, téléphonie, télévision, transmissions

de données, etc., pour maintenir le monde au rythme
du progrès.

Tous ceux qui sont intéressés voudront bien nous
demander notre brochure illustrée. Ou mieux encore
téléphoneront directement à notre chef du personnel
qui se fera un plaisir de leur présenter sur place
cette nouvelle profession.

L'apprentissage commence au début du mois
de septembre. Il est recommandé de s'annoncer assez tôt.



CÂBLES ÉLECTRIQUES
2016 Cortailod
Tel. 038 421242

Demande de renseignements

Les futurs opérateurs recevront, contre ce coupon,
une brochure illustrée gratuite donnant tous les
renseignements utiles sur cette nouvelle profession.

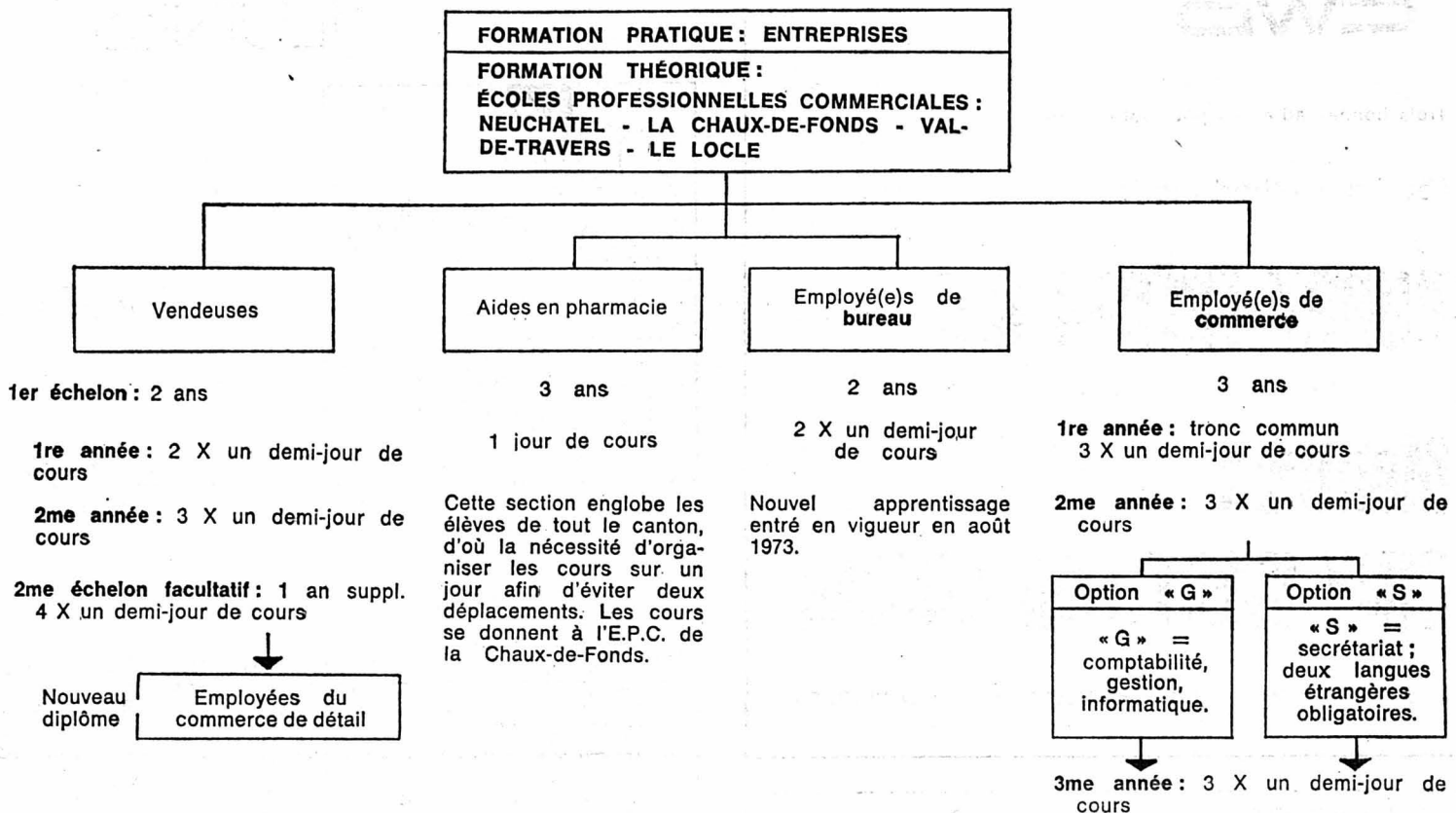
Nom _____ Prénom _____
Rue _____
NAP _____ Localité _____

A envoyer à notre adresse dans une enveloppe
ouverte, affranchie



10.272.2

Apprentissages commerciaux



Employées du commerce de détail

A l'instar des autres cantons, celui de Neuchâtel se préoccupe également de la formation professionnelle dans le domaine commercial. De nombreuses entreprises de nos différentes régions sont à même de former valablement des apprentis dans ce secteur. Il existe chez nous quatre écoles professionnelles commerciales qui dispensent un enseignement théorique : Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers et le Locle, cette dernière dépendant de la direction des écoles primaires.

Le schéma ci-dessus présente les divers apprentissages qui sont rattachés à la formation commerciale. Des modifications importantes ont été introduites à la suite des décisions prises par le département fédéral de l'économie publique, section de l'OFIANT. Les plus importantes touchent les professions de « vendeurs », d'« employés de bureau » et d'« employés de commerce ».

Après l'obtention du certificat fédéral de capacité, le **vendeur** peut franchir un deuxième échelon permettant d'obtenir un diplôme d'« employé du commerce de détail ».

La formation d'employé de **bureau** doit être considérée comme un nouvel apprentissage. Il est entré en vigueur dans le canton de Neuchâtel dès le mois d'août 1973. En fait, on forme ainsi des aides de bureau.

Chez les employés de **commerce**, et cela dès fin août 1974, on passera à la généralisation de la troisième demi-journée de cours. Au début de la deuxième année d'apprentissage, les apprentis devront choisir entre les options « G » et « S » (voir explications sur le tableau).

Les apprentissages figurant sur le schéma sont ouverts à tous les élèves libérés des écoles publiques. Toutefois, compte tenu des exigences des programmes d'enseigne-

ment et pour éviter des déceptions, les directeurs des écoles professionnelles commerciales souhaitent qu'employeurs et parents se renseignent préalablement quant aux connaissances fondamentales nécessaires aux divers types d'apprentissage.

En cas de succès lors de l'examen final, les élèves obtiennent le **certificat fédéral de capacité**. Celui-ci permet aux titulaires de se considérer comme professionnellement « qualifiés ». Ils peuvent ainsi entrer dans la pratique et se voir confier des travaux en rapport avec leur formation.

Précisons que le certificat fédéral de capacité d'employés de **commerce** et de **vendeurs** permet d'obtenir ultérieurement, moyennant des cours et des examens appropriés, les **maîtrises fédérales** existant dans le domaine commercial : comptable — employé de banque — employé d'assurance — correspondancier — secrétaire de direction — représentant et agent de commerce — détaillant.

Les directions d'écoles ainsi que les offices d'orientation professionnelle restent à la disposition du public pour donner tous renseignements complémentaires.

LES ÉCOLES DE MÉTIERS

- **District de Neuchâtel :** A Neuchâtel, Ecole technique (038 - 25 18 71) ; Ecole des arts et métiers (038 - 25 25 46) ; Ecole professionnelle commerciale (038 - 24 36 36) ; Ecole professionnelle de jeunes filles (travaux féminins (038 - 24 12 30) ; Ecole suisse de droguerie (038 - 25 13 36) ; Ecole supérieure de commerce (038 - 24 31 12) ; Ecole de laborantines médicales, Hôpital Pourtalès à Neuchâtel (038 - 24 25 12).

- **District de Boudry :** Colombier, Centre professionnel des métiers du bâtiment (038 - 41 35 73).

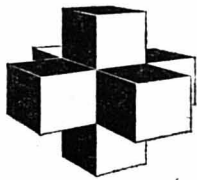
- **District de la Chaux-de-Fonds :** Technicum neuchâtelois la Chaux-de-Fonds (039 - 23 34 21) qui comprend des écoles d'horlogerie, de mécanique, des arts et métiers et

de travaux féminins. Ecole professionnelle commerciale (039 - 23 43 73) ; Ecole supérieure de commerce (039 - 22 12 02) ; Ecole d'aides-infirmiers(ères) à la Chaux-de-Fonds (039 - 23 34 55).

- **District du Locle :** Technicum neuchâtelois au Locle (039 - 31 15 81) ; Ecole professionnelle (039 - 31 11 85) ; Ecole de nurses, Pouponnière des Brenets (039 - 32 10 26) ; Ecole supérieure de commerce (039 - 31 44 33).

- **District du Val-de-Ruz :** Ecole cantonale d'agriculture à Cernier (038 - 53 21 12).

- **District du Val-de-Travers :** Ecole technique de Couvet (038 - 63 12 30) ; Ecole professionnelle cantonale à Fleurier (038 - 61 17 91) ; Ecole d'horlogerie de Fleurier (038 - 61 23 63).



CWD

Trois bonnes adresses pour votre avenir :

Fabrique d'horlogerie

AUBRY FRÈRES S.A.

**Montres
CINY WEST END DOGMA**

2725 LE NOIRMONT - 2726 SAIGNELÉGIER - 2824 VICQUES



Excellente photo ? NON

UNIPHOT SA

vous apprendra votre métier

Nos différents points de vente **CHERCHENT :**

AMERICAIN, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel

UN (E) APPRENTI (E) VENDEUR (EUSE)

NICOLET, av. Léopold-Robert 59, la Chaux-de-Fonds

UN (E) APPRENTI (E) VENDEUR (EUSE)

LANZONI, Grand-Rue 16, Saint-Blaise

UN (E) APPRENTI (E) VENDEUR (EUSE)

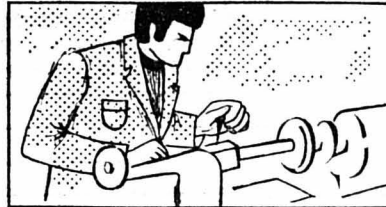
SCHELLING, place du Marché, Fleurier

UN (E) APPRENTI (E) VENDEUR (EUSE)

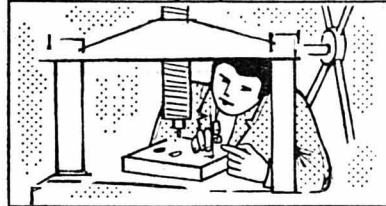
Excellente formation assurée. Ambiance de travail agréable.

Faire offres ou se présenter dans nos différents points de vente ou à UNIPHOT S.A., bureau central, Côte 14, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 14 18.

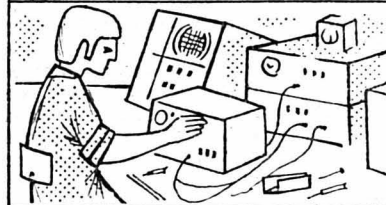
L'AVENIR
EST AUX
JEUNES



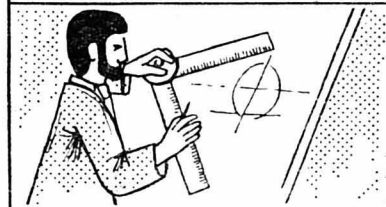
mécaniciens
de précision



mécaniciens
en étampes



monteurs d'appareils
électroniques



dessinateurs
de machines



monteurs-électriciens

Dans cette optique, nous mettons à disposition des centres de formation dirigés par une équipe hautement qualifiée, ainsi que des services techniques modernes.

Cette annonce s'adresse aux jeunes gens, parents et éducateurs. Nous sommes volontiers à disposition pour tous renseignements ou demande d'inscription.

FAVAG S.A., Monruz 34

2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 41, interne 338.

Centre de formation

FAVAG SA

Commerce et vente (suite)

Droguiste

Descendant de l'herboriste de jadis, le droguiste moderne occupe dans les branches commerciales une position très particulière. C'est un spécialiste capable de résoudre bien des problèmes de la vie domestique. Il ne peut pas se borner à servir son client, mais il doit pouvoir le conseiller. Son sens des responsabilités est toujours en éveil : parmi les articles qu'il vend se trouvent de nombreux produits dangereux ou nocifs, à ne pas mettre entre n'importe quelles mains. Un droguiste détient grosso modo plus de trente mille articles s'il détient un rayon de parfumerie. Il vend des produits d'entretien mais aussi certains produits pharmaceutiques (liste D), d'autres de l'industrie chimique, des articles sanitaires, de la peinture et des vernis, etc. Pour certains, il doit les détailler et les conditionner.

Enfin, il fait des préparations selon les formules que lui apportent ses clients.

Pour aborder cette activité professionnelle aux multiples aspects, où travaux de laboratoire et contacts avec le public alternent agréablement, il est essentiel d'éprouver de l'intérêt pour les sciences naturelles (physique, chimie, botanique).

L'apprentissage se termine, en cas de succès, par le certificat fédéral de capacité qui ouvre alors les portes de l'Ecole suisse de droguerie de Neuchâtel, dont les cours sont un complément aux connaissances professionnelles sur une base plus théorique et scientifique que celle des cours complémentaires donnés lors de l'apprentissage.



Hygiène et Santé



Coiffeur, coiffeuse

C'est une profession qui convient parfaitement à ceux et celles qui pratiquent l'art de vivre ou qui l'apprendront.

Le coiffeur pour messieurs et la coiffeuse pour dames (on forme à présent des coiffeuses pour messieurs) doivent être aptes à conseiller leur clientèle. Celle-ci apprécie beaucoup les conseils et les suggestions présentés sur la coupe de cheveux, le choix de la coiffure, les soins de la chevelure, l'efficacité des produits spéciaux.

A part la formation de base, la coiffeuse pour messieurs sera également introduite dans la technique de la teinture des cheveux, des massages du visage et de la manucure. De plus, il est possible, après la période normale d'apprentissage, d'être formée dans la branche dames.

La coiffeuse et le coiffeur pour dames doivent résoudre tous les problèmes posés par la constante fluctuation de la mode, les désirs et les exigences de la clientèle. Il suffit de penser à la grande variété de coupes de cheveux qui détermine à son tour la ligne de la coiffure, à l'ondulation, la mise en plis, à la teinture et à la décoloration, aux coiffures de jour, du soir et de fête, à l'incorporation artistique de postiches et la pose de perruques.

Les traits de caractère et l'attitude tiennent une place de première importance parmi les exigences à remplir pour accéder avec succès à ce métier. Des capacités artistiques, le goût et le sens du beau sont également indispensables. Il est non seulement souhaitable mais nécessaire d'afficher, dans ce métier, de l'imagination ou tout au moins avoir des idées personnelles.

Mais, bien sûr, l'habileté manuelle vient au premier rang. Le métier de coiffeuse requiert une main sûre et adroite. Les massages du visage et du cuir chevelu exigent une certaine force dans les bras et les mains. Les droitiers sont avantagés parce que quelques instruments de coiffeur ont été exécutés pour être servis de la main droite.

Les différentes opérations que comporte ce métier réclament aussi une bonne vue et la faculté de distinguer les couleurs d'une façon normale. Le sens de la propreté et de l'ordre est également très important.

Le travail est accompli en position debout ; c'est la raison pour laquelle des maux de pieds, de jambes et de la colonne vertébrale sont des obstacles sérieux à l'exercice de cette profession.

NB : Nous présenterons d'autres métiers du groupe « Hygiène et Santé » dans le numéro de mai.

Métallurgie

Installateur sanitaire

Les progrès de la technique et les exigences accrues du secteur domestique et de l'industrie sur le plan de l'hygiène ont fait du métier d'installateur sanitaire, issu du plombier, un métier intéressant.

Nous utilisons quotidiennement des installations sanitaires, qu'elles soient très simples ou très compliquées. L'eau sort pour ainsi dire des murs et nous pensons rarement au labyrinthe de conduites que cela suppose derrière les catelles, sous le revêtement de sol et dans le plafond.

L'installateur sanitaire commence son travail lorsque la construction en est encore au

gros œuvre. Les conduites d'eau chaude et froide, les conduites de gaz et les écoulements des eaux usées une fois posées, sont la plupart du temps murées et recouvertes, après quoi l'installateur sanitaire procède à la pose des appareils dans les diverses pièces.

Les exigences croissantes que posent l'approvisionnement et l'évacuation de l'eau confèrent à l'installateur sanitaire une grande responsabilité et requièrent de sérieuses et vastes connaissances.

Il faut avoir le sens des responsabilités et être indépendant pour se sentir à l'aise dans la profession d'installateur sanitaire. Mais il faut aussi une bonne dose d'habileté et une forte constitution physique.

Téléphones utiles

Département de l'instruction publique à Neuchâtel (038 - 21 11 81) ; Département de l'industrie (038 - 21 11 81) ; Office cantonal du travail, section de la formation professionnelle et des apprentissages (038 - 21 11 81). Offices d'orientation scolaire et professionnelle : Neuchâtel (038 - 24 12 47 et 038 - 21 11 11) ; la Chaux-de-Fonds (039 - 23 30 18) ; le Locle (039 - 31 68 55). Succursales à Fontainemelon (038 - 53 22 15) ; Saint-Aubin (038 - 55 17 75) ; Fleurier (038 - 61 21 79) et Peseux (038 - 31 42 88).

HASSLER

HASSLER

cherche, pour la rentrée fin août - début septembre 1974

1 apprenti vendeur

pour son département tapis
et revêtements de sols

une apprentie vendeuse

pour son département décoration
rideaux

apprentis poseurs de revêtements de sols et tapis

Semaine de 5 jours - Avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offres à : **HASSLER, décoration intérieure, rue Saint-Honoré 12, Neuchâtel**
Téléphone (038) 25 21 21

L'entreprise Félix BERNASCONI, les Geneveys-sur-Coffrane

cherche pour la fin de la scolarité 1974




apprentis maçons

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Ce métier varié et intéressant offre, une fois le certificat de capacité obtenu, de grandes possibilités d'avancement.

Pour de plus amples renseignements, les parents et jeunes gens sont invités à prendre rendez-vous avec nos bureaux pour un entretien et une visite éventuelle de notre entreprise.

Entreprise **F. BERNASCONI**
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Téléphone (038) 57 14 15

<p>J'APPRENDRAI VENDEUSE EN TEXTILES...</p>  <p>J'aime les beaux habits</p>	<p>MOI, VENDEUR EN ALIMENTATION</p>  <p>Je rêve de devenir gérant</p>	<p>CE QUI M'INTERESSE C'EST D'ETRE DECORATRICE!</p> 	<p>POUR MOI... UN METIER ARTISTIQUE... DECORATEUR</p> 	<p>CUISINIER... C'EST UN BON METIER</p>  <p>J'aime manger et j'aime que les autres mangent bien</p>
 <p>... NOUS IRONS DONC TOUS NOUS RENSEIGNER A COOP</p>	<p>... NOUS SAVONS QUE LES APPRENTIS ET LES APPRENTIES Y SONT BIEN FORMÉS...</p>	<p>Oh oui... c'est vrai J'ai fait des stages dans presque tous les services et tous les centres</p> 	<p>Nous avons eu des cours internes et des séminaires à Jongny s/Vevey C'était sensass...</p> 	<p>Et pour les 4 semaines de vacances... pas de problème d'argent... Je me suis appliquée et ai eu des primes tous les six mois...</p> 
<p>A la fin de mon apprentissage, je pourrai, sans changer de maison, aller apprendre l'allemand ou l'italien</p> 	 <p>C'EST VRAIMENT LA BONNE SOLUTION!</p>	<p>... Bon alors... Nous irons nous documenter à COOP et demanderons rendez-vous</p> 	<p>COOP NEUCHATEL Office du personnel Portes-Rouges 55 - Tél. (038) 25 37 21</p> <p>Demande de documentation :</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Localité : _____ Tél. : _____</p>	

Métallurgie (suite)

Ferblantier

L'atelier du ferblantier est équipé de machines les plus diverses, pour couper et façonner la tôle pour en faire des chéneaux, tuyaux, revêtements et couvertures destinées aux bâtiments. Il y exécute des installations de toutes sortes destinées à des entreprises industrielles et artisanales, des cheminées, conduits de ventilation et de dépoussiérage, installations de pompage au moyen de tuyaux ronds ou carrés ou de boîtes en forme d'entonnoirs, etc.

Les exigences du métier pourtant ne cessent d'appeler le ferblantier sur le chantier. Le montage des pièces préparées à l'atelier doit se faire sur le bâtiment en construction. Les parties en tôle des immeubles commerciaux ou d'habitation nécessitent des préparations régulières. Un paratonnerre est installé au faite d'une maison et relié au sol dans le fond d'une fosse.

On demande de plus en plus au ferblantier de créer certains ornements de maisons : de belles boîtes d'attente, girouettes, gargouilles, lanternes de jardin, fontaines murales en métal repoussé naissent de ses mains habiles et témoignent de ses dons artistiques. Les ferblantiers capables de rénover avec goût et habileté des bâtiments historiques sont aujourd'hui des spécialistes recherchés et bien payés.

Indépendamment des conditions atmosphériques et des saisons, le ferblantier est pleinement occupé durant toute l'année et les diversions ne lui manquent pas entre l'atelier et le chantier, les rénovations et la création d'articles neufs.

Le ferblantier travaille toutes sortes de métaux : et dans une mesure croissante, les matières plastiques et les alliages modernes.

Le ferblantier utilise d'autre part quantité d'articles semi-ouvrés, qu'il obtient du ferblantier de fabrique et dont il effectue, en spécialiste, le montage sur l'immeuble.

La technique met chaque année sur le marché de nouveaux matériaux et de nouvelles machines qui facilitent le travail du ferblantier.

Le métier de ferblantier étant étroitement lié à celui d'appareilleur sanitaire, on peut aussi faire un apprentissage combiné de

ferblantier-appareilleur sanitaire, qui s'étend alors sur quatre ans. Celui qui a fait un tel apprentissage a toutes les chances de pouvoir progresser rapidement par la suite.

Mécanicien de bicyclettes et motocyclettes

Vélos, vélomoteurs, motocyclettes, scooters tel est l'univers quotidien du mécanicien de bicyclettes et de motocyclettes, sur un fond de décor de vitesse, de performances, de longues routes, de dures étapes, de pelotons, d'échappées, de circuits, etc.

C'est un métier où priment les questions de résistance des matériaux, de moteurs à haut rendement, de pistons, de compresseurs, de boîtes à vitesses, de soupapes, mais aussi de randonnées cyclotouristiques, de plaisir de pédaler dans la nature, sans bruit autre que celui des pneus ou des boyaux sur l'asphalte.

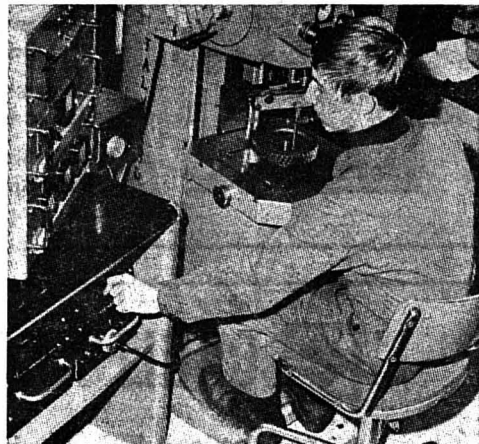
Le mécanicien de bicyclettes et de motocyclettes est forcément lié, par la nature même de son métier, à l'exploit des géants de la route tels Merckx, Gimondi, Poulidor, ou à celui des maîtres de la vitesse à moto qui donnent le frisson aux foules.

Un authentique mécanicien de bicyclettes et de motocyclettes connaît le prix de la vie humaine : le client lui fait confiance. Il doit donc faire preuve d'une conscience professionnelle jamais en défaut. La vie des conducteurs, même des cyclistes, dépend de la qualité de son travail.

Il doit, en outre, savoir être patient pour déceler les défauts de la machine qui lui est confiée pour réparation. Il doit être adroit pour régler un moteur et lui faire rendre le maximum. Il doit, enfin, être soigneux du matériel qui lui est remis par le client, et soigneux aussi de son outillage personnel, souvent coûteux et dont il se sert intensivement chaque jour.

Durant son apprentissage, le jeune homme apprend le forgeage, le tournage, le filetage au tour, le limage, la soudure et le brasage, les travaux de montage et de réparation, d'entretien, les métaux, l'équipement électrique des engins motorisés.

Mécanicien de précision



Contrôle de pièces sur un appareil de grande précision.

Une extraordinaire diversité de travaux exige du mécanicien de précision, l'acquisition d'un vaste savoir technique, adapté à l'évolution et aux exigences toujours plus grandes des techniques actuelles.

On attend du mécanicien de précision qu'il fasse valoir son expérience et ses idées sur la forme et la fabrication de pièces à usiner.

Sur la base d'indications générales, souvent sommaires, il sera entièrement responsable du choix du procédé, des moyens auxiliaires de fabrication, des matières premières.

Son travail varié exige la connaissance approfondie de multiples opérations mécaniques et manuelles, de même que le maniement de nombreux instruments et outils de mesure.

Devant la diversité et la complexité des techniques, le mécanicien de précision est tenu de se spécialiser. Dès la 3^{me} année de son apprentissage, il peut choisir entre diverses options :

FAISEUR D'ÉTAMPES

Ce métier consiste à créer (dessiner, monter, contrôler, régler, etc.) les pièces et les outils d'étampes qui serviront à fabriquer en série des produits de l'industrie.

Autre spécialisation liée à la mécanique de précision, la micro-mécanique s'occupe de pièces et d'appareils de petites dimensions, donc délicats et d'un travail précis.

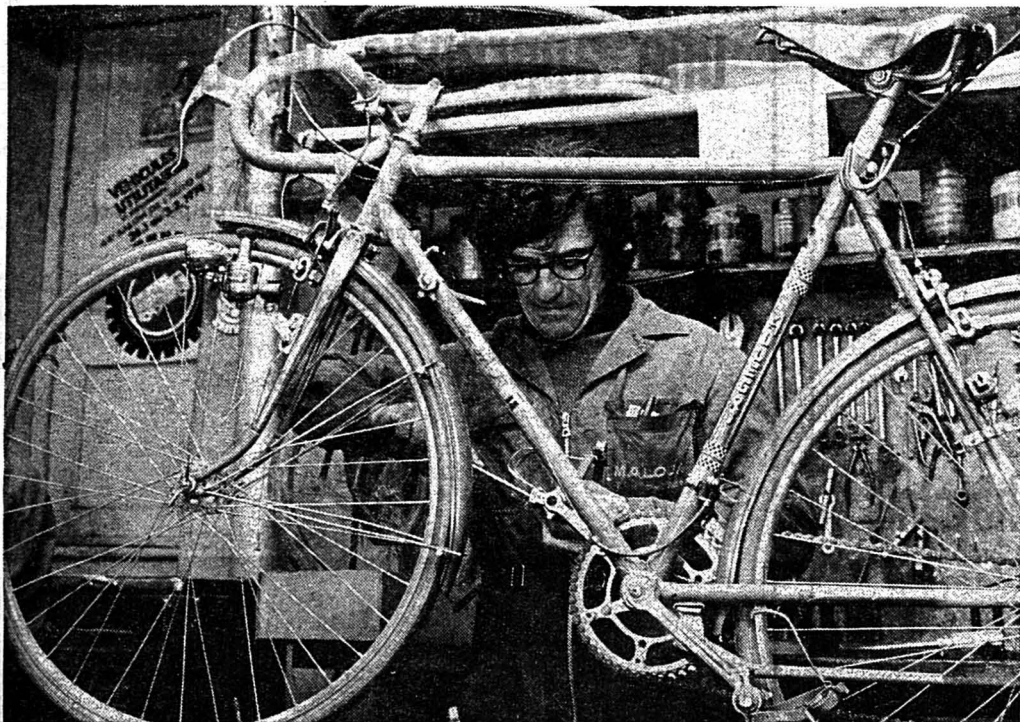
Il faut un doigté extrême et une maîtrise sans faille pour ce métier. Grâce à l'ingéniosité et au travail du micro-mécanicien, des pièces très fines d'horlogerie seront montées, des éléments complexes d'électronique, des instruments scientifiques parmi les plus précis seront fabriqués en série.

PROTOTYPISTE

Cette spécialisation est toute désignée aux apprentis mécaniciens qui aiment inventer, travailler en chercheur plus qu'en exécutant. En effet, sur la base de plans d'ingénieurs, le prototypiste devra créer de toutes pièces le prototype (donc le modèle) de futures pièces ou machines qui seront ensuite fabriquées en série.

Le « Spécial apprentissage » qui fera suite à celui-ci paraîtra à la mi-mai. On y trouvera également une série de métiers choisis parmi les 260 qui s'offrent aux jeunes actuellement dans le canton de Neuchâtel et ailleurs en Suisse.

Photos Jean-Pierre Baillod en pages : III, XIII, XV, XXV, XXVII et XXIX.



Profession variée et pleine d'intérêt, que vous apprendrez avec plaisir et profit dans un magasin spécialisé.



BALLY AROLA

Chaussures, maroquinerie et accessoires de mode, vous offre une formation complète et suivie, et de nombreux avantages que vous connaîtrez en visitant nos magasins de Neuchâtel ou de la Chaux-de-Fonds. Nous engageons dès maintenant pour le 1er septembre, et vous invitons à un stage d'essai rétribué, pendant les vacances scolaires.

Demandez la brochure d'information et les conditions d'engagement particulièrement favorables aux gérants des succursales indiquées ci-dessous :

Bally-Arola, rue de l'Hôpital 11, tél. 25 16 35, Neuchâtel.

Bally-Arola, av. Léopold-Robert 32, tél. 23 35 85, la Chaux-de-Fonds.

CABLES CORTAILLOD

engagent pour août 1974

un(e) apprenti(e) de commerce

Pour tout renseignement, prendre contact avec :
Câbles Cortaillod - 2016 Cortaillod.
Tél. (038) 42 12 42 (interne 226).

CABLES CORTAILLOD

Ce numéro
paraît ce jour dans les

2 QUOTIDIENS NEUCHATELOIS

Prochaine parution : **14 mai 1974**

A cet emplacement

voire annonce
de recherche d'apprentis
vous aurait permis
de résoudre
rapidement
votre problème



Pensez-y
pour le prochain
SPÉCIAL - APPRENTISSAGE
du mois de
mai

Vos deux quotidiens neuchâtelois

l'impact principal
du canton
pour votre publicité

L'Union de Banques Suisses offre d'excellentes possibilités de formation et elle propose à ses collaborateurs un champ d'activité aussi intéressant que varié.

Elle cherche, pour le mois d'août prochain :

un apprenti de commerce

(3 ans) ayant suivi l'école secondaire

une apprentie de bureau

(2 ans)

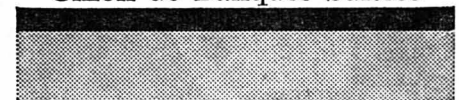
Si vous avez le goût des chiffres et du travail précis, adressez-vous à notre chef du personnel, qui vous renseignera volontiers.

Union de Banques Suisses

Place Pury 5
2000 Neuchâtel.
Téléphone 21 11 61 (interne 23).



Union de Banques Suisses



Métallurgie (suite)

Monteur électricien

Il n'y a pas si longtemps que notre vie est entièrement dépendante de l'électricité. C'est en 1886, seulement, que Werner von Siemens a découvert le principe dynamo-électrique et construit la première dynamo, qui consacrait le triomphe de la technique du courant fort.

Dans les fabriques, les machines à vapeur ont été remplacées par des moteurs électriques et actuellement, des exploitations entières sont commandées électroniquement. Le chef de gare règle d'une seule pression les signaux lumineux et d'un seul geste il commande les aiguillages d'entrée et de sortie. Par ondes électriques courtes et ultra-courtes, on dirige, on contrôle des satellites signaux lumineux et d'un seul geste il avec le monde entier. De même, l'énergie nucléaire, à usage pratique, nécessite l'utilisation d'appareils électriques de commande et de régulation.

Le monteur électricien possède des bases qui lui permettent de résoudre de nombreux problèmes en électrotechnique. Son champ d'activité comprend non seulement l'utilisation de l'électricité en tant que source de lumière, d'énergie et de chaleur, mais aussi le montage des installations de téléphone, de signalisation, de commande et de contrôle. Le montage d'appareils, l'installation de dispositifs de sécurité, l'exécution de réparations diverses ne constituent qu'une partie des nombreuses activités du monteur électricien.



Les domaines de son apprentissage et de son bagage professionnel sont :
Connaissance de l'outillage, du matériel et des fournitures, lecture de schémas d'installations ; travaux de montage en atelier et

sur des chantiers ; technique des installations téléphoniques, raccordement des appareils ; initiation au courant fort, au courant faible ; dessins de plans d'installations, assimilation des prescriptions de sécurité.

Divers

Transports publics urbains

L'organisation même de nos échanges à l'intérieur d'une agglomération repose sur la possibilité d'y avoir accès commodément et d'y circuler selon un cadencement fréquent et favorable.

L'automobile est particulièrement impropre à assurer ce rôle car chacun se rend compte de l'impasse où l'usage immodéré de la circulation individuelle conduit ; l'avenir va donc marquer un renouveau du transport public urbain.

Conducteur-contrôleur

Cette profession susceptible d'intéresser les forces jeunes par son aspect vivant et dynamique exige un grand sens des responsabilités car des réflexes et des décisions du conducteur dépend la sécurité de plusieurs dizaines de voyageurs. L'agent des transports en commun est « maître à bord » de son véhicule et apprécie cette indépendance ; il doit néanmoins le respect absolu à l'horaire et aux règlements du service.

Son horaire de travail est très varié et n'engendre pas la monotonie. Pour compenser les petits inconvénients de la fonction, le soir ou pendant les heures de repas, des indemnités spéciales sont prévues qui augmentent d'une manière appréciable un salaire déjà très satisfaisant en lui-même. Le personnel apprécie beaucoup le fait de prendre ses congés par rotation dans les jours de semaine où plages et champs de neige ne sont pas encombrés !

La formation

L'âge minimum pour la conduite des trams est de 20 ans alors qu'il est fixé à 22 ans pour les véhicules routiers.

La période d'apprentissage, qui intéresse donc des jeunes gens déjà majeurs, commence par une formation tarifaire s'intégrant dans une expérience théorique et pratique immédiate ; comme fait important, il faut relever que le coût de cette période de formation est non seulement pris en charge par l'entreprise mais se déroule sur environ 3 mois qui sont rétribués au salaire normal de débutant.

Les salaires, augmentés régulièrement, sont indexés au coût de la vie, majorés de di-

verses allocations et indemnités et se cumulent avec des primes de fidélité. La profession offre une garantie totale d'emploi et permet de se bâtir un avenir sûr grâce à des institutions sociales avancées.

L'employé des transports urbains bénéficie de facilités de circulation sur de nombreux réseaux de Suisse et jouit de 4 semaines de vacances dès 40 ans.

L'entretien du matériel

Outre la profession d'agent à l'exploitation, une entreprise de transports publics recrute également des collaborateurs de divers corps de métier qui se sentent attirés par les différentes tâches de réparation et de révision du matériel roulant :

mécaniciens, électriciens, carrossiers, serruriers, selliers, menuisiers et peintres.

Cet éventail de disciplines — dans lesquelles quelques apprentis peuvent être engagés — est complété par des professions se rattachant à l'entretien des lignes aériennes et, le cas échéant, de la voie. En outre, pour la vérification, le nettoyage et la maintenance courante des véhicules, le dépôt requiert l'engagement d'ouvriers consciencieux et de visiteurs.

Ce rapide tableau des possibilités d'emploi et de développement ultérieur des connaissances acquises ne présente qu'une vision incomplète de ce qu'une entreprise de transports publics urbains peut offrir à son personnel ; choisir d'entrer dans cette carrière représente certainement une option par laquelle on place ses forces dans le renouvellement ou l'extension de services rendus à toute une collectivité, pour qui les transports forment une circulation artérielle vitale.



sept fois mouche! choisissez

PTT



L'entreprise des PTT veut préparer l'avenir. Elle a besoin de votre aide! Elle vous propose pour cela sept possibilités sous forme de professions attrayantes. Un emploi aux PTT vous assure une formation complète et, en cas de prestations satisfaisantes, un avancement certain.

Donc: aux PTT

Fonctionnaire postal(e) diplômé(e) 1

Activité: services de guichet, d'expédition, d'ambulants ou des chèques postaux; postes de cadres dans l'exploitation postale; tâches administratives ou de gestion dans une direction d'arrondissement postal ou à la direction générale. Une carrière prometteuse pour candidats exigeants!
Formation préalable: études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes, puis école moyenne appropriée (école d'administration ou de commerce).
Age d'entrée: 17 à 30 ans
Durée de l'apprentissage: 2 ans

Assistant postal d'exploitation 2

Assistante postale d'exploitation
Activité: service de guichet et travaux généraux de bureau. De quoi plaire aux jeunes gens aimant les contacts!
Formation préalable: études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes.
Age d'entrée: 17 (év. 16) à 30 ans
Durée de l'apprentissage: 1 année

Fonctionnaire postal(e) 3

en uniforme
Activité: services de distribution, de bureau, de transbordement, de tri et d'ambulants. Un travail varié, en somme plusieurs professions en une seule!
Formation préalable: scolarité obligatoire
Age d'entrée: 16 à 40 ans
Durée de l'apprentissage: 1 année

Collaboratrice au service 4

des chèques postaux
Activité: travaux indépendants de comptabilité, de revision et de contrôle. Travail idéal pour jeunes filles souhaitant avoir

rapidement une place bien rémunérée!
Formation préalable: scolarité obligatoire
Age d'entrée: 16 à 25 ans
Période d'instruction: 6 mois

5 Apprenti(e) de commerce dans les services des télécommunications

Activité: collaboration dans les secteurs commerciaux des télécommunications. Un apprentissage de commerce sortant de l'ordinaire, étroitement lié à la technique!
Formation préalable: études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes; les bons élèves de l'école primaire également.
Age d'entrée: 16 ans au moins
Durée de l'apprentissage: 3 ans

6 Téléphoniste

Activité: établir des communications, services des renseignements et des ordres, des dérangements et services techniques dans les centraux automatiques. Profession enthousiasmante pour les jeunes filles douées pour les langues!
Formation préalable: études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes; les bonnes élèves de l'école primaire également.
Age d'entrée: au moins 16 ans
Durée de l'apprentissage: 1 année

7 Télégraphiste

Activité: transmission de télégrammes, télex, service de guichet, collaborer dans le centre de transmission des télégrammes commandé par ordinateur à Zurich. Un travail peu commun à l'écoute du monde!
Formation préalable: études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes; les bonnes élèves de l'école primaire également.
Age d'entrée: au moins 16 ans
Durée de l'apprentissage: 1 année

Aux

PTT

l'effort est payant

Je désire des renseignements précis sur la profession numérotée

1 2 3 4 5 6 7

(Faire une X dans la case correspondante) **95**

Nom: _____

Prénom: _____

A. de naiss.: _____

Rue: _____

NPA, lieu: _____

Tél.: _____

A adresser à la Direction générale des PTT, Division du personnel, 3000 Berne 33

PTT (Poste - Téléphone - Télégraphe)

L'économie et la société modernes sont impossibles et impensables sans le concours des PTT. Aucun être, aucune entreprise, aucun commerce, qui ne mette chaque jour, chaque heure ces services publics à contribution. Les obligations des PTT envers la population ne cessent ainsi de croître.

La diversité des prestations a, pour corollaire, que les possibilités professionnelles sont également nombreuses dans l'entreprise des PTT. Ce sont sept d'entre elles présentées ici :

- Le personnel postal diplômé.
- L'assistante et l'assistant d'exploitation.
- Le personnel postal en uniforme.
- Les collaboratrices au service des chèques postaux.
- Les téléphonistes.
- Les télégraphistes.
- Les secrétaires des services des télécommunications.

Dans l'entreprise des PTT, les carrières du personnel postal diplômé, des assistants d'exploitation et celles du personnel postal en uniforme sont ouvertes dans la même mesure aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Personnel postal diplômé : Ce groupe fournit les cadres des services de l'exploitation postale, c'est-à-dire des offices postaux, des bureaux de poste d'une certaine importance, ainsi que des services administratifs des onze directions d'arrondissement postal et de la direction générale.

Assistant(e) postal(e) d'exploitation : C'est le nom officiel des fonctionnaires occupés au guichet postal, en contact permanent avec le public, qu'ils servent mais doivent aussi conseiller.

Personnel postal en uniforme : Les fonctionnaires, hommes et femmes, portant l'uniforme sont avant tout connus comme distributeurs de lettres, de colis, d'envois exprès et de mandats. Ils peuvent cependant se tourner vers d'autres activités telles que la transmission du courrier postal d'un wagon-poste à l'autre dans les gares et le service des ambulants, lequel consiste à effectuer des travaux d'expédition qualifiés dans les bureaux de poste roulants. La motorisation sans cesse croissante, exigeant toujours plus de conducteurs de véhicules, leur offre encore d'autres possibilités, que ce soit pour la levée des boîtes aux lettres, le service de distribution ou les transports locaux.

Collaboratrice au service des chèques postaux : Moins en contact direct avec le public, c'est plutôt « dans les coulisses » que travaillent les collaboratrices au service des chèques postaux. Dans les 25 offices de chèques postaux du pays, elles effectuent, de façon indépendante, les opérations comptables qu'impliquent les prélèvements, les virements et les versements.

Téléphoniste : Elle reste indispensable en dépit des progrès constants de l'automati-

tion dans le domaine des télécommunications. Pour cette profession, une faculté d'assimilation rapide et de bonnes connaissances linguistiques sont très importantes. Les téléphonistes sont avant tout affectées aux services manuels de commutation et de renseignements, puis encore aux services des dérangements et aux centraux automatiques.

Télégraphiste : Elle transmet des textes écrits : une profession qui, grâce aux profondes transformations des techniques et à la rationalisation, est maintenant libérée dans une forte mesure des fastidieux travaux de routine.

Secrétaire des services des télécommunications : C'est le collaborateur à formation commerciale des directions d'arrondissement des téléphones (DAT). Depuis quelques années, les DAT forment des apprentis (apprenties) de commerce qui, comme leurs camarades d'autres branches, fréquentent pendant trois ans l'école professionnelle de commerce. La particularité de ces apprentissages est que, à côté d'éléments de base commerciaux, ils apprennent la technique des télécommunications.

Les services du personnel des onze directions d'arrondissement postal ou des téléphones sont là pour tout autres renseignements sur l'une ou l'autre des professions présentées ici.

	Professions	Formation scolaire	Age d'entrée	Durée de l'apprentissage	Champ d'activité	Avancement
POSTE	FONCTIONNAIRE POSTAL (E) DIPLOMÉ (E)	Etudes secondaires ou équivalentes ainsi que 2 ans d'école d'administration ou de commerce	17 à 30 ans	2 ans	Service : de guichet, d'expédition, d'ambulants ou des chèques postaux	Secrétaire d'exploitation - Gradé de l'exploitation postale - Buraliste postal - Carrière des services administratifs des directions d'arrondissement postal ou de la direction générale
	ASSISTANT (E) D'EXPLOITATION	Etudes secondaires ou équivalentes ; cours commerciaux souhaités	16 à 30 ans	1 an	Services : de guichet ; de bureau ou travail dans une station touristique	Assistant (e) d'exploitation - Collaboration aux services administratifs - Passage à la carrière du personnel diplômé
	FONCTIONNAIRE POSTAL (E) EN UNIFORME	Bonne formation de base	16 à 40 ans	1 an	Service de distribution, de bureau de transbordement, de tri et d'ambulants	Fonctionnaire de distribution - Fonctionnaire d'exploitation - Chef de groupe - Passage à la carrière d'assistant d'exploitation ou du personnel diplômé
	COLLABORATRICE AU SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	Bonne formation de base	16 à 25 ans	Mise au courant de 6 mois	Travaux de comptabilisation, de révision et de contrôle	Employée d'administration - Fonctionnaire d'administration
TÉLÉCOMMUNICATIONS	TÉLÉPHONISTE	Bonne formation scolaire	16 ans (en général)	1 an	Services de commutation, des renseignements ou technique	Téléphoniste - Service d'instruction - Surveillante
	TÉLÉGRAPHISTE	Bonne formation scolaire	16 ans (en général)	1 an	Services de transmission des télégrammes, de guichet ou télex	Télégraphiste - Service d'instruction - Surveillante
	SECRÉTAIRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (apprentissage de commerce auprès d'une direction d'arrondissement des téléphones)	Bonne formation scolaire	dès 16 ans	3 ans	Division administrative, services télégraphiques, de la radio et de la télévision, ou du matériel et des transports	Toutes les carrières supérieures des Services administratifs d'une direction d'arrondissement des téléphones ou de la direction générale



Jeunes gens, jeunes filles votre avenir est entre vos mains !

L'apprentissage d'une profession dans le secteur de la distribution offre des possibilités variées et intéressantes.

Si vous aimez

- la diversité
- les contacts
- le mouvement

Si vous êtes

- dynamique
- enthousiaste

Nous vous offrons :

- une solide formation de **VENDEUR- VENDEUSE** dans nos succursales
- des cours internes de perfectionnement
- un séminaire d'une semaine au cours duquel vous rafraîchirez vos connaissances avant les examens finals
- une ambiance de travail agréable et jeune dans un cadre moderne
- une certaine autonomie financière grâce à un salaire largement réadapté
- la possibilité d'accéder, après votre apprentissage, à des postes de responsable

— la possibilité de faire, par la suite, des stages dans une coopérative Migros de Suisse alémanique ou du Tessin pour y parfaire vos connaissances des langues nationales, sans interrompre pour autant votre carrière dans notre entreprise.

En outre, nos apprentis méritants reçoivent, à la fin de leur apprentissage, un carnet d'épargne avec en dépôt une prime pouvant s'élever jusqu'à 500 francs.

 **M-PARTICIPATION**

Si vous vous sentez du goût pour cette profession d'avenir, téléphonez au No 038 33 31 41.

M. Fellmann, responsable des apprentis, ou M. Degrandi, du service du personnel, vous fixera volontiers un rendez-vous.

Vous pouvez également remplir le talon ci-dessous et le renvoyer à l'adresse de Migros Neuchâtel.

Je m'intéresse au métier de vendeur, vendeuse, et désire prendre rendez-vous avec vous.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

No : _____

No postal : _____

Localité : _____

No de téléphone : _____

Signature : _____

à envoyer à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL Service du personnel - Case postale 228, 2002 Neuchâtel.

MIGROS



RENDEZ-VOUS AVEC LES ENTRAÎNEURS DE LIGUE A

Blazevic (Sion): «Luttrop, une aubaine»

Après un premier tour de championnat qui lui a procuré bien peu de satisfactions, Sion entend sauver sa saison dans sa seconde partie.

L'entraînement ou en match, Luttrop se donne à fond, dans le meilleur esprit collectif. Sa présence revalorise certainement les prestations de certains jeunes qui ont l'occasion de bénéficier de son exemple et de ses conseils.

Pour un demi-finaliste, il est inutile de préciser ce qui se cache derrière le mot «truc».

La préparation de l'équipe a été quelque peu perturbée par l'annulation du stage prévu en Turquie.

LUTTROP VISÉ

Les matches amicaux ont laissé entrevoir quelques possibilités intéressantes mais le seul «test» probant s'est soldé par un échec.

ches! C'est ainsi que, pour l'occasion, Linder avait confié la garde du néo-Sédunois à son meilleur élément, Andersen.

En définitive, Sion paraît avoir les moyens d'atteindre ses objectifs raisonnables tout en consolidant son édifice par l'arrivée à maturité de nouveaux talents.

Max FROSSARD

Corcelles enlève la Coupe du Vignoble

Les derniers matches de la Coupe du Vignoble se sont joués hier sur le terrain du Grand Locle, à Corcelles, en parfait état.

Boudry - Cortailod 1-2 (1-1).

Buts: pour Boudry, Fontana; pour Cortailod, Gruber (2).

Boudry entama ce match avec beaucoup de détermination car, en cas de victoire, il pouvait encore remporter le trophée.

Le match nul suffisait à Auvernier pour remporter la coupe. La lutte fut acharnée et d'un bon niveau.

Classement final: 1. Corcelles 3 matches, 4 points; 2. Auvernier 3-3; 3. Cortailod 3-3; 4. Boudry 3-2.



LOURDE CHARGE. — Une lourde charge repose sur les épaules du néo-Sédunois Luttrop, qui est ici précédé dans son action par le gardien Eichenberger, de Young Boys, sous le regard intéressé de Voegeli.

Alfredo Foni, successeur de Luttrop: «Lugano a les moyens de s'en tirer»

C'est une formation luganaise «inédite» qui se présentera aux spectateurs à la reprise du championnat.

SOMBRE Avenir?

La direction technique de l'équipe est désormais assumée par M. Alfredo Foni.

Foni. Que pense ce dernier de l'héritage laissé par son prédécesseur?

Un coup d'œil au classement suffit pour juger du rendement négatif de l'équipe lors du premier tour.

Les entraînements ont débuté le 20 janvier. En un mois des progrès ont-ils été réalisés?

L'équipe semble avoir compris ce que l'attente d'elle. Son jeu, en devenant plus collectif, s'est amélioré.

La première préoccupation de Foni fut de «recupérer» Rebozzi, Scacchi et Bernasconi.

sition Lugano pourra-t-il assurer sa place en ligue nationale A?

En tirant tous à la même corde et du même côté, nous avons la possibilité de rester parmi l'élite.

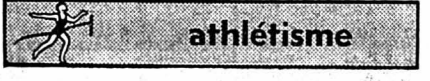
Attendus beaucoup de Lubansky et d'Hollenstein. A ce jour, leurs indéniables qualités n'ont pas été exploitées.

Une équipe ne se reconstruit pas en quelques semaines. Les matches de préparation contre Mendrisio et Gènes ont démontré que les Luganais avaient retrouvé le plaisir de jouer.

Daniel CASTIONI

Demain: Young Boys et Chênois

SPORT-TOTO. Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours No 8 du 23 février 1974.



A L'APPROCHE DU DÉBUT DE LA SAISON EN PLEIN AIR

Nombreux exploits aux Etats-Unis et en Europe

Quatre meilleures performances mondiales, chacune supérieure au record du monde amateur en vigueur, tel est le bilan de la quatrième réunion d'athlétisme en salle pour professionnels.

Les trois autres meilleures performances mondiales ont été accomplies sur des distances qui ne sont plus guère courues.

Paul Gibson a, de son côté, battu la meilleure performance mondiale sur 70 mètres haies en 8"7, améliorant de 6/10 l'ancien record.

la propriété de l'Allemande de l'Est Christa Stubnik, en 8"7, depuis 1955.

RYUN ENCORE BATTU

En dehors de ces records, d'autres bonnes performances ont été enregistrées, notamment les 2 m 21 de John Radetich en hauteur et les 3'40"7 du Kenyan Ben Jipcho, vainqueur du 1500 m devant Dave Wottle.

ENCORE WALDROP

L'Américain Tony Waldrop (24 ans) a, une fois de plus, accompli une grande performance en remportant le mile en 3'46"5, à College Park (Maryland).

Record d'Europe

Au cours d'une réunion en salle à Cosford, l'Anglais Geoff Capes, champion du Commonwealth du lancer du poids, a expédié l'engin à 20 m 82, établissant ainsi une nouvelle meilleure performance européenne.

6"7 pour Pfister

A Bâle, le Bernois Beat Pfister a établi une nouvelle meilleure performance nationale de l'année en salle au 50 m haies avec 6"7.

Gysin troisième à Katovice

Le Suisse Rolf Gysin a participé aux championnats internationaux en salle de Pologne à Katovice, où il a pris la troisième place du 800 m en 1'53"20.

Aubry troisième à Vittel

Dans le cadre de la réunion de Vittel, le Chaux-de-Fonnier Willy Aubry a terminé 3ème d'un 400 m gagné par le Français Salvador (49").

Exploit de R. Stecher

A Berlin-Est, au cours des championnats en salle de la République démocratique, Renate Stecher a établi une nouvelle meilleure performance mondiale du 100 yards féminin en 10"48.

Un athlète meurt sur un stade

Frank Mc Murrey, un étudiant de 17 ans, est décédé à l'hôpital Saint-Luke de Houston, apparemment victime d'une crise cardiaque.

Nouveaux records pour Puttemans

A Vittel, dans le cadre d'une réunion internationale, le Belge Emile Puttemans a battu deux records du monde en salle.

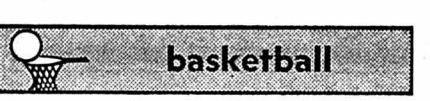
Le champion de Louvain a réalisé 13'05"2 aux trois miles, battant l'ancien record de l'Américain Tracy Smith (13'07"2) et 13'30"8 au 5000 mètres.

A Munich, dans un 200 m «in door» les Suisses Peter Muster (22"09), Thierry Lenzin (22"48) et Reto Diezi (22"57) ont réussi des temps honorables.

Association cantonale neuchâteloise de football

CALENDRIER DU 2me TOUR DES JUNIORS A ET B

Table with columns for Juniors A and Juniors B, listing dates and match results for various teams like Hauterive, Couvet, Marin, Fleurier, etc.



CHAMPIONNAT SUISSE

Dans l'attente de Pregassona

La 12me journée du championnat de ligue A s'est déroulée selon nos prévisions. Une nouvelle fois, les cinq premiers du classement ont obtenu une victoire assez facile.

neuchâteloise bien en forme, de laquelle émerge l'Américain McLaughlin. La 4me place du classement sera en jeu et, sur son terrain, Neuchâtel-Sports ne laissera pas échapper cette occasion de se distinguer une nouvelle fois.

Trois Neuchâtelois dans la sélection suisse

La direction technique de la future équipe nationale helvétique a retenu les joueurs suivants pour la présélection en vue des matches contre l'Argentine et le tournoi d'Augsbourg:

Table with columns: CLASSEMENT, Team, Points, Goals, Assists, etc.

SANDFORD A LE DESSUS

Stade Français, qui recevait Nyon, a logiquement triomphé sans toutefois accomplir une performance extraordinaire. Il faut également relever que les Nyonnais réalisent passablement de points à chaque rencontre mais qu'ils ne parviennent toutefois pas à remporter le moindre succès.

Bourquin (Vevey), Dizerens (Martigny), Dubuis (UGS), D. Currat (Fribourg), Uldry (UGS), Nicolet II (Vevey), Chauvin (Champel), Cedraschi (Federale), Casoni (Pregassona), Ermtot (Viganello), Werder (Fribourg), Mabilard (Sion), Duvernois (Champel), Jeckelmann (Fribourg), Lehner (Neuchâtel), Bucher (Neuchâtel), Reichen (Neuchâtel), Marchesi (Pregassona), Marbach (Fribourg), Schmid (Lemanica) Cl. Denervaud (Fribourg).

Porte-parole du comité de sélection, M. Rouiller assure que tout va être mis en œuvre afin d'emporter l'adhésion de Kund, Kiener et Haengger. D'autre part, les renoncements de Macherel et JB Déneraud, accaparés par des examens, ne sont que provisoires.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

MOKA-BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE

Entrée : date à convenir.

Voulez-vous un travail accessoire ?

Nous cherchons personnes consciencieuses pour distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres des localités suivantes : le Landeron, Saint-Blaise, Hauterive et Peseux. Horaire libre. Salaire appréciable.

Pour toute inscription, veuillez prendre contact l'après-midi au (022) 48 64 44 (heures de bureau) ou envoyer sur carte postale votre nom et adresse complète à : ADRESSE S.A., case postale 43, 1225 CHÈNE-BOURG (GE).

Entreprise de construction entreprendrait travaux de

terrassements
maçonnerie
béton armé

dans bref délai et à des prix avantageux.

Faire offres sous chiffres LN 568 au bureau du journal.



Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



Pfister ameublements sa

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038-25 79 14

Entreprise de construction engagerait

chauffeur
poids lourds

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à : Roquier Frères, Chapelle 17, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 12 05.

Hôtel des XIII-Cantons, Peseux, cherche

BARMAID

Tél. (038) 31 55 98.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DUBIED

cherche, pour son service Chancellerie,

AIDE

actif et consciencieux, ayant si possible quelques notions des travaux de bureau. Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport avec notre service central du personnel.

EDOUARD DUBIED & Cie S.A.

Service central du personnel
Musée 1

2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 75 22

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous cherchons, pour entrée immédiate, une

OUVRIÈRE
QUALIFIÉE

pour l'un de nos ateliers de fabrication du quartz pour la montre.

Le poste conviendrait à une personne ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie et possédant une certaine expérience au binoculaire. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter ou téléphoner à : OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2. (Trolleybus No 8, arrêt des Valangines.) Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

AERO WATCH S.A. NEUCHÂTEL

cherche

HORLOGER COMPLET
POSTE A RESPONSABILITÉS

Le candidat devrait pouvoir traiter avec les fournisseurs et les termineurs.

Travail indépendant et varié.

Ambiance agréable, collaboration étroite avec la direction.

Entrée dès que possible ou selon entente.

Faire offres à : AERO WATCH S.A., chaussée de la Boine 20, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 11 36.

Pour notre succursale de Neuchâtel,

AGENT IMMOBILIER

serait engagé pour date à convenir.

Situation très intéressante pour personne dynamique et expérimentée dans le domaine immobilier et la gérance.

Discrétion assurée.

Présenter offres sous chiffres 2432 L à Orell Füssli Publicité S.A., 1, pl. Bel-Air, 1002 Lausanne.

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche

personnel
féminin

pour son service de contrôle.

Entrée désirée : début mars 1974.

Mise au courant de débutantes.

Nous offrons un travail très propre et intéressant, et des conditions avantageuses.

Horaire de travail mobile.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

Je cherche

jeune fille

ou

jeune garçon

comme serviceman le dimanche.

Tél. 24 45 44.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

MESDAMES ou MESEMOISELLES,

Vous qui cherchez un changement de situation, vous trouverez une bonne place de

VENDEUSE

(débutante acceptée), dans un magasin de chaussures, de Neuchâtel. (Lundi magasin fermé.)

Prière de faire de brèves offres, afin de pouvoir fixer un rendez-vous, sous chiffres 87-156, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

MÉCANICIENS DE PRÉCISION
TOURNEURS (gros tour)
AIDES-MÉCANICIENS

Faire offres à CATTIN MÉCANIQUE, 2013 Colombier (NE), avenue de la Gare 7, tél. (038) 41 18 44.

On cherche :

1 ouvrier
FERBLANTIER-APPAREILLEUR1 apprenti
FERBLANTIER-INSTALLATEUR

(entrée mi-août).

S'adresser à : Alfred Gross, ferblanterie-appareillage, Neuchâtel. Tél. (038) 25 20 58.

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

aide de bureau

connaissant la dactylographie.

Nous offrons une place stable au sein d'une petite équipe jeune et dynamique.

Horaire de travail mobile.

Faire offres détaillées ou se présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive. (Arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres.)

Le secteur psychiatrique ouest, hôpital de Prangins, cherche :

infirmières et infirmiers diplômés
infirmières et infirmiers assistants
diplômés

pour service de jour et de nuit. Renseignements auprès de l'infirmier-chef, tél. (022) 61 21 01. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photocopies de diplômes, à la Direction médicale, hôpital de Prangins, 1197 Prangins.

Adia^{Interim} votre place entre deux emplois.

Vous avez quitté votre place et cherchez celle qui répond à vos ambitions. Que faire en attendant?

Ne rien brusquer! Consultez tout d'abord Adia Interim qui saura vous procurer un travail intéressant à des conditions intéressantes. Avec toutes les

prestations sociales que vous pourriez attendre d'un engagement fixe. Ainsi, vous exercez une activité temporaire pendant quelques semaines ou plusieurs mois, jusqu'à ce que vous dénchiez la place dont vous rêvez.

Téléphonez-nous. Pourquoi renoncerez-vous à un travail bien rémunéré pendant que vous cherchez une situation conforme à vos aspirations?

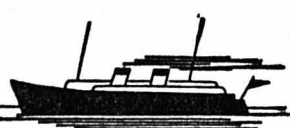
Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire.

Sécurité - par un travail temporaire sur mesure - dans votre profession également!

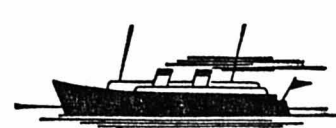


Rue de l'Hôpital 19,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/247414

Euro-Advertising



Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A.



NOUS CHERCHONS :

DEUX EMPLOYÉS À PLEIN TEMPS

pour l'entretien de nos bateaux durant la morte saison, dont

- a) un employé en qualité de caissier de notre ligne Neuchâtel - Bienne avec correspondance pour Soleure
- b) un employé en qualité de matelot contrôleur

NOUS DEMANDONS :

- pour le poste a) de très bonnes connaissances d'allemand et de sérieuses aptitudes pour la tenue d'une caisse. La préférence sera donnée à un candidat connaissant déjà la vente des billets en vigueur ou le contrôle des billets.
- pour les 2 postes du goût pour les travaux manuels.

NOUS OFFRONS : un salaire convenable, la possibilité de travailler sur un matériel moderne, de nombreux avantages sociaux, etc.

ENTRÉE : aussi tôt que possible.

Les candidats sont priés de prendre contact avec la direction de la Société de navigation, 1, place Numa-Droz, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 40 12.

PLAISIRS DE LA TABLE...

Cette rubrique vous apporte conseils et renseignements sur le domaine de l'alimentation et de l'art de recevoir

Nos appareils ménagers avant et après LES PLAISIRS DE LA TABLE

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL T. 25 69 21

Les appareils qui vous facilitent la tâche...

LE RÉFRIGÉRATEUR

Certains modèles de réfrigérateurs ont deux portes. Le compartiment supérieur est un congélateur avec les températures nécessaires à la conservation des aliments surgelés et qui a le grand avantage de conserver certains plats préparés, c'est-à-dire cuisinés, qu'il n'y a qu'à décongeler pour les servir froids ou chauds à volonté. La prolifération des denrées congelées proposées actuellement au public montre éloquentement combien l'emploi des congélateurs est à l'ordre du jour. On trouve également des modèles combinés : armoire frigorifique et congélateur à deux zones de froid.

Les congélateurs ont un compartiment de pré-congélation et commutateur de congélation rapide pour surgeler des produits frais pour les conserver pendant des mois à une basse température.

L'autre compartiment fonctionne comme un frigo normal avec un dégivrage automatique sans aucune intervention annuelle et une humidité de l'air d'environ 70 % qui conserve aux aliments leur goût naturel.

Les machines à laver le linge deviennent de plus en plus automatiques et les aspirateurs, gadgets et autres robots sont toujours plus agréables des ménagères. Votre spécialiste en appareils ménagers se fera un plaisir de vous faire une démonstration des derniers modèles de tous les appareils précités.

LA CUISINIÈRE

Le four autonettoyant a maintenant acquis ses lettres de noblesse, et le procédé par catalyse et pyrolyse utilisé pour les fours des cuisinières à gaz, rend régulièrement service à la maîtresse de maison au même titre que le lave-vaisselle ou la machine à laver le

linge. Finie la fastidieuse corvée de nettoyage et de dégraissage des parois, cela se fait pendant la cuisson. Donc, plus de perte de temps et d'énergie.

Par l'intermédiaire d'un programmeur, la cuisson démarre hors de la présence de l'utilisatrice de l'appareil, il s'agit de la minuterie automatique avec horloge (mise en route du four, des plaques, du tournebroche sans intervention manuelle).

LE LAVE-VAISSELLE

Ses performances s'améliorent encore. Son système d'aspersion et de lavage est à bras rotatifs. Il est généralement livré avec des adoucisseurs incorporés. La distribution des produits de lavage devient automatique. On compte jusqu'à 7 programmes, et des modèles de grande capacité peuvent être utilisés pour 12 à 14 couverts.

Pour bien terminer vos repas, les

DESSERTS de la confiserie

schmid
Rue du Concert
Tél. (038) 25 14 44
Neuchâtel

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

W. Bolliger
Parcs 82 - Tél. 25 10 95
Ses spécialités :
Fondue chinoise
Fondue bourguignonne
Agneau 1er choix

Du soleil dans votre verre

Rouge Pinot noir **Éil-de-Perdix**

GRISON
Vin fin blanc
Marc - Prune Bérudge
Tél. (038) 47 12 36
Cressier

Burri
Maître fleuriste
Tél. 25 46 60

embellira votre table
Seyon 30
et nouveau :
Saint-Honoré 1

Avant et après les plaisirs de la table: CRETEGNY & Cie...

En 1952, s'ouvrait à Neuchâtel un magasin spécialisé d'appareils ménagers sous le nom de CRETEGNY & CIE, à la chaussée de la Boine 22. En 1966, ce commerce ayant pris une grande extension a été transféré dans des locaux plus vastes, au faubourg du Lac 43, avec bureaux, à l'étage et dépôt + annexes donnant sur le faubourg de l'Hôpital. Une exposition de plus de 400 m² d'appareils ménagers.

Un large choix d'appareils de grandes marques et meubles de cuisine fait de ce magasin l'un des commerces les plus appréciés de la ville de Neuchâtel et environs.

La ménagère peut y acquérir les appareils qui lui faciliteront sa tâche quotidienne.

En parallèle, CRETEGNY & CIE a créé et développé une nouvelle activité. La fabrication et la diffusion, dans toute la Suisse, d'agencements de cuisine MODERNA S.A.,

dont les usines sont à Avenches et Cortaillod.

Ces produits fabriqués dans les règles de l'art s'adressent aussi bien aux villas qu'aux grands locatifs.

Une exposition permanente à l'entresol du magasin est à la disposition des architectes et propriétaires d'immeubles.

La devise de la maison : CHOIX ET QUALITÉ.

- Réchauds
- Chauffe-plats
- Garnitures pour flambés

BAILOD
Rue du Bassin
Neuchâtel
Tél. 25 43 21

Frédy Schneider
BOUCHERIE

CHEVALINE

Neuchâtel - Fleury 12
La Chau-de-Fonds
Le Locle

Chez Christian & Claudine

Primeurs

Poteaux 4
Neuchâtel

RÉALISATION : **ASSA**

ANNONCES SUISSES S.A.

2, fbg du Lac - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00 - 5 lignes

**Porcelaine
Argenterie
Cristal**

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL

Place du Marché
Tél. 25 13 68

AU MOKA

The Café

CONCERT 4 NEUCHÂTEL TEL. 25 54 24

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Securitas

cherche, dans la région de NEUCHÂTEL,

un agent

pour occuper un poste indépendant.

Nous demandons :

- Age maximum 40 ans
- Casier judiciaire vierge
- Suisse ou éventuellement permis C.

Nous offrons :

- Travail par équipe, de jour et de nuit
- Excellentes prestations sociales
- Formation assurée par nos soins.

Écrire ou téléphoner à SECURITAS S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 45 25.

Association professionnelle importante cherche

technicien en bâtiment

possédant de bonnes notions de calcul de terrassements, maçonnerie, béton armé et génie civil.

Traitement et avantages sociaux intéressants.

Date d'entrée : à convenir.

Discretion absolue assurée.

Écrire, avec renseignements personnels, sous chiffres PM 900608 à Publicitas, 1002 Lausanne.

FBR LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA

Nous cherchons des collaborateurs :

1 MÉCANICIEN
1 MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

qui souhaiteraient s'intégrer dans notre équipe d'entretien du parc de machines, de fabrication d'étampes, etc. Activités variées pour personnes sérieuses.

Conditions de travail et prestations sociales adaptées aux exigences actuelles. Les candidats désirant se créer une situation stable sont priés d'adresser leurs offres par écrit ou de se présenter sur rendez-vous.

2024 SAINT-AUBIN tél. 038 55 24 33

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, cherche, pour son département Création et Développement :

COLLABORATEUR

qui sera chargé du développement de nouveaux modèles de CADRANS de la collection Omega. Relations avec fournisseurs. Contrôle d'avancement. Si possible, langue anglaise (niveau moyen).

COLLABORATEUR

qui sera chargé de la recherche de nouveaux modèles de CADRANS. Relations avec fournisseurs. Contrôle d'avancement. Langue française (allemand et anglais souhaitables).

Pour les 2 postes, nous DEMANDONS :

- formation commerciale et/ou technique de l'habillement de la montre
- pratique de la création horlogère dans fabrique d'horlogerie ou production d'habillements
- goût, décision, entretient
- âge : 25-45 ans.

Nous OFFRONS :

- travail varié et possibilité de nombreux contacts
- horaire libre
- salaire en rapport avec capacités.

Entrée : dès que possible.

Faire offres à :
SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.
Direction du Personnel
63, rue Centrale
2501 Bienne.
Tél. (032) 2 96 21.



Fabrique de cadrans de la place de Bienne cherche à engager

un galvanoplaste en qualité de chef

responsable de la production de son atelier de galvanoplastie. Une activité antérieure dans la branche du cadran est indispensable.

Nous offrons un salaire adapté aux exigences de l'emploi avec les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Nous attendons votre offre sous chiffres 80 - 18 746 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne, à laquelle nous répondrons dans les plus brefs délais pour prendre rendez-vous.

ski

Bilan des championnats du monde nordiques

L'AVÈNEMENT DES ALLEMANDS DE L'EST À FALUN

Soviétiques en recul, Scandinaves stationnaires, Suisses en déroute

Les jeux sont faits en ce qui concerne les Championnats du monde de ski nordique. A Falun, on a vécu à l'heure est-allemande (5 médailles d'or, 6 d'argent), alors qu'à Sapporo l'URSS avait tenu la vedette (5-2-1). La blessure de Vedenine puis son forfait ont coûté aux Soviétiques les titres du relais et des 30 km et ils doivent leurs trois succès principalement à Galina Kulakova qui a poursuivi sa domination chez les dames. A Sapporo déjà, les concurrentes russes avaient triomphé dans tous les domaines.

Gerhard Grimmer a d'un seul coup effacé tout un passé d'infortune en permettant par la même occasion à la RDA de s'affirmer pour la première fois au plus haut niveau.

AVÈNEMENT

C'est l'avènement d'une nation ambitieuse dont les ressources en matériel humain semblent inépuisables. Elle a su implanter sa suprématie dans tous les secteurs, notamment au combiné où Ulrich Wehling a réédité de justesse son exploit de Sapporo. Aurait-il échoué que Gunther Deckert était sacré à sa place. Phénomène semblable en saut où Aschenbach s'est joué de ses adversaires au mépris des conditions atmosphériques. Derrière lui, aussi bien Kampf (2me à 70 m) que Wossipivo (2me à 90 m) auraient pu prendre la relève s'il avait fallu, ce qui est significatif de l'homogénéité de la formation est-allemande. Cette dernière n'a laissé que des accessits à la Soviétique Borovtina, véritable révélation (3me à 70 m) et au Tchèque-roumain Rudolf Hoehni, auteur d'une performance aussi remarquable que surprenante (3me au grand tremplin), lui qui était un habitué des places d'honneur uniquement.

LES SCANDINAVES

La phalange scandinave avait bien commencé. Mais à l'arrivée, elle a pu constater qu'on avait aussi progressé

dans l'autre camp. Et cela malgré l'appui inconditionnel d'un public venu en masse pour soutenir ses idoles. A l'exception de Myrmo (15 km), Thomas Magnusson (30 km) représente la nouvelle génération à laquelle appartient également Juha Mieto. Ce dernier a été le seul des trois, présentés par la presse scandinave comme les grands favoris, à n'avoir pu obtenir de titre malgré des qualités physiques au-dessus de celles de la plupart de ses adversaires. Médaille d'argent des 30 km, il a dû puiser dans ses réserves pour résister au retour du Polonais Jan Staszek qui, avec le Tchèque-roumain Stanislav Henych, est à la base du redressement des nations de l'Est européen.

SUISSES DECEVANTES

Si les Finlandais, Suédois et Norvégiens ne semblent pas avoir progressé depuis Sapporo, si les Japonais ont perdu leur belle efficacité au petit tremplin, que dire des Suisses dont les performances ont été pour le moins décevantes? A l'exception d'Alfred Kaelin, aucun n'a répondu à l'attente à tel point que l'équipe helvétique a connu une chute vertigineuse après la moisson de médailles réalisée en 1972. Il y a certes des circonstances atténuantes (maladie de Hauser, Geeser et Gaehler, malchance certaine, conditions n'ayant pas correspondu à celles dans lesquelles on s'était préparé). Mais ces alibis ne jus-

tifient pas à eux seuls pareille contre-performance d'ensemble et la Fédération suisse de ski va désormais analyser le pourquoi de ce « fiasco » qui a été ressenti amèrement par tous ceux qui ont œuvré pour tenter de défendre cette position privilégiée.

En relais, la Suisse a perdu sa médaille de bronze et deux places par rapport à l'expédition du Japon. Et encore les Suédois ont-ils raté leur départ sinon le recul était encore plus net. Il est vrai qu'un homme comme Alois Kaelin n'est pas facilement remplaçable, même si l'apport des jeunes est visible. Ceux-ci sont encore trop effacés au niveau international et leurs forces vives pas suffisantes pour permettre de remonter le courant dans l'immédiat.

LE GLAS

La mésaventure des sauteurs, le premier jour, a sonné le glas des ambitions des Suisses qui n'ont pas pu évoluer dans le même état euphorique que lors de l'hiver 1972. Il y a bien eu la 4me place de Steiner au petit tremplin (avec le 8me rang de Schmid, c'est le meilleur classement jamais obtenu par les sauteurs lors des championnats du monde) et la magnifique performance de Kaelin sur 50 km (7me) mais la Suisse est revenue les mains vides, alors qu'à Saint-Moritz, Lise-Marie Morerod était au moins parvenue à sauver quelque peu la face de la FSS.

Adolf Ogi explique les raisons d'un échec

Comme ils l'avaient fait à Saint-Moritz, les responsables de la Fédération suisse de ski ont tenu une conférence de presse à Falun pour tirer le bilan des championnats du monde de 1974. Après avoir rappelé qu'une seule médaille avait été récoltée cette année (celle de Lise-Marie Morerod) contre 8 en 1972 (J.O. de Sapporo), Adolf Ogi, le directeur technique de la FSS, a affirmé que des discussions avec rapports écrits des chefs des différentes disciplines étaient prévues afin de tirer les enseignements nécessaires.

Il s'est surtout posé une question principale: « Comment a-t-il été possible de dégringoler si bas en si peu de temps? ». Puis, après avoir précisé que la FSS avait pratiquement fait confiance aux mêmes actifs, aux mêmes entraîneurs et chefs de disciplines, que la préparation avait été intensifiée surtout chez les « nordiques », il a donné plusieurs raisons à cette période de disette:

FOND

- 1. « Absence d'un « superman »: le but n'a pas été atteint et il faudra décevoir les défauts. Il y a bien Kaelin mais la FSS dispose d'une trop petite élite.
2. Les autres nations sont devenues plus fortes. Le sommet de la pyramide s'est élargi.
3. Les conditions extrêmes: l'équipe suisse s'était préparée pour une neige poudreuse sur la base des enseignements de l'an dernier. Les conditions rencon-

trées nous ont légèrement handicapés, notamment Hauser et Giger.

4. Absence du facteur chance: le tirage au sort ne nous a pas été favorable. Kaelin, par exemple, a dû partir trois fois immédiatement devant Henych.

5. Matériel et fart: nous n'avons pas eu à notre disposition le meilleur matériel actuellement sur le marché en raison de l'accord passé avec le « pool » des fabricants. On a aussi connu quelques problèmes de fartage mais dans l'ensemble la chance n'est guère venue à notre secours.

6. La maladie de Hauser: ce fut le même cas que Grimmer avant les J.O. de Sapporo. Il a connu une baisse de forme. Ce fut pareil pour Geeser et Gaehler qui ont souffert de maux d'estomac.

7. La semaine des championnats suisses: la plupart ont trop puisé dans leurs réserves. Il faudra éventuellement revoir la formule car avant les championnats du monde les conditions étaient trop difficiles. A Reckingen, il a fallu plus de 3 heures pour couvrir les 50 km, alors qu'ici Grimmer a triomphé en 2 heures et quelques.
8. L'absence de Leonhard Beeli: il nous a manqué sur le plan administratif. Nous avons tous regretté qu'il n'ait pu être parmi nous. De par sa routine, ses connaissances, il nous aurait été d'un précieux secours.

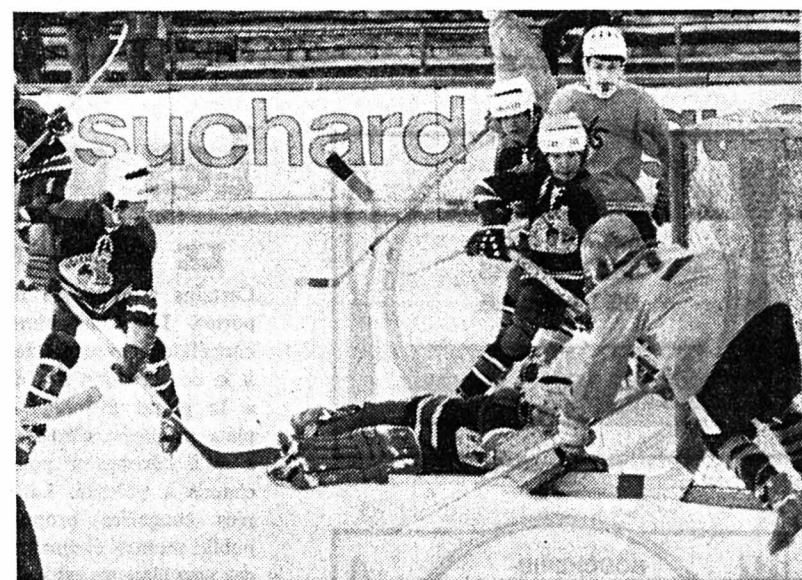
SAUT

Il faut tenir compte des conditions

(vent et état de la piste présentant de nombreuses irrégularités). Steiner et Schmid représentaient nos deux seules chances de médaille. Pour permettre à Steiner de revenir en forme, on l'avait fait participer à un concours à Murau avec Schmid. Ce dernier a été victime d'une chute et il ne s'en est jamais remis. D'autre part, Steiner s'est montré excellent à l'entraînement mais ce ne fut pas suffisant. Chez lui, il y a un problème de position au moment de l'envol qui donne des soucis à Ewald Roscher depuis quelque temps déjà. Là aussi la chance ne nous a pas assisté, preuve en est les deux centimes qu'il a manqué à Steiner pour finir troisième.

COMBINÉ

Il n'y a rien à attendre dans l'immédiat. Pour l'instant on tente d'observer ce que font les autres nations dans ce domaine pour redonner une impulsion nouvelle à cette discipline. Quant au président Henchoz, il a ajouté que « sur le plan du ski-alpin et nordique les déceptions avaient été réelles et que la FSS fera tout le nécessaire pour tirer la leçon avec la rigueur voulue ». « Notre position est défendable, améliorable. Et le chemin nous conduira à d'autres succès, a-t-il encore dit. Il faudra réapprécier le problème avec du recul. Néanmoins, par-delà les difficultés, l'équipe dirigeante est restée très unie et sa confiance envers les entraîneurs n'a pas été entamée ».



EN DIFFICULTÉS. — Le gardien des Peeewe mis en difficultés par les Neuchâtelois. (Avipress - J.-P. Baillo)

hockey sur glace Samedi soir Démonstration des Peeewe à Monruz

NEUCHÂTEL - PEEEWEE 3-4 (0-1 3-2 0-1) MARQUEURS pour Neuchâtel: Clottu, Rysler et Rentsch. NEUCHÂTEL: Jeanrenaud; Rebetz, Broje; Kaiser, Rentsch; Marendaz, Boler, Clottu; Grandjean, Jordan, Rieser; Renaud, Giambonini R., Giambonini M.; Faga. Samedi après midi le public neuchâtelois (300 spectateurs) a pu voir à l'œuvre de jeunes joueurs indiens et de la Tuque. A peine âgés de dix ans, ces hockeyeurs en « herbe » ont présenté un bon spectacle. Tout

avait bien commencé pour eux lorsque Gull ouvrait la marque d'un tir imparable pour le portier neuchâtelois. Puis, par l'intermédiaire de Trapper, les Indiens marquaient leur deuxième but. Toutefois, les Neuchâtelois se reprisent quelque peu et, en l'espace de cinq minutes, renversèrent la marque en leur faveur. Puis, trente secondes plus tard le même Trapper remettait les équipes à égalité avant que Coonishisch ne scelle le résultat final. En définitive, ce fut un match plaisant à voir.

Serrières maître chez lui

Le week-end dernier s'est déroulé à Monruz le traditionnel tournoi du H.C. Serrières; tournoi réunissant quatre équipes, soit Bienné, Tramelan, Fleurier et Serrières. Or, ce dernier a remporté son tournoi en battant Tramelan (9-1) et en faisant match nul lors de la finale avec Fleurier. Il s'est finalement imposé grâce aux tirs de pénalités. Le premier match du tournoi avait vu Serrières infliger une sévère défaite à Tramelan, sans toutefois le ridiculiser car il ne baisse jamais les bras. La preuve? Dimanche soir contre Bienné, dans la finale des perdants, ils a perdu (12-4) mais il ne s'est jamais résigné obtenant quatre buts qui ne sont pas dus à la chance. Toujours volontaire et travailleuse l'équipe de Tramelan essaya sans cesse de désorganiser la formation

seelandais. Il faut toutefois préciser que Bienné possédait une équipe formée de plusieurs juniors.

Quant à la finale proprement dite, ce fut la surprise. Bien partis, les Fleurians menaient par quatre buts à zéro à la vingt-sixième minute. A cet instant, le plus optimiste des supporters de Serrières aurait eu de la peine à croire à une éventuelle remontée de son équipe. Or, par l'intermédiaire de Gendre, Henroud, et Mombelli (deux fois) Serrières égalisa. Pour Fleurier tout était à recommencer. A la 53me minute Domeniconi, obtenait le cinquième but, mais une minute plus tard Serrières égalisait par Lehner. Il fallut donc avoir recours aux tirs de pénalités qui vit Serrières s'imposer (2-1).

R. OCHS

200 participants au tournoi de l'Ecole secondaire

Le tournoi interne de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, organisé par M. F. Houriet, maître de sport, sous le patronage de la direction de l'école et de FAN-L'EXPRESS, a débuté hier matin. Il prendra fin jeudi, vers midi, par la remise d'un cadeau-souvenir à Guy Dolbec, le Canadien du HC Neuchâtel-Sports, qui, durant tout l'hiver, avec une ponctualité remarquable, a enseigné le hockey aux gosses de la ville en compagnie de M. Houriet. Cette année, dix-huit équipes sont inscrites à ces joutes, ce qui signifie que plus de 200 gosses y participent. Composées selon les âges les formations sont divisées en quatre catégories, de A à D, par ordre d'âge décroissant. Les matches se jouent le matin, la Commune ayant eu

l'amabilité de réserver la piste à cet effet.

Le premier champion, celui de la catégorie D, a été sacré hier. Voici, du reste, les résultats enregistrés au cours de cette journée d'ouverture: Viège - Arosa 0-3; Olten - Fribourg 4-5; Arosa - Fleurier 4-1; Fleurier - Viège 2-4. Pour la 1re place: Arosa - Fribourg 4-0. — Pour la 3me place: Olten - Viège 3-0. Classement de la catégorie D: 1. Arosa; 2. Fribourg; 3. Olten; 4. Viège; 5. Fleurier. Aujourd'hui, catégorie A, selon l'horaire suivant: 7 h 45, Berne - Genève Servette; 8 h 20, Sierre - La Chaux-de-Fonds; 9 h 15, Berne - Sierre; 10 h 05, Genève Servette - La Chaux-de-Fonds; 10 h 40, La Chaux-de-Fonds - Berne; 11 h 15, Sierre - Genève Servette.

boxe

Sensation à Paris

La réunion organisée au Palais des sports de Paris, avec en tête d'affiche deux des meilleurs poids moyens actuels, a finalement tourné court: l'Américain Benny Briscoe en effet a créé une véritable sensation en battant le ponceur australien pourtant réputé Tony Mundine par K.O. au 5me round.

Du même coup toute la hiérarchie des challengers de l'Argentin Carlos Monzon a peut-être été bouleversée par l'exploit du Noir Américain qui était pourtant mené aux points à l'issue des quatre premières reprises. Mais ses larges crochets du droit ont finalement eu raison de la résistance de son adversaire qui a commencé à faiblir et qui a essuyé une véritable punition avant d'être mis out.

football

Après l'Angleterre, le Brésil et la Suède L'ITALIE FERA-T-ELLE PLIER L'ÉCHINE À L'ALLEMAGNE DE L'OUEST ?

Riva et Causion du côté italien, et peut-être Muller et Grabowski du côté allemand, seront les grands absents de la 15me rencontre entre l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest, ce soir au Stade olympique de Rome.

REVANCHE

Revanche de la demi-finale de Mexico où l'Allemagne s'était inclinée (3-4), préparation de la « squadra », les Italiens important avant la prochaine Coupe du monde où les deux formations partent parmi les favorites. Après le Brésil,

l'Angleterre (deux fois) et la Suède et avant l'Autriche (dernier match de préparation de la « squadra »), les Italiens voudraient bien épingleur l'Allemagne de l'Ouest au palmarès d'une saison riche en satisfactions. Dans cette optique, le sélectionneur unique, Ferruccio Valcareggi, est resté fidèle à sa politique de continuité en puisant abondamment dans les rangs des équipes du nord, pourtant dominées en championnat par la Lazio et Naples. Ainsi, Riva sera remplacé par l'ailier de l'A.C. Milan Luciano Chiarugi, dont ce sera le grand retour. Seule innovation, le « libero » de la Lazio, Giuseppe Wilson, remplacera

Burgnich au centre de la défense tandis que son coéquipier Giorgio Chinaglia sera l'avant de pointe. La formation qui s'alignera dans la composition suivante:

L'ÉQUIPE D'ITALIE

Zoff (Juventus); Wilson (Lazio), Spinosi (Juventus), Facchetti (Inter), Morini (Juventus), Benetti (A.C.Milan), Mazzola (Inter), Rivera (A.C.Milan), Capello (Juventus), Chinaglia (Lazio) et Chiarugi (A.C. Milan). — Remplaçants: Albertosi (Cagliari), Sabadini (A.C. Milan), Oddi (Lazio), Burgnich (Inter), Juliano (Naples), Causio (Juventus), Anastasi (Juventus).

La stabilité italienne se retrouve dans les chiffres. Ainsi, cinq joueurs de la demi-finale de 1970 figurent encore dans la sélection (Albertosi, Burgnich, Facchetti, Mazzola et Rivera) et deux autres (Riva et Boninsegna) feront partie de la campagne 1974. Plus que la performance de Zoff, qui garde ses buts inviolés depuis 927 minutes, la confrontation entre Rivera-Mazzola du côté italien, et Netzer - Overath pour les Allemands, fournira l'essentiel du spectacle. Jusqu'à maintenant, la ligne est en faveur de l'Italie qui, au cours de quatorze rencontres avec l'Allemagne de l'Ouest, a remporté neuf victoires pour trois matches nuls et deux défaites seulement (29 buts contre 21).

SIX BLESSÉS

Battus samedi à Barcelone (0-1), les Allemands sont arrivés dimanche à Rome très marqués par ce match. Six joueurs ont en effet été blessés et Helmut Schoen ne communiquera la composition de son équipe qu'au dernier moment. Grabowski est d'ores et déjà forfait. Sont certains de jouer Maier, Netzer, Beckenbauer, Breitner, Hoetges, Hoeness, Weber et Overath.

Invaincue depuis le 13 mai 1972 (Belgique), l'Italie partira favorite mardi mais pour les deux entraîneurs, la manière importera plus que le résultat.

escrime Suisses en Angleterre des hauts et des bas

Deux Suisses ont atteint la poule finale du tournoi international féminin pour juniors de Londres. Classement final: 1. Elfriede Willing (RFA) 3 v; 2. Liese Hofbauer (RFA) 3 v; 3. Françoise Helbing (S) 3 v; 4. B. Gniekowski (RFA) 2 v; 5. D. Viret (S) 2 v; 6. S. Rochard (GB) 2 v.

Les Suisses ont été moins heureux dans le tournoi pour juniors de Heilbronn, qui réunissait 178 concurrents de huit pays. Michel Lamou, Jacques Pierrehumbert et Michael Grundlehner ont été éliminés en 8mes de finale, Louis Crelier en quart de finale et Patrice Gaille en demi-finales. Classement: 1. Eilert Puschel (RFA) 4 v; 2. Helmut Koch (RFA) 4 v après barrage; 3. Joerg Prochotta (RFA) 3 v; 4. Michael Siffels (Ho) 2; 5. Joachim Schaffner (RFA) 2; 6. Wolfgan Toenges (RFA) 0.

curling

Championnat suisse: le titre à Dubendorf

Pour la deuxième fois, Dubendorf a remporté, à Wallisellen, le titre de champion suisse de curling. Il s'était imposé il y a deux ans déjà. Son équipe, dont la moyenne d'âge dépasse de peu les 22 ans, était formée de Juerg Geiler, Mathias Neuenschwander, Bernhard Attinger et Peter Attinger. Elle représentera la Suisse aux championnats du monde (18-23 mars à Berne).

Derniers résultats: 5me tour: Morges Perroquets - Zoug II 9-3; Wallisellen - Saanenmoeser 4-4 (1-0); Dubendorf - Bâle Viktoria 5-3.

Classement final: 1. Dubendorf 8-32-22; 2. Wallisellen 8-38-24; 3. Bâle Viktoria 6-27-20; 4. Saanenmoeser 4-23-21; 5. Morges Perroquets 4-29-24; 6. Zoug II 0-23-18.

Rien ne va plus dans le grand club phocéén L'OLYMPIQUE MARSEILLE À LA TRAINÉ

Quatre fois champion de France, vainqueur à huit reprises de la Coupe, l'Olympique Marseille, un des clubs français les plus prestigieux, traverse actuellement l'une des plus sérieuses crises de son histoire.

A LA TRAINÉ...

Après vingt-six journées de championnat, les Marseillais sont seizièmes avec seulement un point d'avance sur les reléguables et ils accumulent les défaites aussi bien à l'extérieur que sur leur terrain. Dimanche encore, ils se sont inclinés à Rennes (1-3) permettant à leurs adversaires de prendre leur premier bonus de la saison (un point supplémen-

taire pour trois buts marqués). A cette occasion, un nouvel entraîneur, Jules Zwunka, le quatrième de la saison, le dix-neuvième en dix-neuf ans, faisait ses débuts mais il n'a pas pu créer ce fameux « choc psychologique » qui se produit parfois lors de la prise de fonctions d'un entraîneur.

CONDITIONS DIFFICILES

Il est vrai qu'il doit travailler dans des conditions bien difficiles car c'est tout le club qui est secoué par une crise. Depuis le départ du président Marcel Leclerc, qui avait reconduit l'équipe aux sommets, deux titres en 1971 et 1972, jamais le club n'a retrouvé une véritable direction. Le président Gallian, qui lui avait succédé, a fait preuve de trop de faiblesse et sa gestion a été l'objet de critiques. Devant la dégradation de la situation, il a été amené à donner sa démission. Mais il n'est toujours pas remplacé car si, après l'interim d'un triumvirat, un nouveau président a été nommé — M. Antoniotti —, son élection est contestée par des membres du comité directeur. De plus, le maire de Marseille, Gaston Defferre, a menacé de suspendre les subventions accordées par la ville si une réorganisation n'intervenait pas au sein du club.

Dans un tel climat, il va être bien difficile aux joueurs de réagir. Il sera pourtant bien étrange que ce grand club, déjà éliminé de la Coupe par Beziers, redescende en deuxième division avec des individualités telles que Carnus, Bosquier, Trésor, Magnusson ou Skoblar.

MARCHE POPULAIRE de la Quinzaine de Neuchâtel jeudi 23 mai On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS - Uniphot Gloor - Voyages Wittwer - Aux Armourins, rayon alimentation ou les demander au secrétaire de la QUINZAINE case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

cyclisme Tour de Sardaigne

Van Linden nouveau « leader »

Le Belge Patrick Sercu a remporté au sprint la troisième étape du Tour de Sardaigne, qui conduisait les coureurs de Cagliari à Bosa sur 185 km. L'ancien champion du monde de vitesse, dont c'est la deuxième victoire d'étape en trois jours, a battu au sprint son compatriote Rik van Linden et l'Italien Franco Ongarato.

Rik van Linden, qui a terminé à la deuxième place pour la troisième fois, a ravi le maillot de « leader » à l'Italien Enrico Paolini.

Classement de l'étape (Cagliari-Bosa, 185 km): 1. Sercu (Be) 4 h 51'31 (moyenne 38 km 073); 2. Van Linden (Be); 3. Ongarato (It); 4. Basso (It); 5. Merckx (Be); Dancelli (It); 7. Mintjens (Be); 8. Fraccaro (It); 9. Fontanelli (It); 10. Knudsen (Nor), tous même temps que Sercu.

Classement général: 1. Van Linden (Be) 11 h 04'21; 2. Paolini (It) à 10"; 3. Planckaert (Be) à 25"; 4. Merckx (Be) même temps; 5. Dancelli (It) à 30"; 6.

SPORT-TOTO

Êtes-vous parmi les gagnants? Liste des gains du 8me concours de Sport-Toto du 23 février 1974. 7 gagnants avec 11 points 9795 fr. 40. 151 gagnants avec 10 points 454 fr. 10. 1332 gagnants avec 9 points 51 fr. 45. Aucun participant n'a obtenu le maximum de 12 points.

Devenez membre de Neuchâtel Xamax Membre passif Fr. 40.— Membre supporter Fr. 150.— (place assise à la tribune) POUR TOUS LES MATCHES DU 2me TOUR: Grasshoppers - Lugano - Bâle Chiasso - Zurich - La Chaux-de-Fonds - Young Boys Cartes en vente au secrétariat du Stade, tél. 25 44 28 et chez Delley-Sport, Promenade-Noire.

L'économie, tout le monde en parle. Pour Renault, c'est une philosophie.

Depuis toujours.

Renault 6

Une voiture, c'est surtout un outil de travail. Alors, le choix se porte sur la Renault 6 qui en donne plus pour un prix raisonnable.

Et, avec 1 litre de benzine, vous parcourez plus de 13 km.

Renault 6: à partir de Fr. 8850.-

Renault 5

«Compacte et moderne»... «un petit bijou»... «une voiture miracle»... que n'a-t-on pas tout dit sur la Renault 5. En tout cas, elle aussi déteste les problèmes.

Et, avec 1 litre de benzine, vous parcourez plus de 14 km.

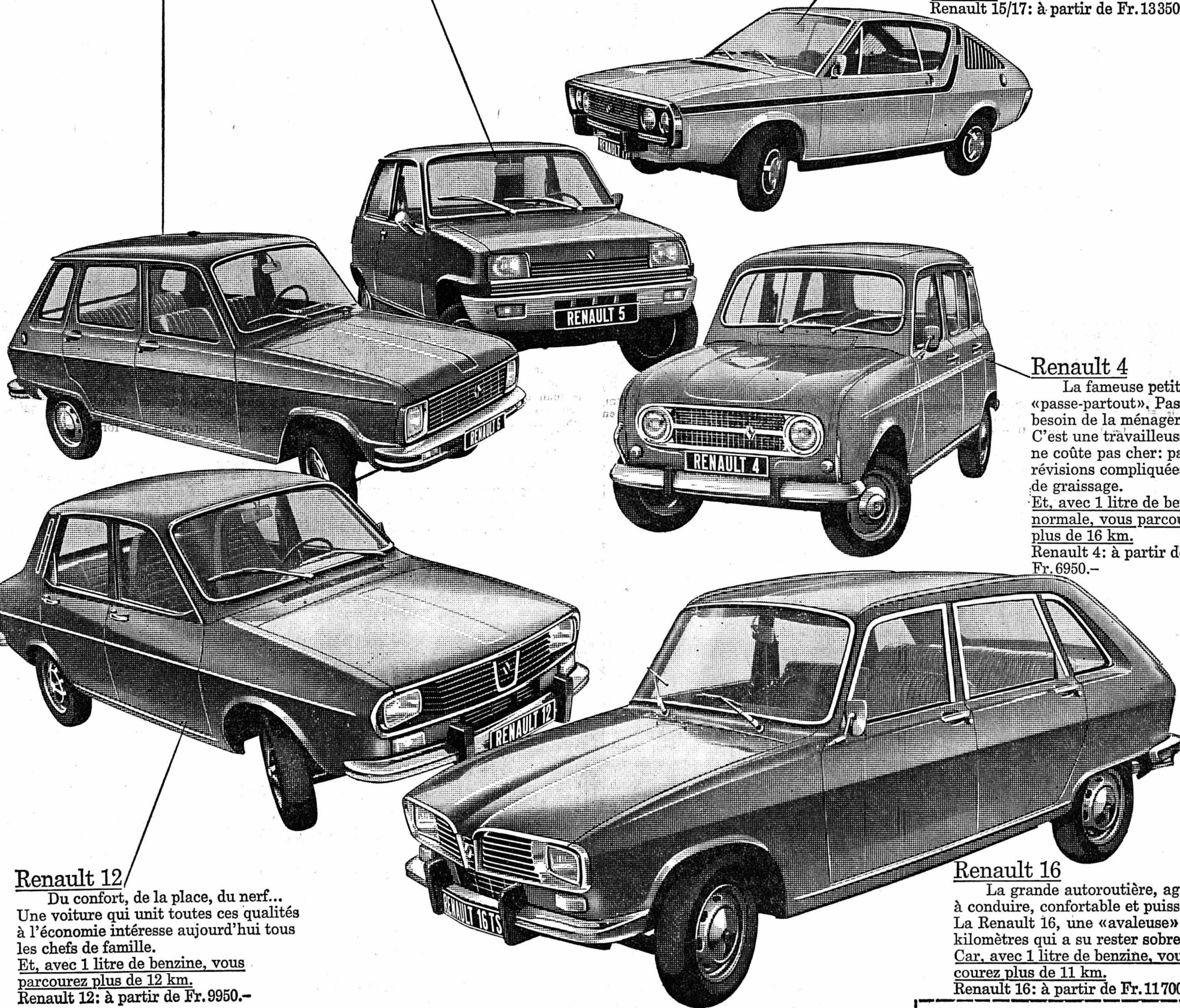
Renault 5: à partir de Fr. 8300.-

Renault 15/17

Les voitures pour les plus exigeants. Une ligne superbe, une technique raffinée. De la Renault 15TL à la Renault 17TL automatique, toute une gamme de coupés, puissants et confortables.

Et, malgré tout, économiques. Car, même avec la Renault 17TS, avec 1 litre de benzine, vous parcourez plus de 12 km.

Renault 15/17: à partir de Fr. 13350.-



Renault 4

La fameuse petite «passe-partout». Pas besoin de la ménager. C'est une travailleuse qui ne coûte pas cher: pas de révisions compliquées, pas de graissage.

Et, avec 1 litre de benzine normale, vous parcourez plus de 16 km.

Renault 4: à partir de Fr. 6950.-

Renault 12

Du confort, de la place, du nerf... Une voiture qui unit toutes ces qualités à l'économie intéresse aujourd'hui tous les chefs de famille.

Et, avec 1 litre de benzine, vous parcourez plus de 12 km.

Renault 12: à partir de Fr. 9950.-

Renault 16

La grande autoroutière, agréable à conduire, confortable et puissante. La Renault 16, une «avaleuse» de kilomètres qui a su rester sobre.

Car, avec 1 litre de benzine, vous parcourez plus de 11 km.

Renault 16: à partir de Fr. 11700.-

Coupon:

NE 3

J'aimerais en savoir davantage sur les voitures économiques de Renault.

- Renault 4
- Renault 5
- Renault 6
- Renault 12
- Renault 16
- Renault 15/17

Nom et adresse: _____

Envoyez ce coupon à Renault
Information, 8105 Regensdorf.



RENAULT

une philosophie basée sur l'économie

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Les gardes Securitas sont des hommes sûrs. Ils sont conscients de leurs responsabilités. Et ils ont tous un travail intéressant:

«Avant, je passais la journée assis derrière un bureau. Et je m'ennuyais ferme. Aujourd'hui, je suis à Securitas. Et ça me plaît. Grâce à ma formation, j'ai de bonnes chances de promotion. Naturellement, il faut d'abord connaître le travail à fond. J'ai une place intéressante, sur le plan professionnel autant que sur le plan financier. Et je m'entends bien avec mes collègues.»

A Securitas, tout le monde fait bon accueil aux nouveaux venus. Téléphonez-nous ou passez à nos bureaux.

Securitas SA 8, Prébarreau
2004 Neuchâtel
Téléphone 038 244525

OMEGA

Nous cherchons à engager :

pour notre secteur installation et aménagement d'ateliers :

un dessinateur (ou mécanicien)

dont les tâches essentielles consisteront à :

- étudier les modifications d'installations existantes
- étudier et construire divers appareils d'installation
- tenir à jour les documents d'implantation et gérer la documentation technique ;

pour notre secteur construction industrielle :

un dessinateur en machines

qui se verra confier

- l'établissement de plans d'ensembles et de détails
- l'étude de transformations ou améliorations ;
- la gestion de la documentation technique ;

pour notre secteur technique habillage :

un dessinateur

dont la mission sera

- de procéder à des dessins d'études
- d'élaborer les plans des composants de l'habillage de la montre (boîtes, cadrans, aiguilles)
- d'établir divers schémas pour guides techniques ;

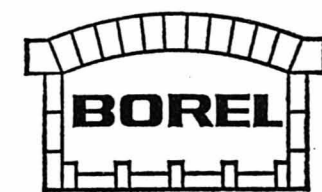
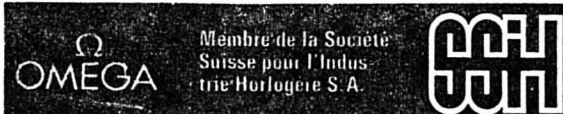
pour le secteur SSIH - ligne pilote :

un dessinateur

qui sera affecté à des travaux intéressants, tels que

- participation à la construction d'outils de fabrication
- collaboration à l'étude et à la mise au point de postes de travail.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



fabrique de fours industriels cherche pour son

SERVICE EXTERNE

un praticien ayant une bonne formation de mécanicien ou d'électricien ou même de serrurier.

Après une période de mise au courant de nos produits, le candidat aura les fonctions suivantes :

- montage et mise en service des installations chez les clients principalement en Suisse, et occasionnellement à l'étranger
- dépannages et service d'entretien.

Nous demandons :

- de la disponibilité allée à une certaine souplesse
- du goût pour le travail bien fait
- de l'entregent
- langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de la 2me langue.

Nous offrons :

- un travail intéressant, varié et indépendant
- une rémunération correspondant aux qualifications et paiement équitable de tous les frais de déplacement
- studio à disposition.

Adresser offres à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Pesoux (NE). Tél. (038) 31 27 83.



1245 Collonge -

Bellerive (GE)

La clinique Belle-Rive va s'ouvrir cet automne. Cet établissement ultra-moderne et de haut standing médical et hôtelier offre à personnalité de première force, le poste

d'INFIRMIÈRE-CHEF

Cette fonction requiert des qualités professionnelles et humaines de haut niveau.

Si vous êtes exigeante, quant à votre carrière, nous vous offrons :

- un salaire adapté
 - des conditions de travail modernes
- et surtout un travail très intéressant et plein de responsabilités. Soyez assez aimable de prendre contact avec Fima, Finances et Management S.A., bd de Grancy 19, 1006 Lausanne, tél. (021) 26 73 77 ou nous faire vos offres munies des annexes usuelles.



NOTRE DÉPARTEMENT FINANCES
cherche un

CHEF COMPTABLE ADJOINT

- ayant l'esprit d'initiative
- ouvert à la direction participative par objectifs
- désireux d'opérer dans des systèmes modernes de gestion
- ayant des connaissances d'anglais
- âgé de 35 ans environ.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres par écrit à :

B.A.T. (SUISSE) S.A.,
département du personnel,
case postale 403, 1211 GENEVE 26.

Mary Long

Etes-vous la nouvelle

secrétaire de groupe

pour nos filiales de Berne, Neuchâtel et du Tessin (siège à Berne) ?

Ce que notre dynamique équipe de vente attend de vous :

- bonne formation commerciale
- sérieux dans le travail
- aptitude à exercer une tâche en toute indépendance
- ouverture et souplesse d'esprit
- maîtrise du français et de l'allemand.

En contrepartie, nous vous offrons :

- poste à responsabilités
- ambiance sympathique
- bureau personnel moderne
- salaire en fonction des prestations
- période programmée pour la mise au courant.

Veillez envoyer votre offre de service à :
SCM (Switzerland) S.A., case postale, 8031 Zurich
ou appeler le (01) 44 62 22 pour davantage de renseignements.



Dépôt de la Brasserie du Cardinal,
Jean Borioli, 2024 Saint-Aubin (NE)

cherche

chauffeur-livreur

cat. D.

Place stable pour homme de confiance.

Se présenter ou téléphoner au (038) 55 11 34.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

HAUTERIVE

cherche

OUVRIERS OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Je cherche

employée de bureau

qualifiée, aimant travailler seule. Travail varié et intéressant, ambiance agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres à :
Raphaël TARDIN,
représentations industrielles,
Rochettes 13,
2012 Auvier (NE).

LE THÉÂTRE POPULAIRE

ROMAND
cherche pour son service technique

un menuisier constructeur de décors

Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire ou téléphoner au T.P.R.,
case postale 88, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 74 43.

MIGROS

cherche
pour ses **Marchés**
rue de l'Hôpital à Neuchâtel
av. des Portes-Rouges à Neuchâtel

dames de buffet

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- horaire du magasin
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux



Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société
Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,
case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Le plus grand centre spécialisé de la région neuchâtoise cherche

VENDEUR

pour son rayon d'articles ménagers, connaissant, si possible, déjà bien cette branche.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire fixe + intéressement aux ventes.

Conditions de travail agréables avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Deux matinées de congé par semaine.

Les candidats qui s'intéressent à ce poste sont priés de téléphoner au (038) 25 76 44 ou d'écrire à
TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A., 5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel.

Vous n'aimez pas être

réduite à l'oisiveté !

Vous êtes une jeune femme moderne et entreprenante (23 à 35 ans). Vous ne dédaigneriez pas pouvoir de temps en temps réaliser un vœu coûteux, sans pour autant devoir négliger votre famille. Si vous habitez à Neuchâtel ou dans les environs, nous vous proposons un emploi intéressant et lucratif. Vous entrerez en contact avec les personnes les plus en vue du monde économique et social. Votre travail demande un certain engagement et de l'initiative. A vous d'organiser votre emploi du temps comme vous l'entendez.

Vous avez des enfants ? Ce n'est pas un problème, il suffit qu'ils soient pris en charge une demi-journée.

Vous n'avez pas de connaissances particulières, mais vous avez du charme, un téléphone, une voiture et vous parlez l'allemand sans aucune difficulté.

Vous êtes la personne qu'il nous faut !

Téléphonez-nous dès que vous aurez lu cette annonce à partir de 8 h 30 au
(01) 720 97 26

Merci d'avance de votre appel !



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses bureaux d'exploitation

EMPLOYÉE DE BUREAU qualifiée

éventuellement à temps partiel ;

AIDE DE BUREAU

connaissant la dactylographie.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira volontiers tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

DUBIED

cherche, pour le montage et la mise au point de ses tours automatiques à copier,

2 mécaniciens électroniciens

ou

monteurs en appareils électroniques

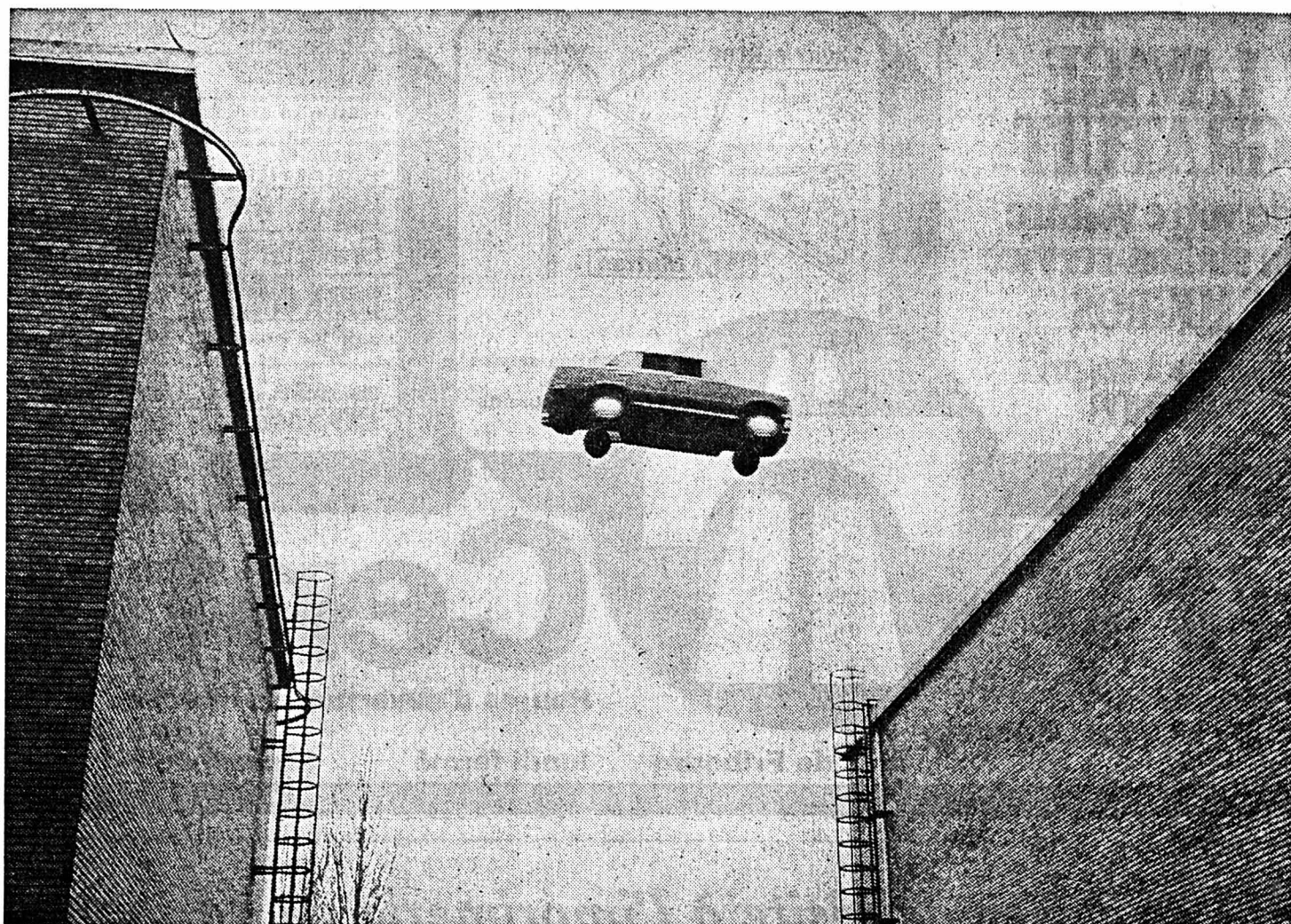
- Renseignez-vous sans engagement sur nos très bonnes conditions de travail.
- Horaire mobile.

Notre service du personnel se tient à votre disposition.

Ed DUBIED & Co S.A.

2074 MARIN Tél. (038) 33 12 21
dès 18 h (038) 33 44 17

USINE DE MARIN



Témoignage d'un homme dont la vie dépend de sa voiture.

La voiture volante que vous voyez ci-dessus est une Fiat 124. L'homme qui la pilote est le Français Rémy Julienne, le plus célèbre cascadeur européen vivant.

« Dans mon métier, si vous voulez rester vivant, il ne faut rien laisser au hasard.

Bien sûr tout dépend de la voiture. Avant de conduire une voiture je la connais à 100%. La carrosserie et la suspension doivent être exceptionnellement résistantes.

Et mécaniquement elle doit fonctionner avec une grande précision. Elle doit faire exactement ce que je veux, exactement quand je le veux.

Parce que si je fais une erreur d'un centième de seconde, c'est la fin. »

Maintenant, puisqu'il vous faut choisir entre 50 marques de voitures, il est important de savoir que dans plus de 100 films que Rémy Julienne a tournés, il a surtout choisi des Fiat, pour leur fiabilité, leur robustesse et leur sécurité.

Et la Fiat qu'il aime tout particulièrement c'est la Fiat 124: une véritable voiture de famille.

Fiat. La voiture la plus vendue en Europe.



Fiat 124 (1197 cm³) Fr. 9.950.-
 Fiat 124 Special (1438 cm³) Fr. 11.650.-
 Fiat 124 Special T (1592 cm³) Fr. 12.900.-
 + Fr. 50.- forfait pour transport et livraison.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

UNE MEILLEURE SITUATION ?

Cela est possible. Vous pouvez très bien être le

collaborateur externe

que nous cherchons si vous avez :

- le sens des relations humaines
- l'élocution aisée et une bonne présentation
- de l'ambition et de l'enthousiasme.

Nous prévoyons pour ce nouveau collaborateur, en plus d'une formation approfondie et d'un soutien constant, des avantages substantiels :

- un gain fixe au-dessus de la moyenne
- des prestations sociales modernes
- une situation stable et indépendante
- des possibilités d'avancement.

Si vous avez 25 ans au moins, êtes domicilié dans le canton de Neuchâtel, et intéressé à une collaboration avec notre importante société, écrivez-nous :



LES ASSURANCES NATIONALES-VIE

Jean Morand, agent général
 Poutalès 10, 2000 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 24 12 63

Votre démarche sera traitée avec la plus grande discrétion et nous prendrons tout de suite contact avec vous.

Importante entreprise commerciale de Neuchâtel cherche

UN(E) EMPLOYÉ(E)

pour son service de COMPTABILITÉ

Il s'agit d'une activité intéressante et variée dans le cadre d'une petite équipe.

Ce poste conviendrait à une personne faisant preuve d'initiative et travaillant avec précision.

Ambiance agréable. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées sous chiffres A. Z. 522 au bureau du journal.



Enfin ! Plus de long chemin pour aller au travail,

parce que notre entrepôt moderne est situé près de la gare, au milieu du village du Landeron.

Magasiniers

voulez-vous aider à préparer la marchandise (surtout vins, spiritueux et produits de lessive) dans nos locaux d'entrepôt clairs, propres et bien chauffés ?

Téléphonez-nous, pour vous renseigner sur nos conditions de travail avantageuses. Merci d'avance.

MERCURE S.A.

Fellerstrasse 15, 3027 Berne,
 Tél. (031) 55 11 55.



TEINTURIERS
 cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANTES

Bons salaires.
 Travail indépendant.
 Entrée immédiate.

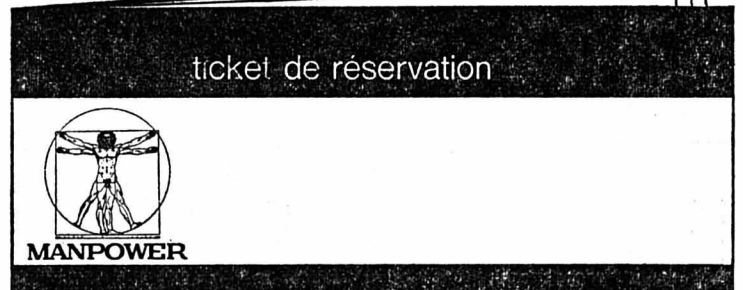
Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS,
 Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

réservez...

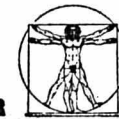
manpower paiera.

Si vous êtes disponible immédiatement, Manpower a du travail pour vous.

Nouveau : Vous pouvez vous engager à l'avance pour votre temps de travail disponible. En contrepartie Manpower vous paie un salaire, même si momentanément elle n'est pas en mesure de vous fournir le travail temporaire désiré.



Les risques de « non-travail » supportés jusqu'ici par le travailleur sont maintenant pris en charge par Manpower. A la liberté du travail temporaire, Manpower ajoute la sécurité par la réservation.



ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE, ETRE SÛR MANPOWER
 Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C, appelez le 038 / 24 76 76, 8 a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

JEUNE

dessinateur-architecte pour bureau de Neuchâtel.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres AC 557 au bureau du journal.

NAGEL NEUCHÂTEL
 Chauffage - Ventilation - Sanitaire
 engagement pour entrée immédiate ou à convenir,

employé(e) de bureau

Emploi intéressant et stable, ambiance agréable, semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, ou téléphoner au (038) 25 35 81.

On cherche

SOMMELIÈRE

Travail 2 horaires ; congés réguliers.

S'adresser au restaurant La Russie, le Landeron.
 Tél. (038) 51 21 52.

Hôtel du Lac, Auvenerler, tél. (038) 31 21 94, cherche pour entrée immédiate :

jeune cuisinier

(sorti d'apprentissage éventuellement) ;

filles d'office

pour fin mars,

garçon de cuisine

Je cherche personne dynamique et ambitieuse

établie dans une des régions ci-dessous : cantons de Neuchâtel - de Fribourg et Bienne

Conditions :
 Etre libre rapidement
 Bonne culture générale
 Formation de vente assurée
 Travail uniquement sur adresses.

SALAIRE EXCEPTIONNEL

Veuillez téléphoner lundi ou mardi à M. MROWINSKI, pour prendre rendez-vous.
 Tél. (038) 24 70 65.

Pour date à convenir, nous cherchons

une vendeuse en boulangerie

Débutante serait éventuellement mise au courant.
 Tél. (038) 25 28 54.

STATION-SERVICE DE NEUCHÂTEL engage

couple servicemen

Entrée à convenir. Fixe et commission. Prestations sociales intéressantes.

Faire offres sous chiffres BA 523 au bureau du journal.

Je cherche

un bon mécanicien

Bonnes conditions.

Garage Central, Maurice Ducommun, Grand-Rue 5, Peseux.
 Tél. (038) 31 12 74.

Hôtel Central

NEUCHÂTEL cherche

PORTIER DE NUIT

remplaçant 2 nuits par semaine.
 Tél. 24 13 13.

DEMANDES À ACHETER

Installateur chauffage

achète d'occasion, en bon état,

OUTILLAGE

postes à souder, perceuses, filières. Paiement comptant.
 Tél. (039) 23 86 07, aussi le soir.

Nous cherchons à acheter

peintures d'Albert Anker et d'Ozentant

ainsi que d'autres peintures d'artistes suisses et tableaux de maîtres.
 Ecrire à Arts Anciens, 2022 Bevaix.
 Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL

achète CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

DEMANDES D'EMPLOIS

Menuisier

maîtrise fédérale, recherche emploi, Neuchâtel et environs.

Faire offres sous chiffres KK 548 au bureau du journal.

DAME

40 ans, licenciée droit, Française, anglais - italien, aimerait travail en rapport avec capacités.

Adresser offres écrites à JJ 547 au bureau du journal.

Secrétaire

23 ans, 2 ans d'expérience dans hôpital, cherche emploi dans cabinet médical à Neuchâtel ou environs, libre immédiatement.

Adresser offres écrites à HJ 564 au bureau du journal.

PLANIFICATION

d'une entreprise de Neuchâtel ou aux environs.
 Adresser offres écrites à KM 567 au bureau du journal.

CADRE SUPÉRIEUR

40 ans, désireux de se recycler, cherche place comme chef de personnel ou dans maison de premier ordre comme représentant, éventuellement couple époux. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres JL 566 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

BERNARD GROUX

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

cherche

apprenti

monteur électricien

pour l'automne 1974.

Tél. 24 38 38,
 Pierre-à-Mazel 2.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

engage pour août 1974 :

APPRENTI(E)

EMPLOYÉ(E) DE LABORATOIRE «A»

(branche chimie).

Les candidats (es) ayant suivi l'école secondaire classique, moderne ou scientifique de l'école secondaire sont priés (es) de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira renseignements complémentaires.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

OFFRES D'EMPLOIS

AIR MAINTENANCE S.A.

Nous recherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

UN PONCEUR

ou

UN MANŒUVRE

qui serait formé pour le ponçage des hélices.

Nous offrons :

Place stable
Bon salaire, 13^{me} mois
Caisse de retraite
Semaine de 5 jours.

Veillez adresser offres au bureau du personnel de

AIR MAINTENANCE S.A.,
aéroport de Neuchâtel,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 27 22.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR FIAT 850 : une batterie Leclanché 12 volts, état de neuf, + 4 jantes montées. Tél. 61 20 63.

PLACAGE, feuilles de noyer, acajou, chêne, poirier, etc. Tél. 31 10 43.

BUFFET DE SERVICE, cause double emploi, 250 fr. Tél. (038) 24 76 20.

PICK-UP PHILIPS 202 electronic, 3 vitesses, tête Philips 401, à céder à bas prix. Téléphone 25 19 23, heures de bureau.

CANICHE 3 MOIS, couleur noire, très belle tête. Tél. (037) 43 20 05.

UNE CUISINIÈRE THERMA à infrarouge électrique. Tél. 31 30 35.

MACHINE À LAVER Super Automatic, très soignée, 5 kg de linge. Valeur 1450 fr., cédée à 550 fr. Tél. 25 19 74, heures des repas.

APPAREIL À PHOTOCOPIER, pour cause de double emploi. Prix très avantageux. Téléphone (038) 25 83 06.

SALADE RAMPON 10 fr. le kg. Tél. (038) 42 25 59.

SALON avec divan-lit; table de salle à manger et 6 chaises; parois murales, longueur 250 cm, le tout en bon état. Téléphone (038) 55 27 83.

EXCEPTIONNEL. VÉRITABLES NOIX DE GRENOBLE NON TRAITÉES. Le petit sac de cinq kilos, franco domicile, seulement 28 fr. Tél. (038) 33 30 16 ou 25 56 18.

BAS PRIX. Beaux complets; manteaux: hiver, été; robe de chambre; pulls; robes; manteaux dame; montres-bracelets or et plaqué; appareil à raclette; cafetière électrique, divers articles de ménage. S'adresser à: Nouveau-Stand 6, 1^{er} étage. Tél. 61 13 57.

CHEMINÉE LOUIS XV, marbre gris, cédé à 1200 fr. Tél. (038) 41 24 60.

CANICHE noir, 3 1/2 ans. Tél. 46 13 13.

2000 KG DE FOIN et regain. Tél. 31 23 16.

LITS GIGOGNES, friteuse électrique. Téléphone 33 48 21.

CUISINIÈRE à gaz Rochat, 3 feux, peu utilisé; cause départ. Tél. 24 20 86, midi ou soir.

PNEUS, 105 x 14. Tél. 25 51 64, heures des repas.

TAPIS BERBERE mécanique, 2 m - 3 m, prix: 200 fr. Tél. 24 47 17, à toute heure.

MACHINE À LAVER semi-automatique, très bon état. Tél. 42 39 61, dès 18 heures.

PLUSIEURS-DUVETS neufs et occasion. Prix modéré. Tél. (039) 41 40 80.

TOUR SCHAUBLIN avec moteur et outillage complet, le tout en parfait état. Tél. 33 29 75 (repas).

A louer

AU CENTRE, belle chambre, balcon, vue, cuisine, bains, téléphone, à demoiselle. Tél. 25 17 76, après-midi.

CHAMBRE INDEPENDANTE à Monsieur, 80 fr. Téléphoner au 25 54 76.

BEAU STUDIO meublé, tout confort. Téléphone 25 20 41.

TOUT DE SUITE, CHAMBRE indépendante au centre. Tél. 25 61 14.

AUX CHARMETTES, pour le 24 mars, joli appartement 3 pièces à couple ou personne seule. Tél. 31 41 07, le matin.

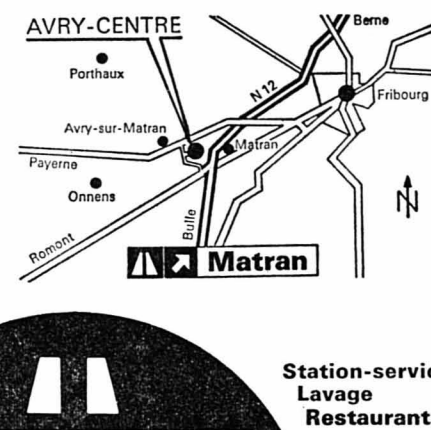
JOLIE CHAMBRE meublée, situation tranquille, à jeune homme. Tél. 25 98 57.

CHAMBRE A 1 LIT, jouissance de la salle de bains, pour le 1^{er} mars. Tél. 25 72 29.

A JEUNE FILLE, chambre meublée, cabinet de toilette, dans villa, quartier Evole 57. Tél. 25 03 32 - 25 56 32.

Vendredi
1
MARS

LAVAGE GRATUIT
de votre voiture
à la station-service
MIGROS
Essence à des prix
MIGROS



Station-service
Lavage
Restaurants



Avry Centre

Parking gratuit de 1400 places - Paradis d'enfants
Mercredi cars-navettes gratuits, départ en gare CFF de Fribourg
dès 13 h. 30 toutes les 30 minutes

près de Fribourg

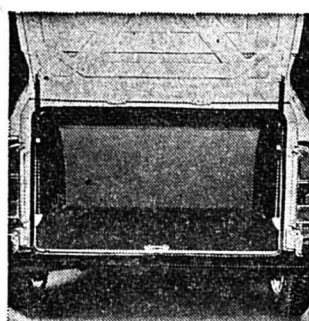
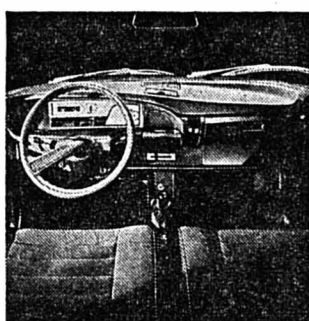
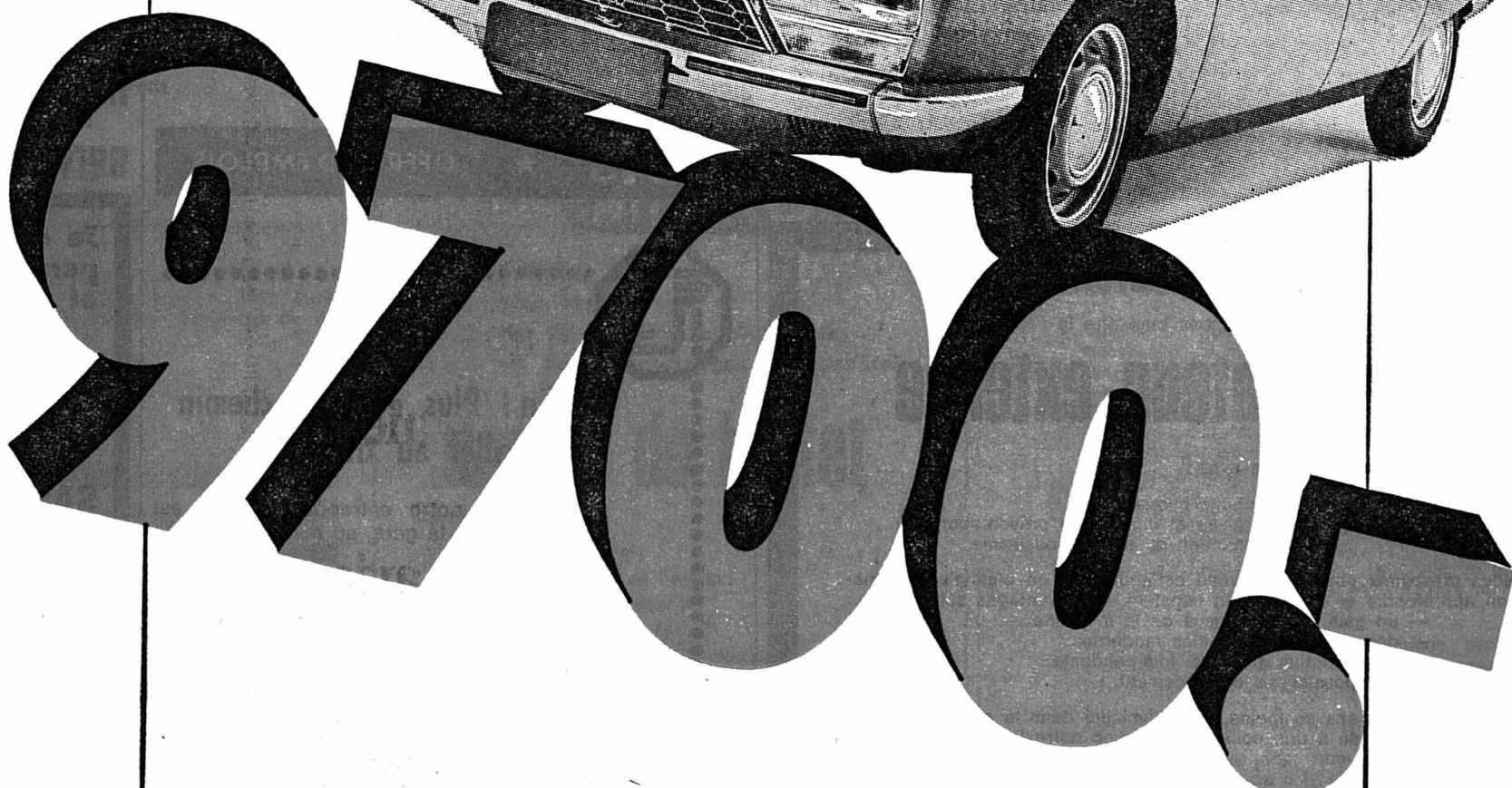
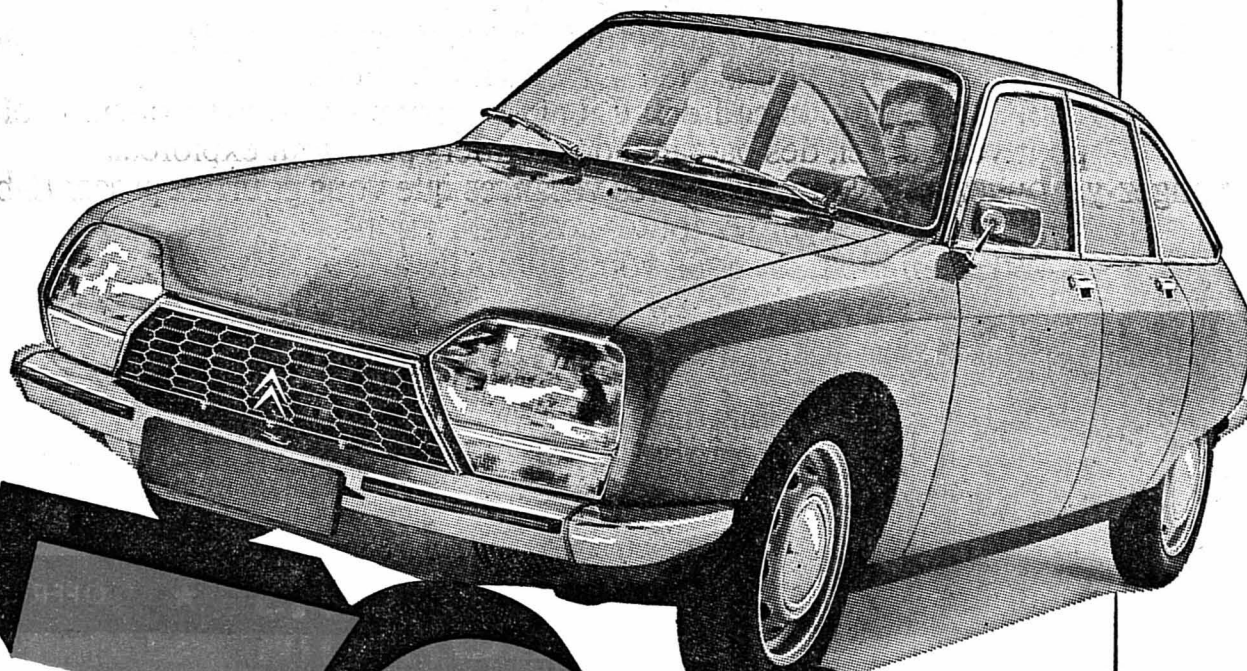
Heures d'ouverture du mardi au vendredi
de 9-20 heures
lundi fermé
samedi de 8-17 heures

SS auto shop auto senn	ZOO JARNI
Angelo Made	MIGROS
boutique susan Grauwiler Horlogerie-Bijoux	Pfister ameublements sa
Banque de l'Etat de Fribourg	NAVILLE & CIE SA
BELDONA Lingerie fine	NETTECO
Bragger articles boutique	FRANZ CARL WEBER
count-down	prise café Bar
au Centre Restaurant	REDIFFUSION
Elektra Appareils ménagers	sun store Parfumerie Coiffure
EXPRESS Bar à talon	OV Club D'Opéra

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Citroën lance la
G Spécial.

La GS à prix spécial.



Pour ce prix exceptionnel, la GS Spécial vous offre de série: Moteur 4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air silencieux, 5,2 CV fiscaux, 65,5 CV DIN/61 CV SAE, vitesse max.: 148 km/h.

Traction avant. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins assistés à disque avec répartiteur de charge, double circuit.

5 places, sièges avant séparés coulissants et inclinables. Intérieur Targa, pulseur d'air, glace arrière chauffante, montre, compteur jour-

nalier, rétroviseur jour et nuit, miroir de courtoisie, tableau de bord moussé grain cuir, volant rembourré grain cuir. Grand coffre de 465 dm³ utilisable à 100%, etc...

Consommation: 7,3 l à 100 km/h.

CITROËN GS

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12.
Boudrevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22.
Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12**
pour un essai de 24 heures

CITROËN Apollo
Garages Henri Favre S.A.
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

CRÉDIT SUISSE

Convocation
à la

117^e Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 117^e Assemblée générale ordinaire pour le

mardi 12 mars 1974, à 10 heures 30,

dans la salle de la Bourse (Bleicherweg 5, 1^{er} étage), à Zurich.

ORDRE DU JOUR:

1. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 1973 ainsi que du compte de pertes et profits et du bilan au 31 décembre 1973.
2. Décharge à l'Administration.
3. Décision sur l'emploi du bénéfice net.
4. Election d'administrateurs.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion pour l'année 1973 dès le 1^{er} mars 1974 au siège de la Banque à Zurich et auprès de toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1973 à partir du 5 mars.

Les cartes d'admission à l'Assemblée générale seront délivrées, contre présentation des actions ou justification de leur possession, du vendredi 1^{er} mars au vendredi 8 mars 1974 y compris, à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich ainsi qu'aux caisses de ses succursales en Suisse.

Zurich, le 21 février 1974

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: F. W. Schulthess

FOIRE DE MILAN

un rendez-vous annuel
mille occasions pour de bonnes affaires

12 JOURS DE FOIRE GENERALE □ 297 JOURS D'EXPOSITIONS SPECIALISEES □ PLUS DE 29.000 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 76 PAYS REPRESENTES OFFICIELLEMENT

CALENDRIER MARS-JUIN 1974

52^e Foire Internationale de Milan: 14-25 avril	MI-DO 74 - Exposition Internationale d'Optique, Optométrie et Ophthalmologie: 10-14 mai
15 ^e Exposition-Congrès Internationale Chauffage - Climatisation - Réfrigération - Appareils Sanitaires - Salon du Carrelage Céramique: 1-7 mars	INTERBIMALL 1974 - 4 ^e Biennale Internationale des Machines pour le Travail du Bois: 18-25 mai
1 ^{er} EUROPEL - Marché de la Production Européenne des Sacs à Main: 7-9 mars	4 ^e SASMIL - Salon des Semi-ouvrés et des Accessoires pour la Fabrication et le Finissage des Meubles, des Capitonages et pour la Menuiserie en général: 18-25 mai
MIAS 74 - Marché International de l'Article de Sport et du Camping: 9-12 mars	MITAM/STAR 74 - Marché International du Tapis et du Textile pour l'Ameublement: 23-27 mai
1 ^{er} EUROCUCCINA - Biennale Internationale des Meubles de Cuisine: 9-12 mars	4 ^e FLUID - Salon Italien des Equipements Hydrauliques, Pneumatiques et de Graissage
Salon de l'Enfance: 12-19 mars	3 ^e EleMac - Salon des Eléments de Machines: 5-10 juin
10 ^e COMIS/PEL - Salon International de la Fourrure: 21-25 mars	25 ^e MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie (Exposition Internationale): 7-11 juin
29 ^e MIFED - Marché International du Film, du Film TV et du Documentaire: 18-25 avril	22 ^e COMIS/EUROTRICOT - Salon Européen de la Bonneterie: 18-21 juin
35 ^e MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement: 5-8 mai	

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement. Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1^{er} février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, anglais, allemand et espagnol.

Renseignements, Cartes de légitimation et "Catalogue Pré-Foire": Fiera di Milano, Largo Domodossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Iglia, c/o Chambre de Commerce Italienne, Schiffliandplatz 26, 8022 Zürich ☎ 471080.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier seraient modifiées par les Organisateurs des Expositions.

LA JAVIOLE DES CHAVANNES
Boutique de mode, déménagement.

Dès le samedi 2 mars 1974,
vous la retrouverez à l'enseigne

La Javiolle

Rue du Concert 6 - Neuchâtel
(derrière le Théâtre)

Vous y découvrirez
des modèles personnels
et exclusifs
adaptés à votre style.

Jupes, pantalons, robes,
ensembles
de la taille 32 à 44 dans des
coloris tous nouveaux.

Egalement sur commande
dans les teintes
de votre choix.

Vacances balnéaires:

les plus belles destinations Kuoni

Ce n'est pas un rêve:
il fait toujours bon se prélasser au bord de la Méditerranée ou de l'Atlantique!
C'est un coin de ciel bleu. Une calanque ou du sable fin.
Quelques pins parasol ou un cèdre du Liban. La mer pour vous ébrouer, le soleil pour vous doré, des bateaux, des sentiers pour tout explorer...
Songez-y. Songez au bel été, aux belles vacances que vous pourriez passer là-bas.
Regardez toutes ces destinations,
venez simplement nous voir et nous trouverons la vôtre:

NOUVEAUTÉ!
Vacances au Club Méditerranée
chez Kuoni.

Algarve
(Portugal) départ Genève
Fr. 795.-

Majorque
départ Genève
Fr. 370.-

Ibiza
départ Genève
Fr. 370.-

Costa Brava
départ Zurich
Fr. 395.-

Costa Dorada
départ Genève
Fr. 370.-

Costa del Sol
départ Genève
Fr. 395.-

Iles Canaries
départ Genève
Fr. 495.-

Athènes
départ Genève
Fr. 495.-

Rhodes
départ Genève
Fr. 595.-

Crète
départ Genève
Fr. 990.-

Chalkidiki
(Grèce) départ Zurich
Fr. 695.-

Sardaigne
départ Zurich
Fr. 390.-

Corse
départ Genève
Fr. 455.-

Tunisie
départ Genève
Fr. 395.-

Agadir
départ Genève
Fr. 595.-

Tanger
départ Genève
Fr. 550.-

Turquie
départ Genève
Fr. 495.-

Roumanie
départ Zurich
Fr. 395.-

Yougoslavie
départ Genève
Fr. 335.-

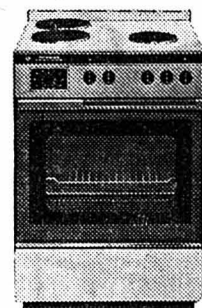
Croisières
Iles grecques avec
séjour balnéaire
à Rhodes, en Crète,
à Corfou ou en
Turquie
Fr. 898.-

Dans ces prix, le supplément pour la
hausse du carburant n'est pas compris.



**Toujours en quête
des plus beaux endroits
pour de plus belles vacances**

**Vivez avec
le progrès**



**Cuisinez
sur une
nouvelle
Menalux**

si moderne,
si pratique,
et si économique.
Ne tardez pas
à visiter l'exposition
des dépositaires

**Quincaillerie
de la Côte
Peseux**

Parcage en face
des magasins

FAV

Les occasions ne manquent
pas, il suffit de les
découvrir!

UNE PETITE ANNONCE

fera certainement votre
affaire si vous l'insérez
dans la
**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

**Crédit foncier
neuchâtelois**

Le dividende de 7% brut pour
l'exercice 1973 est payable par

Fr. 24.50 net

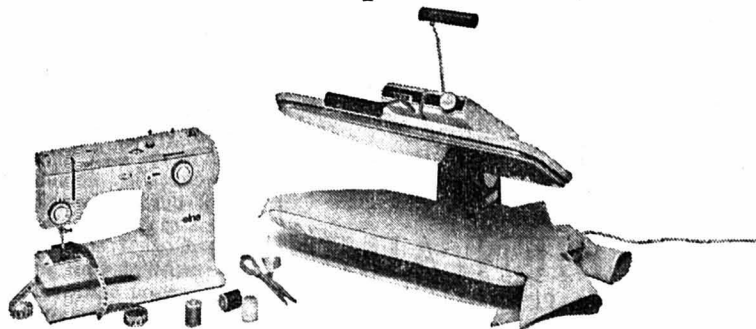
contre remise du coupon No 12
au siège social à Neuchâtel, chez
nos agents et correspondants et
aux guichets des banques.

Neuchâtel, le 21 février 1974.
La direction

**Elna rend
la couture plus facile et
le repassage plus
confortable**

Nouveau: Elna TSP (Top Special). Avec programme de
couture double et sélection facile des points.

Nouveau: Elnapress. Le tout nouveau genre de
«fer à repasser».



Rendez-nous visite, nous vous démontrerons volontiers ces
deux nouveautés. Ou tout simplement, demandez dans
notre magasin les prospectus gratuits.

elna
simple - parfaite - sûre

elnapress
La solution moderne d'une ancienne corvée

Votre conseiller:
Mme M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils,
patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

A nos clientes:

Produits de lessive Migros.

A prix Migros, naturellement.

Sur chaque paquet de lessive Migros, le prix est clairement indiqué, en gros caractères. Il ne s'agit pas d'un «prix fantaisiste», mais d'un prix Migros. Un prix modique pour un produit de cette qualité-là. Et bien sûr avec la garantie Migros.

Il y a maintenant des produits de lessive Migros ad hoc pour tous les impératifs de lavage. Dans certains cas, vous avez même le choix entre plusieurs produits: par exemple *Total* ou *Savomatic*, selon que vous désirez laver avec beaucoup ou peu de savon pur.



Produits de lessive **MIGROS** évidemment!

J'étais Guru! Je suis chrétien!

Pourquoi suis-je devenu
prédicateur de l'Évangile?

ROBY MAHARAJ

répondra à cette intéressante question les 1, 2 et 3 mars, à 20 h, à la Salle des conférences. Ne manquez pas cet événement! Organisation: TEEN. Tél. (038) 25 57 08.

1er mars

Rencontre des chrétiens évangéliques à l'Évangélisation populaire, à la Chaux-de-Fonds, à 14 h. Louanges et témoignages

Rue Jaquet-Droz 25.
Invitation cordiale.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce? C'est si simple, si pratique et si avantageux! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS

FAN



ORIENT'S

En provenance de Turquie
TAPIS d'ANATOLIE

210 x 185 cm	2110.—
137 x 92 cm	620.—
91 x 61 cm	285.—
83 x 55 cm	285.—

Toujours des prix attractifs dans notre vitrine permanente

HASSLER tous les tapis d'Orient
12, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel

VOYEZ DANS
NOS VITRINES
NOTRE
OCCASION

Facilité
avec le lave-
vaisselle

Miele



Charles Waag
successeur

WALTER STEIGER

Appareils
ménagers

Pierre-à-Mazel 4-6
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 14.

COUTURE

retouches de tous
vêtements dame.

DAIM-CUIR

Mouton retourné,
retouchés, réparés,
etc. par spécialiste

Veston - Pantalon

Toutes retouches.

Pittetoud, couture,
Temple-Neuf 4,
Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.

1 lot de
cuisinières
électriques
à liquider

(pour manque
de place) avec

20%
de rabais

CRETEGNY CIE
Comptoir ménager,
fbg du Lac 43,
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes,
débités sur mesure.

Jauslin S.A., 15, route de Lausanne,
1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

Commerce
en développement
cherche

capitaux

environ 50.000 fr.
Sérieuses garanties.
Ecrire sous chiffres
28-350027, Publicitas,
Terreaux 5,
2001 Neuchâtel.

AUTO
ÉCOLE

Français - Allemand

G. ULRICH

bureau : 25 66 77

domicile : 41 33 51

J'ai trouvé

le moyen de faire
exécuter mes photo-
copies à la minute,
sous mes yeux, chez
Reymond, rue Saint-
Honoré 5, Neuchâtel.

Véhicules à moteur

A vendre moto

YAMAHA

125 Trial, 15.000 km,
1972, expertisée,
1600 fr.

Tél. (038) 33 39 72,
le matin ou le soir.

OCCASION DU JOUR

Peugeot 204

1970, 65.000 km,
expertisée,
prix intéressant.

Garage M. BARDO,
Sablon 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

A vendre

Opel

Kadett

Caravan 1971,
4 pneus neufs,
radio, 55.000 km.
Parfait état.
Tél. 25 20 83, heures
de bureau.

A vendre
Simca 1501

1968, expertisée,
bas prix, 1800 fr.
Tél. 42 26 46.

A vendre
NSU 1000 TT

1967, expertisée;
moteur neuf garanti,
2000 fr.
Tél. 24 53 92,
13 à 19 heures.

A vendre
NSU 1000

modèle 1970,
expertisée.
Tél. (038) 47 11 94.

A vendre
Ford
Cortina

modèle 1967,
bon état.
Expertisée.
Tél. (038) 47 11 94.

Je cherche
à acheter d'occasion

BATEAU

plastique,
hors-bord.

Tél. (021) 89 19 68.

A vendre
2 CV 6

expertisée,
modèle 1972.

Tél. 41 21 89.

A vendre
YAMAHA

125 Trial,
13.000 km.

Tél. (037) 71 10 35,
aux heures
des repas.

A vendre
MOTEUR LANCIA

1600 HF, 1972, 25.000 km.

Allumage électronique.

Éventuellement avec boîte.

Garage Nocera, Yverdon.
Tél. (024) 24 40 69.

COMMERCES

GÉRANT

possédant certificat, parlant qua-
tre langues, désire reprendre :
bar, bar à café ou café-restaurant
aux environs de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres LL 549
au bureau du journal.

NOTRE FEUILLETON 1

L'ENNEMI BIEN-AIMÉ
par LEE MARNER

L'Ennemi bien-aimé
Chapitre premier

Dans la forêt qui s'éveillait, les arbres s'ornaient de jeunes pousses. Les autres années, l'arrivée du printemps remplissait Wendy d'allégresse; cette fois, tout était différent. Une multitude de passereaux gazouillaient le refrain de l'aube; elle ne l'entendit pas et n'accorda qu'un bref coup d'œil au chêne en bourgeons sur lequel jaccassaient des pies.

— Cela s'arrangera!
Relevant le menton dans un geste de défi, elle répéta plusieurs fois les mots en s'efforçant d'étouffer le sombre pressentiment qui l'assailait. Elle n'avait aucune raison de s'inquiéter. Aucune, en vérité! N'avait-elle pas dirigé avec compétence les Angler's Arms pendant la maladie et depuis la mort de son père? Si seulement le mot «compagnie» n'était pas si impersonnel! Pouvait-on attendre d'une compagnie qu'elle comprenne à quel point il était nécessaire que la jeune fille succède à son père?

La semaine précédente les inspecteurs, venus faire l'inventaire, avaient constaté que les stocks étaient en ordre et l'hôtel mené d'une façon satisfaisante; mais, en voyant une si jeune fille directrice d'un hôtel, ils avaient hoché la tête. Que se passerait-il s'ils avaient exprimé leur étonnement dans leur rapport? La «Compagnie» déciderait-elle qu'à vingt et un ans Wendy était trop jeune pour ce poste, bien qu'elle

fût capable d'en assumer la responsabilité? Si cela arrivait (son visage blêmit à cette pensée), son frère Rob et elle devraient s'en aller. Non seulement ils devraient quitter la forêt qu'ils aimaient tant, mais Rob devrait trouver un travail qui lui permette de subsister et renoncer à ses pinceaux et à sa palette. Pourtant Rob trouvait, lentement mais sûrement, qu'il était un peintre bien au-dessus de la moyenne; la peinture était sa raison d'être; et s'il devait affronter un monde où il travaillerait tout le jour, son génie serait comprimé, peut-être anéanti!

Wendy serra les paupières pour refouler ses larmes. Quoi qu'il dût arriver, Rob peindrait; il fallait qu'il puisse peindre. A dix-neuf ans, il avait tous les espoirs de conquérir le monde, tandis qu'un gagne-pain ne ferait de lui qu'un garçon de plus avec un violon d'Ingres.

Les arbres se clairsemaient, la jeune fille débouchait dans la clairière. La brise du sud envoyait ses mèches couleur de miel brun voltiger sur son visage; elle les repoussa d'un geste impatient et se mit à grimper, les yeux fixés avec un vif intérêt sur la silhouette assise au faite du Roc Goblin. Comme elle se rapprochait, la forme sauta sur ses pieds et fit un signe de la main, Wendy reconnut Larry Varn.

Les jumeaux Varn possédaient la forêt mais ils séjournaient rarement à Varn Hall. Ils parlaient même de vendre. Comme Rob le faisait remarquer, les artistes n'ont pas les moyens d'avoir des forêts — même quand, comme Nan et Larry, ils réussissent à gagner de l'argent. C'était amusant que Nan et Larry soient peintres, comme Rob, et qu'elle seule fit exception!

En souriant et en admirant sa silhouette agile en jeans et veste bleue, Larry regardait Wendy escalader le rocher et s'arrêter devant lui, son petit nez froncé, sa bouche souriant généreusement, ses yeux rappelant les modestes violettes.

— Vous voilà devenue une femme, jeune Wendy, dit-il doucement, la voix vibrante d'admiration.

— Eh bien! deux ans pèsent lourdement sur nos épaules! Wendy s'assit sur le Roc Goblin, détaillant le jeune homme: ses souliers de marche bruns, son complet de tweed

gris, son menton finement modelé et la boucle de cheveux noirs recouvrant son sourcil droit.

— Je mesure un mètre soixante-quinze, pèse soixante kilos; mes yeux sont... disons d'un brun amical, déclara le jeune homme à qui l'examen que lui faisait subir son amie d'enfance n'avait point échappé.

Wendy passa ses bras autour de ses genoux en riant gaïement.

— Ne soyez pas ridicule, Larry: vous devez reconnaître que j'ai une excellente excuse pour vous regarder. Rob vous a vu à Londres; mais moi, je ne vous ai rencontré que deux fois en trois ans.

— C'est juste... très juste, soupira Larry. Je fais amende honorable!

Son bras se préparait à encercler la taille fine, mais Wendy sauta sur ses pieds et s'écarta lestement.

— Ainsi, vous revenez comme un loup dans la forêt que vous aviez abandonnée... et que vous voulez vendre!

— Ah! vous savez?

La tête de miel brun s'inclina avec emphase.

— Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Mais en voyant les épaules de son compagnon s'affaisser, ses yeux s'obscurcirent tout en fixant la terre parsemée de roches; elle éprouva un sentiment de pitié.

— Nan et moi aimons aussi la forêt, même quand nous en sommes loin!

— Et c'est un fardeau pour vous... reprit-elle dans l'intention de se monter compréhensive.

Il fit un bref résumé des frais qu'occasionnait la possession des bois et du domaine, que Wendy, assise près de lui, son petit menton dans le creux de sa main, écouta pensivement.

— Il faut absolument que nous nous en libérions, conclut-il.

— Si seulement la forêt pouvait rapporter quelque chose!

— Si seulement! (Il eut un petit rire fêlé) Comment une forêt pourrait-elle rapporter de l'argent sans cesser d'être une forêt? Et, de nos jours, qui désire posséder une forêt?

— Si j'en avais les moyens, je l'achèterais, déclara Wendy avec conviction.

Larry sourit en lui décochant un regard de biais.

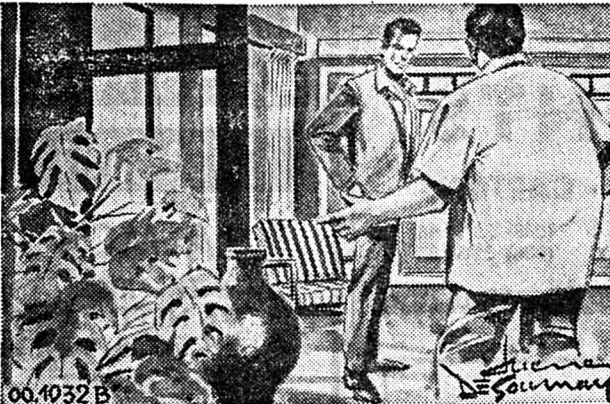
Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath sonne à la porte de Douglas Hillard.

UNE VISITE DOMICILIAIRE



La porte s'ouvrit silencieusement au bout d'une dizaine de secondes, et Hubert reconnut le jeune Philippin qu'il avait observé dans ses jumelles.



Ouvrant Hubert entreprit une autre porte qui donnait sur l'antichambre vivement étonné de visiter l'appartement, ce qui lui vite fait.



« Dites-lui que son vieux copain Anthony Winner est au « Bay View » et qu'il va repartir demain matin pour Bangkok, repris Hubert. »



« Dès votre départ, le Philippin a décroché le téléphone. Il a parlé pendant deux bonnes minutes, » dit Sagarra à Hubert quand celui-ci eut réintégré sa chambre du « Bay View Hôtel ».

Demain: La petite annonce

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 15, Le Tourniquet de Victor Lanoux. Place du Port: Attractions foraines. EXPOSITIONS: Musée des beaux-arts. Musée ethnographique. Musée cantonal d'archéologie.

Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Empereur du Nord. 16 ans. 17 h 45, César. 16 ans. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h).

Galerie Ditesheim: Exposition Michel Delprete, encres de Chine. Galerie Média: Ch. Robert, Dessins.

Centre culturel neuchâtelois: Klaus Däniker, gravures. Lyceum-club: Dolly Fank, mosaïques de bois.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS: Palace: 20 h 30, Turkish délices. 18 ans.

Arceades: 20 h 30, Deux hommes dans la ville. 16 ans. Studio: Fermé pour renovations.

Rex: 20 h 30, Non nom est personne. 12 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans.

AUVERNIER Galerie Numaga I: Laabs, Allemagne de peintures. Galerie Numaga II: Préalablement de l'Equateur, coupes et bijoux du Mexique.

COLOMBIER Cinéma Lux: Relâche.

LE LANDERON Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, L'Homme sauvage.

HOROSCOPE

La matinée est marquée par des influences très favorables qui se prolongeront toute la journée, apportant un climat de paix et de bonne volonté.

NAISSANCES: Les enfants nés en ce jour auront (surtout ceux nés le matin) un tempérament aimable et affectueux, optimiste et bienveillant.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Attention aux blessures mal désinfectées. Amour: Soyez moins attentionnés. Affaires: Soyez moins orgueilleux.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Choisissez mieux vos aliments. Amour: Sortez de votre réserve habituelle. Affaires: Ne négligez pas vos chances.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Buvez moins. Amour: Vous aurez beaucoup de succès. Affaires: Restez discret sur vos projets.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Mangez peu. Amour: Ne prononcez pas des paroles dures. Affaires: Ne cédez pas à un caprice qui passe.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Prenez soin de vos yeux. Amour: Vous risquez d'être déçu. Affaires: Protégez mieux vos intérêts.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Inquiétude due à la fatigue. Amour: Restez dans l'intimité. Affaires: Évitez le mensonge et l'hyppocrisie.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Reins paresseux et vulnérables. Amour: Montrez un peu de fermeté et d'autorité. Affaires: Ne perdez pas de vue votre but.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Désordres intestinaux. Amour: Ne mésestimez pas votre conjoint. Affaires: Mauvaises influences sur vos activités.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Soyez moins gourmand. Amour: Ne montrez pas de la mauvaise humeur. Affaires: Restez réalistes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Risque de rhumatismes. Amour: Lutte contre la solitude. Affaires: Soyez silencieux et secret.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Faites un peu de diète. Amour: Les choses s'arrangent. Affaires: Soyez en règle et irréprochable.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Détendez vos nerfs. Amour: Tout s'éclaircira dans l'avenir. Affaires: N'écoutez pas les personnes décourageantes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de tomates Poullet rôti, pommes paille Fromage Mousse de pommes (10 personnes)

LE PLAT DU JOUR:

La mousse de pommes

1 kilo de pommes reinettes épluchées, 75 g de sucre en poudre, 6 blancs battus en neige avec 30 g de sucre, 4 cuillères à café de Grand Marnier, 100 g de sucre en poudre pour caraméliser le four, 1/2 l de crème anglaise.

La confiture d'oranges

Ingrédients: 12 oranges, 2 citrons, 2 litres d'eau, 2 kilos de sucre. Préparation: couper en rondelles (fines) 10 oranges bien lavées. Les mettre dans une bassine avec l'eau et le jus de deux oranges et des 2 citrons.

Quelques conseils

Une tache de graisse sur votre parquet? Appliquez une couche d'une pâte faite avec un mélange de terre de Sommières et de benzine ou trichloréthylène. Laissez agir longtemps puis retirez et cirer.

Si une grosse averse a déformé votre vêtement, remettez-le en forme après séchage presque complet et repassez-le sur l'envers, très légèrement et très rapidement (réglage du thermostat: 120°).

A propos de mode...

Le pantalon 74 est moins large que celui de 73. Il s'orne d'un revers, les hanches restent plates, la taille à sa place, les pinces ouvertes. Pour le sportswear, la plage, on note le retour du jean très collant retourné dans le bas, à la façon des corsaires.

Veau en papillote

(Pour 4 personnes) Éléments de base: 4 belles escalopes, 1 bouquet de ciboulette, 4 échalotes, 75 g de lard fumé, 20 g de beurre, 100 g de champignons de Paris frais, sel, poivre, 4 feuilles d'aluminium.

A méditer

La sérénité tient lieu de victoire. André SUARÈS

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre Cartier L'AVENTURE DE LA MARINE (Ed. Larousse-Paris-Match)

Dans « L'Aventure de la marine », Jean-Pierre Cartier n'entend pas retracer l'histoire exhaustive des navigateurs; il a préféré vivre aux côtés de ceux qui représentent le mieux le génie de leur époque et transmettre cette « intimité passionnée, ce mariage d'amour et de haine qui unissent depuis toujours l'homme et la mer ».

Au-delà des héros, se dessinent donc des nations, des époques, des civilisations. Autre aspect de l'aventure, toutes les inventions qui n'ont cessé de mieux adapter les navires à leurs diverses destinations, de la trière antique aux sous-marins atomiques.

Aventure, toujours, lorsque l'homme, renonçant volontairement à ces prodigieuses machines, affrontait maintenant le combat singulier et part en solitaire, à la rencontre des océans, par besoin de se mesurer au démesuré.

ILES DE L'OcéAN INDIEN (Ed. SILVA, Zurich)

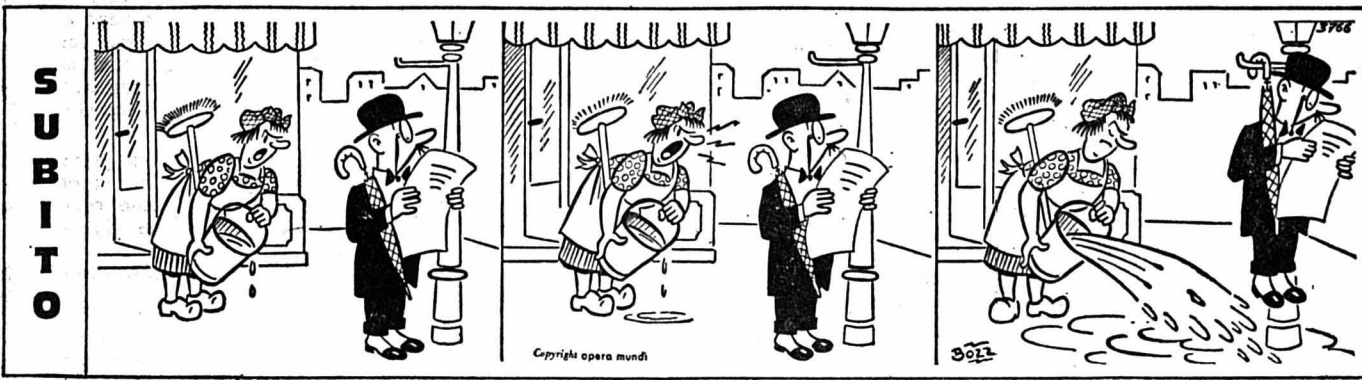
Si étonnant que cela puisse paraître, il existe encore bel et bien des paradis sur notre terre, des paysages intacts d'une beauté indécible. Un grand livre vient justement sorti de presse nous fait découvrir une de ces régions paradisiaques: « Iles de l'Océan Indien » de Johanna Bianchi, avec plus de 70 photos en couleurs de Peter Schornböck.

HISTORAMA No de février 1974

Dans les sables de la Mésopotamie, plus exactement dans la région comprise entre le cours du Tigre et de l'Euphrate, les archéologues ont fait de nombreuses découvertes depuis un siècle et demi. On pourra lire de quelle manière furent remises au jour les civilisations disparues. Dans le même numéro d'« Historama », on lira le premier article de Rémy sur la « Ligne de démarcation ». Une controverse entre un ancien haut magistrat et un maître du barreau: qui fut le chef légitime de l'Etat pendant la guerre, Pétain ou de Gaulle? Un article d'Alain Decaux: l'Angleterre s'apprêtait-elle à traiter avec Hitler en juin 1940?

Hoviv C'EST L'ÉPOQUE QUI VEUT ÇA (Éditions Dargaud)

Cet album de dessins humoristiques dus à Hoviv est destiné aux adultes qui y découvriront une satire lucide, mais souriante, des mœurs d'aujourd'hui.



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal 18.05 (C) Musée... musique... 18.30 (C) Courrier romand 18.55 (C) Le manège enchanté 18.55 (C) La Foie des bêtes 19.15 (C) Un jour, une heure 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure 20.15 (C) Jo Gallard 21.20 (C) La Fille du régiment 22.10 (C) Ouvertures 22.40 (C) Téléjournal

16.50 Fin 19.00 (C) Des chiffres et des lettres 19.40 (C) Actuels régionaux 19.45 (C) Des lauriers pour Lila 20.00 (C) I.N.F. 2 20.35 (C) Les dossiers de l'écran (C) Le pêcheur et le pollueur (C) Fragile est notre monde (C) I.N.F. 2 dernière 22.50 (C) D.B.T. 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire 9.50 Reprise 10.30 Biologie maritime 11.10 Reprise 11.15 Magazine privé 17.00 L'heure des enfants 17.30 L'Amérique du Sud 18.10 TV culturelle pour adultes 18.40 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.00 (C) Dick et Doof 19.30 L'antenne 20.00 Téléjournal 20.20 Im Kessel 21.10 Sport 74 21.55 Téléjournal 22.10 Scènes de jazz

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3 18.35 (C) Enfants sur la trois (49) 18.50 (C) Eléphant Boy 19.20 (C) Actualités régionales 19.40 (C) Istanbul ou l'arrière-saison 20.40 (C) La Loire, Agnès et les garçons 21.35 (C) Jazz 3 22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

17.00 (C) Telescuola 18.00 (C) Per i piccolli 18.55 (C) Elefantini 19.30 (C) Telegiornale 19.45 Chi è di scena 20.10 (C) Il regionale 21.00 Rapina a nave armata 22.25 (C) Jazz club 23.05 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la une 13.30 Cours de la Bourse 13.35 Je voudrais savoir 14.05 TV scolaire 16.00 TV scolaire 17.20 TV scolaire 18.20 Au-delà des faits 18.40 Pour les petits 18.55 Espoir et champion 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une 20.20 A doublers ouverts 20.35 Histoire d'animaux 21.30 Pour quel pas?... 22.05 Moment musical 22.35 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, en parcourant l'Allemagne. 17.05, Sealab 2020. 17.25, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je? 21 h, Les Enfants d'Edouard. 22.50, téléjournal, météo. 22.55, de l'assassinat considéré comme un des beaux-arts. 0.15, téléjournal.

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion 14.30 (N) Aujourd'hui, Madame 15.15 (C) Les Marins de Crostadt

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, sous le grand chapiteau. 17.45, plaque tournante. 18.25, La Ferme Footyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, football. 21 h, téléjournal. 21.15, signe distinctif D. 22 h, actualités cinématographiques. 22.35, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.M. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqué, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, actualités. 15.05, écrire et vivre. 15.30, fallait le faire. 16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20.15, divertissement musical. 20.40, soirée théâtrale pour le Mardi gras, Champignol malgré lui, comédie de G. Feydeau. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radio-scolaire, trois cantons suisses. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, la mutation des signes. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission

TV DÉPANNAGE toutes marques Annoncé avant Réparé le même jour 9h Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

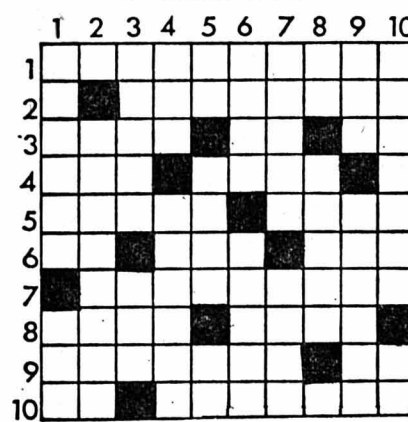
d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, médecine et santé. 21.05, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, The Virtuosi Brass Band. 9 h, le pays et les gens. 10.05, chants et danses du Texas. 11.05, musique égyptienne. 11.30, mélodies populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollage. 15.05, le portrait du chanteur Carlos Dölnch, basse. 16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du 3me âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussolle sonore. Nord. 19 h, sport, communique. 19.15, actualités. 20 h, prime, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

MOTS CROISÉS

Problème No 240



VERTICALEMENT

1. Certains bénéficiaire d'un privilège diplomatique. — Boisson d'insulaires. 2. Petits instruments de musique. 3. Jeune échantillon. — Distinct. 4. Dans le nom d'un poète épique allemand. — Combats. 5. Répété, c'est un petit chapeau. — Prénom masculin. — Ile. 6. Le empire quichua du Pérou. — Souverains de l'empire quichua du Pérou. 7. Fait depuis peu. — Punit durablement. 8. Non réglé. — Se trouvait. 9. Ou point le jour. — Perce de part en part. 10. Non imaginaires. — Le meilleur.

Solution du No 239



HORIZONTELEMENT

1. Passer d'une chose à une autre. 2. Qui vous met sur la paille. 3. Célébre. — Symbote. — Est souvent à plat. 4. Ville du Pérou. — Est distrait. 5. L'osier en est un. — Port de pêche breton. 6. Désinence verbale. — D'une seule couleur. 8. Il n'a aucun bagage. 7. Forcés, poussés. 8. Réside dans Diane de Poitiers. — Apprêt donné aux étoffes. 9. Sur les côtes. — Il donne le ton. 10. Sur une peau d'âne. — On tire de l'huile de leurs graines.

CaféMercure publie:

2 BULLETIN DE L'ACTION D'AIDE

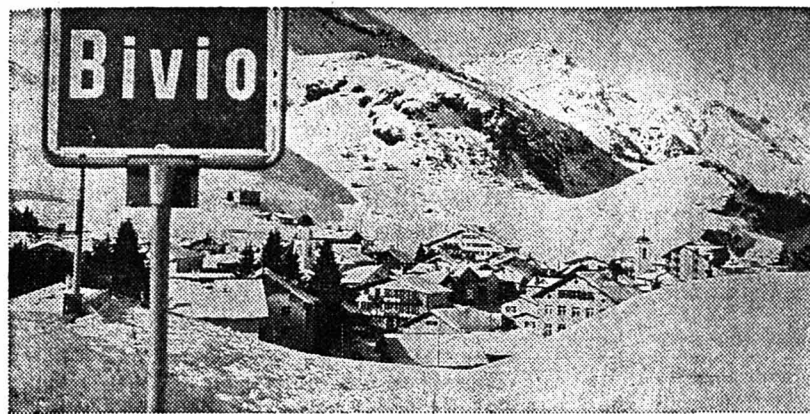
Partner AG/Grandene+Lanz

Les enfants de Bivio se réjouissent. Un rêve se rapproche de 10000 francs.

L'Action d'aide de CaféMercure a remporté un nouveau plein succès dans sa 2^e période: 250459 kg de journaux ont été collectés en 6 semaines! Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué. La gagnante du concours est certainement heureuse elle aussi; elle est de Bâle et touche 5000 francs pour avoir deviné presque juste, à 214 kg près. Bivio a connu son grand jour le mercredi 23 janvier. M^{me} Cattini, cofondatrice et directrice du Parrainage suisse des communes nécessiteuses, a pu remettre à M^{me} Erika Fasciati le chèque de 10000 francs. M^{me} Fasciati préside la Société féminine de Bivio, où elle a développé le vieux jardin d'enfants et s'emploie aujourd'hui avec la même énergie pour la nouvelle construction de première nécessité. Tous ceux qui ont contribué à la collecte des vieux papiers ont mis maintenant la réalisation de ce projet à la portée de la main.



M^{me} Cattini (à gauche), qui dirige depuis 34 ans Parrainage suisse des communes nécessiteuses, prend le mot «aider» au sérieux: 3%(1) seulement du produit des collectes servent à couvrir les frais d'administration. Elle remet ici le chèque de 10000 francs à M^{me} Fasciati, présidente de la Société féminine de Bivio. Ainsi, 25 enfants auront bientôt plus de 20 m² d'espace.



Bivio, petit village de 250 âmes, vit de la valeur de ses habitants et de la bienveillance de saint Pierre, qui lui envoie de bons hivers où ses moniteurs de ski, ses remonte-pentes et le personnel de ses hôtels sont bien occupés pendant quelques mois. Les vacanciers (qui ne regretteront pas leur décision) seront étonnés d'y entendre les enfants parler déjà deux langues: l'enseignement se fait, en effet, en italien jusqu'en 4^e et ensuite en allemand. (Photos de Bruno Meister)

La 3^e période commence.

Envoyez-nous le bon d'aide et de participation au concours.

Ne jetez pas vos vieux journaux. Donnez-les à une organisation qui collecte les vieux papiers. Ou à un marchand de matériel usagé. Ou envoyez-les directement à notre adresse: Action d'aide de CaféMercure, 8600 Dübendorf. Vous obtiendrez l'étiquette avec le règlement dans votre magasin d'alimentation ou en composant le no de téléphone 01 858748. En nous aidant, vous faites trois bonnes actions: vous sauvez des arbres, vous protégez l'environnement et vous aidez une commune suisse nécessiteuse.

Et vous pouvez gagner 5000 francs!

Remplissez simplement le bon de participation. Mettez-y combien de kg de journaux vous avez donné. Et évaluez combien de kg de journaux vont être collectés durant la 2^e période, soit jusqu'au 1^{er} mars 1974. La personne dont l'estimation sera la plus près du résultat recevra 5000 francs. Il y a en outre 1510 prix de consolation!

Bon de participation

J'ai donné _____ kg de journaux à la campagne de collecte suivante:

J'estime que _____ kg de journaux auront été collectés d'ici au 1.3.74.

J'aimerais que l'on aide la commune suivante:

A B C

Si vous voulez nous faire plaisir, vous pouvez coller ici le symbole de l'action d'aide, que vous trouverez sur tous les paquets de CaféMercure (aucune condition du concours).

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Envoyer à: Action d'aide, CaféMercure, 8600 Dübendorf

Et voici comment nous aidons:

Les organisations collectrices gardent le produit de la vente des vieux papiers. CaféMercure fera cependant don de 5 ct. pour chaque kg déclaré. Ce montant (10000 francs au maximum) profite toutes les six semaines à une autre commune nécessiteuse. Vous pouvez choisir parmi trois localités celle que vous voulez aider.

Il faut un homme habile comme M. Werner Wettstein, qui dirige les finances de Bivio à titre accessoire, pour qu'une commune ne présente pas de déficit avec ses 55000 francs de recettes annuelles. Il peut cependant compter un peu sur l'aide du canton des Grisons...

Votre cœur va cette fois-ci à une de ces trois communes suisses.

A Mex VS
«Tout le monde parle de protection de l'environnement et de sauvegarde des paysages naturels. Nous aimerions vraiment y faire quelque chose et sauver le moyen de Planex en améliorant le chemin. Malheureusement, les moyens nécessaires nous manquent.»

B Valzeina GR
«En hiver, certaines fermes isolées sont complètement coupées du village et les enfants ne peuvent plus aller à l'école. Si nous avions l'argent pour un chasse-neige rotatif, nous pourrions aider beaucoup de monde. Mais qui va nous aider nous?»

C Leuggelbach GL
«Bien qu'il n'y ait maintenant plus besoin de jeter les journaux, il reste toujours assez d'ordures à brûler si l'on veut que l'environnement soit propre. Or, même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas payer notre part d'un incinérateur. Nous dépendons de l'aide de l'extérieur.»



DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS
M. DANUSER Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83
Transports internationaux

CNP Centrales Nucléaires en Participation S.A., Berne

7% Emprunt 1974-89 de fr. 20 000 000

destiné au financement partiel du prêt qu'elle accorde à l'Electricité de France, Service national, à Paris, en vue de la réalisation de la centrale nucléaire de Fessenheim (1^{re} tranche), Haut-Rhin.

Modalités de l'emprunt

Durée: au maximum 15 ans
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

100% Prix d'émission plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60%

Délai de souscription du 26 février au 5 mars 1974, à midi
Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse	Banque Cantonale de Zurich
Crédit Suisse	Banque Cantonale de Berne
Union de Banques Suisses	Banque Cantonale Vaudoise
Banque Populaire Suisse	Banque Cantonale d'Argovie
Banque Leu SA	Banque Cantonale de Bâle

Pour vos bricoles, tél. 25 35 81

Réparations de vannes, de robinets, d'appareils, détartrage de boilers, ainsi que leur entretien, seront exécutés avec autant de soins que des travaux importants. Notre main-d'œuvre spécialisée vous donnera certainement satisfaction. Essayez-la

NAGEL - Neuchâtel
CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

FEUILLES D'IMPÔTS

Ne vous en souciez pas. On est là pour vous les remplir. Feuilles écrites à la machine, prêtes à signer, avec double pour vous: Salariés: Fr. 20.— (sans complications). Indépendants: à partir de Fr. 50.—. Etat de titres (contenant une écriture): Fr. 10.—. Suppléments modestes pour chaque écriture supplémentaire! Dr B. WECK, conseiller fiscal, secrétariat Neuchâtel. Tél. 33 56 08.

038 24 46 86
Costa Brava
Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Zurich
A partir de Fr. 280.-
Neuhôtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AMV

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
31 56 87
1940 LA MOB
DEPUIS 1940
ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguillage de patins minute
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver «Schultess»
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
d'œuvre
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

PRINTEMPS A PORTOROZ (Yougoslavie) Grand Hôtel Metropol, Portoroz

9 jours au prix forfaitaire dès Fr. 395.—
16 jours au prix forfaitaire dès Fr. 645.—
Dates des voyages: 16 au 24 mars
23 au 31 mars

Y compris: voyage en autocar, pension complète pendant le voyage et le séjour dans l'hôtel, piscine d'eau de mer chauffée.
Demandez notre prospectus et le programme détaillé

Inscriptions et renseignements: THOMMEN + KUPFERSCHMID S. A. 3, rue Hugli, 2500 Bienne - Tél. (032) 2 11 66

l'argent

tout de suite de Fr. 600.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité



LOTÉRIE ROMANDE
plus que 4 jours!
Le gros lot 200.000 francs
1 billet gagnant sur 5

RÉGION DES LACS

Les boulangers-pâtisseries scellandais font face aux remarques du public



Qui ne se laisserait séduire par une pièce montée ou une tourte richement décorée? (Avipress - J.-P. Baillod)

De notre correspondant :

L'exposition du groupe neuchâtelois de l'Association des boulangers scellandais a connu un vif succès. Toute la gamme des articles de boulangerie-pâtisserie, allant de plusieurs sortes de pains jusqu'aux pâtisseries raffinées, en passant par les gâteaux, les cakes, les cakes, les petits fours, les beignets, etc., était présentée.

Les exposants méritent d'être félicités. Il s'agit de MM. W. Bleil de Douane, P. Previtali de Gléresse, ainsi que MM. A. Agazzi, R. Dick, B. Ruegger et G. Karlen de la Neuveville. La présentation était particulièrement réussie et le hall de la mairie dégustait une odeur à mettre l'eau à la bouche. Deux magnifiques buffets rustiques, exécutés par M. Marcel Tschampion, agrémentaient encore l'ambiance artisanale du moment.

C'est dans l'esprit de faire mieux connaître notre profession et de guider

les jeunes dans leur choix que nous avons mis sur pied cette exposition, dit M. Alfred Meier, chef de l'instruction de l'association.

Le métier offre des débouchés que très souvent les jeunes ignorent, et dans bien des cas le fait de parler boulangerie n'évoque que la miche de pain traditionnelle achetée quotidiennement au magasin. Or, à voir l'éventail des friandises exposées, on s'aperçoit qu'en fait le métier de boulanger-pâtisseries est doublé d'un côté artistique et créateur très important.

Espérons que les efforts des organisateurs seront récompensés et que les jeunes neuchâtelois sauront porter un brin d'intérêt à ce métier.

VAUD

Fillette grièvement blessée

(c) Hier, vers 17 h 15, la jeune Anne-Claude Magnenet, âgée de 11 ans, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité, a été atteinte par une voiture roulant en direction de Cossonay. Projetée à une vingtaine de mètres, l'enfant a été grièvement blessée. Souffrant d'une fracture du crâne, d'une commotion, de plaies et de contusions diverses, elle a été transportée à l'hôpital cantonal à Lausanne.

DERNIÈRE HEURE

L'affaire du tableau de Vermeer

LONDRES (AP). — Un homme à l'accent antillais a téléphoné lundi soir au journal « Guardian » en demandant pour 500.000 livres de produits alimentaires pour les habitants de Grenade, en échange du tableau de Vermeer volé au cours du week-end, a annoncé la police.

L'homme a déclaré : « Nous sommes originaires de Grenade. Nous voulons que des aliments d'une valeur d'un demi-million de livres soient distribués aux habitants de Grenade et que cela soit fait dans un délai de 14 jours, sinon nous ferons une autre opération. »

L'homme qui s'est présenté sous le prénom de « Harry » a déclaré que le précieux tableau serait détruit si ses exigences ne sont pas satisfaites.

Nixon : énergie et Watergate

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a tenu lundi soir une conférence de presse — la première depuis le mois d'octobre — au cours de laquelle il a notamment traité du problème de l'énergie.

« Les Etats-Unis ont plus de 50 pour cent de chances de faire face à la crise de l'énergie sans avoir à recourir au rationnement de l'essence », a déclaré le chef de l'exécutif. Le président a dit que les problèmes de l'énergie demeurent, mais que la crise est passée.

Au sujet de l'affaire du Watergate, le président a déclaré : « Je ne m'attends pas à être mis en accusation. Pour qu'il y ait une accusation, il faut qu'il y ait un délit criminel de la part du président. La constitution des Etats-Unis est très précise dans sa définition du délit sujet à mise en accusation. »

M. Nixon a déclaré que sa position à ce sujet sera exposée à la commission juridique de la Chambre des représentants par Me James Saint Clair, premier avocat de la Maison-Blanche pour l'affaire du Watergate.

Informations suisses

Attaque à main armée à Lugano

LUGANO (ATS). — Une attaque à main armée a été commise à Lugano, contre le directeur d'un magasin à succursales multiples. Pénétrant, après la fermeture du magasin, dans son bureau, celui-ci s'est vu contraint de remettre à un individu armé les quelque 20.000 fr. dont il disposait. Rejoint par un complice qui s'était caché dans les locaux, le malfaiteur s'est ensuite fait ouvrir la porte principale. Avant de disparaître, les deux hommes ont obligé le directeur à retourner dans son bureau où ils l'ont bâillonné et ligoté à l'aide d'un gros ruban adhésif. Ce n'est qu'au bout d'une heure que la victime, réussissant à se traîner jusque sur la chaussée, a été découvert par des passants.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Neuchâtel remercie ses champions

Si le bulletin de santé d'une cité peut être établi par rapport au nombre de ses champions, on peut affirmer que Neuchâtel se porte bien ! Ils étaient en effet fort nombreux, hier soir, à la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville, à être accueillis par les autorités communales, au cours d'une cérémonie devenue traditionnelle.

Tous les Neuchâtelois ou membres d'un club de Neuchâtel ayant obtenu un titre national en 1973 ont donc été reçus par M. P.-E. Martenet, président du Conseil communal, qui s'est plu à reconnaître la valeur des efforts accomplis par les champions, un titre national étant l'aboutissement d'une longue patience et de nombreux sacrifices. L'orateur a également exprimé sa reconnaissance aux dirigeants des clubs ainsi qu'aux familles des sportifs qui ont donné à leurs membres, jeunes ou moins jeunes, la possibilité de développer leurs qualités au maximum.

REJOUISSANT

M. R. Allemann, directeur des travaux publics, direction dont dépend le service des sports, a lu ensuite la liste des champions suisses et distribué à ces derniers une médaille-souvenir aux couleurs de Neuchâtel.

Ce palmarès, particulièrement riche, est réjouissant, car les jeunes y figurent en grand nombre, a relevé avec plaisir M. Allemann, qui voit dans cet état de chose une promesse pour un avenir au moins aussi bon que le présent.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de MM. O. Zumsteg, président de l'Association des sociétés locales, M. Bernasconi, commissaire aux sports et de nombreux amis et familiers des champions. Elle a pris fin par la dégustation d'un vin d'honneur offert par les autorités de la ville, geste que chacun a su apprécier, sportifs compris.

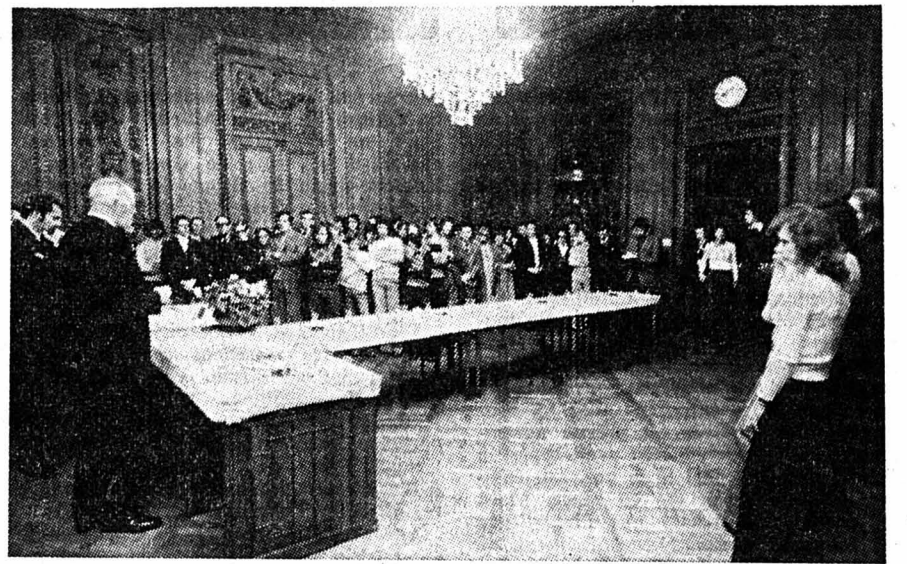
LES CHAMPIONS

Voici la liste des Neuchâtelois ayant obtenu un titre de champion suisse en 1973 :

D. Oswald (skiff et quatre avec barreur) ; J.-P. Egger (athlétisme, lancer du poids) ; Stucki-Perret-Ryser (yacht, corsaire) ; Kistler-Dreyer (yacht, vaurien) ; J. Lauener (yacht, 5 m 50) ; Vuithier-von Gunten (yacht, fireball) ; Club de golf Minuterie (élite) ; Mme S. Hediger (golf miniature) ; D. Porret (golf junior) ; P. Stuck (lutte, école) ; S. Munari (billard, catégorie 2) ; Neuchâtel-Sports basketball juniors ; Neuchâtel Xamax F.-C. juniors C talents ; Cpl. G. Golliard avec son chien (championnat des chiens de police) ; Castellani-Conti (moccia, doubles) ; Martine Pythoud-Bonnie, Jean-Christiane Maridor-Lydia Egger (athlétisme, 4 fois 100 m juniors). A cette liste, il faut ajouter la première équipe de

Neuchâtel Xamax F.-C. (championne de ligue B et réserve en ligue A) et Neuchâtel Xamax réserve, champion des serves de ligue B, qui ont déjà été fêtés l'été dernier.

F.P.



A côté de M. R. Allemann, M. P.-E. Martenet, président de l'exécutif, s'adresse aux sportifs neuchâtelois.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le pasteur Samuel PERRET-GENTIL

Une personne peu connue du public, mais d'une haute valeur spirituelle, vient de nous être reprise. Né en 1901 en Belgique, où son père exerçait le ministère pastoral dans l'Eglise missionnaire, Samuel Perret-Gentil passa son enfance dans les cures indépendantes de Môtier-Vully dès 1906, et de Dombresson de 1913, avant d'entreprendre lui-même, après son frère Etienne, des études de théologie à la faculté indépendante de la ville.

Dès 1927 et durant 18 ans, il occupa le poste pastoral de l'Eglise libre de Saint-Antoine, dans le département de Tarn-et-Garonne. Contrainant, par suite de paralysie progressive, d'abandonner toute activité extérieure, il entreprit, dès 1954, de poursuivre son ministère chrétien par

la plume, en fondant, à l'usage de ses compagnons de souffrance, les malades et les infirmes, un journal intitulé « Courage » et paraissant tous les deux mois.

Nombreux sont les Français et les Suisses, atteints dans leur santé, qui durant 17 ans (98 numéros ont paru) ont vivement apprécié les messages de ce périodique, ainsi que les innumérables citations d'auteurs. Le « Coin de la bonne humeur », réservé toujours en dernière page, n'était pas la partie la moins prise de ces pages de riche sève évangélique.

C'est Mme Perret-Gentil, originaire de Saint-Antoine, qui collabora avec son mari pour le piage, l'adressage et l'envoi des 1000 exemplaires, donnés gratuitement à tous ceux qui voulaient bien les recevoir, puisque le prix d'abonnement (imposé par les lois françaises) fut fixé, pour la Suisse, à 1 fr. 20 par an !

Contrairement à tout ce qu'on aurait pu prévoir, c'est Mme Perret-Gentil qui s'en est allée la première, en avril 1971, après quelques jours de maladie.

De retour au pays, aulades de ses sœurs, à Evilard puis à Neuchâtel, Samuel Perret-Gentil, vient de s'étêndre après 30 ans de paralysie presque totale.

SERRIÈRES

M. Max Petitpierre a 75 ans

(c) M. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral et président de la Confédération, fête aujourd'hui ses 75 ans. Cet éminent magistrat a rendu des services exceptionnels au pays de 1945 à 1961, date à laquelle sa santé l'obligea à se retirer.

ECONOMIE ET FINANCES

La Société de banque suisse en 1973

En 1973, le total du bilan a diminué de 1,2 milliard de francs, pour s'établir à 37,4 milliards de francs, les fonds de tiers ayant pour leur part reculé de 1,8 milliard de francs. Les engagements en banque à vue ont enregistré une baisse de 2,7 milliards de francs, tandis que les engagements en banque à terme se sont accrus de 731 millions de francs.

A l'actif, les avoirs en banque à vue ont reculé de 3,6 milliards de francs, alors que les avoirs en banque à terme ont augmenté de 85 millions de francs. L'accroissement des avances à la clientèle s'est chiffré à 1,9 milliard de francs durant l'exercice sous revue.

Le compte de profits et pertes présente pour 1973 un bénéfice net de 160,8 millions de francs, en diminution de 2,5 millions de francs ou de 1,6 % par rapport à l'année précédente.

Dans sa séance du 19 février, le conseil d'administration a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes. Compte tenu du solde reporté de l'année précédente qui s'élevait à 10,5 millions de francs, l'assemblée générale des actionnaires du 19 mars 1974 disposera au total de 171,3 millions de francs que le conseil d'administration propose de répartir de la façon suivante :

Versement d'un dividende de 80 fr. brut par action (comme l'année précédente) sur le capital-actions de 550.000.000 fr. (comme l'année précédente) : 88.000.000 fr. (année précédente 88.000.000 fr.).

Attribution aux réserves ouvertes
Fonds de réserve : 7.000.000 fr. (année précédente 7.000.000 fr.).
Réserve spéciale : 68.000.000 fr. (année précédente 68.000.000 fr.).

Extraits de la Feuille officielle suisse de commerce

14 décembre
Eri S.A., précédemment à Colombier. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 1973, la société a décidé de transférer son siège social à Neuchâtel. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société a pour but l'exécution de réplages d'horlogerie, la mise en œuvre et l'exploitation de brevets y relatifs. Elle se propose d'intéresser à toutes opérations commerciales, industrielles et financières mobilières et immobilières en rapport avec son but, et assumer des participations à des entreprises visant un but identique. La société continue les affaires de la raison individuelle « M. Maumary » à Colombier non inscrite au registre du commerce. Les statuts originaires portent la date du 10 février 1970. Ils ont été modifiés le 12 décembre 1973. Le capital social, entièrement libéré, est de 50.000 fr., divisé en 50 actions de 1000 fr. chacune, au porteur. L'organe de publicité est la FOSC. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Les administrateurs sont : André-Louis Maumary, de Dombresson, à Fleurier, président ; Désiré-Léon Jeanneret, de Bayards, à Fleurier, secrétaire. Ils continuent à engager la société par leur signature collective à deux. Locaux : Rue des Sablons 48.

Tantièmes statutaires au conseil d'administration : fr. 990.000 fr. (année précédente 990.000 fr.).

Allocation aux institutions de prévoyance en faveur du personnel : 2.500.000 fr. (année précédente 2.500.000 francs).

Report à nouveau : 4.806.016 fr. 18 (année précédente 10.509.660 fr. 95).

Compte tenu des attributions aux réserves proposées, les fonds propres au 31 décembre 1973 s'élevaient au total à 1837 millions de francs, contre 1767 millions de francs à fin 1972.

Le conseil d'administration a en outre décidé, sous réserve que l'assemblée générale approuve la répartition du bénéfice susmentionnée, d'attribuer pour l'exercice 1973 un montant total de 1,76 million de francs à la Fondation de la Société de banque suisse pour la participation du personnel aux bénéfices.

Comme annoncé en décembre 1973 déjà, le conseil d'administration propose une division d'actions à l'assemblée générale, les anciennes actions au porteur d'une valeur nominale de 500 fr. étant divisées en actions au porteur d'une valeur nominale de 100 fr. En outre, il sera proposé aux actionnaires de créer la base statutaire pour l'émission de bons de participation.

Moins de fermetures d'entreprises

En 1973, le nombre de fermetures d'entreprises dans l'industrie a été d'un quart inférieur à celui de 1972 : 161 au lieu de 215. Il a été pratiquement équivalent au nombre d'entreprises (151) qui ont été nouvellement assujetties aux prescriptions spéciales concernant les entreprises industrielles. De plus, on a compté, l'année dernière, 21 fusions d'entreprises (5 de moins qu'en 1972). Au cours des huit dernières années (du 1er février 1966 jusqu'au 31 décembre 1973), les mutations structurelles ont entraîné la fermeture de 1427 entreprises au total. Mais ce chiffre a été largement compensé par les 1747 entreprises qui ont été nouvellement assujetties aux prescriptions spéciales concernant les entreprises industrielles. (SDES)

Baisse de la production mondiale d'or en 1973

La production mondiale d'or a légèrement diminué en 1973, passant à 43,5 millions d'onces contre 44,7 millions l'année précédente, révèle des estimations publiées par le bureau américain des mines.

La production américaine de son côté est tombée de 19 %, à 1,8 million d'onces. Par contre, la consommation a augmenté, atteignant 7,6 millions d'onces contre 7,28 l'année précédente.

Table with columns for NEUCHÂTEL, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for LAUSANNE, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for GENÈVE, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for BALE, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for ZURICH (act. suisses), 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.), 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.), 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for AMSTERDAM, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for TOKYO, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for PARIS, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for LONDRES, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for NEW-YORK, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for FRANCFORT, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for LONDRES, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for NEW-YORK, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for FRANCFORT, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for MILAN, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for BALE, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for ZURICH (act. suisses), 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.), 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for Litton, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Table with columns for Indices Dow Jones, 22 févr., 25 févr. and various financial data points.

Cours des billets de banque

Table with columns for Cours des billets de banque, Achat, Vente and various financial data points.

La tendance

Pas de tendance déterminée à la clôture de Wall Street hier dans un marché peu actif.

Table with columns for Cours des devises, Achat, Vente and various financial data points.

Table with columns for Cours des devises, Achat, Vente and various financial data points.

Table with columns for Cours des devises, Achat, Vente and various financial data points.

Table with columns for Cours des devises, Achat, Vente and various financial data points.

Kissinger aborde avec optimisme son nouveau et difficile dialogue avec Damas et Tel-Aviv

WASHINGTON (AP). — M. Kissinger a entrepris une nouvelle tournée de médiation qui devrait ouvrir la voie, espère-t-on à Washington, à des négociations sur le désengagement des forces entre la Syrie et Israël.

Si la situation politique en Israël projette une ombre sur cette nouvelle tournée du secrétaire d'Etat américain, elle n'entame pas son optimisme. On apprend en effet à Tel-Aviv dans l'entourage de Golda Meir que le premier ministre israélien retardait la confirmation du nouveau gouvernement, en attendant les entretiens avec M. Kissinger, dont l'arrivée est prévue normalement pour mercredi. On avait espéré à Washington que d'ici là le nouveau cabinet israélien aurait été en place. Mais, on s'ajoute à Tel-Aviv que l'incertitude au sujet du nouveau gouvernement ne compromettra pas le début de la mission de M. Kissinger.

On reconnaît toutefois dans les milieux politiques israéliens que, par la suite, la situation politique en Israël pourrait gêner les progrès de la mission Kissinger. Mme Meir devrait annoncer la composition de son nouveau gouvernement demain, le jour de l'arrivée de M. Kissinger, qui viendra de Damas avec, espère-t-il, la liste des prisonniers israéliens détenus en Syrie.

On sait que la remise de cette liste est une condition posée par Israël à des

pourparlers sur le désengagement. Mais on déclare de source officielle que Mme Meir ne soumettra pas le nouveau cabinet à un vote de confiance de la Knesset avant le début de la semaine prochaine. Le gouvernement actuel, dont le ministre de la défense est toujours le général Dayan, reste en fonctions jusqu'à confirmation du nouveau cabinet par le parlement.

C'est Mme Meir qui dirigera, personnellement les entretiens avec le secrétaire d'Etat américain. Un porte-parole du parti travailliste a déclaré qu'il n'était pas certain que le général Dayan participe à ces discussions. Par contre, le vice-président du conseil, M. Yigal Allon, et le ministre des affaires étrangères M. Abba Eban, seront présents.

M. Kissinger devrait être à Damas aujourd'hui, après un arrêt à Londres au cours duquel il a rencontré sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office.

Le président syrien Hafez el Assad a déclaré à Lahore, où il assistait à la conférence islamique, que la Syrie « ne fera jamais de concessions » pour obtenir un retrait total israélien des territoires occupés sur le Golan. Par contre, le président égyptien, el Sadate s'est dit optimiste estimant que ce qui avait été fait sur le front de Suez pouvait l'être sur celui du Golan.

M. Kissinger doit aussi s'entretenir au Caire avec le président Sadate, notamment sur la prolongation du mandat des « casques bleus » dans le Sinai.

VIA FAYÇAL

Le sous-secrétaire d'Etat Joseph Sisco, qui accompagne M. Kissinger, a déclaré à Washington que ce nouveau voyage passera aussi par l'Arabie saoudite pour discuter notamment de l'embargo arabe contre les Etats-Unis.

A propos de l'atmosphère entre la Syrie et Israël, M. Sisco a déclaré que les deux parties sont « lasses de la guerre » et sont prêtes à la paix. « Je pense que l'atmosphère d'ensemble est plus favorable qu'elle ne l'a été », a-t-il dit.

Le résultat le plus probable de la nouvelle tournée de M. Kissinger devrait être d'amener la Syrie à la conférence de Genève. Mais, on n'écartera pas à Washington la possibilité que Syriens et Israéliens traitent quelque part au Proche-Orient, par des intermédiaires des Nations unies.

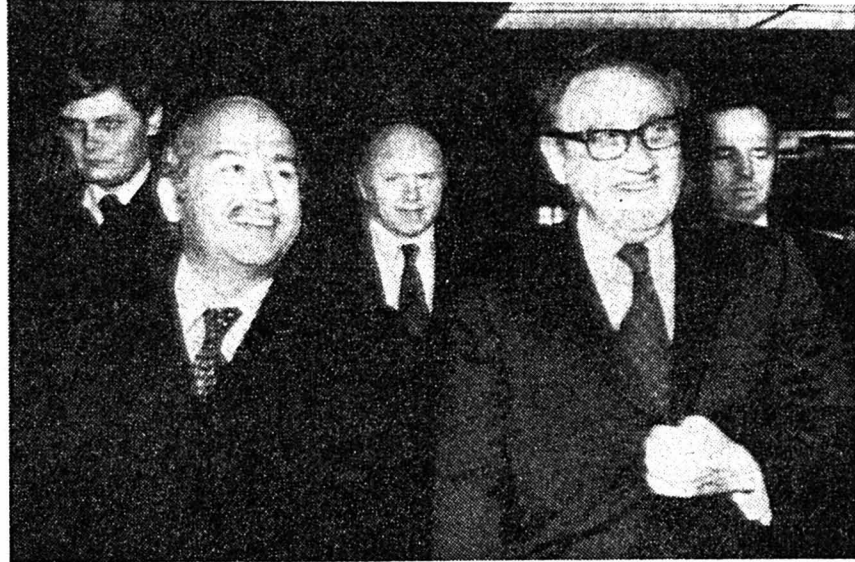
MISE AU POINT

En tout cas, le général Dayan a démenti à la tribune de la Knesset l'existence d'un plan israélien de désengagement avec la Syrie, et prévoyant un retrait à l'intérieur des lignes qu'Israël occupait avant la guerre d'octobre.

Le général Dayan, qui répondait aux questions des parlementaires, a égale-

ment démenti que son voyage aux Etats-Unis, prévu pour les premiers jours de mars, ait eu pour but de rencontrer M. Kissinger pour discuter avec lui les modalités d'un désengagement avec la Syrie.

Le général Dayan a également dit tout ignorer quant à l'exactitude du rapport du journaliste John Kimche, selon lequel des informations détaillées sur l'armée israélienne auraient été transmises par le Pentagone à l'Union soviétique, qui en aurait fait bénéficier la Syrie et l'Egypte à la veille de la guerre.



Toujours souriant, Kissinger (à droite) en compagnie de Fahmy, ministre égyptien des affaires étrangères. (Téléphoto AP)

Le sommet islamique et la « victoire » d'octobre

LAHORE (AFP). — Le sommet islamique de Lahore, qui a terminé ses travaux, a atteint l'objectif principal que ses promoteurs — le président Ali Bhutto et le roi Fayçal — s'étaient fixés : resserrer l'unité politique et économique des pays de l'Islam, faire la démonstration qu'un groupe nouveau d'Etats — unis non seulement par une même religion mais par des intérêts communs — était né. C'est là, de l'avis de la plupart des observateurs, le résultat essentiel de cette réunion, pendant trois jours, des 38 chefs d'Etat et pléniportaires représentant les six cents millions de musulmans de la terre.

Convoquée quelques mois après la guerre d'octobre, l'assemblée de Lahore a tout naturellement placé le problème du Proche-Orient au centre des débats. Les orateurs ont félicité les chefs d'Etat égyptien et syrien du succès de leurs armées : vous avez rendu leur honneur aux Arabes et aux musulmans, ont-ils tous dit. A Lahore on a d'abord célébré une victoire.

Le sommet a aussi, et plus encore,

regardé vers l'avenir. Souverains et chefs d'Etat ont été unanimes à affirmer que le combat ne devait pas s'arrêter, que les succès remportés n'étaient qu'une première étape et que les armes ne seraient déposées que lorsque Jérusalem et les territoires occupés seraient libérés et les Palestiniens rétablis dans leurs droits.

MAIS...

Il n'a jamais été question, les observateurs l'ont noté, ni dans les résolutions ni dans les discours des orateurs, de la destruction de l'Etat d'Israël. Tout se passe comme si, d'un commun accord l'existence de l'Etat hébreu n'était plus mis en question. On veut l'obliger à rentrer dans ses frontières, à rendre à la Syrie, à l'Egypte et à la Jordanie leurs territoires. Mais comment « rétablir les Palestiniens dans leurs droits » ? Personne n'a dit mais personne non plus n'a parlé de « jeter les juifs à la mer ».

On veut les obliger à rendre leurs conquêtes, et là-dessus, il y a unanimité :

tous les pays de l'Islam sont derrière trois des pays du champ de bataille, prêts à les aider par tous les moyens dont ils disposent. Les résolutions adoptées par la conférence, sont, là-dessus, très claires : les 600 millions de musulmans sont aux côtés de la Syrie, de l'Egypte et de la Jordanie.

Manifestation de solidarité avec les pays arabes contre Israël, la réunion de Lahore a été aussi un acte de foi dans l'unité musulmane, et ceci dans tous les domaines.

Les « books » : conservateurs favoris

LONDRES (Reuter). — Les paris demeurent très ouverts chez les bookmakers de Londres à deux jours des élections législatives.

Les derniers sondages d'opinion confirment la montée des libéraux et l'on parie maintenant qu'aucun parti n'obtiendra la majorité au parlement.

Quinze minutes après l'ouverture de ses bureaux, lundi, Ladbrokes, l'un des

principaux bookmakers, avait déjà recueilli 8000 livres sterling (environ 59.200 francs suisses) sur cette proposition.

Donnés à 200 contre 1 au début de la campagne, les libéraux ne sont plus cotés qu'à 25 ou 40 contre 1 selon les bookmakers, lesquels donnent toujours les conservateurs favoris devant les travaillistes.

On estime à deux millions de livres

sterling le montant total des paris sur le résultat de ces élections. Ladbrokes a reçu des paris par télégrammes d'Australie et de Hong-kong.

Des paris de 9000, 11.000 et 15.000 livres sterling ont été déposés, tous sur une victoire des conservateurs.

A trois jours des élections, le gouvernement a annoncé lundi que le commerce extérieur de la Grande-Bretagne a accusé en janvier un déficit de 312 millions de livres, le plus important de l'histoire après celui d'octobre et décembre 1973.

Cette série de déficits énormes peut se traduire par de sérieuses difficultés pour le parti conservateur de M. Heath aux élections de jeudi.

On fait observer dans les milieux politiques qu'un déficit dix fois moindre (31 millions de livres), également annoncé trois jours avant les élections de juin 1970, a été l'une des causes principales de la chute du gouvernement travailliste de M. Wilson.

Le déficit record d'octobre a été de 364 millions de livres et celui de décembre de 330 millions.



De gauche à droite : Heath, Thorpe et Wilson. (Téléphoto AP)

PATRICIA HEARST TOUJOURS CAPTIVE



HILLSBOROUGH (Californie) (AP). — L'organisation « People in need » créée pour procéder aux distributions de denrées alimentaires exigées par les ravisseurs de Patricia Hearst, s'apprête à faire aujourd'hui une nouvelle répartition en essayant cette fois d'éviter les incidents de vendredi.

Ce jour-là, en effet, la distribution a été marquée par des violences, des pillages et une grande confusion. Des milliers de personnes ont pris d'assaut les quatre centres. Il y a eu 30 blessés et 35 arrestations.

Selon les organisateurs, toutefois, 14.000 personnes ont reçu des denrées alimentaires.

Le programme de distribution est financé par une somme de 500.000 dollars fournie par M. Randolph Hearst, et 1,5 million de dollars par la fondation Hearst. Mais la « Symbionese liberation army » réclame quatre millions de dollars de plus à M. Hearst. La société Hearst a proposé de verser deux millions immédiatement si la jeune fille est libérée, et deux millions en janvier 1975. Selon le FBI, les ravisseurs n'ont pas répondu à cette proposition.

UN FAIT PAR JOUR

Sur un baiser

Quand Ali Bhutto, le Pakistanais, et Mujibur Rahman, le Bangalais, se sont embrassés, l'autre jour, à Lahore, une phrase d'Indira Gandhi fit clic dans ma mémoire : « Nous sommes incapables de montrer de la gratitude d'une façon tangible pour quel que ce soit ». Un baiser est un baiser, il s'agit seulement de savoir qui, dans cette embrassade, aura été Judas.

C'est vrai que le Pakistan oriental était jadis le serf de son demi-frère. Taillable et corvéable à merci. Vouloir réunir en un seul Etat des ethnies qui tout séparait, aura été une des plus grandes erreurs d'une décolonisation faite au pas de course. Où en est aujourd'hui le Bangla-Desch ? Le pays est libre. Est-il indépendant ? La nation a ses frontières. Celles de la misère ont-elles pour autant reculé. Le Bangla-Desch est reconnu à peu près par tout le monde. Est-il — pour autant devenu un Etat ?

Il y a des naissances aussi douloureuses que la mort. C'est le cas de ce pays coincé entre deux doigts de l'Inde. A la fin de 1973, Mujibur Rahman demande au chef de sa police un rapport sur la situation dans le pays. Nous l'avons sous les yeux. Entre le 1er janvier et le 1er août 1973, il y a eu 118.173 meurtres, 11.104 pillages, 10.228 vols, 3943 vols à main armée, 3120 actes de brigandage, 9510 cambriolages. C'est beaucoup, même quand on est 60 millions. Séquelles de la lutte libératrice ? Effets de règlements de comptes ? Un Journal de Dacca donne son explication : « C'est l'anarchie en raison de l'incapacité des services de la loi et de l'ordre d'arrêter le banditisme ».

Il se peut que Russes, Chinois, Américains, viennent, le sourire aux lèvres, mettre, à leur façon un peu d'ordre dans tout cela. En donnant des dollars. Forcément beaucoup de dollars. En deux ans d'indépendance, certains chiffres parlent. Ils sont éloquentes. La production industrielle a baissé de 30 %, celle de l'agriculture de 18 %, le coût de la vie — ô ministres occidentaux — a augmenté entre 300 et 500 %. Le Bangla-Desch est libre, mais il agonise. Les « leaders » de la Ligue Awami sont sortis de prison, mais ils ont les mains vides. Pour éviter la famine, le grenier à riz a dû tendre la main. L'an passé, le Bangla-Desch a été obligé d'acheter pour plus de 2 milliards de tonnes de blé et de riz. Depuis, les caisses sont vides. Le riz c'était l'espoir, la richesse, le gage de l'indépendance, le symbole d'un peuple, travaillant enfin pour lui. Sans l'ONU, c'est-à-dire sans les nations occidentales, le Bangla-Desch ne serait qu'un cimetière. Une armée de ventres creux.

Alors, les grands petits pères de tous les peuples, se sont dit que le moment était venu de retrousser leurs manches. On a vu arriver des cargos et des ingénieurs soviétiques. Des Américains, oubliant qu'ils avaient jadis été chassés, honnis, insultés. L'aide américaine aura été de 347 millions de dollars en 1972 et de 500 millions en 1973. Et la Maison-Blanche est loin d'être montée jusqu'en haut de l'échelle. Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, les Américains se sont assurés le contrôle des télécommunications. Le tout, animé par « l'Asia, Fondation cousine germaine de la CIA. Alors, les Soviétiques se sont dit qu'ils ne pouvaient mieux faire que d'installer une base navale à Chitlagong. Ce que voyant, Chou En-lai a décidé qu'il était temps d'ouvrir entre la Chine et Dacca « un nouveau chapitre d'amitié ».

La guerre Indo-pakistanaise aura permis aux deux géants, et à un autre grand qui n'a pas terminé sa Longue marche, d'installer de nouveaux points d'appui, d'autres tours de guet. Alors qu'entre Bengalis et Biharis n'est pas vraiment terminée la grande migration de la souffrance.

L. GRANGER

Prendre le pouls d'un récif de corail

(CEDOS) Plusieurs équipes de chercheurs de France, d'Allemagne fédérale et des Etats-Unis doivent se succéder jusqu'à fin avril dans un laboratoire sous-marin baptisé « hydro-lab ». Objectif commun : l'étude des récifs de corail, et surtout des effets de l'environnement sur la vie de ces colonies fort complexes.

Le laboratoire, qui mesure un peu moins de cinq mètres de long pour deux mètres quarante de diamètre, peut accueillir quatre personnes pendant une semaine. Il est déjà en place, au large

des Bahamas, sur un fond marin sablonneux et riche en récifs de corail. Les chercheurs — qui doivent également avoir la qualité de plongeurs — peuvent donc raisonner à partir de l'hydro-lab et se consacrer à l'étude de son environnement proche.

C'est ainsi par exemple que deux chercheurs français de la station marine d'Endoume, à Marseille, les Dr Jaubert et Laborel ont terminé ces jours une semaine de recherches portant sur la flore et la faune des récifs de corail. Ils doivent être suivis dans le labora-

toire par une équipe dirigée par le Dr Salvo de Berkeley, qui se propose quant à elle d'étudier le rôle des bactéries dans les systèmes de régénération interne ainsi que l'équilibre en oxygène des communautés qui composent les récifs de corail.

Le mois prochain, c'est un autre groupe, dirigé par le professeur allemand Wolfram Noodt, de l'Université de Kiel, qui prendra la relève pour se consacrer à l'étude de l'influence des courants océaniques, ainsi que des perturbations dues à la pollution. Quant aux mécanismes écologiques qui maintiennent l'intégrité d'une communauté telle qu'un récif de corail, ils feront l'objet de recherches de la part d'une équipe britannique ayant à sa tête le Dr James Enright.

WATERGATE: ENCORE UN COUPABLE

WASHINGTON (Reuter). — M. Herbert Kalmbach, ancien conseiller juridique du président Nixon, a plaidé coupable hier de deux chefs d'accusation concernant la violation de la législation sur les campagnes électorales, en 1970 et 1972.

Les chefs d'accusation avaient été présentés par M. Jaworski, le procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate. Et l'on s'attend dans les tout prochains jours à de nouvelles inculpations dans le cadre de cette affaire ou d'autres scandales touchant de près à l'administration républicaine.

M. Kalmbach est, d'une part, accusé d'avoir collecté en 1970 près de 4 millions de dollars au bénéfice des candidats au congrès du parti républicain, en agissant pour le compte d'un comité qui n'avait pas encore désigné son président, ni son trésorier.

Cette indélicatesse est passible de deux ans de prison assortis d'une amende de 10.000 dollars.

Il lui est également reproché d'avoir promis à un bienfaiteur un poste d'ambassadeur dans un pays européen en échange d'une contribution de 100.000 dollars à la campagne républicaine en 1970 et en 1972.

Ce délit est passible d'une peine d'em-

prisonnement d'un an et d'une amende de 1000 dollars.

TRISTE SUJET

Un ancien collaborateur du président Nixon, qui a démissionné en décembre après quatre ans de services, M. Andrews, a estimé que M. Nixon devait être l'objet d'une procédure de destitution pour abus de pouvoir et pour n'avoir pas cherché à faire publiquement la lumière sur le scandale du Watergate.

M. Andrews, qui rédigeait les discours du président, devient le premier ancien collaborateur de M. Nixon à demander ouvertement la destitution. Comme on lui demandait s'il était partisan de l'empêchement, M. Andrews a répondu : « C'est le sujet le plus triste que j'aie jamais eu, je pense, à évoquer en tant que citoyen de ce pays. Mais, bien qu'avec répugnance, il me faut finalement répondre oui. »

M. Andrews ne pense pas que M. Nixon soit un délinquant, mais il estime qu'il est « blâmable » de délits politiques, « d'abus de pouvoir ou d'avoir toléré une délégation de pouvoir aux fins d'en abuser, de délits de négligence... ».

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Prix record de l'or

ZURICH, (ATS). — L'or a atteint lundi, sur le marché de Zurich, le prix record de 168-170 dollars l'once. A noter que le prix officiel de l'or est de 42,22 dollars, soit près de quatre fois moins.

Vendredi déjà, le prix de l'or s'est élevé jusqu'à 160 dollars.

Le cours du dollar a également augmenté pour se fixer à 3,1150 - 3,1190 francs suisses, ce qui correspond à un accroissement de 6 centimes par rapport à vendredi.

Quadruplés en Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP). — Des quadruplés — trois garçons et une fille — sont nés à la clinique de Slavonic (Moravie du Sud). Les nouveau-nés, qui ont dû être transférés à l'hôpital de Kijov disposant d'un incubateur, pèsent respectivement 1 kg 250, 1 kg 050, 1 kg 500 et 1 kg 450.

Manifestation à Moscou

MOSCOU (Reuter). — Douze Soviétiques de souche germanique qui manifestaient devant l'ambassade de la République fédérale allemande à Moscou en réclamant des visas de sortie pour aller rejoindre leurs familles en Allemagne de l'Ouest, ont été interpellés par la police.

Exécution en Ulster

BELFAST (AFP). — L'IRA provisoire a revendiqué l'exécution pour trahison d'un jeune homme dont le corps, pieds et mains liés, avait été découvert quelques heures auparavant par une patrouille de l'armée britannique près du mur longeant le cimetière de Londonderry.

L'IRA provisoire affirme que la victime avait livré à l'armée britannique des renseignements concernant notamment des caches d'armes.

Le pétrole libyen

ROME (AP). — Le chef du gouvernement libyen, le commandant Jalloud, a signé à Rome un accord de coopération avec l'Italie qui accroîtrait sous forme de troc les importations italiennes de pétrole libyen (30 millions de tonnes par an contre 23 millions l'an dernier).

Au cours de cette tournée européenne, le commandant Jalloud a négocié le pétrole libyen contre des ingénieurs tchécoslovaques, des bateaux polonais, de l'équipement industriel français et des techniciens italiens.

Du nouveau sur Mercure

MOSCOU (AFP). — Mercure, la planète la plus proche du Soleil, posséderait une atmosphère beaucoup plus importante que ne l'estimaient jusqu'à présent les astronomes. En effet, la densité était évaluée généralement aux trois millièmes de celle de la Terre. Or, l'astronome soviétique Kozzyrev vient de déclarer à l'agence Tass, que, selon lui, cette densité — bien que très faible — serait égale à un centième ou à deux centièmes de celle de la Terre. L'atmosphère de Mercure s'étendrait jusqu'à 300 kilomètres d'altitude et serait principalement formée d'hydrogène moléculaire.

AMÉRIQUE

Des Russes au Pérou ?

WASHINGTON (AP). — Selon les services de renseignements américains, des conseillers militaires soviétiques sont arrivés au Pérou pour apprendre aux militaires péruviens à se servir des chars moyens T-55, achetés en URSS l'année dernière.

Troisième fusée soviétique

WASHINGTON (AP). — L'URSS a lancé samedi une troisième fusée en direction du Pacifique dans sa série

d'essais en cours, a annoncé lundi le Pentagone.

La fusée S.S.X-18 a été tirée de Tyouratam, dans le centre de la Russie à une distance de 8000 km et est tombée dans l'océan à 650 km au nord de l'île de Midway.

Le porte-parole du Pentagone a déclaré que plusieurs ogives ont été récupérées par les observateurs américains.

L'aventure de Thomas Gatch

WASHINGTON (AP). — Les recherches en vue de retrouver l'aéronaute américain Thomas Gatch sont passées lundi de la terre à la mer après des recherches vaines tout au long du week-end dans le Sahara espagnol.

Selon des informations émanant du centre national météorologique américain, il est vraisemblable que Gatch aurait atterri à environ 900 milles de la côte africaine.

Cette semaine encore

Spécialités du Périgord

- Foie gras frais au poivre vert
- Rillettes d'oie du Périgord
- Terrine de foie gras truffé
- Confit d'oie aux cassoulets à s'en relâcher les babines !

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTEL

4% 10%
-4 1/2%
pour un dépôt annuel de +20%

d'avantage d'argent grâce à l'épargne